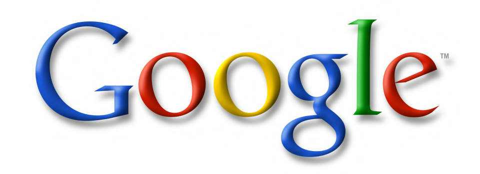
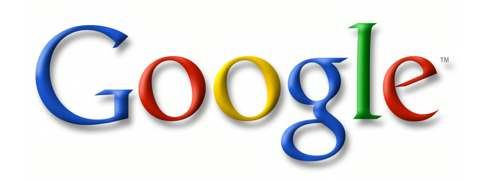
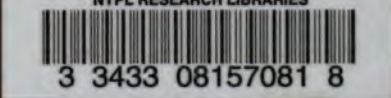





NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08157081 8



HISTOIRE
DES
EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

Par M. CREVIER, *Professeur Emerite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME VII.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

EMPEREURS

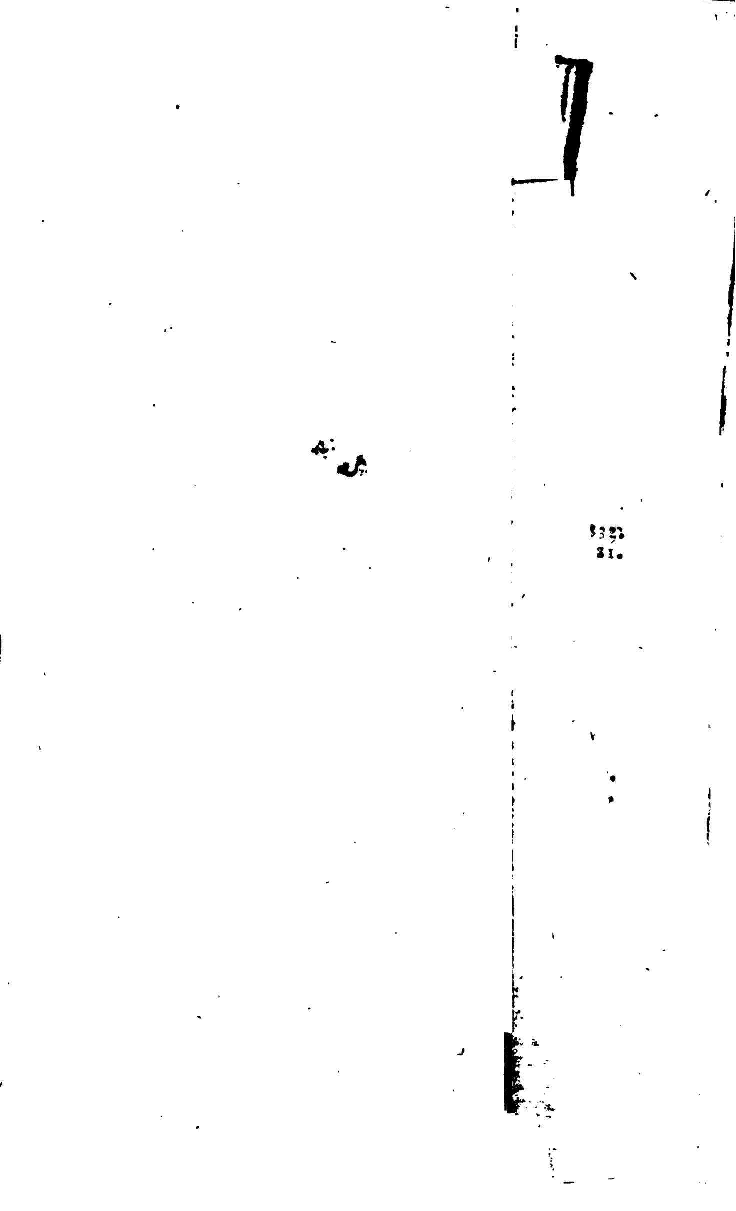
Contenus dans ce Volume.

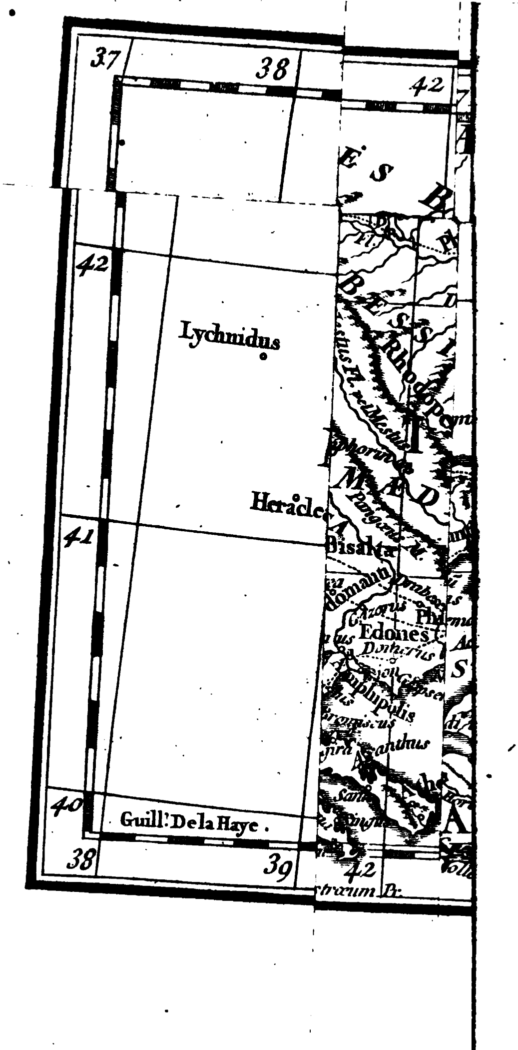
DOMITIEN régna quinze ans & cinq jours. Ans de Rome 832-847. De J. C. 81-96.

NERVA régna seize mois & quelques jours. Ans de Rome 847-849. De J. C. 96-98,

TRAJAN régna dix-neuf ans, six mois, & quinze jours. Ans de Rome 849-868. De J. 98-117.

HISTOIRE





37
38
42
42
Lychnidus
Heraclea
41
Bisalta
Edones
Amphipolis
40
Guill.t De la Haye .
38
39
42



SUITE DU LIVRE XVII.

FASTES DU REGNE DE DOMITIEN.

SEX. FLAVIUS SILVANUS. An. R. 832.
T. ANNIUS VERUS POLLIO. De J. C. 81.

Domitien ſuccéde à Tite, mort le treize Septembre.

Ses commencemens mêlés de quelque apparence de bien.

DOMITIANUS AUGUSTUS VIII.* An. R. 833.
T. FLAVIUS SABINUS. De J. C. 82.

On peut rapporter à cette année divers réglemens, dont le détail ſe trouvera dans l'Hiſtoire.

* *Le nom de Domitien n'a paru que deux fois dans nos Faſtes. Mais outre ſes deux conſulats ordinaires, il avoit été cinq fois Conſul ſubſtitué.*

An. R. 834. De J. C. 83. DOMITIANUS AUGUSTUS IX.
Q. PETILLIUS RUFUS II.

Trois Vestales condamnées, mais laissées maîtresses de se choisir un genre de mort.

Voyage de Domitien en Germanie pour faire la guerre aux Cattes. Il revient sans avoir vû l'ennemi, & se fait décerner le triomphe. On peut croire qu'il prit, ou se confirma alors le surnom de Germanique.

An. R. 835. De J. C. 84. DOMITIANUS AUGUSTUS X.
. . . . . SABINUS.

Le collégue de Domitien peut être Oppius Sabinus, qui périt peu après dans la guerre contre les Daces.

Grande victoire remportée par Agricola sur les Calédoniens. Ornemens du triomphe décernés au vainqueur.

An. R. 836. De J. C. 85. DOMITIANUS AUGUSTUS XI.
. . . . FULVIUS.

On conjecture que Fulvius consul avec Domitien, est T. Aurelius Fulvus, ou Fulvius, ayeul de l'Empereur Tite Antonin.

Retour d'Agricola à Rome.

DOMITIANUS AUGUSTUS XII. AN. R. 837. De J. C. 86.
SER. CORNELIUS DOLABELLA.

Institution des Jeux Capitolins.

Commencement de la guerre des Daces, selon Eusébe.

Les Nasamons vaincus & exterminés.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIII. AN. R. 838. De J. C. 87.
.... SATURNINUS.

Continuation de la guerre des Daces pendant cette année & les suivantes.

DOMITIANUS AUGUSTUS XIV. AN. R. 839. De J. C. 88.
L. MINUCIUS RUFUS.

Jeux Séculaires.

Faux Néron.

.....FULVIUS II. AN. R. 840. De J. C. 89.
.....ATRATINUS.

Ordonnance pour chasser de Rome les Astrologues.

DOMITIANUS AUGUSTUS XV. AN. R. 841. De J. C. 90.
M. COCCEIUS NERVA II.

On peut rapporter à cette année la fin de la guerre des Daces. Domitien

après avoir acheté la paix des Barbares, se fait décerner le triomphe.

AN. R. 842.
De J. C. 91.
M. ULPIUS TRAJANUS.
... ACILIUS GLABRIO.

Domitien triomphe des Daces & des Germains. Jeux à cette occasion. Il donne aux principaux Sénateurs un repas lugubre, où tout annonçoit la mort : & il les renvoie après s'être diverti de leur frayeur.

Il change les noms des mois de Septembre & d'Octobre, en ceux de Germanicus & de Domitianus. Il avoit commencé de régner dans le premier de ces deux mois, & étoit né dans l'autre. Les nouveaux noms qu'il avoit introduits, ne durérent qu'autant que son régne.

Il paroît qu'il ferma alors le temple de Janus.

Cornélia, la premiére des Vestales, est enterrée vive.

AN. R. 843.
De J. C. 92.
DOMITIANUS AUGUSTUS XVI.
Q. VOLUSIUS SATURNINUS.

Domitien fait arracher beaucoup de vignes, & défend d'en planter de nouvelles sans la permission du Magistrat,

* Révolte de L. Antonius qui commandoit ſur le haut Rhin. Il eſt défait & tué.

Redoublement de cruautés de la part de Domitien à cette occaſion. Changemens introduits dans la Milice.

...POMPEIUS COLLEGA. AN. R. 844. De J. C. 93.
.....PRISCUS.

Mort d'Agricola.

Bébius Maſſa accuſé de concuſſion par Hérennius Sénécion & par Pline le jeune.

On peut rapporter à cette année la guerre contre les Sarmates, en conſéquence de laquelle Domitien porta au Capitole une couronne de laurier.

* *Je place ſous cette année la révolte de L. Antonius, pour la rapprocher du tems de la mort d'Agricola. Ces deux événemens ne paroiſſent pas devoir être fort éloignés l'un de l'autre, puiſqu'ils ſont marqués l'un par Dion & le jeune Victor, l'autre par Tacite, (Agr. 44.) comme l'époque des plus grandes & des plus atroces cruautés de Domitien. Dion ne parle de la révolte de L. Antonius, qu'après avoir terminé ce qui concerne la guerre des Daces. Or le triomphe de Domitien ſur les Daces ſe rapporte à l'année précédente. Ces raiſons m'ont déterminé à m'écarter du ſentiment de M. de Tillemont, qui place cinq ans plutôt la révolte de L. Antonius.*

An. R. 845. De J. C. 94. .... ASPRENAS.
.... LATERANUS.

Domitien fait mourir Hérennius Sénécion, Helvidius Priscus, Arulénus Rusticus.

Fannia veuve d'Helvidius Priscus, pere de celui dont il vient d'être parlé, & Arria mere de Fannia, sont envoyées en exil, aussi bien que Junius Mauricus frere d'Arulénus.

Expulsion des Philosophes, parmi lesquels se distinguoit alors Epictéte.

Poëme de Sulpicia, dame Romaine, sur l'expulsion des Philosophes.

Quintilien achevoit alors ses Institutions Oratoires.

An. R. 846. De J. C. 95. DOMITIANUS AUGUSTUS XVII.
...FLAVIUS CLEMENS.

Persécution excitée contre les Chrétiens. On la compte pour la seconde. Flavius Clemens, collégue & proche parent de Domitien, & Flavie Domitille, épouse de Clémens & sa parente, sont enveloppés dans cette persécution. Clémens est mis à mort, & Domitille reléguée dans l'isle de Pandataire.

S. Jean, après avoir été sauvé par

miracle du supplice de la chaudiére bouillante ; est relégué dans l'isle de Pathmos, où il écrit son Apocalypse.

Recherches faites par ordre de Domitien contre la postérité de David.

Juventius Celsus forme avec quelques autres une conspiration contre Domitien. Il est décelé, & par des protestations réitérées de son innocence, auxquelles il joignit la promesse de s'informer de la conjuration, & de donner sur ce sujet des lumiéres, il obtient un délai qui le conduit jusqu'au tems de la mort de Domitien.

Acilius Glabrio mis à mort.

Domitien fait mourir aussi Epaphrodite, pour avoir autrefois aidé Néron à se donner la mort.

C. FULVIUS VALENS.
C. ANTISTIUS VETUS. AN. R. 847. De J. C. 96.

Le consul Valens étoit âgé de quatrevingts-dix ans.

Domitien est tué dans son Palais le dix-huit Septembre par quelques-uns de ses affranchis. Domitia sa femme étoit du complot : & Nerva qui lui succéda, en fut pareillement instruit.

On prétend que sa mort funeste lui avoit été prédite, & qu'Apollonius de

Tyanes étant à Ephése, la connut & l'annonça dans le moment même que le meurtre s'exécutoit.

Domitien mourut déteſté du Sénat, indifférent au peuple, regretté des ſoldats.

Les poëtes Silius Italicus, Stace, Juvénal, Martial, ont fleuri ſous Domitien. Le premier & les deux derniers l'ont ſurvécu.





HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

DOMITIEN.

§. II.

Tous les vices réunis en Domitien. Il montre dabord sa vanité, & la porte aux plus grands excès. Actions & réglemens dignes de louange. Traits de sévérité. Il ne fut point avide par caractére, mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses. Bâtimens de Domitien. Jeux Séculaires. Largesses & repas. Aug-

mentation de la paye du Soldat. La cruauté lui étoit naturelle. Il l'exerçoit de sens froid, & avec un raffinement de dissimulation. Réglement en faveur des Sénateurs demandé par le Sénat à Domitien, & refusé. Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun. Cornelia Vestale enterrée vive. Pegasus & Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien. Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il cause la mort. Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre & farouche. Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre. Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe sans avoir vû l'ennemi. Les Chérusques vaincus par les Cattes. Guerre des Daces. Paix honteuse conclue par Domitien avec Décébale roi des Daces. Mollesse de ce Prince. La discipline énervée. Repas lugubre & effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens. Les Nasamons détruits. Expédition de Domitien contre les Sarmates. Faux Néron. Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées.

ON peut bien appliquer à Domitien, succédant à Tite, ce que [a] Tite-Live a dit d'Hiéronyme succédant à Hiéron. Il n'y a que les noms à changer. Un Prince plein de modération & de bonté, auroit eu peine à se faire aimer après Tite, qui avoit été adoré de ses sujets. Mais Domitien par ses vices sembla se proposer pour but de faire regretter son frere. Il réunit dans sa personne & dans sa conduite tout ce qui peut rendre un Gouvernement méprisable & odieux. Bassement vain, insatiable de titres, de monumens, d'éloges flateurs, sa vanité produisit en lui la jalousie contre quiconque se distinguoit par quelque endroit que ce pût être, & tout mérite devint un crime auprès de lui. Ce fut un caractére sombre & renfermé en lui-même, qui ne sçut aimer personne. Il avoit craint son pere en esclave, il avoit haï son frere: & les amis de l'un & de l'autre

Tous les vices réunis en Domitien.

Dio.

a Vix quidem ulli bono moderatoque Regi facilis erat favor apud Syracusanos, succedenti tantæ caritati Hieronis. Verùm enimvero Hieronymus velut suis vitiis desiderabilem efficere vellet avum, &c. *Liv.* XXIV. 5.

trouvérent en lui un persécuteur. Timide & ombrageux, il fut cruel par lâcheté, & il immola à ses craintes & à ses défiances éternelles un nombre infini de têtes illustres. Prodigue & dissipateur, la disette le conduisit aux vexations & aux rapines. L'artifice & la fourberie se joignoient en lui aux violences tyranniques : & jamais personne ne sçut mieux déguiser ses haines meurtriéres sous des dehors caressans. Capricieux à l'excès, on l'offensoit en le flattant, on l'offensoit en ne le flattant point. Il avoit assez d'esprit pour se défier des adulateurs, & trop d'arrogance pour ne pas exiger l'adulation. Mou, inappliqué, il poussoit la paresse & l'indolence jusqu'à passer journellement des heures entiéres à tuer des mouches dans son cabinet : & personne n'ignore à ce sujet le mot de Vibius Crispus, qui sur ce qu'on lui demandoit s'il y avoit quelqu'un avec l'Empereur, répondit agréablement : « Non, il n'y a pas même une mouche. » Dans la guerre Domitien n'avoit nul courage, nulle capacité : & aussi méprisé des ennemis du dehors, que détesté au dedans, les triomphes

Suet. Dom. 3.

dont il voulut se décorer [a], sont autant de preuves & de témoignages de ses honteuses défaites. Ajoutez à tous ces traits la débauche la plus outrée, une jeunesse passée dans la corruption, & lorsqu'il fut plus avancé en âge, les adultéres, les incestes, & le foible pour une épouse impudique, qu'il avoit enlevée à son mari, & qui continuant ses désordres sçut néantmoins le captiver tant qu'il vécut, jusqu'à ce que menacée de la mort, elle le prévint & le fit périr lui-même. Tel est le portrait que l'Histoire nous a laissé de Domitien, & les faits que j'ai à raconter, en prouveront la ressemblance. *Suet. Dom. 1.*

Il ne manifesta pas dabord tous ses vices ; mais il ne se gêna point sur l'article de la vanité, qu'il prenoit sans doute pour amour de la belle gloire. Ainsi il reçut dès les commencemens tous les titres d'honneur, dont les Empereurs avoient coutume de différer quelquesuns, comme pour se donner le tems de les mériter. Il osa dire en plein Sénat, que la souveraine puis-

Il montre d'abord sa vanité, & la porte aux plus grands excès. *Tillem. Dom. art. 2.*

Suet. Dom. 13. & Dio.

[a] Cujus (Domitiani) pulsi non aliud majus habebatur indicium, quàm quòd * triumpharet. *Plin. Pan. 11.*

* *Les éditions portent* triumpharetur, *mais mal, à ce qu'il me paroît.*

sance dont il commençoit à jouir, étoit une restitution de la part de son pere & de son frere, à qui il avoit bien voulu la céder : comme si la circonstance fortuite de sa présence dans Rome au tems de la mort de Vitellius, & les honneurs qui lui furent déférés alors, & qu'il dut uniquement à sa qualité de fils de Vespasien, eussent pu former un titre en sa faveur contre Vespasien lui-même, dont la considération seule les lui procuroit.

Auf. Grat. act. pro Conf. Il se fit désigner Consul pour dix ans de suite, jaloux de marquer les années par son nom, & enviant aux particuliers cette foible prérogative. Il ne prit néantmoins que sept consulats consécutifs : les trois autres se trouvent distribués dans les huit derniéres années de son régne. Et comme il avoit déja été sept fois Consul, tant sous Vespasien que sous Tite ; il étoit flatté du glorieux avantage d'avoir accumulé sur sa tête dix-sept consulats ; nombre auquel n'a jamais atteint aucun autre Romain, ni avant ni après lui. *Dio & Suet.* Curieux d'un faste puérile, au lieu de douze Licteurs, qu'avoient réguliérement les Consuls, Domitien en prenoit vingt-quatre ; & lorsqu'il eut une fois triom-

phé, il ne présida plus au Sénat qu'avec la robe triomphale. La même vanité qui lui faisoit désirer le consulat, le portoit, par un autre tour d'imagination, à en dédaigner l'exercice. Il ne fut jamais Consul plus de quatre mois : le plus souvent il ne garda la charge que jusqu'au treize Janvier : &, sans en avoir fait aucune fonction, il l'abdiquoit, non pas suivant le cérémonial ordinaire, dans une assemblée du Sénat, ou même du Peuple, mais par un simple édit affiché au coin d'une place :[a] en sorte que, dit Pline, presque la seule marque à laquelle on reconnût qu'il géroit le consulat, c'étoit de ne voir paroître qu'un Consul. *Plin. Pan. 65*

Il reconstruisit plusieurs édifices consumés par le feu, soit sous Néron, soit dans le dernier incendie. Mais il n'y inscrivit que son nom, & supprima ceux des premiers auteurs. Il remplit le monde entier de ses statues, selon l'expression de Dion, & il ne souffroit point qu'on lui en érigeât dans le Capitole, qui ne fussent d'argent ou même d'or, & d'un certain poids. On leur immoloit une si grande quantité *Plin. Pan. 52*

[a] Ut hoc solo intelligerentur ipsi Consules fuisse, quòd alii non fuissent.

de victimes, que les rues qui menoient au Capitole en étoient souvent embarrassées : & l'on [a] versoit, dit Pline, autant de sang des animaux pour honorer l'image du tyran, qu'il versoit lui-même de sang humain pour satisfaire sa cruauté. Il étoit si jaloux du respect dû à ses statues, qu'il fit condamner à mort une femme, dont tout le crime étoit de s'être déshabillée devant une représentation de l'Empereur. Il lassa la patience publique par le nombre excessif d'arcs de triomphe qu'il se dressa dans les différens quartiers de la ville pour ses prétendues victoires ; & l'on inscrivit sur un de ces monumens un mot Grec qui signifie, * *C'est assez.*

Dio.

Suet.

* Ἀρκεῖ.

Après avoir été battu & repoussé par les Germains, il prit le surnom de Germanique, comme s'il les eût vaincus, & il donna ce nom au mois de Septembre, dans lequel il étoit parvenu à l'Empire, & celui de Domitien au mois d'Octobre, dans lequel il étoit né. Il se fit proclamer *Imperator*, ou Général vainqueur, vingt-deux fois pendant le cours de son régne, qui ne

[a] Quum sævissimi domini atrocissima effigies tanto victimarum cruore coleretur, quantum ipse humani sanguinis profundebat. *Plin.*

fut presque marqué que par des défaites.

Le titre de maître & Seigneur, qu'Auguste & Tibére avoient rejetté avec une sorte d'horreur, ne suffit pas à l'arrogance de Domitien : il y joignit celui de Dieu ; & dictant un jour la formule des Lettres que ses Intendans devoient publier en son nom, il commença par ces mots : *Voici ce qu'ordonne notre Seigneur & notre Dieu*. Ce style impie passa en régle sous son régne. Il s'en servoit lui-même, & annonçant par un édit sa réconciliation avec Domitia sa femme, qu'il rappelloit après l'avoir répudiée, il s'exprima en ces termes : *Nous l'avons fait rentrer dans notre Temple* *. Personne n'eut plus la liberté de lui parler, ni de lui écrire, qu'en employant cette flatterie sacrilége, dont nous trouvons la preuve subsistante dans Martial [a].

Après un tel excès, dont la seule phrénésie de Caligula lui avoit donné l'exemple, il est presque inutile d'ajouter qu'il convertit la maison où il

* Pulvinar. *Ce terme marquoit le lit sur lequel on couchoit les statues des Dieux dans les repas sacrés, & la niche dans laquelle on les plaçoit.*

a Edictum Domini Deique nostri. *Mart. V.* 8.

étoit né, en un temple dédié à sa famille, & au nom des Flavius, & qu'il institua un collége de Prêtres pour en célébrer le culte. Il ne faisoit en cela qu'imiter ce qui avoit deja été établi en l'honneur des Jules, des Claudes, & des Domitius.

Suet. Dom. 1. & 4.

Les différens traits que je viens de recueillir, ne sont pas tous du même tems, comme il a été aisé de l'observer : & j'ai mis ensemble tout ce qui pouvoit contribuer à peindre la vanité extrême & l'arrogance de Domitien. Il montra ce vice, ainsi que je l'ai dit, pendant qu'il cachoit encore les autres, car les commencemens de son gouvernement présentent des actions & plusieurs réglemens dignes de louange.

On pourroit mettre en ce rang les honneurs qu'il rendit à la mémoire de son Frere, & l'éloge funébre de ce Prince aimable qu'il prononça avec larmes, s'il n'avoit paru dans le tems même que c'étoit de sa part une pure comédie. Personne n'y fut trompé : & l'embarras des courtisans ne fut pas médiocre, parce qu'ils craignoient en montrant de la douleur de blesser ses véritables sentimens, & en témoignant

de la joie, de paroître le deviner & démasquer son hypocrisie. Mais voici quelques endroits de sa conduite vraiment louables.

Il fixa un œil attentif & sévére sur les Magistrats, soit de la ville, soit des provinces, & il les tint tellement en respect, que jamais on ne les vit ni plus modérés, ni plus exacts à éviter toute injustice : au lieu que la douceur du gouvernement sous ses successeurs Nerva & Trajan, donna lieu à plusieurs de ceux qui se trouvérent en place, de s'écarter des régles, & de s'attirer en conséquence des accusations flétrissantes.

Actions & réglemens dignes de louange.
Traits de sévérité.
Suet. Dom. 8. & Dio.

Il rendoit lui-même la justice avec une grande intégrité. Il avertissoit souvent les Juges de la fidélité avec laquelle ils devoient traiter leur important ministére, & il punissoit ceux qui s'étoient laissé gagner par argent : il prit plus d'une fois extraordinairement connoissance de certaines affaires qui avoient été mal jugées, & assis sur son tribunal dans la place publique, il cassa par son autorité suprême des sentences, où la faveur avoit été plus considérée que le bon droit. Il fit rentrer dans la servitude, & rendit à son maî-

tre un esclave, qui pendant plusieurs années s'étoit attribué la jouissance de la liberté, & qui même étoit parvenu au grade de Centurion dans les troupes. Un Edile s'étant rendu légitimement suspect d'avidité & de rapines, Domitien exhorta les Tribuns du peuple à poursuivre ce Magistrat comme concussionaire, & à demander contre lui des Juges au Sénat.

Ayant pris la qualité de Censeur, il la garda, à l'exemple de son pere, durant tout son régne, & il en remplit les devoirs par diverses ordonnances qui tendoient à la réforme des mœurs. Il interdit aux femmes d'une conduite scandaleuse l'usage de la litiére, & la faculté de recevoir des legs, & de recueillir les successions qui auroient pû leur appartenir. Il chassa du Sénat un ancien Questeur, qui avoit un goût immodéré pour la déclamation & les danses théatrales. Il raya du tableau des Juges un Chevalier Romain, qui ayant répudié sa femme pour cause d'adultére, l'avoit ensuite reprise. Il remit en pleine vigueur la loi Scantinia, portée contre les débauches qui violent l'ordre de la nature, & il punit pour ce crime des Sénateurs & des

Suet. Dom. 7. & Dio.

Chevaliers. On doit le louer aussi d'avoir défendu que l'on fit des eunuques dans toute l'étendue de l'Empire, quoiqu'un motif de malignité l'ait peutêtre conduit dans l'établissement de cette Loi si sage & si juste en elle-même. On a prétendu que son intention étoit de reprocher à son frere l'inclination & la faveur qu'il avoit témoignées pour cette espéce de monstres si peu dignes de la protection d'un Prince sage & vertueux. Et ce soupçon n'est pas sans vraisemblance. Il est bien certain que la conduite personnelle de Domitien ne permet pas de penser, que dans tout ce qu'il fit pour maintenir ou pour rappeller la pureté des mœurs, ce soit l'amour de cette vertu qui l'ait animé. Ainsi nous nous croyons en droit d'attribuer encore au désir de décrier le gouvernement de son pere & de son frere, la sévérité avec laquelle il punit trois Vestales, dont ils avoient épargné les désordres. Domitien les condamna à la mort, en leur laissant néantmoins le choix des voies qu'elles voudroient prendre pour sortir de la vie. Deux étoient sœurs, & avoient pour nom Ocellata, la troisiéme est appellée Varronille. Nous par-

Suet. Dom. 8. & Dio.

lerons bientôt du supplice d'une autre Vestale, sur lequel nous avons plus de détail.

Cette rigueur quadroit bien mal avec les moeurs de Domitien : de même qu'on ne s'attendroit pas à trouver dans l'usurpateur du nom & des honneurs suprêmes de la Divinité un zêle vif contre une simple irrévérence en matiére de Religion. Un des affranchis du Prince ayant employé à construire un monument à son fils des pierres destinées à entrer dans l'édifice du Capitole, ce religieux Pontife ne put souffrir une telle profanation. Il envoya des soldats pour détruire le monument, & il fit jetter dans la mer les cendres qui s'y trouvérent renfermées. Il montra la même inconséquence dans la conduite qu'il tint à l'égard des Astrologues. Il croyoit à leur art mensonger, & néantmoins il rendit une ordonnance pour les chasser de Rome.

Suet. 14. 16. Eus. Chron.

Il est aisé de sentir que Domitien se piquoit de sévérité. Il supprima des libelles diffamatoires, qui déchiroient la réputation de personnes illustres des deux sexes, & il en punit les auteurs. Il régla la police des Théatres. Il interdit la scéne aux Pantomimes, ne leur

Suet. Dom. 7.

permettant d'exercer leur art que dans les maisons privées. Ayant remarqué qu'il y avoit abondance de vin & disette de bled, il crut que la culture des vignes faisoit négliger les terres : & en conséquence il défendit que l'on fit aucun nouveau plant de vigne en Italie, & il ordonna que l'on en arrachât la moitié dans les provinces. Suétone dit qu'il ne persista pas à exiger l'exécution de son ordonnance; & il paroît par Philostrate que l'Asie obtint de lui dispense à cet égard. Cependant une preuve que la défense de Domitien fut observée au moins dans certains pays, c'est la permission donnée cent quatre-vingts ans après par l'Empereur Probus aux Gaulois, aux Espagnols, & aux Pannoniens, de planter & de cultiver la vigne.

Phil. de vit. Soph. l. 21. 6.

Vop. & Eutr. in Probo.

L'avidité n'étoit point en lui un vice d'inclination. Il n'en laissa paroître aucun signe avant son élévation à l'Empire : & depuis qu'il y fut parvenu, pendant long-tems il se montra plutôt éloigné de toute rapine, & porté à la libéralité. Le premier avis qu'il donna à ses officiers, & celui sur lequel il appuya avec le plus de force, fut de s'abstenir de tout gain sordide : & pour

Il ne fut point avide par caractère : mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses.

Suet. Dom. 9. & 12.

leur en épargner la tentation, il leur fit de grandes largesses. Il refusa de recueillir les successions de ceux qui le nommoient leur héritier, s'ils avoient des enfans. Il laissa aux possesseurs certains morceaux de terre, qui compris dans les cantons destinés à être distribués aux soldats que l'on établissoit en colonies, étoient restés sans entrer en partage. Il ne fit point valoir son droit sur ces lots superflus, & il les regarda comme prescrits par ceux qui les tenoient. Sachant que les droits du Fisc étoient souvent onéreux aux particuliers, il ne les exigea point avec rigueur. Il réprima même le faux zêle des délateurs avides, qui sous prétexte de faire le profit du Trésor impérial, vexoient les citoyens par des procès injustes. Non content de les frustrer de leur proie, il leur faisoit subir la peine prononcée par les loix contre les calomniateurs. Et à cette occasion sortit de sa bouche un mot digne des meilleurs Princes : « Le [a] Souverain qui ne » punit point les délateurs, les amorce » & les invite. »

Mais ces procédés, quoique loua-

a Princeps, qui delatores non castigat, irritat.

bles

bles en eux-mêmes, ne partoient point d'un fond de vertu solide. C'étoit par goût, & non par principes, que Domitien se portoit à des actions de générosité : & les circonstances changées changérent totalement sa conduite. Il aimoit la magnificence, & s'étant épuisé par des dépenses insensées, il lui fallut remplacer par des exactions tyranniques le vuide qu'avoit laissé une mauvaise œconomie. Les biens des vivans & des morts étoient confisqués sur le plus frivole prétexte. Il suffisoit pour cela qu'il se trouvât un accusateur, si vil & si décrié qu'il pût être, qui mît en avant le reproche vague de quelque action, ou de quelque parole contraire au respect dû à la majesté de l'Empereur. Le Fisc s'emparoit des successions opulentes, pourvû qu'un seul témoin déclarât avoir entendu dire au mort, qu'il faisoit César son héritier. Surtout les Juifs furent tourmentés à l'occasion du tribut imposé à toute leur nation. On les traînoit devant les Juges, on les condamnoit à des amendes, on leur faisoit mille avanies : & c'est vraisemblablement ce qui fit naître la persécution contre les Chrétiens. Nous en parlerons en son lieu.

Bâtimens de Domitien.

Suet. Dom. 5.

Les dépenses par lesquelles j'ai dit que Domitien fut appauvri, sont dabord les bâtimens. La réconstruction du Capitole, consumé de nouveau par l'incendie arrivé sous le régne de Tite, étoit un ouvrage nécessaire. Mais Domitien l'exécuta avec une somptuosité qui passoit toute mesure. Nous pouvons conjecturer quelle fut la dépense totale par l'article seul des dorures, qui excédérent la somme de douze mille talens, c'est-à-dire, suivant notre estimation, de trente-six millions de livres Tournois. Et Domitien porta ce même goût de faste & de prodigalité dans tous les bâtimens qu'il fit, & qui furent en grand nombre. Si [a], dit Plutarque, après avoir admiré la magnificence du Capitole, on va visiter dans le Palais de Domitien ou un portique, ou des bains, ou son sérail, on lui appliquera le mot du Poëte Epicharme à un prodigue : « Vous n'êtes pas bien- » faisant : c'est une manie qui vous pos-

Plut. Popl.

[a] Ὁ μέντοι θαυμάσας τοῦ Καπιτωλίου τὴν πολυτέλειαν, εἰ μίαν εἶδεν ἐν οἰκίᾳ Δομετιανοῦ στοὰν, ἢ βασιλικὴν, ἢ βαλανεῖον, ἢ παλλακίδων δίαιταν, οἷόν ἐστι τὸ λεγόμενον Ἐπιχάρμου πρὸς τὸν ἄσωτον, Οὐ φιλάνθρωπος τύ γ' ἐσσί. ἔχεις νόσον. χαίρεις διδούς;

» féde : vous vous plaisez à donner. » De même on pouvoit dire à Domitien : « Vous n'êtes ni religieux, ni » magnifique : vous vous plaisez à bâ» tir, & à tout convertir, à l'exemple » de Midas, en or & en pierreries. »

Un autre genre de dépenses ruineuses pour Domitien furent les spectacles. Il en donna assidûment de toutes les espéces, & avec des frais immenses. Pour éviter d'ennuyeuses répétitions, je prie le Lecteur de se rappeller ici ce que j'ai dit des Jeux de Tite & de tous les Empereurs précédens : Domitien en égala, & même en surpassa la magnificence.

Spectacles.

Suet. 4. 7. & Dio.

Cette idée générale sur des objets essentiellement frivoles, pourroit suffire à ceux qui ne cherchent dans l'Histoire que l'utilité. Mais puisque les Ecrivains d'après lesquels je travaille maintenant, bien différens de Tacite, ont traité comme important ce qui paroissoit au génie élevé de ce grand Historien digne seulement des journaux

Voyez ci-dessus T. IV. pages 52. & 53.

τοιοῦτον ἄν τι πρὸς Δομετιανὸν εἰπεῖν προήχθη. Οὐκ εὐσεβὴς οὐδὲ φιλότιμος σύ γ' ἐσσί. ἔχεις νόσον· χαίρεις κατοικοδομῶν· ὥσπερ ὁ Μίδας ἐκεῖνος, ἅπαντά σοι χρυσᾶ καὶ λίθινα βουλόμενος γίνεσθαι. Plut.

de la ville, ayons cet égard pour les seuls originaux qui nous restent, d'emprunter d'eux quelques détails.

Pendant que Domitien faisoit exécuter un combat naval, où les vaisseaux étoient en si grand nombre de part & d'autre, qu'ils formoient presque deux flottes en régle, survint une grosse pluie & de longue durée. La passion qu'il avoit pour le spectacle étoit si forte, qu'il y demeura constamment malgré la pluie jusqu'à la fin, & ne souffrit point que personne en sortît. Il changea plusieurs fois d'habits de dessus: mais les spectateurs qui n'avoient pas les mêmes facilités, furent percés, & quelques-uns en tombérent malades & en moururent.

Aux quatre factions du Cirque, qui étoient distinguées, comme je l'ai dit ailleurs, par les couleurs, il en ajouta deux nouvelles, l'une ornée en or, l'autre en pourpre. Mais cet établissement ne subsista pas, & l'on en revint bien-tôt au nombre de quatre, auquel on étoit accoutumé.

Les spectacles occupérent souvent même les nuits, & Domitien donna des combats de gladiateurs & des chasses aux flambeaux.

Le sexe le plus foible fit un rôle dans des jeux qui sembloient par leur nature uniquement destinés aux hommes. Dans l'exercice de la course à pied des filles disputérent le prix, & des femmes combattirent sur l'aréne, comme faisoient les gladiateurs.

Domitien assistoit à tous ces jeux, ayant le plus souvent à ses pieds un jeune enfant, dont le mérite étoit d'avoir une tête extrêmement petite & mal proportionnée au reste du corps. Il conversoit avec cet enfant, quelquefois sur des matiéres sérieuses, & on l'entendit un jour lui demander s'il savoit quel motif l'avoit déterminé dans la derniére promotion à donner la Préfecture de l'Egypte à Metius Rufus.

Il célébra les Jeux séculaires étant Consul pour la quatorziéme fois, l'an de Rome 739. de J. C. 88. Il enchérit ainsi sur le ridicule empressement de Claude pour cette cérémonie. Il s'étoit écoulé soixante quatre ans entre les jeux d'Auguste & ceux de Claude: & Domitien donna les siens après un intervalle de quarante-&-un ans. Le calcul sur lequel il se fonda pour la célébration de ces jeux, avoit été expliqué par Tacite, qui cette année-là mê-

Jeux Séculaires.

Cens. de die Nat. 17.

Tac. XI. Annal. 11.

me étoit Préteur. Mais nous avons perdu la partie de l'ouvrage de Tacite qui renfermoit l'Histoire du régne de Domitien : ensorte que nous ne savons sur ce point que ce que nous apprennent les dattes. Domitien célébra ses jeux cent cinq ans après ceux d'Auguste. Ainsi sa maniére de compter le siécle ne convient ni au calcul vulgaire, ni à celui qui porte le siécle à cent dix ans.

Suet. & Censor. de die Nat. 18.

Non content des jeux déja établis, dont le nombre étoit pourtant assez grand dans Rome, il en institua de nouveaux, en même tems * gymniques, musicaux, & équestres ; ou plûtôt il en renouvella l'institution, faite autrefois par Néron, & abolie à sa mort. Ceux de Domitien subsistérent, apparemment parce qu'il ne les consacra pas à son nom, ainsi que Néron lui en avoit donné l'exemple, mais en l'honneur de Jupiter Capitolin. Ils se célébroient chaque cinquiéme année, comme les jeux Olympiques, auxquels ils avoient beaucoup de rapport. Ils furent institués par Domitien Consul

* *C'est-à-dire, où l'on proposoit des prix pour la Lutte, pour la Musique & la Poësie, & pour la course à cheval.*

pour la douziéme fois, l'an de Rome 837. de J. C. 86. Dans ces jeux étoient proposés des prix à l'Eloquence & à la Poësie. Domitien, qui par politique avoit feint pendant un tems de cultiver les Muses, feignoit encore par vanité de les aimer. Comme le goût & le systême des jeux Capitolins tenoient plus des mœurs Grecques que des Romaines, Domitien y présida vêtu à la Grecque, portant le manteau & la chaussure des Grecs, & une couronne d'or où étoient enchassées les images de Jupiter, de Junon, & de Minerve: Il étoit accompagné du Prêtre de Jupiter, & du collége de ceux qu'il avoit institués pour le culte de la maison Flavia : tous habillés comme lui, avec cette seule différence, que dans leurs couronnes ils avoient l'image de l'Empereur.

Domitien célébroit tous les ans dans sa maison d'Albe les fêtes de Minerve avec une pompe magnifique. Il avoit adopté cette Déesse pour sa Divinité tutélaire, & quoiqu'elle soit vierge, selon les idées de la Mythologie, il s'en disoit le fils. Il étoit même si curieux de cette qualité de fils de Minerve, que pour ne la lui avoir *Philost. Apollon. vit. VII. 24.*

point donnée dans un sacrifice, un Magistrat de Tarente fut mis en justice & poursuivi criminellement, si nous en croyons Philostrate. Dans ces fêtes s'ouvroit aussi un concours pour les Poëtes & les Orateurs : & Stace, qui ne put être couronné aux jeux Capitolins, remporta trois fois le prix dans les combats des fêtes de Minerve.

Stat. ad uxor. Claud. & in Epiced. patris.

Largesses, & repas.

Ces fêtes, ces combats, ces jeux, qui par eux-mêmes coutoient des sommes prodigieuses, attiroient encore une troisiéme espéce de dépense, non moins capable d'épuiser les finances publiques. Je veux parler des largesses, des lotteries, telles que je les ai expliquées sous Tite & sous Néron, des distributions de vins, viandes, & autres choses pareilles, qui ne manquoient point d'accompagner les spectacles. La sagesse des Ministres de Néron avoit aboli l'usage des repas publics, qui se donnoient dans certaines cérémonies, & leur avoit substitué la pratique, beaucoup moins onéreuse au Fisc, d'envoyer à ceux qui devoient y être appellés, des corbeilles garnies de tout ce qui peut se servir sur table. Domitien rétablit ces repas, & même il en donna un magnifique à tout le

Suet. Ner. 15.

peuple, après ce combat naval où la pluie avoit causé un si fâcheux contre-tems.

Augmentation de la paye du soldat.

Suet. Dom. 8. & 12.

Enfin le désir de se ménager un appui du côté des soldats contre la haine du Sénat & des Grands, l'engagea à charger son épargne à perpétuité d'un fardeau très pesant, en augmentant d'un quart la paye des troupes, & la portant * de deux cens vingt-cinq deniers par an à trois cens. Il sentit si bien l'inconvénient de cette augmentation de paye, qu'il voulut y remédier en diminuant le nombre des gens de guerre que l'Empire entretenoit. Mais la crainte d'ouvrir les frontiéres aux Barbares l'obligea de renoncer à cet expédient: & sa ressource fut, comme je l'ai dit, une rapine aussi basse qu'effrénée, & la cruauté contre les premiers & les plus opulens citoyens.

* Vid. Gron. de Pec. Vet. III. 2.

La cruauté lui étoit naturelle.

Suet. Dom. 9.

Il est vrai que la cruauté chez lui n'avoit pas besoin de cette amorce. Il étoit naturellement malfaisant: & c'est une puérilité d'alléguer en preuve de sa prétendue douceur, comme a fait Suétone, la fantaisie qui lui passa par l'esprit à l'occasion d'un vers * de Vir-

a . . . . antè Impia quàm cæsis gens est epulata juvencis. Virg. Georg. II. 536.

gile. Parce que ce Poëte traite d'impiété l'usage de se nourrir de la chair d'un animal aussi utile que le bœuf pour le labourage, Domitien encore jeune, & dans le tems qu'en l'absence de son pere il s'arrogeoit déja presque les droits de la souveraineté, voulut, dit-on, rendre une ordonnance pour défendre d'immoler des bœufs. Cette idée d'enfant, mouvement passager & sans conséquence, n'autorise pas à juger du fond du caractére. Mais nous avons vû qu'il se piquoit de sévérité: & ce penchant, quand on en fait gloire, quand on s'y livre par goût, est bien voisin de la cruauté. Il témoignoit ouvertement le peu de cas qu'il faisoit de

Dio. la clémence, & il disoit souvent que les Princes qui punissoient peu, avoient bien de quoi se juger plus heureux, mais non pas meilleurs que les autres. On sait combien la défiance est capable de rendre cruels ceux qui sont revêtus du pouvoir suprême. Or Domitien étoit ombrageux à l'excès, & il ne s'en cachoit pas. Faisant allusion à un

Dem. Phil. II. Philostr. Apollon. vit. VII. mot de Démosthéne, il disoit que si la défiance est la sauvegarde des peuples contre les tyrans, elle est celle des tyrans contre tous. Il goûtoit même un

plaisir barbare dans les gémissemens & dans les larmes de ceux qui souffroient. Néron [a], dit Tacite, épargnoit au moins ses regards : il se contentoit d'ordonner ses injustes & cruelles vengeances, & ne s'en rendoit pas le spectateur. Sous Domitien le comble de la douleur étoit de voir & d'être vû. Il venoit présider aux assemblées du Sénat où l'on devoit lui livrer ses victimes. Il interrogeoit lui-même les accusés, & il se faisoit amener des prisonniers pour les examiner seul, prenant dans sa main le bout de la chaîne dont ils étoient attachés. *Dio.*

Il l'exerçoit de sens froid, & avec un raffinement de dissimulation.

La cruauté n'étoit point chez lui un emportement qui l'entraînât; c'étoit un vice de réfléxion & de sens froid : ensorte que l'on n'avoit jamais plus à craindre de sa part, que lorsqu'il affectoit un extérieur de douceur & de bonté. Résolu de faire mettre en croix un Contrôleur de sa maison, il manda ce malheureux dans sa chambre : il le contraignit de s'asseoir à ses côtés, & après l'avoir renvoyé joïeux & content, après lui avoir fait même porter un plat de sa *Suet. Dom. 11.*

a Nero tamen subtraxit oculos, jussitque scelera, non spectavit. Præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat videre & adspici. *Tac. Agr.* 45.

table, le lendemain il ordonna qu'il fût crucifié.

Tac. Hist. IV. 68. Arrétinus Clémens, personnage consulaire, avoit toujours eu part à son amitié, du vivant même de Vespasien, de qui il étoit allié. Domitien continüa pendant longtems de le combler de faveurs, & il se servit même de lui Suet. comme d'un ministre affidé pour l'exécution de ses desseins tyranniques. Enfin il le prit en haine, sans que l'Histoire nous en apprenne la raison. Nous Dio ap. Val. savons seulement qu'il lui étoit ordinaire de punir ses émissaires des crimes qu'il leur avoit fait commettre, parce qu'il croyoit se décharger lui-même par leur supplice, & faire retomber sur eux seuls tout l'odieux des violences dont ils n'avoient été que les instrumens. C'est apparemment par ce motif qu'il résolut de perdre Clémens, & qu'il fit tramer sourdement une accu- Dio. sation contre lui, fournissant, selon sa coutume, des mémoires aux accusateurs & aux témoins. Pendant que cet- Suet. te intrigue se préparoit, Domitien fit plus de caresses que jamais à celui dont il méditoit la ruine : jusqu'à ce que se promenant dans une même litiére avec lui, & ayant apperçû son délateur,

« Voulez-vous, dit-il à Clémens, que » nous donnions demain audience à ce » misérable esclave ? » Le lendemain il mit l'affaire en train, & condamna l'accusé à la mort.

Il se faisoit un plaisir de joindre l'insulte à la cruauté, ne prononçant jamais une sentence de condamnation, qu'il n'eût fait précéder des protestations de clémence. Un jour qu'il s'agissoit dans le Sénat, de juger des accusés sur de prétendus crimes de lése-majesté, Domitien commença par déclarer qu'il reconnoîtroit au parti que prendroit la Compagnie dans cette affaire, s'il en étoit véritablement aimé. C'étoit bien là exiger la derniére rigueur. Aussi les accusés furent-ils condamnés à être punis selon toute la sévérité des Loix anciennes, c'est-à-dire, à être battus de verges & ensuite décapités. Domitien très satisfait de l'aveugle obéissance du Sénat, mais craignant néanmoins qu'un supplice si rigoureux n'excitât le murmure & l'indignation publique, fit alors son rôle de feinte douceur : & voici ses propres termes, rapportés par Suétone. « [a] Messieurs, dit-il, permettez-moi d'ob-

[a] Permittite, P. C. à pietate vestra impetrari.

» tenir de vous une indulgence, qui
» coutera sans doute beaucoup à vo-
» tre piété envers votre Empereur.
» Mais enfin accordez, je vous prie,
» aux accusés le libre choix d'un gen-
» re de mort. Par-là vous épargnerez
» à vos yeux un spectacle trop triste,
» & l'on reconnoîtra l'effet de ma pré-
» sence au Sénat. »

Réglement en faveur des Sénateurs, demandé par le Sénat à Domitien, & refusé.

Dio ap. Val.

C'est sans doute cette apparence de modération qui, avant qu'on en eût pénétré le faux, inspira aux Sénateurs la hardiesse de demander à Domitien un réglement, par lequel il fût dit que l'Empereur ne pourroit, en vertu de sa seule puissance militaire, mettre à mort aucun membre de la Compagnie. Nous avons vû que Tite s'en étoit fait une loi, & son exemple fut imité dans la suite par les bons Princes. La considération pour le Sénat les engageoit à déroger ainsi à une partie de leurs droits, & à remettre entre les mains de cette auguste Compagnie le pouvoir suprême sur ses membres : & delà il résultoit que trèsrarement un Sénateur pouvoit-il

quod scio me difficulter impetraturum, ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis. Nam & parcetis oculis vestris, & intelligent me omnes Senatui interfuisse.

courir risque d'être condamné à mourir, parce que les anciennes Loix Romaines, comme je l'ai observé plusieurs fois, ne prononçoient la peine de mort que contre un petit nombre de crimes. Domitien étoit bien éloigné d'affoiblir son pouvoir par déférence pour le Sénat, qu'il haïssoit : & quoiqu'il sentît parfaitement qu'il seroit toujours le maître, & qu'il lui étoit à-peu-près égal ou d'ordonner par lui-même la mort d'un Sénateur, ou de la faire ordonner par le Sénat, il ne voulut point accorder un privilége qui lui faisoit ombrage, ni souffrir la plus légére diminution dans les droits qui le rendoient redoutable.

Plusieurs illustres Sénateurs mis à mort par Domitien.

Il en fit porter tout le poids à un très grand nombre d'illustres Sénateurs, qui furent condamnés sur les plus frivoles prétextes, & qui n'avoient d'autre crime que d'être des objets de jalousie pour un tyran soupçonneux. Je vais en rapporter quelques exemples circonstanciés.

Suet. Dom. 10. & 12. & Phil. Apollon. VII. 7.

Flavius Sabinus, son cousin germain, gendre de son frere, & son collégue dans le Consulat, se trouvoit à tant de titres trop proche de son rang pour ne pas irriter ses cruelles défian-

ces. Domitien étoit piqué en particulier de ce que les gens de son cousin portoient des tuniques blanches, comme ceux de l'Empereur. Enfin il arriva malheureusement que lorsqu'il l'eût nommé au Consulat, le Héraut, par pure inadvertence, le proclama Empereur au lieu de Consul. Domitien saisit cette occasion de se délivrer d'un parent odieux, que ses jaloux soupçons lui représentoient comme un rival; & il fit expier à Sabinus par la mort une erreur innocente en soi, & qui ne devoit pas même lui être imputée.

Suet. 10. & Dio. Il en couta pareillement la vie à Salvius Cocceianus, neveu de l'Empereur Othon, parce qu'il célébroit par une fête le jour de la naissance de son oncle; à Sallustius Lucullus, Commandant de la grande Bretagne, parce qu'il avoit souffert que l'on appellât de son nom *Lucullienne*s des lances d'une nouvelle forme. Métius Pomposianus passoit pour être destiné par son horoscope à l'Empire. Cette vaine opinion, *Voyez ci-dess. T. VI. p. 162.* qui n'avoit pas empêché Vespasien de verser ses bienfaits sur Métius, devint sous Domitien un crime digne de mort. Les soupçons de cette ame baf-

sement timide furent encore aigris par d'autres circonstances frivoles, & qui méritent à peine d'être alléguées. Métius avoit des cartes Géographiques qui représentoient toute la terre : il lisoit volontiers un extrait qu'il avoit fait de Tite-Live, contenant des discours de Rois & de Généraux d'armées : il avoit donné à deux de ses esclaves les noms de Magon & d'Annibal. De pareilles futilités causérent la perte d'un homme Consulaire. Domitien rélégua d'abord Métius dans l'isle de Corse, & ensuite il le fit tuer.

Elius Lamia portoit un nom illustre, & de plus Domitien l'avoit offensé en lui enlevant sa femme, dès qu'il commença à jouir de quelque puissance en vertu de l'élévation de son pere à l'Empire ; & Lamia s'étoit vengé par des railleries. Comme Domitien le louoit un jour sur sa belle voix : « Hélas, répondit Lamia, vous » devriez plutôt louer mon silence. » Tite exhortant le même Lamia à prendre une autre femme : « Eh quoi ! ré» pondit-il, auriez-vous aussi envie de » vous marier ? » Ces plaisanteries demeurérent profondément gravées dans la mémoire de Domitien, & lorsqu'il

fut parvenu à la souveraine puissance, il fit mourir Lamia.

Suétone ne nous apprend point de quel genre de mort périrent ceux dont je viens de rapporter d'après lui la fin funeste. Mais nous savons d'ailleurs que Domitien n'employoit pas toujours le fer & les supplices, & que souvent il faisoit usage du poison. Il aimoit à cacher en bien des occasions ses violences sanguinaires. Tantôt il exiloit ceux qu'il destinoit à la mort, afin que tués loin de Rome, leur fin tragique fît moins d'éclat; tantôt il employoit diverses manœuvres pour les amener au point de se donner la mort à eux-mêmes, & il tâchoit de faire passer la nécessité à laquelle il les avoit réduits pour une résolution volontaire de leur part.

Dio.

Dio ap. Val.

Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun.

Suet. 3. & 10. & Dio.

Ses vengeances n'épargnerent pas même les personnes du commun, & celles qui par leur condition, ou par leur âge, avoient le moins de quoi se faire craindre. Il haïssoit avec raison le Pantomime Paris, dont l'Impératrice sa femme étoit devenue éperdûment amoureuse: & l'on n'a point droit d'être surpris qu'il ait fait assassiner en pleine rue cet insolent histrion. Mais

il ne s'en tint pas là. Paris fut extrêmement regretté du peuple, qui idolatroit son talent : & quelquesuns ayant répandu des parfums & jetté des fleurs sur le lieu où il avoit été tué, Domitien les envoya tenir compagnie à celui qu'ils pleuroient, & dont ils honoroient si follement la mémoire. Sa haine s'étendit jusqu'à un jeune disciple de ce Pantomime, qui avoit le malheur de ressembler à son maître par l'adresse de son jeu & par la figure. Domitien n'eut pas honte d'envoyer tuer cet enfant, qui avoit moins de quatorze ans, & qui étoit actuellement malade. Un homme de lettres, auteur d'une Histoire, dans laquelle il avoit employé quelques expressions ambiguës, quelquesuns de ces tours ingénieux, qui ne disent qu'à demi ce qu'ils font pourtant bien entendre, lui fut déféré. Il condamna l'auteur à la mort, & les libraires qui avoient transcrit & débité son livre, périrent par le supplice de la croix. Maternus * qualifié de So- *Suet.*

* *Ce Maternus pourroit bien être le même qui, dans un Dialogue, écrit sous Vespasien, & que l'on imprime communément à la suite des Oeuvres de Tacite, soutient la cause des Poëtes & de la Poësie. Il est vrai que la qualité de Sophiste ne lui convient pas. Mais je compte peu sur l'exactitude de Dion : & la ressemblance des caractéres me frappe. Le Ma-*

phiste par Dion, paya aussi de sa vie quelques traits libres, qui lui avoient échappé contre les tyrans dans une Déclamation. Un simple bourgeois, qui assistoit à un spectacle de gladiateurs, hazarda un mot dont l'Empereur se tint offensé. Pour entendre ce mot, il faut supposer que les gladiateurs formoient différentes classes, qui partageoient, comme les factions du Cirque, l'intérêt & la faveur des spectateurs. Domitien protégeoit ceux que l'on nommoit *Mirmillons*, & le bourgeois dont je parle, étoit du nombre des fauteurs de l'ordre des gladiateurs, que l'on appelloit du nom de *Thraces*. Il lui échappa de dire : « Le » *Thrace* pourroit bien tenir tête au » *Mirmillon* : mais il ne peut résister » au pouvoir de celui qui protége son » adversaire ». Pour cette seule parole Domitien fit enlever de sa place l'im-

Lips. Saturn. II. 24.

ternus du Dialogue des Orateurs avoit fait une Tragédie dont Caton étoit le Héros, & il l'avoit écrite avec une liberté dont les oreilles délicates des puissans s'étoient offensées. On lui conseille d'adoucir, ou même de retrancher quelques-uns de ces traits, & il répond : « *Je donnerai ma Piéce* » *au Public, telle que je* » *l'ai composée : & si Caton n'a pas tout dit,* » *Thyeste, auquel je travaille actuellement, achévera le reste.* » Quod si quæ omisit Cato, sequenti tractatione Thyestes dicet. *Dial. de Orat. n.* 3.

prudent ſpectateur, & il ordonna que ſur le champ on l'expoſât à des chiens furieux avec un écriteau qui portoit : *Fauteur de Thraces, qui a tenu un langage impie.*

Pline faiſant alluſion à ce trait, & peut-être à pluſieurs autres du même genre, nous développe ce qui ſe paſſoit dans l'eſprit de Domitien, & par quel travers il ſe portoit à une ſi horrible barbarie. [a] « O ! qu'il étoit inſen- » ſé ! dit Pline : qu'il ſe connoiſſoit » peu en véritable honneur ! ce Prince » qui cherchoit matiére dans l'Amphi- » théatre à des accuſations de léſe-ma- » jeſté ; qui penſoit être mépriſé, ſi » nous n'avions de la vénération pour » ſes gladiateurs ; qui ſe croyoit in- » ſulté en leur perſonne ; qui confon- » doit leurs intérêts avec ceux de ſa » divinité prétendue. Il ſe faiſoit une » même choſe avec les Dieux, & ſes » gladiateurs avec lui-même. » Plin. Pan. 33.

Le goût décidé de Domitien pour Cornélie

a Demens ille, verique honoris ignarus, qui crimina majeſtatis in arena colligebat, ac ſe deſpici & contemni, niſi etiam gladiatores ejus veneraremur, ſibi maledici in illis, ſuam divinitatem, ſuum numen violari interpretabatur: quum ſe idem quod deos, idem gladiatores quod ſe * putaret. *Plin.*

* *Le texte porte* putabat : *mais, je penſe, par erreur de Copiſte.*

Vestale enterrée vive.

Suet. Dom. 8. Plin. IV. ep. 11.

la cruauté lui persuada que le [a] supplice d'une Vestale enterrée toute vive, suivant l'ancien usage, seroit une illustration pour son régne. Il en avoit forcé trois à se donner la mort à elles-mêmes. Mais les exemples de ces sortes de morts étoient trop communs : il vouloit du singulier. Il attaqua donc Cornélia la premiére des Vestales, qui déja autrefois accusée de s'être laissé corrompre, avoit été déchargée de l'accusation, mais qui, soit coupable, soit innocente, succomba dans ce dernier jugement. Domitien y avoit présidé en sa qualité de souverain Pontife, & il voulut qu'elle subît toute la rigueur des anciennes Loix.

Il étoit bien le maître de l'enterrer vive, mais non de la faire passer pour criminelle. Elle protesta de son innocence jusqu'au dernier moment. Lorsqu'elle descendit dans le funeste caveau, sa robe s'étant accrochée, elle se retourna, & la ramena sur elle avec une attention qui donna une idée avantageuse de sa pudeur & de sa modestie : & le bourreau lui ayant tendu la main pour l'aider à descendre, elle

[a] Ut qui illustrari seculum suum ejusmodi exemplis arbitraretur. *Plin.*

refusa avec indignation un secours par lequel elle se seroit crû en quelque sorte souillée.

Ces circonstances disposoient les esprits à regarder le supplice de Cornélia comme un acte, non de justice, mais de tyrannie : & ce qui autorisa de plus en plus cette façon de penser, c'est qu'un Chevalier Romain, nommé Céler, accusé & condamné comme le complice & l'auteur du crime de la Vestale, persista comme elle à nier constamment ; & pendant qu'on le battoit de verges jusqu'à la mort, il ne dit autre chose sinon : » Qu'ai-je fait ? Je n'ai » rien fait ». Si nous en croyons Dion, *Dio.* plusieurs autres furent impliqués dans la même accusation, & tourmentés si cruellement, qu'un des Pontifes, nommé Helvius Agrippa, qui étoit présent, en fut attendri & saisi au point de mourir sur la place. Les plaintes étoient donc générales : Domitien étoit détesté : & quelque accoutumé qu'il *Plin.* fût à braver les jugemens du Public, dans une affaire si odieuse il se troubloit, il se déconcertoit, il ne savoit à quel expédient recourir.

Il s'en prit à Valérius Licinianus ancien Préteur, & l'un des premiers Avo-

cats de Rome, qui avoit caché dans ses terres une affranchie de Cornélia. Sur cet indice Licinianus fut mis en cause, & en même tems on l'avertit sous main que s'il vouloit éviter le supplice des verges, il n'avoit d'autre ressource que d'avouer. Il le fit : & Hérennius Sénécion, qui s'étoit chargé de le défendre, vint trouver l'Empereur, & lui dit, » D'Avocat je suis devenu simple por» teur de déclaration : Licinianus a» voue tout ». Domitien fut charmé : sa joie même le trahit, & il ne put s'empêcher de s'écrier : » Licinianus » nous a justifiés «. Il ajouta qu'il convenoit de ménager la pudeur d'un coupable qui se mettoit à la raison, & de ne point le fatiguer par les formalités de l'instruction d'un procès criminel. Il lui permit de sauver ce qu'il pourroit de ses biens, avant qu'ils fussent confisqués : & il lui accorda un exil doux comme une récompense.

Ainsi finit cette affaire, qui laisse un nuage sur l'innocence de la Vestale, mais qui met en évidence la cruauté de Domitien.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici ce que Pline nous apprend du sort de Licinianus. Après la mort de Domitien, il

il ne fut point rappellé comme les autres exilés, mais il obtint de la clémence de Nerva la permission de passer en Sicile. Il y ouvrit une école de Rhétorique : & en commençant ses leçons il fit un discours préliminaire, dans lequel se plaignant de la Fortune, il l'apostropha en ces termes : « [a] Capricieuse » Déesse, à quels jeux cruels te plais- » tu ? Tu métamorphoses les profes- » seurs en Sénateurs, & les Sénateurs » en professeurs ». Il vivoit & enseignoit sous Trajan.

Pegasus & Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien.

Je reviens à Domitien, aux cruautés duquel échappérent néanmoins deux illustres personnages, mais par une conduite souple, & qui ne se refusoit à rien. [b] Pégasus, jurisconsulte célébre, Préfet de la ville, qualifié par Juvénal de très homme de bien, & de vertueux interpréte des Loix, savoit plier, & désarmer la justice à l'égard du crime protégé. Vibius Crispus étoit un agréable vieillard, dont

a Quos tibi, Fortuna, ludos facis! Facis enim ex professoribus senatores, ex senatoribus professores.

b Pegasus.....
Interpres legum sanctissimus, omnia quanquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitiâ. Venit & Crispi jucunda senectus,
Cujus erant mores, qualis facundia, mite

les mœurs imitoient *la douce faconde.* Il étoit capable de donner de bons conseils à son Empereur, s'il n'y eût eu rien à risquer. Mais il ne se roidit jamais contre le torrent, & il n'étoit pas un citoyen zélateur de la liberté, & disposé à sacrifier sa vie à la défense du vrai & du juste. Par cette complaisance il se maintint dans la cour d'un Prince, auprès duquel un entretien sur la pluie & le beau tems décidoit souvent du sort d'un ami; & il parvint à l'âge de quatrevingts ans.

Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il cause la mort.

Domitien ne fut pas moins excessif dans la débauche que dans la cruauté, & il mêla même souvent ces deux vices ensemble. C'est ce qui parut surtout dans l'horrible conduite qu'il tint à l'égard de Julie, fille de son frere. D'abord on voulut le marier avec elle. Mais prévenu d'un ardent amour pour

Ingenium. Maria ac terras, populosque regenti
Quis comes utilior, si clade & peste sub illa,
Sævitiam damnare, & honestum afferre liceret
Consilium? Sed quid violentius aure tyranni,
Cum quo de pluviis, aut æstibus, aut nimboso
Vere locuturi fatum pendebat amici?
Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem, nec civis erat qui libera posset
Verba animi proferre, & vitam impendere vero.
Sic multas hiemes atque octogesima vidit
Solstitia, his armis illa quoque tutus in aula.
Juvenal, Sat. IV.

Domitia, il refusa opiniâtrément d'y consentir : & depuis que cette même Julie eût épousé Flavius Sabinus son cousin, il la corrompit pendant que Tite vivoit encore. Enfin lorsqu'elle fut restée sans pere & sans époux ; il ne se cacha plus de sa passion incestueuse pour sa niéce : & cependant il lui causa la mort, en la forçant de se procurer l'avortement. *Suet. Dom. 22.*

Julie est un exemple, & non le terme de l'incontinence de Domitien. Nulle sorte de désordres, où il ne se plongeât avidement. Il dattoit ses excès en ce genre dès sa premiere jeunesse, il en faisoit gloire, & même devenu Empereur, il les portoit jusqu'à chercher d'infâmes plaisirs parmi les femmes les plus décriées, & parmi celles qui se sont victimes publiques de la prostitution. *Suet. Dom. 1. & 22.*

Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre & farouche.

Il n'étoit pas également intempérant en ce qui regarde la table. Il faisoit son grand repas à diner, contre l'usage des Romains : & le soir il ne prenoit que quelque fruit avec un verre de vin. Il donnoit néantmoins de magnifiques soupers aux premiers du Sénat : mais comme il s'étoit rempli de nourriture auparavant, il venoit à ta-

ble sans appétit, il y mangeoit peu, n'y restoit pas longtems : jamais de ces divertissemens qui perçoient dans la nuit : on se retiroit avant que le soleil fût couché : & en attendant le sommeil, Domitien se promenoit seul dans une gallerie. Je ne donne pas tout cela pour preuve de sobriété. C'étoit arrogance, humeur sombre, caractére farouche, qui non seulement n'avoit pas la douceur de la vertu, mais en qui le vice étoit triste, sauvage, & ennemi de la société.

Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre.

Tel fut Domitien dans la paix, dans sa conduite privée, dans le Gouvernement intérieur de l'Etat. Sa vanité le porta à vouloir se signaler dans la guerre. Nous avons vû qu'il avoit eu cette fantaisie, dès que son pere fut parvenu à l'Empire ; & Mucien eut bien de la peine à le retenir. J'ai dit encore qu'il ne tint pas à lui que Vespasien ne l'envoyât à la tête d'une armée au secours de Vologése roi des Parthes contre les Alains. A peine se vit-il Empereur, qu'il résolut de satisfaire un désir si longtems combattu : & dès la troisiéme année de son régne, il entreprit sans aucune nécessité une expédition contre les Cattes, peuple Germain,

dont j'ai souvent eu occasion de parler.

Frontin, qui a écrit ses stratagêmes sous le régne de Domitien, loue beaucoup la sagesse & la vigueur avec lesquelles cette guerre fut conduite. Les Germains, dit-il, étoient en armes, & Domitien, qui vouloit les surprendre, & qui n'ignoroit pas qu'ils feroient de plus grands préparatifs, s'ils prévoyoient qu'ils dussent avoir affaire à un si redouté Capitaine, cacha son dessein sous le prétexte d'un dénombrement qu'il venoit faire en Gaule. Par cette ruse il trompa les Germains; & étant tombé sur eux lorsqu'ils ne s'y attendoient point, il dompta la fierté de ces nations barbares, & il assûra la tranquillité des Provinces de l'Empire.

Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe sans avoir vû l'ennemi.

Front. Strat. I. 1.
Dio, Zonar.
Tac. Agr. 39.

Mais selon les Ecrivains qui n'ont point eu intérêt de flatter Domitien, & probablement selon la vérité, il revint sans avoir seulement vû l'ennemi. Ses exploits se réduisirent à ravager au delà du Rhin un pays ami: après quoi il se fit décerner les plus grands honneurs, & il voulut triompher. Mais il n'avoit point de prisonniers, qu'il pût mener chargés de chaînes devant son char. Il y suppléa en ordonnant que parmi les nations voisines on ache-

tât des esclaves, de qui il eut soin de faire arranger la chévelure, & vêtir toute la personne à la mode des Germains. Au moyen de cette ressource misérable il satisfit sa vanité par un triomphe, dont il savoit intérieurement que tout le monde se moquoit. Il est à croire que ce fut aussi à cette occasion qu'il prit le surnom de Germanique : à moins qu'il ne se le soit attribué dès auparavant en vertu du voyage qu'il avoit fait à Lyon, la premiére année du régne de son pere, dans le tems de la guerre de Civilis. M. de Tillemont place la prétendue victoire de Domitien sur les Cattes sous l'an de J. C. 83. & son triomphe dans la même année, ou la suivante.

AN. R. 834.

Les Chérusques vaincus par les Cattes.

Dio.

On peut rapporter à ce même tems le triste sort de Cariomer roi des Chérusques, qui dépouillé de ses Etats par les Cattes, implora en vain le sécours de Rome, & n'en obtint qu'une largesse en argent, au lieu des troupes qu'il demandoit. Les Chérusques, qui autrefois, à l'aide d'Arminius leur Héros, avoient tenu un rang si illustre entre les Germains, furent abattus par cette disgrace, à laquelle leur mollesse avoit préparé les voies. Ils s'étoient

endormis [a], dit Tacite, dans le loisir d'une longue paix. Ils éprouvérent que ce repos avoit plus de douceur, qu'il n'est sûr & avantageux : car au milieu de voisins ambitieux & puissans, c'est un mauvais parti que de demeurer tranquille. Lorsqu'on en vient aux mains, la gloire de la modération & de la probité passe du côté de la Fortune. Ainsi, continue l'Historien, les Chérusques, que l'on appelloit ci-devant un peuple ami de la vertu & de l'équité, sont traités aujourd'hui de lâches & d'imbécilles : & les Cattes avec la victoire ont acquis la réputation de sagesse.

Ganna prétendue Prophéteise.

Le même fragment de Dion, d'où nous avons tiré ce qui regarde Cariomer, fait aussi mention d'une prétendue Prophéteſſe nommée Ganna, qui rendoit des oracles parmi les Germains, comme Véléda, dont nous avons parlé ailleurs, vierge comme elle ; & qui fit un voyage à Rome, où

a Cherusci nimiam ac marcentem diu pacem inlacessiti nutrierunt. Idque jucundius quàm tutius fuit : quia inter impotentes & validos falsò quiescas ; ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita qui olim boni æquique Cherusci, nunc inertes ac stulti vocantur : Cattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. *Tac. Germ. 36.*

elle reçut de grands honneurs de Domitien.

Guerre des Daces.

Dio.

Du côté du Danube il y eut quelques mouvemens, sur lesquels nous avons fort peu de lumiéres, mais qui peuvent être regardés comme les préludes de la guerre des Daces, la plus importante de celles auxquelles Domitien voulut prendre part en personne.

Collar. Geog. Ant.

Julian. Cæs.

Les Daces, appellés Gétes par les Grecs, habitoient les régions comprises entre le Danube au Midi & à l'Orient, les monts Crapax au Nord, & la Teisse à l'Occident. C'est ce que nous nommons aujourd'hui Transilvanie, Valaquie, Moldavie, avec une partie de la Hongrie. Ils sont vantés dans l'Antiquité comme un peuple très belliqueux : & deux secours contribuoient à entretenir & à nourrir leur valeur : l'un, leur genre de vie dur, pauvre, laborieux, éloigné de toutes les délices, dont ils n'avoient pas même d'idée ; l'autre, l'opinion qui régnoit parmi eux, que la mort n'étoit qu'un passage, & qu'en sortant de cette vie ils alloient rejoindre Zamolxis, qui de leur Législateur étoit devenu

leur Dieu. Cette persuasion agissoit si puissamment sur eux, qu'ils alloient à la mort plus gaiement, que d'autres n'entreprennent un voyage.

J'ai fait jusqu'ici peu de mention des Daces, parce qu'ils n'avoient point encore soutenu la guerre contre les Romains en leur nom & avec leurs seules forces; mais mêlés & associés avec des nations voisines, les Pannoniens, les Dalmates, les habitans de la Mœsie. Ainsi ils furent du nombre des peuples vaincus par M. Crassus, l'an de Rome 723. Tibére remporta ensuite sur eux de grands avantages pendant que son frere Drusus combattoit contre les Germains. Enfin, dans la grande guerre par laquelle le même Tibére subjugua la Pannonie, les Daces souffrirent des pertes considérables, dont ils demeurérent tellement affoiblis, que cette nation autrefois puissante, & capable de mettre sur pied une armée de deux cens mille combattans, fut réduite à quarante mille hommes portant armes. Peu s'en falloit, au tems où Strabon écrivoit, qu'elle ne fût entiérement soumise aux Romains; & ce n'étoit qu'à la faveur de la diversion causée par les peuples de la Ger-

Hist. de la Rép. Rom. T. XV. p. 504.
Hist. des Emp. T. I. pp. 205. & 297.
p. 426. & suiv.
Strab. l. VII. p. 305.

manie, qu'elle conservoit un reste de liberté. Il n'est plus parlé des Daces jusqu'aux commencemens de la guerre entre Vespasien & Vitellius. La Mœsie se trouvant alors dégarnie des Légions qui lui servoient de défense, ils y passérent à main armée, & leur invasion pouvoit avoir de grandes suites, si la querelle pour l'Empire n'eût été promptement décidée par la bataille de Crémone. Réprimés par Mucien, ils rentrérent dans un calme forcé, & se tinrent tranquilles pendant le régne de Vespasien & celui de Tite. Sous Domitien ils reprirent les armes, soit irrités par ses injustices, soit invités par le mépris qu'ils faisoient de sa lâcheté.

Hist. des Emp. T. V. p. 499.

Ils avoient alors pour Roi Décébale, Prince d'un mérite éminent, également propre pour le conseil & pour l'action; sachant saisir le moment d'attaquer & celui de faire retraite; habile à dresser une embuscade, & à ordonner une bataille; capable de profiter de la victoire, & de se ménager des ressources après une défaite. Il étoit redevable du rang suprême à l'éclat de ses talens. Duras, à qui le commandement appartenoit, le lui avoit cédé, par un exemple de modération bien

Dio.

Dio. ap. Val.

rare, comme à celui qui pouvoit en user le mieux pour l'avantage & pour la gloire de la nation. Décébale, avide de justifier la haute idée que l'on avoit de lui, profita de l'occasion * des troubles survenus entre quelques peuples voisins du Danube. Les plus foibles *Dio.* ayant imploré & obtenu la protection de l'Empereur Romain, le Roi des Daces épousa la querelle du parti contraire. Il passa le Danube, entra dans la Mœsie, & Oppius Sabinus, qui commandoit les Légions de cette Province, *Suet. Dom. 6* étant venu à sa rencontre, il lui livra bataille, le vainquit, le tua, courut ensuite tout le pays, & se rendit maître de plusieurs forts & châteaux occupés par les Romains.

Cette disgrace détermina Domitien à marcher lui-même contre les Daces, ou plutôt à se transporter dans leur voisinage. Car il s'arrêta dans une ville *Dio ap. Vales.* de Mœsie, ne prenant part aux opérations de la guerre que par ses Lieutenans. C'est tout ce que nous savons de ce voyage de Domitien: & en général l'Histoire de la guerre des Daces est

* *Je ne trouve nulle part cette liaison entre les mouvemens indiqués ici & la guerre des Daces. Mais les circonstances des tems & des lieux autorisent la conjecture que je hazarde.*

pour nous remplie d'obſcurités & d'incertitudes. Nous ne connoiſſons avec préciſion ni la date de ſon commencement, ni celle de ſa fin, ni ſa durée. Sur le détail des événemens nous n'avons que quelques fragmens de Dion, quelques Abbréviateurs ſans goût & ſans génie, quelques mots épars çà & là dans les Poëtes du tems. M. de Tillemont en a compoſé un tiſſu le moins mal lié qu'il étoit poſſible. Je prens pour guide cet illuſtre Savant.

Tillem. Dom. art. 12.

Outre la premiére défaite dont j'ai parlé, les Romains en ſouffrirent encore une ſanglante dans cette guerre. Pendant que Domitien de retour à Rome ſe vengeoit ſur le Sénat de ſes mauvais ſuccès contre les ennemis de l'Empire, Cornélius Fuſcus, Préfet du Prétoire, commandoit les Légions oppoſées aux Daces. C'étoit un caractére bouillant, impétueux, dont nous avons vû la chaleur & le feu ſe ſignaler en faveur de Veſpaſien contre Vitellius : du reſte homme ſans capacité & ſans expérience dans la guerre, à laquelle[a] il ne s'étoit préparé, ſi nous en croyons Juvénal, que par une vie voluptueuſe

Hiſt. des Emp. T. V. p. 342.

[a] Fuſcus marmoreâ meditatus prælia villâ.
Juven. Sat. IV. v. 112.

dans son palais de marbre. Ce Général voyant sous ses ordres une armée florissante, se livra à son ardeur, passa le Danube, & engagea une bataille, dans laquelle il périt avec la plus grande partie de ses troupes. Le désastre fut complet : les Romains y perdirent armes & bagages, & laissérent entre les mains des Barbares une de leurs Aigles, & beaucoup de prisonniers.

A cette nouvelle Domitien prit le parti de retourner sur les lieux, & il ne dut pas se repentir de son voyage. Julien, à qui il avoit donné le commandement de l'armée, remporta une victoire sur Décébale. Dion observe que ce Général, pour mettre en évidence & la bravoure des soldats qui se signaleroient par quelque belle action, & la lâcheté de ceux qui feroient mal leur devoir, leur ordonna à tous d'inscrire sur leur bouclier leur nom & celui de leur capitaine. Les Daces furent entiérement défaits ; & Vézinas, qui tenoit le second rang dans la Nation, ne put éviter de périr, qu'en se cachant & se confondant parmi les tas de corps morts.

Décébale craignit les suites de cette victoire des ennemis, qui leur ouvroit

ſon pays, & mettoit en danger ſa capitale. Il les en éloigna néantmoins par un ſtratagême, auquel il eſt aſſez ſurprenant que les Romains ſe ſoient laiſſé ſurprendre. Un bois couvroit la capitale des Daces. Décébale en fit étêter les arbres, & il ordonna que l'on y ſuſpendît différentes piéces d'armures, qui vûes de loin firent croire aux Romains, qu'une armée défendoit les approches de la ville, & ils ſe retirérent.

Paix honteuſe, conclue par Domitien avec Décébale, roi des Daces.

Le péril n'étoit que différé : & Décébale non moins prudent & ſage dans l'adverſité, que hardi dans la bonne fortune, ſentit qu'il avoit beſoin de la paix. Il fit donc des démarches pour l'obtenir : & au lieu que lorſqu'il l'avoit propoſée précédemment, il prétendoit en régler les articles avec hauteur, oſant exiger que tous les Romains lui payaſſent un tribut par tête, il ſe réduiſit aux priéres, & demanda des conditions équitables. Domitien avoit une belle occaſion de finir glorieuſement la guerre : il la manqua par opiniâtreté & par orgueil. Il refuſa les offres de Décébale : & en même tems, au lieu de le preſſer, il tourna l'effort de ſes armes contre deux nations Ger-

maniques, les Quades & les Marcomans, à qui il il chercha querelle sur ce qu'ils ne lui avoient point envoyé de secours contre les Daces. Il porta dans cette nouvelle entreprise toute l'arrogance dont l'avoit enyvré le succès. Il ne voulut point écouter les soumissions que lui firent les Germains : il tua même leurs Ambassadeurs : & l'événement fut que vaincu par eux, il se vit contraint, non plus de donner la paix à Décébale, mais de l'acheter de lui, en lui faisant remettre de grandes sommes comptant ; en s'obligeant à lui payer chaque année un vrai tribut, quoique l'on s'abstînt du terme ; & en lui fournissant, contre les intérêts de l'Empire, un nombre d'ouvriers pour tous les Arts de la guerre & de la paix.

Il paroît * que Domitien étoit à Rome dans le tems que cette paix se négocioit. Couvert d'une honte réelle, il s'étudia à sauver les apparences. Dans cette vûe il vouloit que Décébale vînt lui faire hommage dans la capitale de l'Empire. Mais le fier Dace rejetta la proposition, & consentit

* *C'est ce que semble supposer l'Epigramme de Martial, qui fait mention de l'hommage de Degys,* L. V. ep. 3.

seulement à envoyer Degys son frere, qui rendit à Domitien quelques armes, quelques prisonniers ; & qui reçut de lui le diadême au nom du roi des Daces. On lut aussi dans le sénat une lettre de Décébale fort soumise : mais on soupçonna avec beaucoup de fondement qu'elle étoit supposée, & que Domitien, qui ne cherchoit qu'à faire illusion, l'avoit dressée telle qu'il lui avoit plû.

Domitien triomphe.

Après de si nobles exploits Domitien se donna hautement pour vainqueur : il prit le surnom de Dacique : il se fit décerner le triomphe, & il triompha en effet des Daces & des Germains. Ces Germains ne peuvent être que les Quades & les Marcomans, par lesquels il avoit été battu. Tout fut prodigué pour célébrer ces glorieuses victoires, & pour en perpétuer le souvenir : jeux, spectacles, éloges excessifs des Poëtes, arcs de triomphe, statues en un nombre prodigieux, ainsi que je l'ai observé d'avance. Une autre espéce de trophée fut le monument construit à Fuscus dans le pays des Daces, où il avoit été tué. La paix rendue à l'Empire fut solemnisée par la clôture du temple de Janus. Il falloit

Stat. Sylv. IV. 1.

bien relever par l'étalage du faste ce qui n'étoit digne en soi que d'un souverain mépris.

Car à la honte des mauvais succès, on doit ajouter encore celle de la conduite personnelle de Domitien. Rien au monde n'étoit si moû. On le voyoit rarement à cheval : il se faisoit presque toujours porter en litiére. S'il voyageoit par eau, il craignoit le bruit des rames. Il vouloit que le bateau dans lequel il étoit languissamment couché, fût traîné par d'autres bateaux où se faisoit la manœuvre. C'est ainsi qu'il descendit soit [a] le Rhin, soit le Danube, non seulement, dit Pline, à la vûe des Aigles Romaines, mais sous les yeux des ennemis, accoutumés à passer ces grands fleuves à la nage, ou à les regarder comme des chemins commodes lorsqu'ils étoient glacés.

Mollesse de ce Prince.

Suet. Dom. 19.

Plin. Pan. 82.

L'exemple du Prince étoit bien propre à corrompre la discipline, & ses jaloux soupçons achevoient de la dé-

La discipline énervée.

Plin. VIII. ep. 14. & Pan. 18.

a Danubius ac Rhenus tantum illud nostri dedecoris vehere gaudebant, non minore cum pudore Imperii, quòd hæc Romanæ aquilæ, Romana signa, Romana denique ripa, quàm quòd hostium prospectaret ; hostium quibus moris est eadem illa nunc rigentia gelu flumina, aut campis superfusa, nunc liquida & deferentia lustrare navigiis, nandoque superare. *Plin.*

truire. Regardant tous ses sujets comme autant d'ennemis, parce qu'il en étoit lui-même l'ennemi & le fléau, il n'osoit se fier à personne, & par cette raison il ne donnoit jamais une autorité pleine à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées. De là [a] nulle fermeté dans les commandements, & conséquemment nulle obéissance. L'officier n'étoit point respecté, le soldat n'avoit nulle retenue : la licence, la confusion, le désordre régnoient parmi les troupes. Les Généraux toujours en allarmes du côté de la Cour, se tenoient moins en garde contre les embûches des ennemis, que contre celles de leur Empereur, à qui tout mérite étoit suspect, & dont on ne pouvoit acquérir les bonnes graces que par l'avilissement du courage & des sentimens. Il n'est pas étonnant que des armées ainsi gouvernées se soient fait battre par l'ennemi. Et Domitien, en qui résidoit l'origine de tout le mal, rendoit ses Généraux responsables des

a Nos juvenes fuimus quidem in castris, sed quum suspecta virtus, inertia in pretio ; quum ducibus auctoritas nulla, nulla militibus verecundia, nusquam imperium, nusquam obsequium: omnia soluta, turbata, atque etiam in contrarium versa. *Plin. ep.* 14. *l. VIII.*

événemens fâcheux, & s'il arrivoit quelque succès, il s'en attribuoit à lui seul toute la gloire.

Redouté & haï si justement de ceux qui tenoient un rang illustre, il se rendoit encore odieux aux peuples par [a] les véxations qu'il exerçoit sur toute sa route. Il ne voyageoit pas, il pilloit & ravageoit : ensorte que les pays par lesquels il avoit passé, étoient aussi désolés que s'ils eussent été battus de la grêle & de la tempête, ou qu'ils eussent souffert une incursion de ces mêmes barbares, devant lesquels Domitien fuyoit si lâchement. Les peuples vexés. *Plin. Pan.* 20.

C'est ainsi qu'il portoit partout l'esprit malfaisant & tyrannique, qui étoit son vice dominant. Dans les fêtes qu'il donna à l'occasion de son triomphe sur les Daces, il en mêla une d'un goût qui ne pouvoit plaire qu'à un Prince farouche, & capable de se faire un divertissement des inquiétudes & des peines d'autrui.

Ayant invité à un repas les premiers Repas lugubre & ef-

a Quàm dissimilis nuper alterius Principis transitus, si tamen transitus ille non populatio fuit, quum abactus hospitum exerceret, omniaque dextrâ lævâque perusta & attrita, ut si vis aliqua, vel illi ipsi barbari, quos fugiebat, inciderent. *Plin. Pan.* 20.

Effroi donné par Domitien aux principaux citoyens.

Dio.

du sénat & de l'ordre des Chevaliers ; il les fit introduire dans une salle toute tendue de noir, les murailles, les voûtes, le plancher. Les lits étoient nus, & peints en noir. Lorsque les convives eurent pris leurs places, ils trouverent chacun vis-à-vis de soi une petite colonne, telle qu'on en élevoit communément sur les tombeaux. Cette colonne portoit le nom de celui pour qui elle étoit dressée, avec une lampe sépulcrale. Nul n'eut la permission de se faire servir par ses gens, qui restérent dehors. En leur place parurent de petits enfans nûs, & noircis depuis les pieds jusqu'à la tête, pour représenter des ombres infernales. Ces enfans s'étant rangés autour de la table, exécuterent une danse qui avoit quelque chose d'effrayant & de lugubre : après quoi ils se distribuerent chacun auprès de celui des convives qu'il devoit servir. Les mets furent précisément ceux que l'on avoit coutume d'offrir aux morts dans les cérémonies funébres. Les plats, la vaisselle, tout étoit noir, & n'annonçoit rien que de triste. Un profond silence, comme dans le séjour des morts, régnoit dans l'assemblée. Domitien seul

parloit, & il n'entretenoit sa compagnie que de morts, & d'avantures sanglantes. On peut juger quel effroi jetta dans l'esprit de tous les convives cet appareil sinistre, dressé par les ordres d'un Prince cruel. Il n'y en eut aucun qui ne crût que c'en étoit fait de lui, & qu'il touchoit à sa derniere heure. Enfin Domitien les renvoya, mais non pas avec leurs domestiques. Il les mit entre les mains de gens inconnus, qui les firent entrer dans des voitures de différentes espéces, & les reconduisirent chez eux. Rendus dans leurs maisons, ils commençoient à respirer, lorsqu'on leur annonça un messager de l'Empereur. Ils ne douterent point qu'on ne leur apportât un ordre de mort. C'étoit la fin de la comédie. L'Empereur leur envoyoit en présent tout ce qui avoit paru au repas: à l'un, quelqu'une de ces petites colonnes, qui dénoircies se trouvoient être d'argent; à l'autre, quelque piéce de vaisselle artistement travaillée, & précieuse par la matiere aussi bien que par l'ouvrage: & de plus, l'enfant qui avoit servi chacun des convives accompagnoit le présent, mais ayant repris toutes ses graces, délivré par le

bain de la couleur étrangere qui le déguisoit, & paré avec élégance. Ceux à qui s'adressoient ces présens les trouverent bien achetés par les transes mortelles qu'on leur avoit fait éprouver : & dans le Public on se moqua d'une scêne qui sembloit destinée à appaiser les mânes de ceux dont l'Empereur avoit causé la mort, soit par sa lâcheté & sa mauvaise conduite dans la Dace, soit par sa cruauté dans Rome.

J'ai déja dit qu'il est impossible de fixer avec exactitude les dates des événemens de la guerre des Daces. Elle doit avoir roulé entre l'an * 86. de J. C. & l'an 91. On ne peut pas la commencer plûtôt, ni la finir plus tard : & il est permis de croire qu'elle a occupé une grande partie de cet espace.

* 837. & 842. de Rome.

Avant que de passer aux exploits d'Agricola dans la Grande Bretagne, qui seront un article important, & qui nous soulageront par une agréable diversion, en nous présentant enfin des actions louables, & le tableau d'un homme infiniment digne d'estime par la réunion des talens & des vertus, il me reste à parler de deux autres guerres moins considérables.

Les Nasamons, peuple de Libye au dessus des Syrtes, ne pouvant supporter la rigueur avec laquelle on exigeoit les tributs & les impôts, se soulevérent, tuérent les financiers & leurs commis ; & Flaccus gouverneur de Numidie, ayant amené des forces pour châtier leur rébellion, ils le défirent lui-même, & remporterent une victoire complette, jusqu'à se rendre maîtres de son camp. Mais ce grand succès fut précisément la cause de leur perte. Ayant trouvé dans le camp Romain d'abondantes provisions de vin, ils s'en remplirent avec une avidité de Barbares, & s'enyvrerent. Flaccus, qui en fut instruit, revint avec ce qui lui restoit de troupes les surprendre en cet état, & il les extermina sans qu'il en échapât un seul. Domitien fut très enflé de cette victoire, & il se servit de cette arrogante expression dans le sénat : « J'ai voulu que les Nasamons » cessassent d'être, & ils ne sont plus. » Cet événement doit être placé, selon M. de Tillemont, sous l'an de J. C. 86.

Les Nasamons détruits.

Zonar.

L'expédition de Domitien contre les Sarmates est postérieure de plusieurs années. Les Savans la rejettent

Expédition de Domitien contre les Sarmates.

Suet. Dom. 6.

après la guerre des Daces finie, & ils hésitent seulement entre les années 92. ou 93. de J. C. Ces peuples avoient taillé en piéces une Légion avec son commandant. La chose parut mériter la peine à Domitien de se transporter en personne sur les lieux. Il faut que ses exploits n'ayent pas été fort considérables, puisqu'il ne les jugea pas dignes du triomphe, & qu'à son retour à Rome il se contenta de porter en pompe & d'offrir à Jupiter Capitolin une branche de laurier.

Faux Néron.
Suet. Ner. 57.
Tac. Hist. I. 2.

Je dois encore ajouter ici qu'un faux Néron pensa donner lieu à une guerre avec les Parthes. L'imposteur, quoique la fourbe dût être usée, puisqu'il étoit le troisiéme qui l'employoit, fut accueilli favorablement par le Roi des Parthes, qui fut prêt d'embrasser sa querelle, & qui ne se laissa déterminer qu'avec beaucoup de peine à le livrer aux Romains. M. de Tillemont observe que cet événement, pour lequel il n'y eut pas une épée tirée, est probablement le sujet des triomphes que Silius Italicus attribue à Domitien sur le Gange, sur les Bactriens, & sur tout l'Orient. Suétone le datte de la vingtiéme année après la mort de Néron;

Sil. Ital. III. v. 612.

&

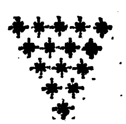
& par conséquent il tombe sous l'an de Rome 839.-de J. C. 88.

Enfin je ne dois point omettre un genre de crimes singulier & jusques là inoui, qui devint un fléau pour Rome & pour tout l'Empire. Des scélérats imaginérent de s'armer d'aiguilles empoisonnées, avec lesquelles ils firent périr un grand nombre de personnes, qu'ils attaquoient au moment où l'on s'y attendoit le moins. Plusieurs de ces assassins furent découverts, & expiérent par le supplice la noirceur de leur forfait.

Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées.

Dio.

Je viens maintenant à Agricola, dont la vie a été écrite par Tacite son gendre. Je transporterai ici presque en entier un morceau si précieux, qui est le dernier que me fournira pour mon Ouvrage ce grand & sublime Historien.



§. III.

Agricola n'est connu que par Tacite. Sa naissance. Son éducation. Ses premiéres armes sous Suétonius Paulinus dans la Grande Bretagne. Son mariage & ses premiers honneurs. Il est employé par Galba. Il prend peu de part aux guerres civiles. Mucien l'envoie commander la vingtiéme Légion dans la Grande Bretagne. Vespasien le crée Patricien, & l'envoie gouverner l'Aquitaine. Il le fait Consul, & lui confie le commandement de l'armée dans la Grande Bretagne. Récit de ce qui s'étoit passé dans la Grande Bretagne depuis que Suetonius Paulinus en étoit sorti. Premiére campagne d'Agricola dans la Grande Bretagne. Sa modestie après des succès considérables. Sagesse de sa conduite dans le Gouvernement intérieur. Seconde campagne d'Agricola. Il travaille à adoucir les mœurs des peuples soumis, pour les plier à la servitude. Troisiéme campagne d'Agricola. Quatriéme campagne. Cinquiéme campagne. Sixiéme campagne. Septiéme campagne.

Grands préparatifs des Calédóniens. Discours de Galgacus leur Général. Bataille. Les Romains restent vainqueurs. La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le Nord. Aventure mémorable d'une cohorte de Germains. Domitien jaloux de la gloire d'Agricola. Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe. Conduite modeste d'Agricola. Mort d'Agricola. Sentimens tendres & nobles de Tacite au sujet de la mort de son beaupere.

AGRICOLA seroit à peine connu de nous, si nous n'avions pas sa vie écrite par Tacite. Tout ce que nous saurions d'un si grand homme se trouveroit renfermé dans quelques lignes assez peu exactes, & encore moins intéressantes, de l'Abbréviateur de Dion. Grace à l'illustre Ecrivain qu'il a eu pour gendre, nous sommes pleinement instruits de ce qui le regarde, nous pouvons le suivre depuis ses premiéres années ; & trouver en lui un modéle qui peut être proposé à toutes sortes de personnes, mais particuliérement aux guerriers.

Agricola n'est connu que par Tacite.

Il se nommoit Cnéus Julius Agri-

Sa naissance.

Tac. Agr. 4. cola. Le nom de Julius qu'il portoit, étoit devenu très commun parmi les Romains depuis l'élévation des Césars, & ne doit point donner lieu de penser qu'Agricola appartînt à la maison des Jules. Sa naissance étoit honorable, mais non illustre. Il étoit originaire de la colonie de Fréjus, & ses deux grands-peres avoient été Intendans de l'Empereur, emploi qui ne prouve que le rang de Chevaliers Romains. Son pere, nommé Julius Grécinus, fut Sénateur, & se rendit recommandable par une vertu sévére, dont nous avons rapporté des traits sous Caligula, qui le fit mourir. T. III. p. 26.

Son éducation. Agricola ne put point profiter des leçons & des exemples d'un pere si vertueux. Car il le perdit très peu de tems après sa naissance, qui arriva le treize Juin de l'an de Rome 789. sous le second * Consulat de Caius. Mais il eut le bonheur d'être élevé par une mere pleine de mérite, qui prit un

* *Le texte de Tacite,* (Agr. 44.) *porte qu'Agricola naquit sous le troisiéme Consulat de Caius, & mourut sous celui de Colléga & de Priscus dans sa cinquante-sixiéme année. Ces deux dates se contredisent, vû qu'elles ne renferment qu'un espace de cinquante-quatre ans. Il y a donc erreur dans l'une ou dans l'autre. Je suppose que c'est la date de la naissance qui est fautive.*

très grand soin de son éducation, & qui le fit instruire dans tous les beaux Arts. Elle le conduisit tout [a] enfant à Marseille, qui étoit l'Athêne des Gaules, & dont le séjour, plus favorable à l'innocence des mœurs que celui de Rome, offroit un heureux mêlange de la politesse Grecque & de la modestie de la Province. L'esprit de simplicité antique, qui régnoit dans cette ville, vint heureusement à l'appui du bon naturel du jeune Agricola, & le préserva des séductions & des piéges qui corrompent trop souvent cet âge facile, & avide de plaisirs.

Il [b] se livra à la Philosophie avec toute l'ardeur qu'une si belle étude peut inspirer à un esprit capable du grand, & à une ame élevée. Sa mere trouva qu'il prenoit un goût trop vif

a Arcebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quòd statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerat, locum Græcâ comitate & provinciali parsimoniâ mistum ac bene compositum.

b Memoriâ teneo solitum ipsum narrare, se in prima juventa studium Philosophiæ * acriùs, & ultra quàm concessum Romano ac Senatori, hausisse : ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset. Scilicet sublime & erectum ingenium pulchritudinem ac speciem excelsæ magnæque gloriæ vehementiùs quàm cautè appetebat. Mox mitigavit ratio & ætas : retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum.

* *Dans les éditions on*

pour une ſcience, qu'elle jugeoit plus convenable au loiſir des Grecs, qu'à la vie active d'un Romain deſtiné à être Sénateur. L'abus qu'en faiſoient alors pluſieurs de ceux qui la profeſſoient, & qui en outroient les maximes, allarmoit ſans doute cette mere judicieuſe. Elle retint ſon fils par ſes remontrances : la raiſon & la réfléxion tempérérent le grand feu d'Agricola : & de l'étude de la Sageſſe il lui reſta ce qui en eſt le point le plus eſſentiel, & en même tems le plus difficile, une moderation ennemie de tout excès.

Ses premiéres armes ſous Suétonius Paulinus dans la Grande Bretagne.

Il fit ſes premiéres armes dans la Grande Bretagne ſous les ordres de Suétonius Paulinus, dont il a été ſouvent fait mention dans cet ouvrage. Ce Général, l'un des plus grands hommes de guerre que Rome eût alors, le prit auprès de ſa perſonne, ſelon l'uſage pratiqué par les Romains, pour le conduire & le former : & le jeune officier mérita l'eſtime d'un ſi bon juge. Il étoit Tribun dans une légion, & ce titre, auquel étoit attaché un

lit ac juris, ultra. C'eſt une correction des commentateurs, qui ne me paroît pas heureuſe, vû qu'il ne s'agit point du tout ici de l'étude du Droit. Je rétablis donc l'ancienne leçon, en ajoutant ſeulement la particule &.

commandement important, [a] ne fut point pour lui, comme pour plusieurs de ses camarades, une occasion de faire de la milice un exercice de licence : il ne s'en servit, ni pour couvrir une ignorance honteuse, ni pour se dispenser des travaux, ni pour s'autoriser à prendre de fréquens congés, & à se ménager des parties de plaisir. Uniquement occupé de son objet, il s'appliquoit à bien connoître la Province, & à se faire connoître lui-même de l'armée : il interrogeoit ceux qu'il savoit habiles, il s'attachoit à suivre les plus braves & les plus gens de bien : jamais la vanité ne lui fit rechercher les occasions brillantes, jamais la crainte ne lui fit refuser les périlleuses : une activité tranquille, & nullement inquiéte, dirigeoit toutes ses démarches.

On peut se souvenir que le commandement de Suétonius Paulinus dans la Grande Bretagne fut marqué par de grands événemens : dabord vic- *Voyez le T. IV. L. XI. p. 179. & suiv.*

a Nec Agricola licenter more juvenum, qui militiam in lasciviam vertunt, neque segniter ad voluptates & commeatus titulum tribunatûs & inscitiam retulit : sed noscere provinciam, nosci exercitui, discere à peritis, sequi optimos, nihil appetere ob jactationem, nihil ob formidinem recusare.

toires éclatantes, ensuite soulévement de la Province, pertes considérables de la part des Romains, efforts pénibles & enfin heureux pour ramener les rebelles à leur devoir. Ces vicissitudes fournirent à Agricola les moyens de s'instruire, & donnérent de l'exercice à ses talens. Et quoiqu'il n'eût aux succès que la part qu'y pouvoit prendre un officier subalterne, il se forma par l'usage, l'aiguillon de la gloire se fit sentir à son cœur, & [a] il conçut pour le métier des armes un goût peu capable de lui attirer de l'agrément dans les tems où il avoit à vivre, tems malheureux, où tout mérite éclatant étoit sujet à des interprétations malignes, & où le péril n'étoit pas moindre de s'acquérir un grand nom, que de s'en faire un mauvais.

Son mariage & ses premiers honneurs.

Revenu à Rome pour entrer dans la carriére des honneurs, il fit une belle alliance, & utile par rapport à ses vûes. Il épousa Domitia Decidiana, en qui une naissance illustre étoit rehaussée par la vertu. Leur mariage fut très uni,

a Intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus, quibus sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama, quàm ex mala.

& leur amour fondé sur une estime mutuelle, ne fut jamais troublé par aucun nuage de dissension.

Ayant [a] obtenu la Questure, il eut par sort le département de l'Asie sous le Proconsul Salvius Titianus, frere d'Othon depuis Empereur. C'étoit une double amorce de corruption. Car la Province étoit riche, & sembloit inviter la cupidité : & en même tems le Proconsul, extrémement avide, eût été charmé de trouver de la complaisance dans son Questeur, & il l'eût achetée volontiers par une connivence réciproque, qui lui eût tout passé. La probité d'Agricola fut à toute épreuve, & résista à une séduction si puissante.

Au sortir de la Questure, il passa plusieurs années dans une espéce [b] d'inaction, qui étoit sagesse sous un Prince aussi ombrageux & aussi cruel que Néron. Les charges même de Tribun du peuple & de Préteur, qu'il exerça

a Sors quæsturæ provinciam Asiam & proconsulem Salvium Titianum dedit : quorum neutro corruptus est, quamvis & provincia dives & parata peccantibus ; & proconsul in omnem aviditatem pronus, quantâlibet facilitate redempturus esset mutuam dissimulationem mali.

b Gnarus sub Nerone temporum, quibus inertia pro sapientia fuit.

durant cet intervalle, ne le tirérent point de là tranquillité obſcure dans laquelle il s'enfonçoit par principe. Le Tribunat avoit peu de fonctions ſous les Empereurs, qui s'en étoient attribué la puiſſance : & la Préture même ne donnoit guéres d'occupation, à moins que l'on n'eût le département de rendre la juſtice en matiére civile. Or ce département n'échut point à Agricola, & l'exercice de ſa Préture fut renfermé preſque tout entier a dans le frivole, dans les jeux & les ſpectacles qu'il lui fallut donner au peuple. Il s'y comporta en homme ſage, évitant l'excès d'une raiſon auſtére, qui refuſe tout, & celui de la prodigalité, qui ne ménage rien.

Il eſt employé par Galba.

Après la mort de Néron les talens oſérent ſe montrer : & Agricola fut chargé par Galba d'une commiſſion délicate. C'étoit de dreſſer un inventaire des offrandes & des dons conſacrés dans les Temples, & d'y faire revenir ce qui en avoit été enlevé. Il s'acquitta de cet emploi avec exactitude : & s'il ne répara pas tous les torts, c'eſt que ſon pouvoir ne s'éten-

a Ludos & inania honoris pro modo rationis atque abundantiæ duxit.

doit pas sur les sacriléges dont Néron étoit l'auteur.

Il prend peu de part aux guerres civiles.

Il ne paroît pas qu'il ait pris beaucoup de part aux guerres civiles qui déchirérent l'Empire après Galba. Dès les premiers commencemens de la guerre d'Othon, la mere d'Agricola ayant été tuée par les troupes de la flotte de cet Empereur dans les terres qu'elle avoit en Ligurie, il y courut pour s'acquitter des devoirs de la piété filiale ; & pendant qu'il étoit occupé de ces soins, & de celui de rétablir & de remettre en valeur ses terres, qui avoient été pillées & ravagées, il apprit que Vespasien avoit été proclamé Empereur par les Légions d'Orient, & sur le champ il se déclara pour ce parti, qui étoit celui du bien public. Mais il n'est pas dit qu'il ait servi dans les troupes qui combattoient pour la cause qu'il avoit embrassée : & il semble par le récit de Tacite, qu'il soit venu de Ligurie droit à Rome, seulement au temps où Mucien gouvernoit déja cette Capitale de l'Empire au nom de Vespasien encore absent.

Mucien l'envoie commander la

Mucien l'employa dabord à faire des levées de soldats, & l'ayant reconnu

Vingtiéme Légion dans la Grande Bretagne.

fidéle & actif, il lui donna une commission plus importante, & l'envoya commander la vingtiéme Légion dans la Grande Bretagne. L'emploi étoit difficile. La Légion dont Agricola alloit prendre le commandement, n'avoit été amenée qu'avec peine à prêter le serment à Vespasien : elle ne se laissoit pas aisément manier, & elle faisoit trembler le Général même de toute l'armée, bien loin d'obéir à son Chef particulier, qui soit à mauvaise intention, soit par foiblesse, soit par la faute des soldats trop indociles & trop mutins, étoit plutôt gouverné par eux, qu'il ne les gouvernoit. Agricola choisi * pour remédier au mal, en vint aisément à bout par la supériorité de son génie & par la droiture de ses vûes. Mais ce qui est plus estimable & plus rare, c'est qu'au lieu d'aggraver les torts de son prédécesseur, au lieu de se faire honneur d'avoir réduit des opiniâtres au devoir, il aima mieux passer pour avoir trouvé toutes choses dans l'ordre, que pour les y avoir rétablies.

* Successor simul & ultor electus, rarissimâ moderatione maluit videri invenisse bonos quàm fecisse.

L'armée avoit alors pour Général Vectius Bolanus, dont le caractere étoit trop doux & trop ami de la paix pour une Province aussi fiere & aussi belliqueuse, que celle qu'il devoit tenir en respect. Agricola [a], qui lui étoit subordonné, se conforma au goût de son Chef. Il modéra son feu, il ne donna point l'essor à son ardeur martiale. Il savoit complaire & obéir, & négliger le spécieux pour s'attacher à l'utile.

Sous Petilius Cérialis, qui succéda à Bolanus, le mérite d'Agricola eut un plus beau champ. Ce Général, que nous avons vû faire preuve d'activité & de vigueur dans la guerre contre le Batave Civilis, trouvant les mêmes qualités dans le Commandant de la vingtiéme Légion, lui donna plusieurs occasions de se signaler. [b] Agricola, toujours brave, toujours modéré, fit de grandes choses sans en tirer vanité, sans prétendre s'en approprier l'honneur : il le déféroit tout entier à celui dont il exécutoit les ordres : & par une

a Temperavit Agricola vim suam, ardoremque compescuit, ne increscere, peritus obsequi, & eruditus utilia honestis miscere.

b Nec Agricola umquam in suam famam gestis exsultavit : ad auctorem & ducem, ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obse-

conduite si parfaite, il acquit de la gloire, & sçut éviter l'envie.

Vespasien le crée Patricien, & l'envoie gouverner l'Aquitaine.

A son retour à Rome, Vespasien récompensa ses services par une distinction d'honneur, & par un emploi important. Il le mit au rang des Patriciens, & il lui donna le gouvernement de l'Aquitaine, qui comprenoit alors, en vertu de la division des Gaules faite par Auguste, tous les pays compris entre la Loire & les Pyrenées.

C'étoit une Province paisible, & où le mérite guerrier n'avoit plus d'exercice. Il s'agissoit principalement des fonctions de la Magistrature civile, auxquelles s'étoit peu préparé un homme qui avoit passé sa vie dans les armes. Et Tacite [a] observe que, selon la pensée de plusieurs, les gens de guerre n'ont pas communément cette finesse & cette sagacité qu'exigent les affaires : parce que la justice militaire s'embarrassant peu des formes, marche plus rondement, décide souvent par voie

quendo, verecundiâ in prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat.

a Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse : quia castrensis jurisdictio secura, & obtusior, ac plura manu agens, calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentiâ, quamvis inter togatos, facilè justéque agebat. Jam verò tempora curarum remissionumque di-

de fait, & par conséquent n'accoutume pas les esprits aux subtilités du barreau. Agricola, dans un métier tout neuf pour lui, ne se trouva point déplacé : & sa prudence naturelle lui tint lieu d'usage & d'expérience. Il rendoit la justice avec un discernement merveilleux, & sans aucune hauteur. Il distinguoit les tems & les lieux. S'il siégeoit sur son tribunal, on le voyoit grave, attentif, sévére, & néanmoins plus volontiers sensible à la commisération. Dès que son devoir étoit rempli, le Magistrat disparoissoit pour faire place à l'homme doux, accessible, affable. Jamais aucun trait ni d'arrogance, ni de mauvaise humeur : & il savoit garder un si sage tempérament, que ni la facilité de son commerce ne diminua rien du respect qui étoit dû à sa dignité; ni sa sévérité, de l'amour que les peuples portoient à sa personne. Louer en lui l'intégrité, ce seroit, dit Tacite, faire injure à un mérite si

visa. Ubi conventus ac judicia poscerent, gravis, intentus, severus, ac sæpius misericors : ubi officio satisfactum, nulla ultrà potestatis persona. Tristitiam, & arrogantiam, & avaritiam exuerat : nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre, injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem,

accompli. La passion même de la gloire, à laquelle se laissent souvent entraîner ceux qui n'en ont point d'autre, ne le conduisit jamais ni au faste de l'ostentation, ni aux petites ruses de la vanité. Nulle jalousie contre ses égaux ; nulle contestation avec ses inférieurs. Les Intendans des Césars fatiguoient volontiers les Gouverneurs de Provinces. Agricola évita toujours de se commettre avec eux, persuadé que combattre contre des subalternes, c'étoit vouloir ou vaincre sans gloire, ou s'avilir si l'on venoit à succomber.

Il le fait Consul, & lui confie le commandement de l'armée de la Grande Bretagne.

Après qu'il eût passé moins de trois ans dans le gouvernement de l'Aquitaine, Vespasien le rappella pour le faire Consul. Il le décora aussi de la dignité de Pontife, & il le choisit après son Consulat pour aller commander en chef dans la Grande Bretagne, Province qu'Agricola connoissoit parfaitement, puisqu'il y avoit servi & comme Tribun dans sa premiere jeunesse ; & en qualité de Commandant d'une Légion dans un âge plus mûr. C'é-

cui etiam sæpe boni indulgent, ostentandâ virtute, aut per artem quæsivit. Procul ab æmulatione adversùs collegas, procul à contentione adversùs procuratores. Et vincere inglorium, & atteri sordidum arbitrabatur.

toit le seul pays où les Romains eussent guerre alors, & Vespasien en l'y envoyant lui donnoit une marque singuliere de considération & d'estime.

Tacite ne datte point ces faits. Je place, d'après M. de Tillemont, le Consulat d'Agricola sous l'an de Rome 828. & son arrivée dans la Grande Bretagne sous l'année suivante.

Récit de ce qui s'étoit passé dans la Grande Bretagne depuis que Suétonius Paulinus en étoit sorti.

Il s'étoit passé peu de choses importantes dans la Grande Bretagne, depuis les exploits de Suétonius Paulinus, dont j'ai rendu compte sous le régne de Néron. Petronius Turpilianus son successeur s'étoit contenté des conquêtes faites par ceux qui l'avoient précédé, & n'avoit point hazardé de nouvelles entreprises.

Trébellius Maximus, qui le remplaça, imita son inaction. C'étoit un caractere indolent, & sans aucune expérience dans la guerre. Il se réduisit à entretenir la paix dans la Province par la douceur de son administration. La paix [a] familiarisa les Barbares avec la mollesse, & ils apprirent à gouter l'amorce des vices séduisans & flateurs. Les guerres civiles qui suivirent la mort

a Didicère jam Barbari quoque ignoscere vitiis blandientibus.

de Néron, autoriserent la paresse de Trébellius, & lui fournirent une excuse légitime. Sa tranquillité ne fut troublée que par les discordes qui survinrent entre l'armée & son Chef. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit que Trébellius sauva sa vie aux dépens de sa gloire, & fut enfin obligé de s'enfuir de la Grande Bretagne. Vitellius lui nomma Bolanus pour successeur.

Celui-ci assez semblable à son prédécesseur, si ce n'est qu'il étoit plus homme de bien, ne crut pas qu'un tems de guerre civile fût propre, soit à rétablir la discipline, soit à harceler l'ennemi. Il laissa toutes choses dans l'état où il les avoit trouvées, sans inquiéter ni les Barbares, ni ses soldats.

Pétilius Cérialis, après avoir glorieusement terminé la guerre des Bataves, fut envoyé par Vespasien dans la Grande Bretagne, & trouvant les troupes plus disposées à l'obéissance, depuis que le gouvernement de l'Empire avoit pris une consistence certaine, il tourna leur activité contre l'ennemi. Il poussa en avant l'ancien projet de la conquête entiere de l'Isle, & il attaqua les * Brigantes, peuple nombreux

* *Ils occupoient la partie septentrionale de l'An-*

& guerrier, qui ſoutenoit encore ſa liberté entamée par les victoires d'Oſtorius Scapula ſous le régne de Claude. Il porta dans tout le pays la terreur des armes Romaines, & en ſoumit une grande partie.

Frontin lui ſuccéda, Général plein de courage, & qui joignoit l'étude à l'exercice & à la pratique, comme il paroît par ſon livre des Stratagêmes. Il ſoutint dignement la gloire de ſon prédéceſſeur, & il ſubjugua pleinement la nation des * Silures, dont l'opiniâtreté n'avoit pû être abattue par Oſtorius, & s'étoit ſignalée par pluſieurs pertes conſidérables qu'ils avoient alors fait ſouffrir aux Romains. Frontin eut pour ſucceſſeur Agricola, qui arriva dans la Province au milieu de l'été de l'an de Rome 829.

Premiére campagne d'Agricola dans la Grande Bretagne.

La ſaiſon déja avancée, & le changement de Général, avoient donné lieu à l'armée Romaine de regarder la campagne comme finie, & conſéquemment inſpiré aux Barbares la penſée de profiter de la ſécurité de leurs ennemis. Agricola apprit en arrivant que les

gleterre depuis l'Eden juſqu'à l'Humbre.

* *Les Silures habitoient entre la Saverne & la mer d'Hibernie.*

* Ordoviques venoient de détruire presque entiérement un régiment de cavalerie, qui gardoit leur frontiére : & cet exploit avoit mis en mouvement les esprits des peuples de la Province, dont les uns approuvoient hautement un si bel exemple ; les autres, pensant de même au fond, mais plus circonspects, observoient quel parti prendroit le nouveau Commandant, pour régler leurs démarches sur les siennes.

* Peuples du Nord-Galles.

Agricola avoit bien des motifs, qui pouvoient paroître plausibles, de différer à l'année suivante à se mettre en action. Ses troupes comptoient sur le repos du reste de la campagne, & elles étoient distribuées dans leurs quartiers: & plusieurs des principaux Officiers croyoient, que dans un commencement il ne falloit point user d'une trop grande rigueur à l'égard des Bretons, & qu'il étoit de la prudence de se contenter d'avoir l'œil sur ceux dont la fidélité étoit suspecte, dans la crainte d'occasionner par une vengeance précipitée un soulévement général. Agricola n'écouta point ces conseils timides : & persuadé qu'un si grand mal demandoit un prompt reméde, il rassembla ce qu'il avoit de forces sous sa

main, & marcha aux Ordoviques, qu'il trouva postés sur une hauteur. Comme il vit qu'ils n'osoient pas descendre dans la plaine, il résolut d'aller à eux : & s'étant mis à la tête de sa troupe, pour inspirer à ceux qui le suivoient un courage pareil au sien en partageant leur danger, il eut bientôt délogé les Barbares de leur poste, & il tailla en piéces presque toute la nation.

Ce premier succès l'anima à tenter une nouvelle entreprise : & se trouvant près de l'Isle * Mona, dont Suétonius Paulinus avoit manqué la conquête, il forma le dessein de s'en emparer. Mais comme la résolution étoit subite, il n'avoit point de vaisseaux. Son esprit de ressource & son courage y suppléerent. La mer est basse & étroite entre la grande & la petite Isle : & il avoit parmi ses auxiliaires des Bretons anciennement soumis, qui connoissoient les gués, & qui étoient accoutumés à passer à la nage avec armes & chevaux les bras de mer de peu de largeur, & les rivieres. Il leur ordonna de faire le trajet, après s'être débarrassés de leurs bagages. Ils exécuterent cet ordre : & les ennemis qui comptoient sur leur barriere naturelle, & qui ne soupçon-

* Isle d'Anglesey.

noient pas que l'on pût se passer de flotte pour venir à eux, furent étrangement surpris de cette attaque imprévûe. Ils crurent que nul obstacle n'étoit invincible pour ceux qui savoient ainsi faire la guerre, & ils prirent le parti de se soumettre & de demander la paix.

Sa modestie après des succès considérables.

C'étoit-là une belle entrée dans un nouveau gouvernement. Tout le monde admiroit Agricola, qui avoit consacré aux fatigues & aux hazards de la guerre, un tems que les autres Gouverneurs avoient coutume d'employer à faire un vain étalage de leur grandeur, & à recevoir les respects des habitans de leur Province. Mais pour lui, il n'en devint pas plus vain. Ce n'étoit pas à son jugement un exploit ni une victoire, que d'avoir contenu des rebelles dans le devoir. Il ne daigna pas même couronner de lauriers ni ses faisceaux, ni les lettres qu'il écrivit en Cour. Et en [a] paroissant négliger ainsi la renommée, il s'en fit une d'autant plus belle, qu'il n'y avoit personne qui ne se demandât, quelles grandes choses il se promettoit donc pour l'avenir,

a Ipsâ dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus quantâ futuri spe tam magna tacuisset.

puisqu'il gardoit le silence sur des succès si importans.

Agricola se proposoit d'achever la conquête de la Grande Bretagne : & il s'y prit [a] en homme supérieur, qui sait que les armes ne suffisent pas, si par les injustices on aliéne des peuples nouvellement soumis. Il connoissoit la fierté des Bretons, & il résolut de leur ôter tout légitime sujet de plainte & de révolte. Sa premiére attention se porta sur lui-même & sur sa maison. Il commença par y mettre l'ordre : ce qui n'est pas moins difficile pour plusieurs, que de gouverner leur Province. Il n'employoit dans aucune fonction publique ses esclaves & ses affranchis. Dans le choix des soldats & des Officiers, il ne donnoit rien à la recommandation ni aux prieres, persuadé que les meilleurs sujets seroient aussi les plus affectionnés à leur Général. Il vouloit tout savoir, mais ne punissoit pas tout : il accordoit le pardon

Sagesse de sa conduite dans le Gouvernement intérieur.

b Animorum Provinciæ prudens, simulque doctus per aliena experimenta, parum profici armis si injuriæ sequerentur, causas bellorum statuit exscindere. A se suisque orsus, primùm domum suam coercuit, quod plerisque haud minùs arduum est quàm provinciam regere. Nihil per libertos servosque publicæ rei : . . . . Omnia scire, non omnia exsequi : parvis peccatis veniam,

aux fautes légeres, & réservoit la sévérité pour les grandes : encore épargnoit-il le châtiment autant qu'il étoit possible, se contentant le plus souvent du repentir. Il aimoit bien mieux confier les emplois à des hommes de qui il pût espérer une conduite exemte de fautes, que d'avoir à condamner des coupables.

a Ceux qui faisoient bien étoient sûrs de son estime & de ses éloges. Au-dessus de toute vaine gloire, il ne connoissoit point cette basse jalousie qui s'arroge l'honneur des belles actions des autres. Le Centurion, l'Officier d'un grade supérieur qui se signaloit, trouvoit en lui un témoin incorruptible, & charmé de rendre justice à son mérite. Quelques uns lui reprochoient un peu d'aigreur dans ses réprimandes. Plein de douceur & de politesse pour les bons, il traitoit durement les mauvais. Mais aussi il ne lui restoit rien

magnis severitatem commodare : nec pœnâ semper, sed sæpius pœnitentiâ contentus esse : officiis & administrationibus potiùs non peccaturos (præficere) quàm damnare quum peccassent.

a Nec Agricola unquam per alios gesta avidus intercepit : seu centurio, seu præfectus, incorruptum facti testem habebat. Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur, ut bonis comis, ita adversùs malos injucundus. Cæterùm ex

sur

sur le cœur. On n'avoit point à craindre que son silence cachât un ressentiment sécret : il croyoit plus digne d'une belle ame de blesser, que de haïr.

Il eut une extrême attention à soulager les peuples, non pas en diminuant les tributs & les impositions, ce qui n'étoit pas en son pouvoir, mais par l'égalité de la répartition, & en retranchant les véxations, que l'on souffroit plus impatiemment que les tributs mêmes. Car les Publicains, nation de tout tems ingénieuse à tourmenter les autres pour son profit, imaginoient mille ruses tyranniques pour rendre plus onéreuse la levée des contributions. Par exemple, tel peuple Breton, qui avoit dans son voisinage un camp où il pouvoit voiturer ses bleds sans peine & sans frais, étoit commandé pour les porter dans des quartiers fort éloignés. Agricola [a] abolit tout en arrivant ces injustices & autres pareilles, & il sçut ainsi rendre aimable la paix, qui auparavant, par la négligence ou la conni-

iracundia nihil supererat : secretum & silentium ejus non timeres : honestius putabat offendere quàm odisse. *Tac. Agr.* 22.

a Hæc primo statim anno comprimendo, egregiam famam paci circumdedit, quæ vel incuriâ vel tolerant â priorum, haud minùs quàm bellum timebatur.

vence de ses prédécesseurs, n'étoit pas moins redoutée des peuples, que la guerre.

Seconde campagne d'Agricola.

AN. R. 830.

Au retour de la belle saison, il se mit en campagne, faisant observer à son armée une exacte discipline, attentif à empêcher les écarts, & à encourager par ses éloges la retenue & la modestie du soldat. Son plan n'étoit pas pour cette année de faire de nouvelles conquêtes: il vouloit commencer par établir solidement la domination Romaine parmi des peuples déja attaqués, mais non soumis, & qui défendoient encore leur liberté par les armes. Il réussit en mêlant la vigueur & la clémence, faisant des courses subites qui désoloient les Barbares, & ensuite leur offrant dans sa bonté un asyle toujours ouvert, dès qu'ils penseroient à se soumettre. En même tems il se précautionnoit de maniere à ne leur laisser jamais prendre aucun avantage sur lui. Il choisissoit lui-même ses campemens: lui-même il alloit reconnoître les marais & les bois qui se trouvoient sur sa route. Par une conduite si bien soutenue il amena plusieurs peuples, qui jusques là s'étoient maintenus dans l'indépendance, à lui donner des

otages, à souffrir qu'il construisît des forts dans leur pays, qu'il y établît des garnisons. Ainsi il mit la derniere main aux entreprises de ses prédécesseurs, & il acheva tout ce qu'ils avoient tenté.

Il travaille à adoucir les mœurs des peuples soumis, pour les plier à la servitude.

Il passa l'hiver suivant à adoucir par les mœurs ceux qu'il avoit domptés par les armes. Les Bretons vivoient presque alors en sauvages, sans aucune culture, sans aucun lien de société : & cette grossiéreté toute brute entretenoit la fierté de leurs courages, & les tenoit perpétuellement disposés à la guerre. Agricola [a] travailla à leur inspirer le goût de la tranquillité par l'amorce des commodités de la vie. Il les exhorta à embellir leurs habitations, à bâtir des temples, des places publiques : & de peur que la dépense ne les effrayât, il en faisoit porter à l'Etat une partie. Sans leur imposer de nécessité, les louanges qu'il donnoit à ceux qui entroient avec ardeur dans ses vûes, les reproches qu'il faisoit aux négligens, jettoient parmi eux une émulation plus efficace que la contrainte. Il eut soin que les enfans de la premiere noblesse fussent instruits dans les

a Ut homines dispersi ac rudes, eoque bello faciles, otio & quieti per voluptates assuescerent.

beaux Arts : & il piquoit en eux une rivalité nationale, qui s'est bien soutenue depuis, en attribuant la supériorité de l'esprit & des talens aux Bretons sur les Gaulois. Cette politique eut son effet : & des peuples, qui peu auparavant refusoient d'apprendre la langue des Romains, aspirerent même à y devenir éloquens. Bientôt l'habillement Romain fut en honneur parmi eux : l'usage de la toge devint fréquent. [a] Enfin le luxe & les délices s'introduisirent. Ils apprirent à goûter tout ce qui sert d'appas & de nourriture à la mollesse, les portiques, les bains, l'élégance des repas : & ne connoissant pas les conséquences de ces nouveautés, ils appelloient politesse ce qui faisoit partie de leur servitude.

Troisiéme campagne d'Agricola.

AN. R. 831.

Agricola, par ces précautions s'étant bien assûré de tout le Midi de l'Isle, poussa en avant vers le Nord dans sa troisiéme campagne, & il porta la guerre chez des nations, qui jusques là n'avoient point encore éprouvé les armes Romaines. Il pénétra jusqu'au Taüs,

[a] Paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus, & balnea, & conviviorum elegantiam : idque apud imperitos Humanitas vocabatur, quum pars servitutis esset.

c'est-à-dire, jusqu'à la riviere que nous nommons aujourd'hui la Twéde, & qui dans la derniére partie de son cours sert de borne à l'Ecosse & au Northumberland. Sur l'arriére saison il survint de furieux orages, dont l'armée Romaine souffrit beaucoup. Mais la terreur qu'elle avoit répandue parmi les Barbares étoit si grande, qu'ils n'oférent l'attaquer. Agricola eut même le tems de construire de forts châteaux dans le pays avant que de se retirer.

Un des talens de ce Général étoit de s'entendre parfaitement à choisir les situations les plus avantageuses pour établir des forteresses : & Tacite remarque qu'aucune de celles qu'il éléva en grand nombre dans les différentes contrées de l'Isle, ne fut ni forcée par les ennemis, ni réduite à se rendre à composition, ni abandonnée par la fuite des troupes qui avoient charge de la garder. Il avoit soin d'en rafraîchir tous les ans les garnisons par de nouveaux soldats : ce qui les mettoit en état non seulement de ne rien craindre, mais même d'incommoder les Barbares par de fréquentes sorties. Et c'est ce qui désoloit & désespéroit les Bretons, accoutumés sous les Géné-

raux précédens à compenser par les avantages qu'ils remportoient pendant l'hiver, les pertes qu'ils avoient souffertes pendant l'été, au lieu que sous Agricola ils n'avoient aucun relâche, & se voyoient battus en toute saison.

Quatriéme campagne.

AN. R. 832.

La quatriéme campagne d'Agricola fut employée à affermir les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites l'année précédente. Il les étendit même jusqu'à un terme qui pouvoit être regardé comme une barriére, si, dit Tacite, la gloire du nom Romain permettoit de reconnoître aucune autre barriére que celle de la nature. Deux Golphes ou riviéres, nommés anciennement Glota & Bodotria, & aujourd'hui la riviére de Clyd & le golphe de Forth, recevant la mer en deux sens opposés, se rapprochent tellement, qu'il ne reste qu'un médiocre intervalle qui les sépare. Agricola ferma cet intervalle par des châteaux disposés d'espace en espace, ensorte qu'il sembloit que les ennemis fussent relégués comme dans une autre Isle. Et en effet, longtems après, l'Empereur Sévére borna en cet endroit les conquêtes & les prétentions des Romains, & il y bâtit une muraille, dont on voit encore maintenant les

ruines. Mais la valeur d'Agricola & de son armée ne pouvoit être arrêtée que par la mer Septentrionale.

Comme néanmoins il avoit autant de sagesse que de feu, il voulut ne rien laisser de suspect derriére lui, pendant qu'il s'enfonceroit du côté du Nord : & il s'occupa pendant sa cinquiéme campagne, à dompter par un grand nombre de combats des peuples inconnus jusqu'alors, qui habitoient la partie * de la Grande Bretagne la plus voisine de l'Hibernie. Et il garnit de troupes toute cette côte, moins dans la crainte d'être troublé dans ses opérations par une invasion des Hibernois, que dans l'espérance d'aller un jour les soumettre eux-mêmes aux Romains.

Cinquiéme campagne.

AN. R. 833.

Ce projet lui passa par l'esprit, & on peut croire qu'il l'auroit exécuté, s'il eût eu pour agir un plein pouvoir, qui n'eût été limité ni par les tems, ni par les lieux. De retour à Rome, il disoit souvent qu'il ne falloit qu'une légion, & un nombre médiocre d'auxiliaires pour faire la conquête de l'Hibernie, & pour la garder. Et il ajoutoit que ce seroit une précaution utile

* C'est aujourd'hui le Galloway & les pays voisins.

pour assûrer la soumission de la Grande Bretagne, qui alors verroit les armes Romaines tout autour de soi, & n'auroit devant ses yeux aucun pays libre, dont la condition lui causât de l'envie & irritât ses regrets. Plein de ces pensées, qui marquent un homme capable de grandes vûes, Agricola accueillit très gracieusement un petit Prince d'Hibernie, qui avoit été chassé de son pays par une sédition domestique. Il le retint auprès de sa personne, pour se servir de lui, s'il en trouvoit l'occasion. Cette occasion ne vint point : & depuis elle ne s'est jamais présentée; ou les Romains n'en ont pas profité; car l'Hibernie n'a connu en aucun tems leur domination.

Sixiéme campagne.

AN. R. 834.

Les victoires d'Agricola & ses approches avoient donné de l'inquiétude aux peuples qui habitoient la partie la plus septentrionale de la Grande Bretagne, & le Général Romain apprit qu'ils faisoient de grands mouvemens. Résolu de marcher à eux dans sa sixiéme campagne, il voulut que sa flotte allât d'abord les reconnoître : & sur les lumiéres qu'il acquit par cette voie, il forma son plan. Il fit avancer en même tems toutes ses forces de terre & de

mer, conduisant lui-même ses Légions sans trop s'écarter de la côte, ensorte que souvent les soldats de la flotte & ceux de l'armée de terre se réunissoient dans un même camp : & là c'étoit à qui vanteroit ses exploits, à qui exaggéreroit ses dangereuses avantures. Les uns parloient de montagnes inaccessibles, de forêts épaisses & profondes; les autres de flots soulevés, & de violentes tempêtes; & les vainqueurs de l'Océan se mettoient beaucoup audessus de ceux qui n'avoient à vaincre que la terre & les hommes.

Un effet plus sérieux & plus important, c'est que les Barbares furent étrangement effrayés de voir la guerre venir à eux par mer & par terre. Avant Agricola aucun Général Romain n'avoit employé de flotte contre les Bretons; & s'ils étoient vaincus par terre, au moins ils regardoient la mer comme une derniére ressource. Cette ressource leur étoit ôtée, leur mer étoit découverte, & ils ne savoient plus comment se défendre contre des ennemis qui dominoient sur les deux élémens.

Leur courage ne se laissa pas néanmoins abattre, & les * Calédoniens

* Peuples du Nord de l'Ecosse.

ayant formé un grand corps d'armée ; se disposerent, non à se tenir simplement sur la défensive, mais à aller attaquer les Romains, & détruire les forts qu'Agricola avoit établis au delà du golphe Bodotria, & qu'ils regardoient avec raison comme des chaînes forgées pour les tenir en servitude. Leurs préparatifs, que la renommée grossissoit encore, comme il ne manque jamais d'arriver par rapport aux objets nouveaux & inconnus, frapperent de crainte les esprits de plusieurs dans le camp Romain, qui couvrant leur timidité du voile de la prudence, disoient qu'il falloit mettre le Golphe entre eux & les ennemis, & qu'il étoit plus à propos de se retirer volontairement, que de se faire chasser par la force.

Agricola bien élevé au dessus de ces terreurs paniques, résolut d'aller au devant du danger. Sachant que les Barbares s'étoient partagés en plusieurs bandes, il conçut que leur dessein étoit de l'envelopper ; & de peur qu'ils n'y réussissent par la supériorité du nombre, & par la parfaite connoissance qu'ils avoient du pays, il forma aussi trois divisions de son armée, & marcha sur trois lignes.

Les Calédoniens instruits du changement qu'Agricola avoit fait dans la disposition de ses troupes, changerent aussi leur plan, & s'étant tous réunis, ils vinrent fondre sur l'une des trois divisions de l'armée Romaine, qui étoit la plus foible. Ils l'attaquerent pendant la nuit, & comme ils n'étoient point attendus, ils surprirent les corps de gardes, les égorgérent, & pénétrérent dans l'intérieur du camp, où les Romains s'étant mis en état de défense, soutinrent le combat, mais avec beaucoup de désavantage.

Agricola avoit été averti par ses coureurs de la marche des ennemis. Il part sur le champ, se faisant précéder par ce qu'il avoit de plus léger & de plus agile en cavalerie & en infanterie, & suivant lui-même avec le gros de ses forces. Les premiers arrivés commencerent à inquiéter les assaillans en les harcelant & les prenant en queue, & au point du jour les drapeaux de la Légion qu'Agricola amenoit brillerent aux yeux des Calédoniens, qui se voyant obligés de faire face des deux côtés à la fois se troublent, se déconcertent : au contraire, l'audace & la vigueur renaissent dans le cœur des sol-

dats de la Légion attaquée. Jusques-là ils avoient combattu pour la sûreté de leurs personnes & de leur camp : de ce moment ils combattent pour la gloire ; ils poussent les Barbares, & regagnent sur eux du terrein. Aux passages étroits des portes on se battit avec furie ; mais enfin les ennemis furent mis en fuite par les efforts combinés des Romains du dehors & de ceux du dedans, qui se piquerent mutuellement d'émulation, les uns voulant paroître avoir secouru leurs camarades, & les autres, n'avoir point eu besoin de secours. La défaite des Bretons fut entiére : & si les bois & les marais ne les eussent dérobés à la poursuite des vainqueurs, la fin de cette action auroit été la fin de la guerre.

L'armée Romaine fiére d'une si belle victoire, ne mit plus de bornes à ses projets & à ses espérances. Elle se persuada que rien n'étoit inaccessible à sa valeur ; qu'il falloit s'enfoncer dans les profondeurs de la Calédonie, & ne point s'arrêter, que l'on n'eût trouvé la côte qui terminoit l'Isle au Septentrion. Et [a] ces prudens, qui peu auparavant avoient conseillé la retraite,

[a] Atque illi modò cauti ac sapientes, prompti

étoient alors les plus présomptueux & les plus braves en paroles. Telle est, dit Tacite, la loi injuste à laquelle sont soumises les choses de la guerre. Tous s'attribuent l'honneur des événemens heureux : les disgraces s'imputent à un seul.

Les Bretons ne se regardérent point comme vaincus. Persuadés que leur défaite n'étoit point l'ouvrage d'une supériorité de valeur dans les Romains, mais de l'adresse du Général, qui avoit sû profiter de l'occasion, ils ne s'occupent que de la pensée de renouveller la guerre. Ils arment leur jeunesse : ils transportent leurs femmes & leurs enfans en bas âge dans des lieux de sûreté : ils travaillent à se fortifier par des alliances. Ainsi finit cette campagne, qui n'avoit fait qu'irriter les courages de part & d'autre, & les préparer à de nouveaux efforts pour l'année suivante.

Septiéme campagne. Grands préparatifs des Calédoniens.

AN. R. 835.

En effet, ce fut dans cette année, la septiéme du commandement d'Agricola, que se portérent les plus grands coups. Les Bretons avoient enfin ap-

post eventum ac magniloqui erant. Iniquissima hæc bellorum conditio est : prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur.

pris par une longue & triste expérience, que le concert étoit nécessaire pour repousser un danger commun : & tout l'hiver s'étoit passé en ambassades de peuple à peuple, & en traités, par lesquels ils s'étoient engagés réciproquement à réunir leurs forces pour la défense de la liberté Britannique. Agricola de son côté augmenta ses troupes d'un grand nombre de Bretons choisis dans les nations anciennement soumises, & dont la fidélité avoit été éprouvée par une longue paix. Lorsque la saison d'agir fut venue, il donna ordre à sa flotte de cotoyer la Calédonie, d'y faire de fréquentes descentes, qui portassent dans tout le pays le ravage & la terreur : & lui-même il se mit en marche avec son armée de terre, laissant les gros bagages dans les châteaux qu'il avoit bâtis, & dans les quartiers d'hiver, & bientôt il arriva au mont * Grampius, qu'occupoient les ennemis.

Ils étoient déja au nombre de plus de trente mille, & leur multitude croissoit sans cesse. De toutes parts accouroient au camp non seulement une jeu-

* Gransbain, *chaîne de montagnes, qui s'étend par le travers de l'Ecosse d'une mer à l'autre.*

nesse vive & ardente, mais de vieux guerriers, encore pleins de vigueur, & portant avec eux les témoignages de leur gloire passée, qu'ils venoient chercher à couronner par de nouveaux exploits. Tous demandoient à grands cris le combat : & pour aiguillonner encore leurs courages, Galgacus, le plus illustre par sa bravoure & par sa naissance entre tous les chefs des peuples ligués, les harangua en ces termes:

Discours de Galgacus leur Général.

» Lorsque je considére les motifs » qui nous animent à la guerre, & la » nécessité qui nous presse, j'ai une » grande confiance que ce jour, qui » vous a tous réunis, sera l'époque du » rétablissement de la liberté de la » Grande Bretagne. Ennemis nés de » la servitude, que nous n'avons ja» mais connue, nous sommes la der» niére ressource de la cause que nous » défendons. Il n'est plus de terre der» riére nous, & la mer même nous est » fermée par la flotte Romaine. Ainsi » la valeur & les armes, seul parti di» gne des gens de cœur, sont en mê» me tems l'asyle le plus assuré pour » les timides. Ceux qui jusqu'ici ont » défendu avec divers succès la liberté

» Britannique contre les Romains, » fixoient sur nous leurs regards, com» me sur des vengeurs prêts à les re» lever. La servitude n'approchoit pas » même de nos contrées; & placés dans » le sanctuaire de l'Isle, comme les » plus nobles de tous les Bretons, l'in» digne aspect d'une domination étran» gére ne souilloit pas même nos yeux. » Les circonstances sont bien chan» gées. Tout reculés que nous sommes » au bout de l'univers, l'ambition de » nos ennemis a pénétré jusques dans » le dernier asyle de la liberté des na» tions. L'éloignement qui nous dé» roboit à la Renommée, n'a pû nous » cacher aux Romains. L'extrémité de » la Grande Bretagne est découverte, » & l'on se fait une gloire d'envahir » tout ce qui étoit inconnu. Envisa» geons donc notre position. Nul peu» ple au delà de nous; & nous sommes » enfermés entre les flots & les rochers » qui nous bornent d'une part, & de » l'autre les Romains qui nous atta» quent.

» Et ne nous imaginons pas nous » mettre à l'abri de leur tyrannie par » la soumission & l'obéissance. Ra» visseurs insatiables, depuis qu'ils

» n'ont [a] plus de terres à ravager, ils » fouillent dans le sein des mers. Si » l'ennemi, à qui ils en veulent, est ri- » che, c'est une proie pour leur avidi- » té : s'il est pauvre, leur ambition y » trouve sa gloire. Ni l'Orient ni l'Oc- » cident ne peuvent les assouvir. Seuls » ils veulent être les maîtres de tout : » & la pauvreté irrite autant leur cu- » pidité que les richesses. Piller, dé- » truire, égorger, c'est ce qu'ils ap- » pellent exercer leur empire : & leur » maniére d'établir la paix dans un » pays, c'est de le réduire en solitu- » de. La nature ne nous a rien donné » de plus cher que nos enfans & nos » proches. On nous les enléve par les » levées de soldats, pour les envoyer » esclaves dans d'autres contrées. » L'honneur de nos femmes & de nos » filles est la proie inévitable de leur » brutalité, plus dangereuse encore » lorsqu'ils se disent nos hôtes & nos » amis, que lorsqu'ils nous font la guer-

a Raptores Orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terræ, & mare scrutantur : si locuples hostis est, avari ; si pauper, ambitiosi : quos non Oriens non Occidens satiaverit : soli omnium opes atque inopiam pari affectu concupiscunt. Auferre, trucidare, rapere, falsis nominibus imperium, atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.

» re à main armée. Ils nous dépouillent de nos biens par les tributs qu'ils exigent, & de nos bleds pour l'approvisionnement de leurs camps. Ils assujettissent même nos bras & nos corps à des travaux serviles, & il nous faut, au milieu des coups & des plus indignes traitemens, frayer des routes dans les bois, construire des chaussées dans les marais. Des [a] esclaves nés pour la servitude, ne sont vendus qu'une fois, & au moins leurs maîtres les nourrissent. La Grande Bretagne paye tous les jours sa servitude, tous les jours elle nourrit ses tyrans. Notre sort est bien plus triste que celui des peuples anciennement vaincus. De nouveaux esclaves sont le jouet même de leurs camarades: & l'on n'envisage en nous qu'une vile conquête, dont il n'y a point d'autre fruit à tirer, que la licence de nous insulter & de nous détruire. Car nous n'avons ni terres labourables, ni mines, ni ports, dont l'exploitation puisse rapporter du profit à nos conquérans. D'ail-

[a] Nata servituti mancipia semel veneunt, atque ultro à dominis aluntur. Britannia servitutem suam quotidie emit, quotidie pascit.

» leurs [a] l'élévation du courage, & la
» fierté dans ceux qui obéissent, of-
» fense l'orgueil du commandement :
» & l'éloignement, qui semble nous
» mettre plus en sûreté, est précisé-
» ment ce qui donne le plus d'ouver-
» ture aux soupçons. Que le désespoir
» anime donc le courage de tous ceux
» qui m'écoutent, soit qu'ils aiment
» la vie, ou qu'ils lui préférent la gloi-
» re. Souvenez-vous de cette Héroï-
» ne *, qui poussée à bout par les Ro-
» mains, fut à la tête d'une * ligue
» moins puissante que la vôtre, pren-
» dre des villes, raser des forteresses,
» & secouer un joug ignominieux.
» Quelle honte si des Calédoniens,
» dont la liberté n'a jusqu'ici souffert
» aucune bréche, montroient moins
» de courage pour la défendre, qu'une
» femme n'en a témoigné pour se dé-
» livrer de la servitude ?

» Pensez-vous que les Romains
» aient autant de valeur dans la guerre,

* *Boudicéa. Voyez le XI. Liv. de cette Histoire.*

b Virtus porro ac ferocia subjectorum ingrata imperantibus : & longinquitas ac secretum ipsum quo tutius, eo suspectius,

* *Le texte nomme les Brigantes. Mais c'est une faute. Boudicéa étoit Reine des Icéniens & non des Brigantes. Elle réunit plusieurs peuples dans sa querelle.*

» que d'insolence dans la paix ? Ce
» sont nos dissensions & nos discordes
» qui leur donnent l'avantage sur nous,
» & ils ne doivent leurs victoires qu'à
» nos vices. Leur armée, assemblage
» confus de toutes sortes de nations,
» a besoin de succès continuels pour
» se maintenir dans la concorde, & il
» ne faut pour la dissiper qu'une dis-
» grace. [a] A moins que vous ne vous
» imaginiez que des Gaulois, des Ger-
» mains, &, j'ai honte de le dire, des
» Bretons même, qui versent leur sang
» pour l'établissement d'une domina-
» tion étrangére, mais qui néantmoins
» ont été plus longtems ennemis qu'es-
» claves, soient susceptibles d'une sin-
» cére affection. La crainte est le seul
» lien qui les attache : foible lien, qui
» ne sera pas plutôt rompu, qu'en ces-
» sant de craindre ils commenceront à
» haïr.

» Tous les encouragemens de la vic-
» toire sont de notre côté. Les Romains

a Nisi si Gallos & Germanos, & (pudet dicere) Britannorum plerosque, dominationi alienæ sanguinem suum commodantes, diutius tamen hostes quàm servos, fide & affectu teneri putatis. Metus & terror est, infirma vincula caritatis : quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient.

» ne sont point animés à bien faire par
» la présence de leurs femmes : ils ne
» craignent point que leurs meres
» leur reprochent leur suite : plusieurs
» n'ont point de patrie, ou ils en ont
» une autre que celle-ci. Vous voyez
» devant vous un petit nombre de ba-
» taillons, comme égarés dans une ter-
» re inconnue, où le ciel, la mer, les
» forêts sont des objets nouveaux pour
» eux, sur lesquels se portent avec ef-
» froi leurs regards étonnés.

» Ne [a] vous laissez point intimider
» par l'éclat de l'or & de l'argent qui
» brillent sur leurs armes, vaine pa-
» rure, inutile pour défendre, inutile
» pour attaquer. Dans leur armée mê-
» me nous trouverons des alliés. Les
» Bretons reconnoîtront l'intérêt com-
» mun qui les lie avec nous dans une
» même cause : les Gaulois se rappelle-
» ront le souvenir de leur ancienne li-
» berté : les Germains encore mal as-
» sujettis apprendront à secouer un
» joug qu'ils portent impatiemment.
» Et après cet exploit unique tout sera
» fait : il ne restera que des châteaux
» mal garnis, des colonies de vieil-

a Ne terreat vos vanus adspectus, & auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat.

» lards, des villes où régne la discor-
» de entre des maîtres orgueilleux &
» des sujets indociles. [a] Vous avez de-
» vant vous le Général & les soldats :
» de cette action dépendent les tributs,
» les exactions, & tous les tristes ac-
» compagnemens de la servitude, dont
» vous allez ou vous charger pour ja-
» mais, ou vous délivrer dans l'ins-
» tant. Ainsi en marchant au combat,
» mettez-vous devant les yeux & la
» gloire de vos ancêtres, & les intérêts
» de votre postérité. »

Les Barbares écoutérent ce discours avec transport, & ils y répondirent par un frémissement d'allégresse & par des cris également impétueux & confus. Leur ardeur pour combattre étoit extrême, & le Chef avoit peine à contenir leur impatience. Pendant qu'il distribuoit à chacun son poste, les plus audacieux s'avançoient déja hors des rangs, & venoient défier les Romains.

Discours d'Agricola à son armée.

Quoiqu'Agricola eût des troupes excellentes & très bien disposées, il crut néantmoins dans une occasion dé-

[a] Hic dux, hic exercitus : ibi tributa, & metalla, & ceteræ servientium pœnæ, quas in æternum proferre, aut statim ulcisci, in hoc campo est. Proinde ituri in aciem, & majores vestros & posteros cogitate.

cisive devoir leur représenter encore les motifs qu'elles avoient de bien faire : & voici le discours que Tacite lui prête.

» Chers camarades, nous sommes » dans la * septiéme année d'une suite » d'exploits toujours heureux. Sous les » auspices de l'Empire Romain, & avec » un courage aussi fidéle que généreux, » vous n'avez cessé de vaincre les Bre» tons. Dans un si grand nombre d'ex» péditions & de combats vous avez » eu besoin tantôt de vigueur contre » les ennemis, tantôt d'une patience » infatigable pour vaincre en quelque » façon la nature elle-même. J'ai grand » lieu de me louer de mes soldats, & » vous n'avez point à vous plaindre de » votre chef. Aussi avons-nous franchi » les bornes par lesquelles avoient été » arrêtés les Généraux & les armées » qui nous ont précédés. Ce n'est plus » sur des relations vagues, sur des » bruits confus, que nous acquérons » quelque connoissance des derniéres » régions de l'Isle : nous les occupons » par nos armes & par nos camps.

* *Le texte porte* la huitiéme *: mais sans doute par erreur, comme le prouve évidemment le calcul des campagnes d'Agricola.*

» Nous avons découvert la Grande
» Bretagne, & nous l'avons subjuguée.

» Dans nos longues marches, pen-
» dant qu'il vous falloit lutter contre
» les montagnes, contre les forêts,
» contre les fleuves, j'entendois les
» plus braves se demander les uns aux
» autres, Quand aurons-nous joint les
» ennemis? quand nous sera-t-il don-
» né de combattre? Les voici qui vien-
» nent à vous, contraints d'abandon-
» ner les retraites où ils s'étoient en-
» foncés. Maintenant l'accomplisse-
» ment de vos voeux est en vos mains:
» votre valeur a un champ libre pour
» s'exercer. Vainqueurs une fois, tout
» s'applanit devant vous: mais aussi
» tout vous deviendroit contraire, si
» vous étiez vaincus.

» Car de même qu'il est glorieux
» sans doute d'avoir parcouru une si
» vaste étendue de pays, d'avoir tra-
» versé d'immenses forêts, d'avoir pas-
» sé des lacs & des riviéres où remon-
» te le flux de l'Océan: d'un autre côté
» ce sont-là autant d'obstacles pour la
» fuite, & nos avantages mêmes se
» changeroient en difficultés & en pé-
» rils. Nous n'avons ni la même con-
» noissance des lieux, que les ennemis,
» ni

» ni la même abondance de vivres : nos » bras & nos armes, voilà nos uniques » ressources. [a] Quant à moi, il y a » longtems que mon parti est pris & » arrêté de regarder la fuite, soit pour » une armée, soit pour un chef, com- » me la voie infaillible de se perdre. » Deux maximes certaines. Une mort » honorable doit être préférée à une » vie couverte de honte ; & d'ailleurs » la sûreté & la gloire marchent de » compagnie, & ne se séparent point. » Et mourir, s'il le faut, où finit l'en- » ceinte du monde, c'est un sort qui » ne peut être que glorieux.

» Si l'ennemi vous étoit inconnu, » si vous aviez à combattre des peu- » ples avec lesquels vous ne vous fus- » siez jamais mesurés, je vous citerois, » pour vous encourager, les exemples » des autres armées. Mais ici rappel- » lez-vous vos propres trophées, in- » terrogez vos yeux. Ce sont ces mê- » mes Barbares, qui l'année derniére » ayant tenté une entreprise furtive

a Quod ad me attinet, jampridem mihi decretum est, neque exercitûs neque ducis terga tuta esse. Proinde & honesta mors turpi vitâ potior, & incolumitas ac decus eodem loco sita sunt. Nec inglorium fuerit in ipso terrarum ac naturæ fine cecidisse.

» contre une de nos Légions, ne pu-
» rent ſoutenir vos approches, & fu-
» rent mis en fuite par vos premiers
» cris. Ce ſont les plus timides & les
» plus prompts à fuir de tous les Bre-
» tons ; & s'ils ſubſiſtent encore, ils
» n'en ſont redevables qu'à la légéreté
» de leurs pieds. De même que dans
» ces grandes chaſſes, où l'on ſe pro-
» poſe de battre une forêt, la force ſeu-
» le vient à bout des animaux coura-
» geux, au lieu que ceux ſur qui la peur
» fait une vive impreſſion, s'effrayent
» au bruit des équipages arrivans, &
» s'enfoncent dans l'épaiſſeur du bois :
» de même auſſi les plus vigoureux des
» Bretons ſe ſont fait écraſer dabord ;
» ce qui reſte n'eſt qu'un troupeau de
» lâches. Si vous les avez enfin trou-
» vés, ce n'eſt pas qu'ils vous ayent
» attendus : mais ne pouvant plus re-
» culer, ils demeurent par néceſſité
» immobiles & tremblans, vous pré-
» ſentant matiére à remporter une vic-
» toire auſſi aiſée que glorieuſe.

» [a] Achevez une ſi belle carriére :
» couronnez cinquante ans de guerre
» par un jour triomphant : prouvez à

[a] Tranſigite cum expeditionibus : imponite quinquaginta annis magnum diem : approbate

» la République, que l'on ne peut im-
» puter à l'armée ni les longueurs de
» la guerre, ni les fréquentes rébellions
» des vaincus. »

Pendant qu'Agricola parloit encore, l'ardeur des soldats brilloit dans leurs yeux; & dès qu'il eut fini, pleins de confiance ils coururent aux armes. La disposition que le Général donna à son armée est remarquable, en ce qu'il forma sa premiére ligne uniquement de troupes auxiliaires, huit mille hommes de pied au centre, trois mille chevaux sur les aîles. Les Légions demeurérent en corps de réserve à la tête du retranchement. Agricola envisageoit dans cet arrangement un double avantage. Ce devoit être une grande gloire de vaincre sans qu'il en coutât une seule goute de sang Romain : & si la premiére ligne plioit, elle trouvoit dans la seconde une puissante ressource.

Bataille. Les Romains restent vainqueurs.

L'armée des Bretons occupant un terrein élevé en pente, se rangea en amphithéatre, de façon que la premiére ligne placée en bas étoit soutenue & surmontée par les autres rangs qui croissoient en hauteur avec la col-

Reipublicæ nunquam exercitui imputari potuisse aut moras belli, aut causas rebellandi.

line. La cavalerie & les chariots armés en guerre battoient le milieu de la plaine, faisant grand bruit & grand fracas. Comme les Barbares avoient la supériorité du nombre, Agricola craignit qu'ils ne s'étendissent & ne parvinssent à envelopper son armée. Pour prévenir cet inconvénient plusieurs officiers lui conseilloient de faire avancer les Légions. Mais il ne s'allarmoit pas aisément : & plus disposé à bien espérer, il s'en tint à son plan, & se contenta de donner un plus grand front à sa premiére ligne en élargissant les rangs.

Dabord on se battit de loin : & les Bretons se défendoient sans peine. Joignant l'adresse au courage, ils paroient les traits des Romains, & en lançoient sur eux une grêle. Mais les choses changérent de face, lorsque deux cohortes de Tongres & trois de Bataves, suivant l'ordre d'Agricola, se furent approchées des ennemis, & les eurent obligés d'en venir aux épées. Les Bretons avoient un grand désavantage dans ce genre de combat, parce que leurs boucliers étoient petits, & leurs épées énormément longues & sans pointe. Ainsi lorsqu'ils étoient serrés de près par un ennemi qui les pointoit,

ils ne pouvoient ni parer les coups, ni en rendre. Les Bataves au contraire étoient très expérimentés & très habiles dans cette façon d'attaquer, & ils eurent bon marché des Bretons. Les frappant à coups redoublés, les heurtant avec leurs larges boucliers, leur portant au visage la pointe de leurs épées, ils les mirent bientôt en désordre. Les autres cohortes animées par leur exemple secondent leurs efforts, & chacune à son poste taille en piéces ceux qui lui étoient opposés.

La * cavalerie Bretonne & les chariots armés en guerre, suivirent le sort de leur infanterie. Après quelque résistance, ils furent rompus : & déja les Romains avoient nettoyé toute la plaine.

En ce moment, ceux des Bretons qui postés sur la hauteur avoient été jusques-là simples spectateurs du combat, commencerent à descendre, & à envelopper les vainqueurs. Agricola avoit réservé quatre régimens de cavalerie pour les besoins imprévus, & il leur donna ordre de partir, d'aller au

* *Le récit de Tacite s'embarrasse ici, & probablement le texte a souffert quelque altération. J'en ai pris uniquement ce qui est clair.*

devant de cette nouvelle attaque, & d'en empêcher l'effet. Ce fut là ce qui décida de la victoire. Les Bretons soutinrent d'autant moins le choc de la cavalerie Romaine, qu'ils venoient eux-mêmes avec plus de vivacité & d'ardeur. Ils ne purent garder leurs rangs; ils furent tout d'un coup dissipés : & la cavalerie victorieuse, tournant contre les Barbares leur propre stratagême, s'étendit pour prendre en queue ceux qui combattoient encore. Ainsi fut achevée la défaite entiére de l'armée des Bretons. Personne ne songea plus à faire aucune résistance, & tous se débandant cherchérent leur salut dans la fuite.

Les vainqueurs en firent un grand carnage, les poursuivant l'épée dans les reins. Néanmoins en certaines rencontres l'indignation ranimoit le courage des vaincus. Surtout lorsqu'ils se virent près des bois, plusieurs pelottons se rallierent, & s'embusquant dans l'obscurité des forêts, ils surprirent & tuerent ceux qui couroient après eux avec trop d'avidité & peu de précaution. Agricola, à la vigilance duquel rien n'échappoit, sentit le danger, & prit de sages mesures pour empêcher

qu'une trop grande confiance ne devînt funeste à son armée victorieuse. Il forma autour de la forêt une enceinte de bonnes troupes d'infanterie : il envoya de la cavalerie dans les routes, & jetta dans le fort du bois quelques cavaliers, qui mirent pied à terre pour y pouvoir pénétrer Moyennant ces secours, la poursuite s'acheva sans risque ; & les Bretons qui n'espéroient plus rien de la surprise, se dispersérent de nouveau, s'évitant les uns les autres, & croyant qu'il y avoit plus de sûreté pour eux à fuir seuls qu'à se faire remarquer en marchant en bande. Les Romains ayant poursuivi les vaincus jusqu'à la nuit, las de faire des prisonniers & de tuer, reprirent le chemin de leur camp. La perte des Bretons fut estimée à dix mille hommes ; les Romains n'en perdirent que trois cens quarante, & un seul officier de distinction.

Il est aisé de concevoir que la nuit qui suivit fut une nuit de joie & de tranquillité pour les vainqueurs. Les Bretons l'employerent à se lamenter sur leur désastre, à se chercher mutuellement. On entendoit les pleurs des femmes, les cris furieux des hommes : ils traînoient les blessés qui avoient de la peine à sui-

vre, ils appelloient ceux dont aucune blessure n'avoit diminué les forces; ils abandonnoient leurs maisons, & dans leur désespoir ils y mettoient eux-mêmes le feu: ils choisissoient des retraites qui leur paroissoient sûres, & le moment d'après ils les quittoient: ils se réunissoient pour prendre en commun quelque résolution, & ensuite ils se * séparoient pour suivre chacun leurs vûes particulieres. Tantôt l'aspect des personnes les plus cheres les attendrissoit, tantôt il les mettoit en fureur: & il demeura pour constant que quelques-uns tuerent leurs femmes & leurs enfans, prétendant leur donner une derniére marque de tendresse & de commisération.

Le lendemain les Romains jouirent pleinement du spectacle de leur victoire. Un silence de solitude, les collines désertes, les maisons fumantes, tout leur annonçoit qu'il ne leur restoit plus d'ennemis. On envoya des partis à la découverte, & ils ne rencontrerent personne. Agricola se tint donc pour bien assûré, que l'armée des Bretons étoit entiérement dissipée, que les vaincus

* *Au lieu de* sperare, *qui se trouve dans le texte, il est clair que l'on doit lire* separare.

avoient dirigé leur fuite vers différens côtés, & qu'ils ne songeoient point à se rassembler : & comme la saison étoit déja fort avancée, & ne permettoit pas de s'enfoncer dans le pays, & de suivre les fuyards dans toutes leurs retraites pour achever de les subjuguer, il ramena ses troupes vers le Midi dans le pays des * Horestes. Ayant reçû des ôtages de ce peuple, il continua sa route, marchant lentement, pour donner le tems aux nations qu'il traversoit de mieux remarquer la force de son armée, & pour laisser dans leurs esprits une plus profonde impression de terreur. Il regagna ainsi ses quartiers d'hiver.

La flotte d'Agricola fait le tour de l'Isle par le Nord.

Tac. Agr. 10.

Pendant cette marche, il avoit envoyé sa flotte faire le tour de l'Isle par le Nord. C'étoit la premiere fois qu'une flotte Romaine entreprenoit cette navigation, qui ayant réussi ne laissa plus lieu de douter que la Grande Bretagne ne fût une Isle. C'est l'expression de Tacite, qui prouve que jusques-là, comme je l'ai remarqué ailleurs, il n'y avoit pas sur ce point une entiére cer-

* *On place ces peuples en deçà du golfe de* Clyd, *près de l'*Eden, *à peu près dans le canton nommé maintenant* EsKedal.

titude parmi les Romains. La flotte d'Agricola découvrit les Orcades, & reconnut même Thylé, cachée jusqu'alors, dit Tacite, dans les neiges & les frimats. Cette Thylé ne peut point être l'Islande, trop éloignée de ces parages, & il paroît que l'on doit entendre les isles de Schetland. Toute la navigation fut heureuse, & la flotte comblée de gloire vint aborder au port de Trutule. *

Aventure mémorable d'une cohorte de Germains.

Dio. Tit. Tac. Agr. 28.

L'idée de tourner la Grande Bretagne étoit venue à Agricola à l'occasion d'une aventure mémorable, arrivée l'année précédente. Une cohorte nouvellement levée dans le pays des Usipiens en Germanie, avoit été amenée dans la Grande Bretagne. Ces Barbares qui regrettoient leurs pays, & supportoient impatiemment l'espéce d'exil où on les retenoit, tuérent le Centurion & les vieux soldats qu'on leur avoit donnés pour les instruire & les former : & s'étant emparés de trois vaisseaux, ils s'y rembarquérent, & forcérent les pilotes d'y rester avec eux.

* *Ce nom n'est pas connu des Géographes. On veut qu'il soit fautif, & on corrige* Rutupe, *qui est* Richborow *dans la Province de Kent : ce qui me paroît souffrir difficulté.*

Un de ces trois pilotes ayant néanmoins fait ensorte de leur échapper & de s'enfuir, les deux autres devinrent suspects aux Usipiens, qui les tuérent, & se trouvérent ainsi sur une mer inconnue, avec des vaisseaux qu'ils n'avoient point l'art de gouverner. Ils prirent le parti de suivre les côtes, & firent route sans savoir où ils alloient, causant une extrême surprise dans tous les lieux où on les voyoit aborder. Car le besoin de provisions les obligeoit de faire souvent des descentes, & de livrer des combats aux différens peuples Bretons, qui ne se laissoient pas piller impunément. Dans ces combats les Usipiens tantôt vainqueurs, tantôt repoussés, furent enfin réduits à une si affreuse disette, qu'ils se mangérent les uns les autres, choisissant dabord les plus foibles, & ensuite se réglant sur ce que le sort en décideroit. Enfin, ayant fait le tour de l'Isle, ils tombérent dans la mer de Germanie, où ils furent pris, partie par les Suéves, partie par les Frisons. Quelques uns d'entre eux furent vendus à des maîtres qui les amenérent en Italie, où leur navigation leur attira une grande célébrité. C'étoit alors une aussi étonnante merveille,

que l'a été dans les tems postérieurs le voyage des Indes Orientales, lorsque le Cap de Bonne Espérance fut pour la première fois doublé par Vasco de Gama.

Domitien jaloux de la gloire d'Agricola.

[a] Agricola, en rendant compte à Domitien de sa victoire sur les Calédoniens, & de l'état où il avoit mis les affaires des Romains dans la Grande Bretagne, eût soin de se renfermer dans un simple exposé des faits, sans rien donner à l'ostentation. Mais la modestie de ses dépêches ne put prévenir la jalousie que la grandeur des exploits en eux-mêmes causoit à un Prince ombrageux. Domitien en fut inquiété & troublé au fond de l'ame, quoiqu'au dehors il en témoignât de la joie. Il ne pouvoit se dissimuler que son triomphe récent sur les Germains étoit une misérable comédie, qui n'avoit excité que la risée du Public : au lieu qu'ici il s'agissoit d'une véritable & éclatante victoire, qui méritoit & qui attiroit l'estime de tous les Romains. Etre obscurci par un particulier, c'étoit pour lui le comble de la

a Hunc rerum cursum, quanquam nullâ jactantiâ epistolis Agricolæ auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius accepit.

douleur, &, comme il se l'imaginoit, du danger. Il se disoit à lui-même qu'envain avoit-il étouffé la voix de l'Eloquence, & réduit au silence tous les beaux Arts, s'il se trouvoit un homme qui s'emparât de la gloire militaire. Que les autres genres de mérite pouvoient même plus aisément se supporter: mais que le mérite guerrier étoit l'appanage du Souverain.

Ces réflexions l'agitérent beaucoup; & ce qui dans un caractere tel que le sien étoit la marque de quelque dessein sinistre, il les [a] renferma en lui-même. On le devina. Mais pour lui, il s'étudia à se rendre, s'il eût pû, impénétrable: il s'enveloppa dans ses noires pensées, & il résolut de mettre sa haine en réserve, en attendant que l'éclat de la Renommée & la faveur des soldats se rallentissent par le tems. Il fit donc décerner à Agricola les ornemens de Triomphateur, l'honneur d'une statue, & tout ce qui sous les Empereurs s'accordoit aux particuliers en la place du Triomphe, auquel ils ne pouvoient plus aspirer. En

Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe.

a Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium, donec impetus famæ & favor exercitûs languesceret.

An. R. 836. même tems il le révoqua, & l'empêcha ainsi de mettre la dernière main à la conquête de la Grande Bretagne. Mais de peur que cette révocation ne parût une disgrace, comme elle l'étoit en effet, il fit courir le bruit qu'il destinoit à Agricola le gouvernement de Syrie, l'une des plus importantes places de l'Empire, & qui vaquoit actuellement. On dit même dans le tems, qu'un affranchi qui avoit coutume d'être employé par le Prince dans les commissions sécrettes, fut envoyé avec les provisions de ce Gouvernement, & chargé de les donner à Agricola, s'il le trouvoit encore dans la Grande Bretagne : & que l'ayant rencontré dans la Manche, il revint sans même lui avoir parlé. Tacite n'assûre point ce fait, & il soupçonne qu'il peut avoir été inventé d'après le caractere connu de Domitien ; mais il le trouve vraisemblable.

Conduite modeste d'Agricola.

Cependant Agricola avoit remis sa Province sûre & tranquille à son successeur. [a] En arrivant à Rome, sa grande attention fut d'empêcher que son

[a] Ac ne notabilis celebritate & frequentiâ occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in Palatium venit ;

entrée dans la ville ne se fît remarquer par le concours de ceux qui viendroient au devant de lui : & ce motif le détermina à tromper l'empressement de ses amis, qui vouloient aller le recevoir hors des portes. Il entra de nuit dans Rome, il vint de nuit au Palais : & là, après un baiser froid qu'il reçut de Domitien sans une seule parole obligeante, il se confondit parmi la foule des Courtisans. Tout le reste de sa conduite fut réglé sur le même modéle. Il craignit que l'éclat de sa gloire militaire ne blessât les yeux jaloux du citoyen oisif : & il chercha à obscurcir & à étouffer cet éclat par la simplicité à laquelle il se réduisit. Un train modeste, des maniéres faciles, deux ou trois amis pour tout cortége : ensorte que ceux qui ont coutume d'estimer les grands hommes par le faste & par la pompe extérieure, après avoir vû & considéré Agricola, se demandoient si c'étoit donc là ce

exceptusque brevi osculo & nullo sermone, turbæ servientium immixtus est. Ceterùm, ut militare nomen, grave inter otiosos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus : adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso adspectoque Agricolâ, quærerent famam, pauci interpretarentur.

Capitaine dont le nom étoit si fameux: il y en avoit peu qui pénétrassent les raisons sécretes d'une politique si sage & si profonde.

Il vécut encore neuf ans & plus dans cette même tranquillité, qui ne lui épargna pas les dangers, mais qui lui sauva au moins une catastrophe sanglante. a Dès les premiers tems qui suivirent son retour à Rome, il fut plusieurs fois accusé absent devant Domitien, & déchargé absent. Les accusations intentées contre un homme dont la conduite étoit irréprochable, & de qui personne ne faisoit aucune plainte, avoient pour unique fondement sa gloire trop brillante, les jalousies du Prince, & les louanges malignes que des ennemis artificieux prodiguoient à celui qu'ils vouloient perdre. D'ailleurs, les mauvais succès des guerres mal à propos entreprises, encore plus mal conduites, ne permettoient pas d'oublier Agricola. Lorsque l'on vit les armées Romaines taillées en piéces dans la Mœsie, dans la Dace, dans la

a Crebrò per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens absolutus est. Causa periculi non crimen ullum, aut querela læsi cujusquam, sed gloria viri, & infensus virtutibus Princeps, & pessimum inimicorum genus laudantes.

Pannonie, tout le Public demandoit que l'on mît en place Agricola : tous comparoient ſa vigueur, ſon habileté, ſon expérience avec la molleſſe, l'incapacité, la témérité des Généraux que l'on employoit. Et [a] ces diſcours furent portés juſqu'aux oreilles de Domitien, dont les affranchis, les uns par attachement & par zéle, les autres par envie & par noirceur, tenoient tous le même langage, & contribuoient également à aigrir contre Agricola un Prince uniquement ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions. C'eſt ainſi qu'Agricola, & par ſes propres vertus & par les vices des autres, étoit élevé au faîte de la gloire, qui pouvoit devenir pour lui un précipice.

Arriva le tems où il ſe trouvoit en tour de tirer au ſort les Proconſulats d'Aſie & d'Afrique. Ces deux emplois également utiles & honorables, étoient pour les particuliers le comble de la fortune. Ils ne pouvoient être poſſé-

a Quibus ſermonibus ſatis conſtabat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quiſque libertorum amore & fide, peſſimi malignitate & livore, pronum deterioribus Principem exſtimulabant. Sic Agricola ſimul ſuis virtutibus, ſimul vitiis aliorum, in ipſam gloriam præceps agebatur.

dés que par des Consulaires, qui y parvenoient par ancienneté : & le sort n'étoit employé que pour décider lequel des deux plus anciens auroit le département d'Asie ou celui d'Afrique. Agricola ne doutoit point que s'il vouloit jouir de son droit, il n'irritât les défiances du Prince : & Civica proconsul d'Asie, récemment mis à mort sous le faux prétexte d'un dessein de révolte, étoit pour lui une leçon, comme pour Domitien un encouragement à répéter cet exemple. Pour aider à déterminer Agricola, des émissaires du Prince vinrent le trouver, & dabord ils lui demandérent s'il prendroit un gouvernement de Province. Sur sa réponse incertaine, ils lui louérent beaucoup le repos & la tranquillité, & ils lui offrirent leur médiation pour faire agréer ses excuses. Enfin ne se cachant plus, & lui donnant des conseils en amis, lui faisant même entrevoir les dangers, ils l'amenerent à Domitien. Ce [a] Prince s'étoit préparé à jouer la comédie. Monté sur le ton d'arrogance, il reçut d'un air de fierté & de hauteur la priére que lui fit Agricola de le dis-

a Qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus, & audiit preces excusantis, & quum

penser d'aller en Gouvernement : & après lui avoir accordé sa demande, il ne rougit point de recevoir des remercimens pour un si odieux bienfait. Il ne lui donna pourtant point la gratification qui étoit d'usage en pareil cas, & qu'il avoit lui-même faite à quelques uns, soit qu'il se tînt offensé de ce qu'Agricola ne la lui avoit point demandée, soit de peur de paroître avoir payé la docilité à ses défenses sécretes.

C'est a le propre du cœur humain, dit Tacite, de haïr celui que l'on a offensé. Cette injuste disposition se trouvoit au suprême degré en Domitien, qui étoit un caractere méchant & malfaisant : & comme il y joignoit une dissimulation profonde, il étoit bien difficile de guérir une plaie soigneusement cachée. Cependant Agricola le désarmoit par une douceur & une patience à toute épreuve, & par son attention à éviter ces grands éclats,

annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii invidiâ.

a Proprium humani ingenii est, odisse quem læseris. Domitiani verò natura, quo obscurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiâque Agricolæ leniebatur : quia non contumaciâ, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat.

cette vaine ostentation de liberté, qui en cherchant la gloire trouve souvent la mort.

Mort d'Agricola.

An. R. 844.

Agricola mourut paisiblement le 23 Août de l'année où Colléga & Priscus furent Consuls. Tacite a soin d'observer que ce fut un événement auquel prirent part tous les ordres de Citoyens. Le peuple même & les plus indifférens s'y intéressérent. Durant la maladie on vint en foule à sa maison pour s'informer de son état, on s'en entretint dans les places publiques & dans les promenades : & lorsqu'il fut mort il n'y eut personne qui s'en réjouît, personne qui ne s'en occupât avec sensibilité. La commisération étoit d'autant plus grande, que le bruit commun attribuoit sa maladie au poison. Tacite n'assûre point le fait : & Agricola ne le crut en aucune façon. Au contraire, parmi les motifs de consolation qui le soutenoient dans ses derniers momens, il témoigna qu'il étoit bien aise d'épargner par sa mort un crime à Domitien. Ce qui n'est pas douteux, c'est que ce Prince cruel & jaloux fut charmé d'être délivré d'un sujet, dont le mérite lui causoit de perpétuelles inquiétudes. C'est ce que prouvent évidem-

ment les fréquentes visites qu'il lui fit rendre par ses Médecins, par ceux de ses affranchis qui entroient le plus dans sa confidence. Il n'avoit pas coutume de donner de si grandes marques de considération à des particuliers : & c'étoit assûrément bien plûtôt motif de curiosité, qu'intérêt qu'il prît au malade. Surtout le dernier jour il voulut être informé de tous les changemens qui arrivant d'un moment à l'autre préparoient de plus en plus une fin prochaine, & il se les fit annoncer par des couriers disposés d'espace en espace depuis la maison d'Agricola jusqu'au Palais. Auroit-il eu tant d'empressement pour apprendre une nouvelle qui eût dû lui causer de la douleur ? Il en montra pourtant les semblans : mais on n'y fut point trompé. Les intérêts de sa haine étoient en sûreté : & l'on savoit, que suivant le caractere des ames lâches, [a] il lui étoit plus aisé de dissimuler sa joie que ses craintes.

Agricola suivit dans son testament le plan de politique, qui avoit réglé

a Speciem tamen doloris. . . . præ se tulit : securus jam odii, & qui faciliùs dissimularet gaudium quàm metum.

ses démarches durant sa vie, & il institua Domitien son héritier avec sa femme & sa fille. L'Empereur fut flatté de cette disposition testamentaire, qu'il regardoit comme une marque d'estime. a L'adulation continuelle l'avoit tellement gâté & aveuglé, qu'il ne savoit pas, dit Tacite, qu'un Souverain, s'il n'est méchant, n'est point nommé pour héritier par un bon pere.

Tac. Agr. 28. Agricola ne laissa point d'autre postérité, que sa fille mariée à Tacite. Il avoit eu un fils, qui lui étoit né dans la Grande Bretagne, & qui ne vécut qu'un an. Il b supporta cette perte sans foiblesse, & sans affectation d'un courage fastueux : & la guerre servit de diversion à sa douleur.

Sentimens tendres & nobles de Tacite au sujet de la mort de son beaupere.

Tacite étoit absent de Rome depuis quatre ans lorsqu'Agricola mourut. Sans doute quelque emploi le retenoit si long tems dans la Province. Il exprime ses regrets à ce sujet avec tant d'éloquence & de tendresse, que je croirois

a Tam cæca & corrupta mens assiduis adulationibus erat, ut nesciret à bono patre non scribi hæredem, nisi malum Principem.

b Quem casum neque, ut plerique fortium virorum, ambitiosè, neque per lamenta rursus ac mœrorem muliebriter tulit : & in luctu bellum inter remedia erat. *Tac. Agr. 28.*

faire tort au Lecteur si je les supprimois ici. Il adresse la parole à son beau-pere mourant. « Une [a] circonstance, » dit-il, qui augmente ma douleur & » celle de votre fille, c'est qu'il ne nous » ait point été permis de prendre soin » de vous pendant votre maladie, de » soulager vos derniers momens, de » nous jetter entre vos bras, pour tâ- » cher, s'il eût été possible, de retenir » un si cher objet qui nous échappoit. » Au moins aurions-nous reçu avec un » profond respect vos derniers avis, » pour les graver à jamais dans notre » mémoire. C'est pour nous une amer- » tume d'avoir été privés de cette dou- » ce consolation, c'est une plaie qui » nous est propre; nous vous avions » perdu quatre ans avant que vous nous » fussiez enlevé par la mort. Sans dou- » te, ô le meilleur des peres, les soins » d'une épouse qui vous aimoit tendre- » ment, vous ont fait rendre tous les » honneurs dûs à un si grand homme.

a Mihi filiæque, præter acerbitatem parentis erepti, auget mœstitiam, quòd assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu, complexu, non contigit. Excepissemus certè mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus, nobis tam longæ absentiæ conditione ante quadriennium amissus es. Omnia sine dubio, optime parentum, assiden-

» Mais il a été moins versé de pleurs
» dans vos funérailles, & vos regards
» en s'éteignant ont eu quelque chose
» à désirer. »

La douleur de Tacite si vivement exprimée, n'étoit point foible néanmoins. Au lieu de se consumer en plaintes superflues, il veut que les exemples de vertu qu'Agricola laisse à sa famille, soient pour elle le motif d'une généreuse émulation. Il n'est point permis, dit-il, de deshonorer par des larmes la gloire d'un Héros. Payons-lui plûtôt le tribut de notre admiration : acquittons-nous envers lui par des louanges immortelles. [a] » Voilà de quelle façon
« ceux qui lui appartiennent doivent lui
» prouver leur piété. Ces sentimens ne
» sont pas pour moi seul. Je recomman-
» de même à sa femme & à sa fille de
» croire ne pouvoir mieux témoigner
» leur vénération pour sa mémoire,
» qu'en se rappellant sans cesse toutes
» ses actions & tous ses discours; &

te amantissimâ uxore, superfuere honori tuo. Paucioribus tamen lacrymis compositus es, & novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

a Is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque secum revolvant, famamque ac

» en

» en travaillant à peindre dans leur es-
» prit l'image de ses vertus, plûtôt qu'à
» conserver par les couleurs ou par le
» marbre une représentation périssable
» de sa figure & de ses traits. Ce n'est
» pas, ajoûte-t-il, que je prétende in-
» terdire aux proches ces sortes de mo-
» numens, par lesquels ils se mettent
» devant les yeux la ressemblance de la
» personne & du visage de ceux qui
» leur ont été chers. Mais c'est à l'ame
» qu'ils se doivent surtout attacher :
» c'est elle dont ils peuvent expri-
» mer le tableau, non par une matiere
» étrangere & inanimée, mais par l'i-
» mage vivante de leurs mœurs. »

Outre ce premier devoir pour lequel le cœur suffit, Tacite en a rempli un autre qui demandoit ses talens. Le portrait qu'il nous a tracé de son beaupere avec la plume, surpasse tout ce que le pinceau des plus grands Peintres, ou le ciseau des plus excellens Sculpteurs eût pû faire pour per-

figuram animi magis quàm corporis complectantur. Non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur: sed ut vultus hominum, ita simulacra vultûs imbecilla ac mortalia sunt : forma mentis æterna, quam tenere & exprimere, non per alienam materiam & artem, sed tuis ipse moribus, possis.

pétuer la mémoire d'Agricola. Il n'a pas même voulu que nous ignorassions ce qui regarde l'extérieur de sa personne. Il nous apprend que sa taille étoit bien proportionnée sans être haute ; que l'air de son visage n'avoit rien de rude ni d'effrayant, & plus de grace que l'on n'en exige d'un homme & d'un guerrier ; que sa physionomie étoit heureuse, & annonçoit la probité & la candeur, ensorte qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer, & sans être charmé de trouver en lui le grand homme réuni à l'homme de bien.

Agricola n'avoit pas cinquante-six ans quand il mourut, & par conséquent a il fut enlevé dans un âge où il pouvoit se promettre encore plusieurs années de vie. » Mais que lui restoit-il à » désirer ? dit Tacite. Il avoit acquis » en un haut dégré les vrais biens, qui » consistent dans les vertus. Consu» laire, & décoré des ornemens du » triomphe, la fortune n'avoit plus » aucun nouveau titre d'honneur à lui

a Quanquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam longissimum ævum peregit. Quippe & vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat, & consularibus ac triumphalibus ornamentis prædito quid aliud adstruere fortuna poterat ? Opibus nimiis non gaude-

» ajouter. Il ne souhaitoit point d'im-
» menses richesses : il en avoit de suf-
» fisantes pour soutenir son rang. Il
» laissoit sa famille dans une situation
» tranquille & florissante. En de telles
» circonstances sa mort fût d'autant
» plus heureuse, qu'elle lui épargna la
» vûe des plus grands malheurs que
» Domitien ait fait souffrir à la patrie.
» Car ce fut dans ses derniéres années
» que ce Prince redoubla de cruauté,
» & que ne se contentant plus d'atta-
» quer la République par intervalles,
» & d'une façon qui lui laissât le tems
» de respirer, il sembla vouloir la dé-
» truire d'un seul coup ».

L'occasion qui aigrit & porta à son comble l'humeur farouche de Domitien, fut la révolte de L. Antonius : & c'est par ce fait que je reprens le fil de l'Histoire.

bat : speciosæ contigerant. Filiâ atque uxore superstitibus, potest videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente famâ, salvis affinitatibus & amicitiis, futura effugisse.... Festinatæ mortis grande solatium tulit, evasisse postremum illud tempus, quo Domitianus, non jam per intervalla ac spiramenta temporum, sed continuo & velut uno ictu, Rempublicam exhausit.

§. IV.

Révolte, défaite, & mort de L. Antonius. Le bruit de sa défaite se répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée. Son vainqueur brûle tous ses papiers. Domitien redouble de cruautés. Condamnation & mort d'Helvidius Priscus. Sénécion éprouve le même sort. Trait de générosité de Pline le jeune. Fannia, & Arria sa mere, exilées. Condamnation & mort d'Arulénus Rusticus. Triste situation du Sénat. Les Philosophes chassés de Rome & de l'Italie. Dion Chrysostome. Pontius Télésinus. Epictéte. Artémidore. Tous les talens étouffés, & en particulier l'Eloquence. Délateurs. Domitien persécute l'Eglise Les petits-fils de l'Apôtre S. Jude amenés devant l'Empereur, & interrogés par lui. S. Jean plongé dans l'huile bouillante, & ensuite exilé à Pathmos. Martyre de Flavius Clémens. Enfans de Clémens. Domitien fait mourir Acilius Glabrio. Juvencius Celsus gagne du tems, & évite la condamnation & la mort. Précautions prises par Domitien pour

prévenir la révolte parmi les troupes. Le Sénat opprimé. Domitien veut intimider les gens de sa maison par le supplice d'Epaphrodite. Ils conspirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête. Ils s'assurent du consentement de Nerva, qu'ils destinoient pour successeur à Domitien. Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit. Il est tué dans sa chambre par les conjurés. On dit qu'Apollonius de Tyane à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant même où il s'exécutoit. Age de Domitien. Ses funérailles furtives. Quelques détails sur l'extérieur de sa personne. Sur ses dispositions par rapport à la Littérature. Il tiroit parfaitement de l'arc. On peut le comparer à Tibére. Le Sénat déteste sa mémoire : le peuple demeure indifférent : les soldats le regrettent.

NOUS avons fort peu de détails sur la révolte de L. Antonius. A peine connoissons-nous sa personne, & nous savons seulement qu'il commandoit l'armée du haut Rhin, &

An. R. 843.
Révolte, défaite, & mort de L. Antonius.
Suet. Dom. 6. & 10.

Dio. Vict. Epit. Plut. Æmil. qu'irrité contre les cruautés tyranniques de Domitien, aigri personnellement par les propos injurieux & outrageans que ce Prince tenoit à son sujet, il se souleva & forma le dessein d'envahir le rang suprême. Il paroît que son parti avoit des forces considérables. Non seulement les Légions qu'il commandoit se déclarérent pour lui : mais il engagea dans ses intérêts les peuples Germains qui habitoient au delà du Rhin, & ils se mirent en mouvement pour le secourir.

L'allarme fut donc grande dans Rome, & Domitien partit pour la Germanie, accompagné de tout le Sénat, dont aucun membre n'osa se dispenser du voyage, de peur de se rendre suspect de froideur & d'indifférence pour les périls de l'Empereur. Dion parle d'un vieux Sénateur, presque toujours retiré à la campagne, que la crainte d'une mort infaillible, s'il paroissoit manquer de zêle en cette occasion, força de sortir de sa retraite pour se mettre à la suite de ce Prince.

Domitien encore en marche apprit la défaite du rebelle. L. Maximus, ou Appius Norbanus, (car il est appellé diversement par les différens Auteurs,

& peut-être est-ce le même homme qui réunissoit ces quatre noms) se hâta d'attaquer Antonius, avant la jonction des secours de Germanie, qu'une crûe subite du Rhin arrêtoit : il remporta sur lui une victoire complète, & Antonius fut tué dans le combat.

Le bruit de sa défaite se répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée.

On a regardé comme une merveille le bruit que cet événement fit dans Rome, avant que de pouvoir y être connu par aucune voie sûre. Suétone rapporte que le jour même de la bataille, une aigle remarquable par sa grandeur vint se poser sur une statue de Domitien dans Rome, & l'enveloppa de ses aîles, en poussant des cris qui paroissoient exprimer la joie. Mais ce prétendu présage, semblable à mille autres contes frivoles, mérite peu notre attention. Ce qui est singulier au premier aspect, & néantmoins constant, c'est qu'en ce même jour le bruit se répandit dans la ville qu'Antonius étoit vaincu & tué. La nouvelle fit des progrès rapides : tout le monde y ajouta foi : les Magistrats offrirent des sacrifices d'actions de graces. Ensuite on réfléchit : on voulut remonter à la source & chercher le premier auteur. On ne le trouva point, & l'on vit que

l'on n'avoit pour garand qu'une multitude qui parloit comme inftruite de tout, & qui ne favoit rien. Le bruit s'étouffa donc pour le moment. Mais après quelques jours d'intervalle, lorfqu'on eut appris par des courriers certains la défaite & la mort d'Antonius, on combina les dates, & on reconnut que l'événement & l'éclat qu'il avoit fait dans Rome tomboient au même jour. Ce rapport fembla merveilleux : on crut qu'il y avoit là quelque chofe de divin, & Plutarque, tout judicieux qu'il eft, y admet du prodige, quoiqu'il ne foit nullement étonnant qu'un bruit fe répande, & qu'il fe trouve concourir fortuitement avec la réalité. Ce n'eft ici que la répétition de ce qui étoit déja arrivé à l'occafion de la victoire que Paul Emile remporta fur Perfée dans la Macédoine.

Voyez Hift. Rom. T. VIII. p. 172.

Son vainqueur brûle tous fes papiers.

Le vainqueur d'Antonius fit un acte de générofité plus glorieux que fa victoire même. Sans s'inquiéter des fuites, fans craindre d'irriter Domitien en fruftrant fa vengeance, il brula tous les papiers du rebelle vaincu, de peur qu'ils ne fourniffent matiére à d'odieufes accufations, & à d'injuftes pourfuites contre les plus gens de bien de Rome.

Il n'eſt point dit ſi Domitien punit Maximus de cette belle action. Ce qui eſt certain, c'eſt que privé des lumiéres qu'il auroit pû tirer des papiers d'Antonius, il y ſuppléa par une tyrannie, à qui les prétextes n'étoient point néceſſaires. Il rechercha avec une rigueur inouie tous ceux qui pouvoient avoir eu la part la plus légére aux deſſeins d'Antonius : & leur mort ne ſuffiſoit pas à ſa cruauté. Il leur faiſoit ſouffrir les tourmens les plus effrayans, & il inventa même un nouveau genre de queſtion par le feu appliqué ſur les parties du corps les plus ſenſibles & les plus délicates. Aucun de ceux qu'il ſoupçonna n'échappa à ſa vengeance. S'il accorda la vie à quelquesuns, il leur fit couper les mains, ou il les envoya en exil. Deux officiers ſeulement furent épargnés, parce qu'ils achetérent leur ſûreté aux dépens de leur honneur, ayant prouvé que leur conduite étoit déréglée juſqu'à l'infamie, & que par conſéquent ils avoient été incapables de prendre aucun crédit, ni auprès du chef de la révolte, ni ſur les ſoldats.

Domitien redouble de cruauté.

Il n'eſt pas poſſible de marquer le nombre de ceux que Domitien fit

Dio. ap. Val.

mourir en cette occasion : mais on peut juger aisément qu'il fut énorme, puisque celui qui ordonnoit ces supplices en eut honte lui-même, & défendit qu'on en tînt registre. Il n'en écrivit point non plus au Sénat, quoiqu'il envoyât à Rome les têtes qu'il faisoit couper, pour être exposées sur les Rostres avec celle d'Antonius.

C'est particuliérement le tems dont je parle ici, que Tacite avoit en vue dans la peinture énergique qu'il nous a tracée en abrégé des malheurs affreux que les Romains éprouvérent sous le régne de Domitien. On [a] vit, dit-il, la mer couverte d'exilés, les roches, où on les avoit confinés, bientôt après teintes de leur sang, de plus grandes cruautés encore exercées dans la ville même. La naissance, les richesses étoient devenues des crimes : on se rendoit coupable en possédant les honneurs, on se rendoit coupable en ne les possédant pas : mais surtout la vertu étoit le gage le plus certain d'une perte infaillible. Les récompenses des

a Plenum exsiliis mare : infecti cædibus scopuli : atrociùs in urbe sævitum. Nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine, & ob virtutes certissimum exitium. Nec minùs præmia delatorum invisa, quàm scelera : quum alii sacerdo-

délateurs excitoient encore plus l'indignation que leurs crimes. Ils triomphoient insolemment, les uns décorés de sacerdoces & de consulats, qu'ils étaloient comme de riches dépouilles de leurs détestables victoires; les autres s'attachant plus au solide qu'à l'éclat, obtenoient des Intendances, acquéroient de la puissance à la Cour, & se rendoient la terreur de tous les bons citoyens. On suscitoit les esclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons: & si quelquun n'avoit point d'ennemis, on se servoit de ses amis pour le perdre.

Au [a] milieu de tant d'horreurs brillérent des traits de vertu, mais qui ne font que charger celui qui donnoit lieu à ces actions de générosité par sa tyrannie. Des meres accompagnérent leurs fils en exil, des femmes leurs maris; plusieurs accusés trouvérent de la fidélité & du zêle dans leurs proches:

tia & consulatus ut spolia adepti, procurationes alii & interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta odio & terrore. Corrupti in dominos servi, in patronos liberti; & quibus deerat inimicus, per amicos oppressi. *Tac. Hist. I, 2.*

a Non tamen adeo virtutum sterile seculum, ut non & bona exempla prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exsilia conjuges, propinqui audentes, constantes generi, contumax etiam adversùs tormenta servorum

on vit des esclaves mêmes braver par attachement pour leurs maîtres toute la rigueur des tourmens. D'illustres personnages subirent la mort avec une constance digne d'être comparée aux modéles les plus vantés de l'Antiquité.

Tel est le tableau que Tacite nous présente en raccourci des maux que j'ai à décrire. Quel dommage que nous ayons perdu la partie de l'ouvrage de cet excellent Maître, où ces mêmes objets étoient peints dans leur juste grandeur ? Quel intérêt n'avoit-il pas jetté dans le récit des tristes catastrophes de trois des plus illustres & des plus vertueux Sénateurs qui fussent alors, Helvidius Priscus, Arulénus Rusticus, & Hérennius Sénécion ? Je vais donner au Lecteur l'ombre & le squéléte de ces faits, puisqu'il ne nous en reste pas davantage.

Condamnation & mort d'Helvidius Priscus.
An. R. 845.
Plin. IX. ep. 13.
Suet. Dom. 10.

J'ai parlé de la mort d'Helvidius Priscus le pere sous le régne de Vespasien. Son fils marcha sur ses traces dans la pratique d'une exacte probité. S'il imita sa fierté Républicaine & son zêle amer & outré, c'est ce qu'on peut

fides. Supremæ clarorum virorum necessitates: ipsa necessitas fortiter tolerata: & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. *Tac.*

regarder comme un problême : parce que d'une part Pline dit de lui que pour [a] se dérober, s'il eût pû, au malheur des tems, il cachoit dans la retraite un grand nom qu'égaloient ses vertus ; & que de l'autre, Suétone témoigne qu'il avoit joué le divorce de l'Empereur avec sa femme, sous les noms de Paris & d'Œnone, ce qui ne pourroit être disculpé d'imprudence.

Il fut accusé devant le Sénat, soit au sujet de ses vers, ce qui ne paroît guéres vraisemblable, soit sur quelque autre prétexte, qui couvroit le vrai motif de la haine de Domitien. Il étoit Consulaire, & respecté de tous les gens de bien. Cependant Publicius Certus ancien Préteur eut la bassesse & la lâcheté de porter la main sur lui dans le Sénat même, & de le traîner en prison. Pline [b] a raison de penser qu'il ne s'étoit rien vû de plus atroce que cette indigne action d'un Sénateur qui mettoit la main sur son confrere, d'un Juge qui s'oublioit jusqu'à user de *Tac. Agr. 45.*

a Metu temporum nomen ingens, pares virtutes, secessu tegebat. *Plin. IX. ep. 13.*

b Inter multa scelera multorum nullum atrocius videbatur, quàm quòd senator senatori,

violence contre un accusé. Helvidius fut condamné & mis à mort.

Sénécion éprouve le même sort. Trait de générosité de Pline le jeune.

Dio. Suet. Dom. 10.

Hérennius Sénécion éprouva la même injustice : l'austére vertu dont il faisoit profession, ne pouvoit manquer de le rendre odieux à Domitien, qui se tenoit en particulier très offensé de ce que Sénécion content du rang d'ancien Questeur, y demeuroit constamment attaché, sans aspirer à monter plus haut; faisant assez connoître par cette conduite singuliére, qu'il regardoit les charges de la République comme devenues des postes de servitude, peu convenables à un homme qui avoit de l'élévation & des sentimens. D'ailleurs il avoit écrit la vie d'Helvidius Priscus le pere, à la priére de Fannia sa veuve, & donné de grands éloges à ce fier Sénateur, dont Vespasien même, tout modéré qu'il étoit, n'avoit pû supporter les procédés trop hardis. Enfin il s'étoit attiré un ennemi redoutable en la personne de Bébius Massa fameux délateur, qu'il avoit accusé de concussion. Ce fait nous est raconté en détail par Pline, qui s'y est acquis beaucoup

Plin. VII. ep. 19.

Plin. VII. ep. 33.

prætorius consulari, reo judex manus intulisset. Plin.

d'honneur, & il fera connoître la fermeté du caractére de Sénécion.

Bébius Maſſa avoit été Gouverneur de la Bétique. Les peuples de cette Province vexés par lui le pourſuivirent lorſqu'il fut ſorti de place, & le Sénat leur nomma pour Avocats Sénécion & Pline. Les crimes de Maſſa étoient clairs. Ainſi il fut condamné, & pour ſûreté des dommages & intérêts qu'il devoit aux peuples à qui il avoit fait de très grands torts, on ordonna que ſes biens ſeroient mis ſous la garde d'un officier public. Sénécion, qui prenoit cette affaire à cœur, craignit quelque intrigue de la part de Bébius, quelque colluſion entre lui & le gardien, & il réſolut de s'adreſſer aux Conſuls, pour les prier de donner leurs ordres, afin que rien ne fût détourné. Il invita Pline à ſe joindre à lui pour préſenter cette requête, qu'il regardoit comme une ſuite de l'accuſation qu'ils avoient pouſſée de concert. Pline témoigna dabord quelque répugnance, croyant leur commiſſion finie par le jugement prononcé. » Vous pouvez, lui » dit Sénécion, faire ce qu'il vous plai» ra. Vous n'avez d'autre liaiſon avec » la Province de Bétique, que par le

» bienfait récent dont elle vous est re-
» devable. Pour moi, j'y suis né, & j'y
» ai exercé la Questure. Si votre parti
» est pris, repliqua Pline, je ne me sé-
» parerai point de vous. Je ne veux pas
» que cette démarche, si elle peut avoir
» des suites fâcheuses, soit imputée à
» vous seul «. Ils allérent donc ensemble faire leur demande, qui mit Bébius en fureur. Il s'emporta avec la derniére violence contre Sénécion, lui reprochant qu'il passoit les bornes du devoir d'un Avocat, & montroit l'aigreur & l'amertume d'un ennemi ; & il ajouta qu'il le déféroit lui-même comme coupable d'impiété contre le Prince. Ce mot fit trembler toute l'assistance. Pline prit la parole : » Messieurs,
» dit-il aux Consuls, je crains que Bé-
» bius en ne me comprenant point dans
» son accusation contre mon confrére,
» ne me rende suspect de prévarication
» & d'infidélité envers mes parties ».

Nous ne savons point la conclusion de cette affaire, dont Pline n'achéve point le récit. Mais peu de tems après Sénécion fut poursuivi comme criminel de lése-majesté par Metius Carus, autre délateur non moins dangereux que Bébius Massa, & qui vraisembla-

Plin. I. ep. 5.

blement étoit d'intelligence avec lui. La vie d'Helvidius, que Sénécion avoit écrite, fut le fondement de cette accusation. Il fut condamné à mort, & son ouvrage brulé par la main du bourreau. *Tac. Agr. 2.*

Fannia, veuve d'Helvidius loué par Sénécion, fut aussi mise en cause. Sénécion, à qui on faisoit un crime d'Etat de son livre, voulant faire connoître que c'étoit une liaison particuliére d'amitié qui l'avoit engagé à l'écrire, déclara qu'il l'avoit composé à la priére de Fannia. Aussitôt elle est citée pour être interrogée par l'accusateur. C'étoit une Dame d'une rare vertu & d'un courage très élevé, sortie d'une de ces familles où les sentimens de droiture & d'honneur sont héréditaires, fille de Thraséa, petite-fille par sa mere de la célébre Arria ; & son mariage avec Helvidius avoit nourri en elle la grandeur d'ame qu'elle avoit reçûe des auteurs de sa naissance. Elle parut donc en jugement avec une noble intrépidité : & Métius Carus lui ayant demandé si elle avoit prié Sénécion de composer la vie de son mari, » Oui, répondit-elle, je l'en ai prié. » Lui avez-vous fourni des mémoires?

Fannia, & Arria sa mere, exilées.

Plin. VII. ep. 19.

» Je lui en ai fourni ». Est ce de concert avec votre mere? » Elle n'en savoit rien ». A toutes les autres interrogations de Carus Fannia répondit avec la même fermeté. En conséquence elle fut condamnée à l'exil, & ses biens confisqués. C'étoit la troisiéme fois qu'elle alloit en exil. Elle y avoit suivi deux fois son mari, sous Néron & sous Vespasien : & c'étoit à cause de lui qu'elle souffroit son troisiéme exil. Elle [a] y porta le livre qui étoit le motif de sa disgrace, sans s'embarrasser des défenses qui avoient été faites de le lire & de le garder. Sa mere Arria, veuve de Thraséa, fut pareillement exilée, sans doute pour une cause semblable, & à l'occasion de l'éloge historique de ce grand homme, composé par Arulénus Rusticus.

Condamnation & mort d'Arulénus Rusticus.

Arulénus avoit été fort lié avec Thraséa, & j'ai rapporté qu'étant Tribun du peuple il voulut user du droit de sa charge pour s'opposer à la condamnation de ce respectable Sénateur, qui l'en détourna, comme d'une saillie où il entroit plus de zèle que de prudence. Il n'y a donc pas lieu de s'éton-

[a] Tulit in exsilium exsilii causam. *Plin.*

ner qu'Arulénus se soit porté volontiers à écrire la vie de Thraséa, qu'il avoit pris pour son modéle, & sur les pas duquel il se faisoit gloire de marcher. Pline formé par ses avis témoigne un souverain respect pour sa mémoire, & une parfaite estime de sa vertu. Sa gloire étoit telle que Domitien en fut jaloux, &, selon Plutarque, il se détermina par ce motif à s'en défaire. Il est fâcheux que nous n'ayons pas un grand nombre de traits particuliers à rapporter sur un homme de ce mérite. Plutarque nous en a conservé un, dont il fut témoin oculaire, & qui doit nous être précieux, sinon comme fort intéressant en lui-même, au moins comme le seul qui nous reste.

Plin. I. ep. 14.

Plut. περὶ πολυπραγμοσύνης.

Pendant qu'Arulénus écoutoit Plutarque, qui récitoit devant un auditoire un discours de sa composition, il reçut une lettre de l'Empereur, qui lui fut apportée par un soldat. Aussitôt le Philosophe se tut, & tout le monde demeura dans le silence, pour donner le tems à Arulénus de lire sa lettre. Il fut assez maître de lui-même, & eut assez de gravité pour prier Plutarque de continuer, & pour différer, jusqu'à ce que le discours fût fini & l'assemblée

féparée, une lecture qui fembloit ne fouffrir aucun délai.

Tac. Agr. 2. Le crime d'Arulénus étoit femblable à celui de Sénécion, & il éprouva le même traitement. Il fut condamné à mort, & fon livre brulé. Régulus, Plin. I. ep. 5. qui avoit fait connoître fes dangereux talens par des accufations odieufes dès le tems de Néron, & qui continuoit encore fous Domitien, quoiqu'avec un peu plus de réferve, un métier dont il s'étoit trop bien trouvé, follicita & appuya la condamnation d'Arulénus, & il fut même affez lâche pour l'infulter après fa mort par un écrit qu'il publia & récita avec emphafe. Ennemi de toute vertu, il lui affocioit Sénécion dans fon invective. Mais Tacite a bien vengé ces deux illuftres perfonnages par les éloges qu'il leur donne. [a] Il les traite d'efprits fublimes, & il obferve qu'il étoit bien inutile de brûler leurs écrits, & qu'il auroit donc fallu livrer aux mêmes flammes la voix du peuple Romain, la liberté du Sé-

a Neque in ipfos modò auctores, fed in libros quoque eorum fævitum, delegato triumviris minifterio, ut monumenta clariffimorum ingeniorum in comitio ac foro urerentur. Scilicet illo igne vocem populi Romani, & libertatem fenatûs, & confcientiam generis humani aboleri arbitrabantur. *Tac.*

nat, & le témoignage du genre humain.

Junius Mauricus, frere d'Arulénus, & non moins homme de bien que lui, fut enveloppé dans sa disgrace, & envoyé en exil. *Plin. I. ep. 5. & 14.*

Ces différentes condamnations furent portées par le Sénat, que Domitien faisoit assiéger de soldats armés, pour ne lui laisser pas même une ombre de liberté : les Sénateurs n'osoient seulement gémir de la tyrannie qu'ils souffroient, & dont on les forçoit de devenir les instrumens. [a] On tenoit regître de leurs soupirs : & l'Empereur présent à tout, étudioit les airs de leurs visages pour leur en faire des crimes. *Triste situation du Sénat.* *Tac. Agr. 45.*

Pline nous décrit de quelle maniére se passoient ces tristes délibérations. Personne [b], dit-il, ne parloit, personne n'ouvroit la bouche, si ce n'est celui qui avoit le malheur d'être le premier opinant. Les autres, muets & immobiles, consentoient d'un simple ges-

a Quum suspiria nostra subscriberentur, quum denotandis tot hominum palloribus sufficeret sævus ille vultus, & rubor à quo se contra pudorem muniebat. *Tac.*

b Quis loqui, quis hiscere audebat, præter miseros illos qui primi interrogabantur ? Ceteri quidem, defixi & attoniti, illam mutam ac sedentariam assentiendi ne-

te par nécessité : mais avec quelle douleur dans l'ame ! avec quel tremblement de tout le corps ! Un seul ouvroit un avis que tous suivoient, & qui déplaisoit à tous, & principalement à celui qui l'avoit ouvert. Car dans des tems aussi malheureux, rien n'est plus généralement improuvé, que ce qui passe avec un air d'approbation générale.

S'il ne s'agissoit [a] point dans le Sénat de ces sortes d'odieuses affaires, aucune affaire ne s'y traitoit. On ne tenoit cette auguste assemblée que par dérision, ou pour la plonger dans l'amertume : jamais elle n'ordonnoit rien de sérieux, & souvent on la forçoit de se prêter aux décisions les plus affligeantes.

Les Philosophes chassés de Rome & de l'Italie.

Dio. Suet. 10.

Tous ceux dont je viens de rapporter les tragiques aventures, étoient des éléves de l'Ecole Stoïque : & leur condamnation attira un orage contre la

cessitatem quo cum dolore animi, quo cum totius corporis horrore perpetiebantur ? Unus solusque censebat quod sequerentur omnes, & omnes improbarent, imprimis ipse qui censuerat : adeo nulla magis omnibus displicent, quàm quæ sic fiunt tamquam omnibus placeant. *Plin. Pan.* 76.

a Quum senatus aut ad summum otium, aut ad summum nefas vocaretur, & modò ludibrio, modò dolori retentus, nunquam seria, tristia sæpe censeret. *Plin. VIII. ep.* 14.

Philosophie. Domitien par un sénatusconsulte bannit tous les Philosophes de Rome & de l'Italie. Il ne a vouloit souffrir devant ses yeux, dit Tacite, aucun vestige d'honneur & de vertu: & c'étoit pour se délivrer d'un aspect importun, qu'il chassoit ceux qui enseignoient la sagesse, & qu'il réduisoit au silence tous les beaux Arts.

Les Philosophes étoient en grand nombre dans Rome, & ils se dispersérent & s'enfuirent, les uns aux extrémités de la Gaule, les autres dans les déserts de Libye, ou de Scythie. Il y en eut qui trouvérent plus commode de renoncer à une profession trop périlleuse, & de se réconcilier avec les mœurs du siécle. *Philost. Apol. VII. 4.*

Parmi les fugitifs nous pouvons citer Dion, surnommé Chrysostome ou bouche d'or, qui se retira dans le pays des Daces, où il vécut, si nous en croyons Philostrate, du travail de ses mains, bêchant la terre, se louant pour cultiver des jardins, & n'ayant d'autre consolation qu'un Dialogue de Platon & une Harangue de Démosthéne, qu'il *Dion Chrysostome.* *Phil. Soph. I. 7.*

a Expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bonâ arte in exsilium actâ, ne quid usquam honesti occurreret. *Tac. Agr.* 2.

emporta avec lui. Philostrate fait encore mention de Pontius Télésinus, qui étant Consul sous Néron avoit fait connoissance avec Apollonius de Tyanes, & qui depuis ce tems attaché à la Philosophie, aima mieux sous Domitien sortir de Rome comme Philosophe, que d'y vivre dans le rang de Consulaire.

Pontius Télésinus.

Philost. Apol. VII. 11.

Epictéte.

Mais le plus célébre de tous ceux que l'ordonnance rendue contre les Philosophes obligea de quitter Rome, est Epictéte, l'honneur du Portique, le plus fameux & le plus parfait des disciples de Zénon. Son exemple est une preuve que les disgraces de la fortune ne sont point un obstacle pour devenir un homme supérieur. Epictéte fut esclave de plusieurs maîtres successivement, & en particulier d'Epaphrodite, qui paroît être le célébre affranchi de Néron. Il étoit estropié & boiteux : il vécut toujours pauvre. Et néantmoins l'élévation de son génie, la sublimité de ses maximes, & le ton persuasif dont il les débitoit, lui firent une haute réputation, & lui attirérent une foule d'admirateurs & de sectateurs. Son Manuel, le seul ouvrage qui nous reste de lui, ne mérite point

Tillem. Adv. art. 20.

la

la censure méprisante qu'en a faite un de nos Poëtes. Une morale séche & austére n'est pas au goût des nourrissons des Muses. Il est peutêtre difficile à la raison humaine de porter plus loin, qu'Epictéte ne l'a fait dans ce petit ouvrage, les principes de détachement, de modération, d'égalité d'ame; mais un si bel édifice n'a ni fondement, ni fin solide. Les Payens n'ont jamais connu ni la liaison de la Morale avec la connoissance de Dieu, qui doit lui servir de base, ni la vraie félicité qui doit en être le terme. Epictéte se retira à Nicopolis en Epire, & il revint à Rome après la mort de Domitien.

Il vécut jusques sous Adrien, de qui il fut considéré & aimé. Il laissa en mourant un grand nom; & nul Philosophe, depuis les fondateurs de sectes, n'a reçû des témoignages d'une vénération si profonde. Elle alloit dans quelquesuns jusqu'à la superstition; & Lucien se moque avec raison d'un imbécille qui acheta trois mille dragmes (quinze cens francs) la lampe d'Epictéte. Cette lampe étoit de terre: mais l'acheteur s'imaginoit qu'en travaillant pendant la nuit à la lumiére de la lam-

Spart. Adr. 16.

Luc. πρὸς ἀπαίδευτον.

pe d'Epictéte, il recevroit par infusion la sagesse de celui à qui elle avoit appartenu.

Artémidore.

Plin. III. ep. 11.

Artémidore, gendre de Musonius Rufus, dont il a été parlé plus d'une fois dans cette Histoire, fut aussi du nombre de ceux que la haine de Domitien contre les Philosophes écarta de Rome. Pline peint Artémidore comme un vrai Philosophe, dont la morale ne s'en tenoit point à de vaines spéculations, & influoit dans sa conduite. Il l'estimoit au point, que le sachant dans un fauxbourg prêt à partir, mais encore retenu par la nécessité de payer des dettes contractées pour les causes les plus louables & les plus nobles, il emprunta la somme dont ce Philosophe avoit besoin, & alla lui en faire don. D'illustres & opulens amis d'Artémidore avoient affecté de ne pas entendre les priéres par lesquelles il les sollicitoit de le secourir. Pline saisit l'occasion de placer un bienfait, & cela dans des circonstances où il s'exposoit beaucoup. Il étoit actuellement Préteur, & cette dignité attiroit sur lui l'attention. D'ailleurs la foudre venoit de tomber tout autour de lui, & elle lui avoit enlevé plusieurs amis par

la mort & par l'exil. Il en étoit menacé lui-même, si Domitien eût vécu plus longtems. Car après la mort de cet Empereur on trouva parmi ses papiers un mémoire, que Métius Carus lui avoit donné contre Pline.

Plin. VII. ep. 26.

Avec la Philosophie Domitien bannit aussi les beaux Arts. Tout ce qui brilloit, lui faisoit ombrage : & l'éloquence même n'osoit se montrer. Delà suivit une espéce d'engourdissement dans les esprits, qui tenoit les talens dans l'inaction, & en étouffoit presque le germe. Sulpicia, Dame Romaine, qui composa une satyre sur ce sujet, [a] demande à sa Muse, si Jupiter veut ôter aux Romains les Arts qu'il leur a donnés ; s'il veut que réduits au silence, & privés de toute culture, ils retournent à la grossiéreté du premier âge, & à l'enfance du genre humain, qui ne savoit que se nourrir de gland, & se désaltérer dans l'onde pure.

Tous les talens étouffés, & en particulier l'éloquence.

Tac. Agr. 3.

a Dic mihi, Calliope, quidnam pater ille Deorum
Cogitat. An terras & patria secula mutat ?
Quasque dedit quondam, morientibus eripit Artes ?
Nosque jubet tacitos, & jam rationis egenos,
Non aliter primo quàm quum surreximus ævo,
Glandibus, & puræ rursus procumbere lymphæ ?
Sulpicia.

Tacite, qui écrivoit ſous Trajan, ſe plaint de ce que la liberté, dont on avoit recommencé à jouir ſous ce bon Prince & ſous Nerva ſon prédéceſſeur, avoit peine à faire renaître ce beau feu que la violence avoit éteint. La a foibleſſe de la nature humaine eſt telle, dit-il, que les remédes opérent bien plus lentement que les maux : & de même que les corps ont beſoin d'un long tems pour croître, & qu'au contraire il ne faut qu'un inſtant pour les détruire, auſſi eſt-il plus aiſé d'étouffer l'activité des eſprits, & les beaux Arts qui en dépendent, que de les reſſuſciter. La douceur même de l'oiſiveté ſe gliſſe imperceptiblement dans l'ame ; & la pareſſe, que l'on haïſſoit dabord, parvient enfin par l'habitude à ſe faire aimer. Bien plus, ajoute-t-il, pendant un intervalle de quinze ans, qui fait une grande portion de la vie humaine, pluſieurs ont payé le

a Naturâ infirmitatis humanæ tardiora ſunt remedia quàm mala : &, ut corpora lentè augeſcunt, citò exſtinguuntur, ſic ingenia ſtudiaque oppreſſeris faciliùs, quàm revocaveris. Subit quippe etiam ipſius inertiæ dulcedo, & inviſa primò deſidia poſtremò amatur. Quid quod per quindecim annos, grande mortalis ævi ſpatium, multi fortuitis caſibus, promptiſſimus quiſque ſævitiâ Principis interciderunt ? Pauci, &, ut ita dicam,

tribut à la nature, & les sujets les plus brillans ont péri par la cruauté du Prince. Nous ne restons qu'un petit nombre, qui survivons, non seulement aux autres, mais en quelque façon à nous-mêmes, puisque du milieu de notre vie ont été retranchées tant d'années, durant lesquelles condamnés au silence, nous sommes arrivés les uns à la vieillesse, les autres au dernier période de l'âge.

Délateurs.

Les délateurs étoient les instrumens que Domitien employoit pour tenir tout Rome dans la terreur & dans l'oppression. J'en ai déja nommé quelques-uns, Bébius Massa, Métius Carus. Pline & Juvénal nous en font connoître d'autres, Veiento, Catullus Messalinus, [a] monstre de cruauté, aveugle, & par la privation même de la vûe affranchi de toute impression de respect, de pitié, de pudeur. Mais le plus célébre dans les Lettres de Pline est

Juven. Sat. I. & IV.

Plin. II. ep. 24.

non modò aliorum, sed etiam nostri superstites sumus, exemptis è media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes propè ad ipsos exactæ ætatis terminos per silentium venimus. *Tac.*

a Grande & conspicuum nostro quoque tempore monstrum, Cæcus adulator. *Juv.*

Qui luminibus orbatus, ingenio sævo mala cæcitatis addiderat. Non verebatur, non erubescebat, non miserebatur. *Plin.*

Régulus, dont la noirceur, déja prouvée par les plus grands forfaits, se fera parfaitement sentir dans le trait suivant.

Plin. I. ep. 5. Pline défendoit au Tribunal des Centumvirs une cause, dont il s'étoit chargé à la priére d'Arulénus Rusticus; & Régulus plaidoit contre lui. Par rapport à un des chefs de cette cause, Pline s'appuyoit sur le sentiment de Métius Modestus, très homme de bien, actuellement exilé. Régulus l'attaqua à ce sujet, & lui dit: « Vous » citez Modestus. Que pensez-vous de » cet homme-là »? Pline apperçut tout le venin d'une interrogation si captieuse. Quelle honte, s'il répondoit qu'il jugeoit mal d'un honnête homme? Quel péril, s'il témoignoit de l'estime pour un exilé? Lui-même en racontant ce fait pense que les Dieux l'assistérent. Il répondit: « Je dois satisfai- » re à votre question, si c'est là l'ob- » jet sur lequel les Centumvirs ont à » prononcer ». Régulus revint à la charge. » Je vous demande encore une » fois, dit-il, ce que vous pensez de » Modestus. C'est par rapport aux ac- » cusés, répliqua Pline, & non par » rapport à ceux qui sont déja con-

» damnés, que l'on interroge les té-» moins ». Régulus insista une troi-» siéme fois. « Je ne vous demande » plus, dit-il, ce que vous pensez de » la personne de Modestus, mais de sa » piété envers le Prince ». Pline soutint ce troisiéme choc avec la même prudence. « Je ne crois pas, répondit-» il, qu'il soit même permis d'interro-» ger sur le compte de ceux qui sont » jugés ». On voit l'horrible malignité de Régulus, qui vouloit forcer Pline à se déshonorer, ou à se perdre. Ce même homme, aussi lâche que méchant, après la mort de Domitien, alla faire d'humbles excuses à Pline, & le prier de se réconcilier avec lui.

L'effroi que ces délateurs répandoient dans Rome y glaçoit tous les esprits. [a] Certes, dit Tacite, nous avons donné un grand exemple de patience servile : & de même que nos ayeux ont vû l'excès de la liberté, nous avons éprouvé celui de l'esclavage. L'inquisition qui s'exerçoit au milieu de nous, nous privoit même de la li-

a Dedimus profectò grande patientiæ documentum : & sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones & loquendi audiendique

berté des entretiens familiers. Nous aurions perdu la mémoire avec la voix, si nous étions aussi bien maîtres d'oublier que de nous taire.

Domitien persécute l'Eglise.

Domitien mit le comble à ses crimes en persécutant l'Eglise de Jésus-Christ. J'ai déja observé que vraisemblablement ce qui donna occasion à cette persécution, furent les recherches contre les Juifs au sujet du tribut qu'ils devoient au Fisc. Suétone dit qu'on étendit ces recherches à ceux qui en vertu d'un engagement contracté vivoient en Juifs dans la ville: expression qui désigne assez naturellement les Chrétiens, que l'on confondoit encore alors avec les Juifs.

Suet. Dom. 12.

Un autre motif, un prétendu intérêt dEtat, aiguillonna la cruauté de Domitien. La postérité de David lui donna de l'inquiétude. Il craignit que ceux qui restoient de la race de ce saint Roi ne soulevassent la nation des Juifs: & les idées du Royaume du Christ, mêlées à tout cela dans l'esprit d'un Prince qui étoit bien éloigné d'en connoître le mystére, augmentérent ses al-

commercio. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere. *Tac. Agr.* 2.

larmes, & l'engagérent à renouveller les ordres qu'avoit donnés autrefois Vespasien son pere contre les descendans de David. Ils se cachoient pour se dérober à la persécution. Deux néantmoins furent découverts, & amenés à Rome par un officier. C'étoient les petits-fils de S. Jude, parens de J. C. & issus comme lui du sang de David. Ils parurent devant l'Empereur : & leur interrogatoire, rapporté par * Hégésippe auteur presque contemporain, me paroît tout-à-fait digne de trouver place ici.

Euf. Hist. Eccl. III. 12. 19. 20.

Les petits-fils de l'Apôtre S. Jude amenés devant l'Empereur, & interrogés par lui.

Domitien leur demanda s'ils étoient de la race de David. Ils l'avouérent. Il les interrogea ensuite sur leur fortune, & sur le bien qu'ils pouvoient posséder. Ils répondirent qu'à eux deux ils avoient la valeur de neuf * mille

* *Quatre mille cinq cens livres.*

* *Scaliger dans ses remarques sur la Chronique d'Eusébe, n. MMCXII. réfute ce récit d'Hégésippe, mais sur un fondement frivole. Il suppose que selon cet ancien Auteur la postérité de David étoit alors réduite aux deux petits-fils de l'Apôtre S. Jude. Hégésippe dit seulement qu'ils furent dénoncés comme descendans de David. Ces Savans du premier ordre ne prennent pas toujours garde de bien près à ce qu'ils avancent, & ils tombent par là dans des fautes qu'une juste défiance fait éviter à ceux qui savent infiniment moins. On peut voir dans M. de Tillemont, articles de S. Jaques le Mineur & de S. Jude, comment ces deux Saints freres étoient parens de Jesus-Christ.*

deniers, non pas en argent, mais en terres, dont trente-neuf arpens, cultivés de leurs mains, leur fournissoient de quoi payer les tributs, & se procurer à eux-mêmes une modique subsistance. En preuve de ce qu'ils alléguoient, ils montrérent leurs mains endurcies par le travail, & pleines de calus, comme les ont ordinairement ceux qui manient la bêche, & conduisent la charrue. Domitien conçut que de pareils hommes n'étoient guéres à craindre pour lui. Il voulut pourtant avoir quelque éclaircissement sur le Royaume du Christ. Ils lui répondirent que ce Royaume n'étoit ni terrestre ni temporel, mais céleste & spirituel; & qu'il ne se manifesteroit qu'à la consommation des siécles, lorsque le Christ venant dans sa gloire jugeroit les vivans & les morts, & rendroit à chacun selon ses œuvres. Domitien par ces réponses fut entiérement guéri de sa peur : il méprisa des hommes simples & pauvres, & il les renvoya sans leur faire souffrir aucun mal.

Euf. Chron. *Dio.* AN. R. 846. J'ai anticipé le récit de ce fait. Car les ordres pour la persécution ayant été donnés par l'Empereur l'année d'avant sa mort, il avoit fallu du tems pour

découvrir, & ensuite pour amener de Judée à Rome les petits-fils de l'Apôtre S. Jude ; & par conséquent leur interrogatoire ne peut pas avoir précédé de beaucoup la fin du régne & de la vie de Domitien. Durant cet intervalle plusieurs Martyrs avoient glorieusement confessé le nom de J. C. Je ne parlerai que des plus illustres.

S. Jean plongé dans l'huile bouillante, & ensuite exilé à Pathmos.

Tert. de præscr. hæret.

Eus. Hist. Eccl. III. 12.

Tout le monde sait que c'est alors que S. Jean l'Evangéliste fut jetté dans une chaudiére d'huile bouillante près de la porte Latine à Rome, & qu'ayant été préservé miraculeusement de l'effet d'un si horrible supplice, il fut relégué dans l'isle de Pathmos, où il écrivit son Apocalypse.

Martyre de Flavius Clémens.

Dio & Suet. 15.

Domitien trouva des Chrétiens jusques dans sa famille, & il ne leur fit pas plus de grace qu'aux étrangers. * Flavius Clémens, son cousin germain, étant Consul avec lui l'an de J. C. 95. de Rome 846. fut accusé, dit Dion, d'Athéisme, & mis à mort

* *Il paroît que Flavius Clémens étoit fils de Flavius Sabinus, qui fut tué après l'incendie du Capitole, & frere d'un autre Flavius Sabinus, que Domitien fit mourir vers les commencemens de son régne. Sa femme Flavie Domitille étoit probablement fille de la sœur de Domitien, qui étoit morte avant l'élévation de Vespasien à l'Empire.*

au sortir de son consulat. On entend assez ce que signifie dans le langage d'un Payen l'imputation d'Athéisme, qui ne marque que l'aversion pour le culte des faux Dieux ; & l'Historien s'explique lui-même en ajoutant que plusieurs autres furent pareillement condamnés pour avoir embrassé les mœurs des Juifs, c'est-à-dire, des Chrétiens. Suétone reproche à Clémens une paresse qui, dit-il, le rendoit entiérement méprisable. C'est ainsi que les Payens qualifioient l'indifférence pour les choses de la terre en conséquence de l'amour & de l'espérance des biens du ciel.

Exil des deux Domitilles.

Dio.

Flavie Domitille, épouse de Clémens & niéce de l'Empereur, fut impliquée dans l'accusation intentée contre son mari, & elle eut la gloire de souffrir, sinon la mort, au moins l'exil pour le nom de J. C. Elle fut reléguée dans l'isle Pandataire.

Eus. Chron. & Hist. Eccl. III. 18.

Nos Historiens Ecclésiastiques font mention d'une autre Flavie Domitille, vierge, fille d'une sœur de Clémens, qui fut aussi bannie & enfermée dans l'isle Ponce.

Enfans de Clémens.

Du mariage de Clémens & de Domitille étoient sortis deux fils, que

Domitien destinoit à lui succéder, & dont par cette raison il changea les noms, appellant l'un Vespasien, & l'autre Domitien. Tout ce que nous savons de ces jeunes Princes, c'est que Quintilien fut chargé par l'Empereur du soin de leur instruction. Du reste on ignore ce qu'ils devinrent, & il n'en est plus fait aucune mention dans l'Histoire.

Suet. Dom. 15.

Quint. Inst. Or. IV. Præf.

La persécution excitée par Domitien contre l'Eglise *, ne finit qu'avec son régne. Il n'étoit pas de caractére à revenir sur ses pas, ni à se laisser toucher par des considérations d'humanité & de justice. Au contraire ses humeurs s'aigrissoient contre tous indifféremment, & ses défiances augmentant à mesure qu'il se sentoit devenir plus digne de haine, il *lavoit dans le*

Domitien fait mourir Acilius Glabrio.

* *Hégésippe & Tertullien ont écrit que Domitien révoqua les ordres, qu'il avoit publiés pour la persécution contre l'Eglise. Mais il est constant par le témoignage d'Eusébe,* (Hist. Eccl. III. 18.) *que S. Jean ne sortit de son éxil que sous Nérva : & Dion rapporte que ce dernier Prince défendit que l'on poursuivît personne pour cause de Judaïsme, c'est-à-dire, de Christianisme. Or cette défense n'auroit pas été necessaire, si Domitien en eût déja fait une pareille. Ce qui peut avoir induit en erreur Hégésippe & Tertullien, c'est que la persécution de Domitien ne fut pas longue; & il est même possible qu'elle se soit rallentie dans les derniers mois de son régne.*

sang son bras ensanglanté. Après avoir abattu tant de têtes illustres, il fit encore mourir Acilius Glabrio, qui avoit été Consul avec Trajan cinq ans auparavant, & qui portoit un nom respecté dès le tems de la République. Glabrio sachant combien l'exposoit la splendeur de sa naissance, tâchoit d'en amortir l'éclat en se livrant à des exercices peu dignes de lui, & il imitoit la ruse de l'ancien Brutus, qui [a] avoit cherché sa sûreté dans le mépris, puisque les loix ne pouvoient pas lui servir de sauvegarde. Il combattoit sur l'arène contre les bêtes, & il réussissoit parfaitement dans ces sortes de combats. Il n'étoit ni ours ni lion, dont il ne triomphât. Mais ce qu'il employoit comme précaution de sûreté fut précisément la cause de sa perte. Domitien l'ayant engagé à entrer en lice contre un lion furieux, dans des jeux qu'il donnoit à Albe, fut surpris & effrayé de la force & de l'adresse avec lesquelles Glabrio vint à bout de terrasser ce redoutable animal. Il craignit que de semblables talens ne fussent tournés contre lui-même, & sous de faux prétex-

Dio, & Juven. Sat. IV.

a Contemptu tutus esse (statuit,) ubi in jure parum præsidii esset. *Liv. l. 56.*

tes, qui ne lui manquoient jamais au besoin, il l'envoya en éxil, où il le fit ensuite massacrer. *Suet. Dom. 19.*

Un autre consulaire, Salvidiénus Orfitus, fut traité avec la même cruauté. Philostrate parle d'un Rufus confiné par ordre de Domitien dans une isle; & il ajoute que Nerva fut relégué à Tarente. Ces trois Sénateurs étoient tous gens de mérite, & passoient pour être dignes de l'Empire, comme en effet Nerva y parvint. Mais si nous ajoutons foi au témoignage de Philostrate, les défiances que Domitien avoit conçues contre eux n'étoient pas trop mal fondées, puisqu'ils étoient en commerce avec Apollonius de Tyane, qui ne cessoit de les exhorter à délivrer l'univers d'un tyran qui l'opprimoit. *Phil. Apol. VII. 8.* Exil de Nerva.

Juventius Celsus, célébre Jurisconsulte, évita par adresse la condamnation & la mort. Il étoit entré des premiers dans une conspiration contre Domitien, & se voyant près d'être convaincu, il demanda & obtint une audience secréte de l'Empereur. Il se prosterna à ses pieds pour l'adorer, il l'appella son Seigneur & son Dieu, & après avoir protesté de son innocence, Juventius Celsus gagne du tems, & évite la condamnation & la mort. *Dio.*

il ajouta qu'il lui prouveroit même son zêle en recherchant ceux qui formoient des desseins criminels contre la vie de leur Prince; qu'il les découvriroit, & les lui dénonceroit. Ces promesses flattérent Domitien. Il accorda un délai à Juventius, qui gagna ainsi du tems: & pendant qu'il différe sous divers prétextes, comme n'ayant point encore de lumiéres suffisantes, la mort de Domitien arriva, & le tira de danger.

Précautions prises par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes.

Suet. Dom. 20.

Ce Prince vivoit dans des allarmes continuelles: tout le faisoit trembler. Il disoit souvent que le sort des Princes étoit à plaindre, parce qu'on ne croyoit la réalité des conjurations formées contre eux, qu'après qu'ils en avoient été les victimes: pensée qui peut avoir du vrai, mais bien dangereuse dans l'esprit d'un Souverain. Pour écarter, s'il eût pû, le malheur qu'il appréhendoit, il s'étoit assûré du côté des gens de guerre, non seulement en se les attachant par des largesses, mais en prévenant par des réglemens de discipline tout ce qui pouvoit tendre à une révolte. Ainsi il défendit que deux Légions campassent ensemble en tems de paix, de peur que leurs forces réunies ne leur inspirassent

Suet. Dom. 7.

trop de hardiesse. C'étoit l'usage que les soldats & les officiers déposassent dans une caisse, que l'on gardoit près de l'Aigle, l'argent qu'ils pouvoient se réserver ou des libéralités Impériales, ou de leurs épargnes, ou des gains militaires : & cette caisse avoit été un fond dont L. Antonius s'étoit aidé dans sa rébellion. Domitien, pour parer à un semblable inconvénient, voulut empêcher que ces dépôts ne formassent des amas d'argent considérables, & il défendit à tout soldat ou officier, d'y porter plus de mille sesterces, ou cent vingt-cinq livres. Ces mesures étoient sagement prises, & elles lui réussirent : ce ne fut point par les gens de guerre qu'il périt.

Le Sénat opprimé.

Nous avons vû comment il se précautionnoit contre les Grands & contre le Sénat par les violences, par les cruautés, par la tyrannie. Il s'en faisoit aussi souverainement haïr. Il n'étoit point de Sénateur qui ne lui souhaitât la mort, & qui ne fût dans la disposition de la lui procurer, si l'occasion s'en présentoit. Pline rapporte que Corellius, dont il vante extrémement la sagesse & la vertu, accablé alors d'années & d'infirmités, tourmenté par

Plin. I. ep. 12.

une goute cruelle, lui dit un jour : » [a] Par quel motif pensez-vous que je » m'opiniâtre à souffrir de si grandes » douleurs, pendant que je puis m'en » affranchir par une mort volontaire ? » C'est pour survivre, quand ce ne se» roit que d'un jour, à ce tyran que » je déteste ». Sur quoi Pline ajoute : Si Corellius eût eu un corps capable de seconder son courage, il auroit fait ce qu'il se contentoit de désirer. Il est plus que probable que le très grand nombre des Sénateurs étoit dans les mêmes sentimens. Mais des hommes qui ont un rang, un état, une famille, sont retenus par ces différens liens : ils ont top à perdre, pour risquer aisément ; & Domitien brava impunément la haine du Sénat.

Domitien veut intimider les gens de sa maison par le supplice d'Epaphrodite.

Suet. 14. & Dio.

Il n'en fut pas de même de ses affranchis, & de ceux qui composoient sa maison. Il les redoutoit, & pour leur donner un exemple qui les intimidât, il fit un crime à Epaphrodite affranchi de Néron, de n'avoir pas défendu son maître, & de l'avoir au con-

[a] *Cur me putas hos tantos dolores tamdiu sustinere ? Ut scilicet isti latroni vel uno die superstim.* Dedisses huic animo par corpus : fecisset quod optabat. *Plin.*

traire aidé à se donner la mort : & pour ce sujet, quoiqu'il se fût longtems servi de son ministére, & qu'il lui eût confié, comme Néron, le soin de recevoir les requêtes adressées à l'Empereur, il le fit punir du dernier supplice. Les Préfets des Gardes Prétoriennes n'étoient point à couvert de ses défiances cruelles, & il ne faisoit point difficulté de les immoler à ses moindres soupçons. Il avoit versé par le même motif le sang de ses parens.

Ils conspirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête.

Ici sa politique sanguinaire le trompa. En se rendant un objet de terreur pour tous ceux qui l'approchoient, il arma contre lui les mains que le devoir intéressoit le plus à sa conservation & à sa défense. Il se forma contre lui une conspiration, toute de gens de sa maison. Sa femme étoit à la tête : les deux Préfets du Prétoire, Norbanus & Petronius Secundus en avoient connoissance : Parthéne son chambellan, en qui il avoit tant de confiance, qu'il lui permettoit de paroître en sa présence avec l'épée, Sigérius autre Chambellan, Entellus garde des archives Impériales, Etienne intendant de Domitille, & d'autres pareillement attachés à l'Empereur par des liens particuliers,

tramérent le complot & l'exécutérent.

Suet. 1. 3. & 14. & Dio.

Domitia avoit été éperdûment aimée de Domitien, qui l'enleva, comme je l'ai dit, à Elius Lamia son mari. Il eut d'elle un fils, vers les * commencemens de son Empire, & il la décora du nom d'*Augusta.* Mais Domitia s'étant follement éprise de l'Histrion Paris, il s'en fallut peu qu'il ne la punît de mort, & il ne fut détourné de ce dessein que par les représentations d'Ursus, homme recommandable par son esprit & par son rang. Il se contenta donc de la répudier, & peu après il eut la foiblesse de la reprendre. On a lieu de penser qu'elle ne se mit pas beaucoup en peine de mériter son pardon & l'affection de son mari par une meilleure conduite. Elle parvint enfin à s'en faire tellement haïr, que si nous en croyons Dion, Domitien résolut absolument de lui ôter la vie. Le même Historien ajoute que tous ceux que j'ai nommés étoient menacés d'un pareil sort, & qu'ils en furent instruits. Suétone ne dit rien de semblable. Il ne marque aucun danger précis & dé-

Tillem.

* *Le texte de Suétone est altéré dans l'endroit que je traduis. J'y donne l'interprétation qui m'a paru la plus vraisemblable.*

terminé, que par rapport à Etienne intendant de Domitille, qui étoit actuellement poursuivi comme coupable d'infidélité dans l'administration des biens de sa maîtresse. Du reste il suppose que les conjurés n'eurent pour motif que des craintes générales, qui n'avoient point d'application singulière pour chacun d'eux: & je m'en rapporte plus volontiers à son * témoignage.

Ils s'assûrent du consentement de Nerva, qu'ils destinoient pour successeur à Domitien.

Dio.

Il ne paroît point qu'ils se soient pressés d'en venir à l'exécution. Ils se donnérent le tems d'arranger leur plan, & avant que de tuer Domitien, ils voulurent s'assûrer d'un successeur à l'Empire. Ils sondérent quelquesuns des Chefs du Sénat, qui refusérent,

* *Le récit de Dion n'a aucune vraisemblance. Il raconte que Domitien ayant dessein de faire mourir sa femme, & plusieurs officiers de sa chambre & de sa maison, écrivit leurs noms sur des tablettes; qu'un enfant, qui lui servoit de jouet, enleva ces tablettes de dessous le chevet de son lit pendant qu'il dormoit; que Domitia ayant rencontré cet enfant prit les tablettes, les lut, & les fit lire à tous ceux qui y étoient intéressés. Ce trait est visiblement une répétition anticipée de ce qui arriva à l'Empereur Commode: & une preuve qu'il est ici deplacé, c'est que l'Historien met un intervalle considérable entre la découverte de ces tablettes fatales, & la mort de Domitien. Or on conçoit aisément, qu'au premier instant où Domitien se seroit apperçû que ses tablettes étoient égarées, il n'auroit pas manqué de prévenir les conjurés.*

n'osant s'engager dans une entreprise si hazardeuse ; & qui néanmoins leur gardérent le secret. Enfin ils s'adressérent à Nerva, respectable vieillard, & comblé de dignités, alors relégué à Tarente, si le témoignage de Philostrate doit être compté pour quelque chose : mais la suite des faits, motif supérieur à l'autorité de cet Ecrivain Romanesque, nous porte à croire que Nerva étoit à Rome. Domitien, à qui son mérite causoit de l'inquiétude, l'auroit fait mourir, s'il n'eût été trompé par un Astrologue, qui étant ami de ce Sénateur, persuada au Prince qu'il avoit lû dans les astres la fin prochaine de celui dont la vie lui donnoit de l'inquiétude. Nerva, qui savoit ce qu'il avoit à appréhender de Domitien, & qui, suivant les idées alors reçûes, regardoit comme légitime le projet de délivrer Rome d'un tyran, accepta la proposition.

Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit.

Les conjurés n'eurent donc plus qu'à concerter les moyens & le moment de l'attaquer ; & ils n'y furent pas peu embarrassés. Car Domitien étoit fort peureux, & par cette raison extrêmement sur ses gardes. Il avoit toujours été frappé de la crainte d'une

mort violente : & rien, dit-on, ne l'engagea tant à se relâcher en partie sur l'ordonnance qu'il avoit rendue pour faire arracher les vignes, qu'un Distique Grec, qui courut par tout, & qui ayant été fait originairement contre le bouc, étoit tourné, au moyen d'un léger changement, contre Domitien. On y faisoit parler la vigne, qui disoit : » [a] Quand tu me rongerois jusqu'à la » racine, je porterai encore assez de » fruit pour fournir aux libations qu'il » faudra faire sur la tête de César, lors» qu'on l'immolera ». Par un effet de la même frayeur, Domitien refusa un honneur singulier que le Sénat lui offroit. On vouloit ordonner que lorsque le Prince géreroit le consulat, des Chevaliers Romains, revêtus des robes qu'ils portoient aux jours les plus solemnels, & tenant en main des piques, marchassent devant lui parmi ses Licteurs. La vanité de Domitien le rendoit très avide de ces sortes d'honneurs : mais ici la peur fut la plus forte, & elle ne lui permit pas d'approcher de sa personne des Chevaliers armés. Suet. Dom. 14.

a Κἤν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,
Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.

Suet. 14. & 15. & Dio. Il ne tient pas à Suétone & à Dion, que nous ne croyions que Domitien avoit, non de ſimples preſſentimens, mais des avertiſſemens clairs & précis du genre de mort par lequel il devoit périr, du jour & de l'heure qui devoient lui-être funeſtes. Ils accumulent des préſages, des prédictions, des faits qui auroient de quoi étonner s'ils étoient bien prouvés. Je choiſis le plus frappant.

Un Aſtrologue nommé Aſclétarion, avoit, diſent-ils, prédit la maniére & le jour de la mort de Domitien. Il fut décelé, & amené devant le Prince, à qui il avoua le fait. Interrogé ſur la deſtinée qui lui étoit réſervée à lui-même, il dit qu'il ſeroit bientôt déchiré par des chiens dévorans. Domitien, pour le convaincre de faux, ordonna qu'il fût brûlé : ce qui fut exécuté ſur le champ. Mais il ſurvint une grande pluie, qui éteignit le feu : & des chiens trouvant ce cadavre à demi rôti, ſe jettérent deſſus & le dévorérent. L'Empereur en fut inſtruit par un farceur, qui avoit coutume de le divertir des nouvelles de ville, & qui lui conta celle-là pendant ſon ſouper.

Si le récit de nos Auteurs eſt exact, s'ils

s'ils ne l'ont point embelli par quelques circonſtances de leur invention, on ne peut s'empêcher d'admirer un rapport ſi juſte entre la prédiction & l'événement. Mais on ſait combien les hommes crédules, & amateurs du merveilleux, prêtent à la lettre, preſque ſans s'en appercevoir, en racontant de ſemblables prodiges. Ce qui paroît vrai, c'eſt que Domitien, qui croyoit à l'Aſtrologie & à toutes les ſortes de Divinations, avoit l'eſprit frappé, dans les derniers tems qui précédérent ſa mort, de l'idée d'un danger prochain & extrême.

Il prit une nouvelle précaution pour tâcher de n'être point ſurpris par une attaque imprévûe. On avoit trouvé ſous le régne de Néron, dans des carriéres de Cappadoce, une * pierre d'une nature ſinguliére, dure comme le marbre, & en même tems tranſparente, ou plutôt lumineuſe. Car, ſelon le témoignage de Pline le Naturaliſte, dans un temple bâti de cette pierre par Néron, on voyoit clair les portes *Plin. Hiſtor. Natur. XXXVI. 22.*

* *Cette pierre fut appellée d'un nom qui exprimoit ſa vertu, phengites, lumineux, du mot Grec φέγγος lumiére, éclat. Je ne ſais pas ſi elle eſt connue aujourd'hui.*

Suet. fermées. Domitien voulut mettre à profit cette découverte, & afin que personne ne pût l'approcher même par derriére sans être apperçû, il fit revêtir de feuilles d'une pierre si utile pour ses vûes, les murailles des portiques où il se promenoit ordinairement.

Il avoit toujours été d'un accès très difficile : il s'enfonça alors plus que jamais dans la solitude & dans les ténébres. Mais tant d'attentions furent inutiles, parce qu'il ne vouloit pas employer le seul moyen efficace, qui eût été de se rendre aimable. [a] Dans ces murs, dit Pline, par lesquels il croyoit mettre sa vie en sûreté, il enferma avec lui la trahison, les embûches, & un Dieu vengeur. La peine dûe à ses crimes écarta les gardes, força les barriéres, & se fit jour à travers des passages étroits & soigneusement fermés, comme si elle eût rencontré de larges ouvertures.

Il est tué dans sa chambre par les conjurés.

Les conjurés, qui étoient tous de sa maison, comme je l'ai remarqué,

a Ille tamen, quibus sibi parietibus & muris salutem suam tueri videbatur, dolum, & insidias, & ultorem scelerum Deum inclusit. Dimovit perfregitque custodias pœna ; angustosque per aditus & obstructos, non secus ac per apertas fores & invitantia limina, irrupit. *Plin. Pan.* 49.

après avoir longtems délibéré, convinrent enfin du jour & du moment. Etienne, qui étoit le plus robuste, se chargea de porter le premier coup : & voici de quelle maniére la chose s'exécuta. Suet. 16. 17. & Dio.

Le dix-huit Septembre, vers la cinquiéme heure du jour, Domitien, qui, dit-on, craignoit ce moment, comme pouvant lui être fatal, demanda quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit midi: & cette réponse lui fit grand plaisir, parce qu'il s'imagina que le péril étoit passé. Il se disposoit à aller prendre le bain, lorsque Parthéne son chambellan lui dit, qu'Etienne intendant de Domitille, demandoit à lui parler pour une affaire de grande conséquence, qui ne souffroit point de délai. L'Empereur ayant donné ordre que tout le monde se retirât, entra dans sa chambre, & fit appeller Etienne, qui avoit le bras gauche en écharpe. Il le portoit ainsi depuis plusieurs jours, comme s'il y eût eu quelque mal, afin de pouvoir cacher, comme il fit, un poignard dans l'écharpe, sans donner de soupçon. Il dit à l'Empereur qu'il venoit lui découvrir une conjuration tramée contre sa personne, &

il lui donna un mémoire qui en contenoit le détail. Pendant que Domitien lisoit avec beaucoup d'attention & même de saisissement, Etienne tira son poignard, & le lui enfonça dans le ventre. La blessûre n'étoit pas mortelle : & Domitien se jetta sur le meurtrier, & le terrassa, appellant au secours, & demandant l'épée qui devoit être sous son chevet. Un enfant qui se trouva dans la chambre, chargé, suivant l'usage, du soin des Dieux Lares, courut au lit, & il ne trouva que la * garde de l'épée : Parthéne en avoit ôté la lame. Toutes les portes étoient fermées. Ainsi personne ne put secourir le Prince, & ceux qui étoient destinés à achever le meurtre, savoir, un affranchi de Parthéne, un gladiateur, & deux bas officiers, eurent toute liberté de tomber sur Domitien, qui se débattoit contre Etienne, & s'efforçoit tantôt de lui arracher son poignard, tantôt de lui porter ses doigts tout déchiquetés dans les yeux, pour les lui crever. Le renfort d'assassins fit

* *M. de Tillemont traduit* le fourreau : *& cela est plus aisé à concevoir. Mais le mot* capulus, *dont se sert Suétone, ne paroît pas souffrir cette interprétation.*

bientôt cesser le combat, en perçant Domitien de sept coups. Cependant accoururent au bruit quelques officiers de la garde, qui vinrent trop tard pour sauver le Prince, mais qui tuérent Etienne sur la place.

On dit qu'Apollonius de Tyanes à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant même où il s'exécutoit.

Phil. Apoll. VIII. 16, & Dio.

Une circonstance bien remarquable, si elle est vraie, de la mort de Domitien, c'est qu'Apollonius de Tyanes, qui étoit alors à Ephése, en eut, dit-on, connoissance dans le moment même que le meurtre s'exécutoit. Philostrate raconte qu'Apollonius discouroit sur le midi dans un jardin, où toute la ville d'Ephése étoit assemblée pour l'entendre. Tout d'un coup il s'arrête, comme frappé de terreur : il baisse la voix, & parle d'un air distrait, comme s'il eût eu devant les yeux un objet intéressant qui eût attiré toute son attention : il garde quelques momens le silence. Ensuite regardant fixement la terre, il fait trois ou quatre pas, & s'écrie : » Frappe le tyran, frappe ». Tout l'auditoire demeura étrangement surpris. » Messieurs, dit Apollonius, » ayez bon courage : le tyran a été tué » aujourd'hui. Que dis-je ? aujour- » d'hui. Dans l'instant même, de par Mi- » nerve, dans l'instant où je me suis

» tû, il subissoit la peine de ses crimes ». Ce discours fut regardé par les Ephésiens comme une folie. Mais au bout de quelques jours il se trouva vérifié par la nouvelle de la mort de Domitien, qui arriva de Rome.

Philostrate donne ce fait pour constant : Dion ne veut pas qu'il soit permis d'en douter. Nous n'avons aucun intérêt à le nier, puisqu'il n'excéde pas la puissance des Démons, avec lesquels Apollonius entretenoit commerce par la Magie. J'observerai seulement que Philostrate & Dion sont des écrivains si crédules, que le poids de leur témoignage est peu capable de contrebalancer l'absurdité d'une semblable merveille. Ma défiance paroîtra encore plus justement fondée, lorsqu'on aura lû l'article détaillé & circonstancié que je donnerai sur Apollonius de Tyanes, à l'exemple de M. de Tillemont. Mais auparavant je dois achever ce que j'ai encore à dire sur Domitien.

Age de Domitien. Ses funérailles furtives.

Dio & Suet. Dom. 1. & 17.

Ce Prince avoit, lorsqu'il fut tué, quarante-quatre ans, dix mois, & vingt-six jours. Ainsi il étoit né l'an de Rome 802. le vingt-quatre Octobre. Il régna quinze ans & cinq jours. Son corps ne reçut aucuns honneurs après

sa mort : & même si l'on n'eût pris soin de le dérober à la vengeance du Sénat, il couroit risque d'être traité avec ignominie. Il fut emporté précipitamment dans une biére hors de la ville. Sa nourrice, qui se nommoit Phyllis, lui célébra de modiques funérailles dans une maison de campagne qu'elle avoit sur la voie Latine. Ensuite elle fit porter furtivement les cendres dans le temple de la maison Flavia, & elle les mêla avec celles de Julie fille de Tite, dont elle avoit aussi élevé l'enfance.

Il étoit grand de taille, bien fait de sa personne : son visage annonçoit la modestie, & il rougissoit très aisément. Il s'en faisoit honneur, & dans un discours au Sénat il s'en vanta en ces termes : »[a] Jusqu'ici, Messieurs, » vous avez approuvé & mes senti- » mens, & la pudeur qui régne sur mon » visage ». Mais l'intérieur démentoit bien cette modestie apparente. La rougeur [b] habituelle de son visage étoit en lui, dit Tacite, un préservatif contre la honte, qui n'avoit plus de signe par où se manifester.

Quelques détails sur l'extérieur de sa personne.

Suet. 13.

a Usque adhuc certè animum meum probastis & vultum. *Suet.*

b Sævus ille vultus, & rubor à quo se contra pudorem muniebat. *Tac. Agr.* 45.

Il devint chauve de bonne heure; & il en étoit très mortifié : ensorte qu'il prenoit à offense, si on en faisoit devant lui le reproche même à un autre, soit par raillerie, soit sérieusement. C'est pour cela que Juvénal voulant le désigner d'une façon injurieuse & piquante, l'appelle *Néron le chauve*. Néantmoins Domitien dans un petit écrit qu'il composa *sur le soin que demandent les cheveux*, & qu'il adressa à un ami chauve comme lui, le consoloit & se consoloit lui-même avec assez de courage sur leur commune disgrace. » [a] Ne voyez-vous pas, lui disoit-» il, en s'appliquant les paroles d'A-» chille dans Homére, combien je suis » avantagé du côté de la figure & de » la taille ? Cependant mes cheveux » éprouvent le même sort que les vô-» tres, & je supporte avec constance » le désagrément de voir ma cheve-» lure vieillir pendant que je suis en-» core jeune. C'est une leçon qui nous » apprend que rien n'est ni plus agréa-

Juv. Sat. IV.

[a] Οὐχ ὁρᾷας οἷος κἀγὼ καλός τε μέγας τε; (Il. XXI. v. 108.)

Eadem me tamen manent capillorum fata, & forti animo fero comam in adolescentia senescentem. Scias nec gratius quidquam decore, nec brevius. *Suet.*

» ble, ni de plus courte durée, que » tout ce qui ſert à l'ornement »

On voit par ce morceau qui ne manque ni de goût, ni d'élégance, que Domitien étoit capable de bien écrire & de bien parler, s'il eût voulu s'en donner la peine. Il avoit affecté dans ſa jeuneſſe, comme je l'ai déja dit plus d'une fois, de paroître aimer la Poëſie. Mais c'étoit pure feinte. Lorſqu'il fut Empereur, il ne témoigna que de l'indifférence pour les beaux Arts. Contre l'uſage des premiers Céſars, imité ſans doute par ſon pere & par ſon frere, il ſe ſervoit de la plume d'autrui pour dreſſer ſes lettres, ſes ordonnances, ſes harangues. Il ne liſoit même rien, ni Poëſie, ni Hiſtoire, mais ſeulement les Mémoires de Tibère, où il étudioit les maximes de la tyrannie. L'unique preuve qu'il donna d'attention pour la Littérature, fut le ſoin qu'il eut de réparer les Bibliothéques conſumées par les différens incendies qui avoient ſucceſſivement affligé Rome. Il raſſembla des exemplaires de toutes parts, & il envoya d'habiles copiſtes à Alexandrie pour tranſcrire les livres qui lui manquoient, & rendre plus correćts ceux qu'il avoit. Ainſi Domitien étoit du

Sur ſes diſpoſitions par rapport à la Littérature.

Suet. 20.

nombre de ceux qui ſont bien aiſes d'avoir des livres, comme une parure, comme un ameublement qui orne leurs ſalles, ſans tirer à conſéquence pour leur eſprit.

Il tiroit parfaitement de l'arc.

Suet. 19.

Il étoit ſi moû & ſi nonchalant, qu'il négligeoit même les exercices du corps. Seulement il tiroit de l'arc avec beaucoup d'adreſſe : foible mérite pour un Empereur.

On peut le comparer à Tibére.

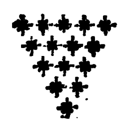
Nous avons vû qu'il ne poſſédoit preſque aucune des qualités qu'exige le rang ſuprême, & qu'il eut tous les vices des tyrans. On l'a comparé à Néron. Il paroît, comme l'a obſervé M. de Tillemont, qu'il avoit plus de reſſemblance avec Tibére, par l'humeur ſombre, par la méchanceté réfléchie, par une politique auſſi artificieuſe que cruelle.

Le Sénat déteſte ſa mémoire: le peuple demeure indifférent : les ſoldats le regrettent.

Suet. 23.

Le Sénat, qui l'avoit déteſté & redouté vivant, fut charmé de ſa mort. Dès qu'elle fut ſûe, les Sénateurs coururent à l'envi au lieu de leur aſſemblée : & là ils ſatisfirent leur haine contre ſa mémoire par les acclamations les plus atroces : ils vouloient que l'on jettât ſon corps aux Gémonies : ils ordonnérent que l'on arrachât ſur le champ les buſtes qui le repréſentoient,

ſes portraits, ſes ſtatues, & qu'on les jettât par terre; que l'on effaçât ſon nom & des Faſtes, & de tous les monumens publics; & il nous en reſte encore pluſieurs, où paroît l'exécution de ce Décret du Sénat. Le peuple, qui n'avoit pas été l'objet des violences & des cruautés de Domitien, & que d'un autre côté nulle raiſon n'invitoit à l'aimer, prit peu de part à ſon ſort. Les ſoldats, dont il s'étoit étudié à gagner l'affection par des complaiſances & par des largeſſes, le regrettérent amérement. Il ne tint pas à eux qu'il ne fût mis au rang des Dieux, & que ceux qui l'avoient tué ne fuſſent punis ſur le champ. Nous verrons les ſuites de leurs mouvemens ſous Nerva, après que j'aurai acquitté ma promeſſe ſur ce qui concerne Apollonius de Tyanes. *Noris, Ep. Conſ.*



§. V.

DIGRESSION

SUR APOLLONIUS DE TYANES.

Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne. L'idée qui résulte de sa vie écrite par Philostrate, est qu'il fut ou Magicien ou imposteur. Naissance d'Apollonius, ornée de prodiges. Ses premiéres études. Il s'attache à la Philosophie de Pythagore. Il embrasse la vie Pythagoricienne. Il établit sa résidence dans le Temple d'Esculape à Eges en Cilicie. Sa générosité envers son frere & ses autres parens. Il retire son frere de la débauche. Il garde le silence, & ne laisse pas d'appaiser, sans ouvrir la bouche, une sédition furieuse. Il commence à dogmatiser dans Antioche. Distribution de sa journée. Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes. A Ninive, il s'attache Damis. Sa réponse pleine de forfanterie à un Péager. Il apprend des Arabes à entendre le langage des

animaux. Il passe vingt mois à la Cour de Bardane roi des Parthes. Sa morgue Philosophique. Il fait preuve d'amour pour la simplicité, & de désintéressement. Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre estime. L'Inde pays de merveilles. Ignorance d'Apollonius & de son Historien. Apollonius arrive dans l'Inde. Phraotès Roi Philosophe. Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles sur merveilles. Apollonius quitte les Indes, & vient en Ionie. Il y est accueilli avec toutes sortes d'honneurs. Il prévoit la peste d'Ephése, & la fait cesser. Observations sur ce fait. Il vient à Athénes, & y reçoit un affront. Sa doctrine sur les libations. Il guérit un prétendu possédé. Il démasque un fantôme qui abusoit un de ses disciples pour le dévorer. Bévûe historique d'Apollonius & de son Historien. Il vient à Rome. Il se ménage, & néantmoins il ne laisse pas d'être accusé, & s'en tire heureusement. Prétendu miracle de résurrection. Il se transporte en Espagne. Merveilles de ce pays débitées par Apollonius. Ses discours contre Néron. Quelques prétendues

prédictions. Son voyage d'Espagne en Egypte. Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux & romanesques. Avis d'Apollonius à Vespasien sur la maniére de bien gouverner. Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome. Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniére insolente. Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis. Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, & voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçû. Il va en avant pour voir les sources du Nil, & ne passe pas les cataractes. A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie. Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville. Ses querelles avec le Philosophe Euphrate. Euphrate accuse Apollonius devant Domitien. Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése. Son attention à dérober la connoissance de sa mort. Sa gloire a duré autant que le Paganisme. Il ne reconnoissoit d'autre Divinité que la Nature.

Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne.

CE qui a surtout rendu célébre Apollonius de Tyanes, c'est l'audace qu'ont eu les ennemis de la Religion Chrétienne, de le comparer, & même de le préférer à Jesus-Christ. Hiéroclès, grand persécuteur des Chrétiens, avoit composé un ouvrage où il faisoit cet indigne paralléle, & dont nous avons la réfutation par Eusébe de Césarée.

Il ne paroît pas qu'Apollonius lui-même ait eu la pensée de se rendre le rival de Jesus-Christ. Il étoit trop orgueilleux pour se mesurer avec le modéle d'une humilité toute divine; & les Chrétiens ne faisoient pas de son tems une assez grande figure dans le monde, pour qu'il regardât comme un exploit digne de lui la victoire qu'il auroit remportée sur eux & sur leur Chef. Dans tous les discours qu'on lui attribue, il ne fait aucune mention de J. C. ni des Chrétiens, & Philostrate son Historien ne les nomme pas dans son ouvrage.

C'est l'orgueil, c'est l'amour effréné d'une folle gloire, qui a engagé Apollonius à embrasser un genre de vie singulier, à se distinguer par ses

façons de parler & de penser, par sa conduite, par son habillement, de tout le reste des hommes ; à se faire passer pour ami des Dieux, & même pour un Dieu ; à jouer le rôle de Thaumaturge : le tout pour s'attirer l'admiration du vulgaire, au risque d'être regardé par les hommes judicieux comme un imposteur, ou un Magicien.

L'idée qui résulte de sa vie écrite par Philostrate, est qu'il fut ou Magicien ou imposteur.

Telle est en effet l'idée que donnera de lui à tout lecteur intelligent l'ouvrage composé en son honneur par Philostrate. C'est moins une vie, qu'un panégyrique écrit principalement sur les mémoires de Damis, imbécille admirateur d'Apollonius. Philostrate y paroît lui-même rempli d'une profonde vénération pour son Héros. Il le peint réellement comme un esprit supérieur, ayant une très grande étendue de connoissances, détaché des plaisirs & de l'argent, frugal jusqu'au prodige, désintéressé, chaste. Mais contre son intention ce même Ecrivain nous administre les preuves d'un orgueil poussé jusqu'à l'extravagance par Apollonius, & d'une conduite mystérieuse qui annonce la fourberie. Crédule & débitant froidement les fables les plus absurdes, même dans des cas auxquels

son Philosophe n'est pas directement intéressé, il décrédite son témoignage sur les merveilles dont il le fait auteur. Ajoutez des ignorances & des bévues grossiéres par rapport à des événemens récens & célébres. En un mot, de la lecture de l'ouvrage de Philostrate il ne résulte qu'une impression de mépris pour l'Historien, & d'indignation contre le fourbe dont il a écrit l'histoire. Que seroit-ce, si nous avions les mémoires de ceux qui ont attaqué la réputation d'Apollonius encore vivant, & qui l'ont traité de charlatan & d'imposteur ?

Qu'on ne s'imagine point que ce soit un zêle pieux qui me fasse tenir ce langage. Je rens compte naïvement de l'effet qu'a produit sur moi la lecture de la vie d'Apollonius par Philostrate: & j'espére que l'abrégé fidele que j'en vais tracer ici, affectera de même mes Lecteurs.

Naissance d'Apollonius ornée de prodiges.

Phil. I. 4-6.

Apollonius naquit à Tyanes en Cappadoce sous le régne d'Auguste. Et s'il est vrai qu'il ait vécu cent ans, comme ça été l'opinion de quelquesuns, il doit être né vers l'an de Rome 748. quatriéme avant l'Ere commune de J. C. Sa naissance a été ornée de pro-

diges par ses admirateurs. Pendant que sa mere étoit grosse de lui, elle eut un songe dans lequel elle vit Protée, qui lui disoit : » Vous accoucherez de » moi ». Prédiction manifeste de la sagesse de l'enfant qui naîtroit d'elle ; de la multiplicité de ses talens, qui le rendroit habile à prendre toutes sortes de formes ; & de la connoissance qu'il auroit des choses les plus cachées.

Lorsque ses couches approchoient, un nouveau songe l'avertit d'aller dans une prairie cueillir des fleurs. Elle y alla & s'endormit. Pendant son sommeil, une troupe de cygnes vint se ranger autour d'elle en chœur, & tout d'un coup ils s'élevérent en battant des ailes, & formant un concert par leur chant mélodieux. Elle s'éveilla, & accoucha dans le moment. Et afin que le ciel concourût avec la terre pour célébrer la naissance de celui qui devoit être le confident de la Divinité, il arriva dans le même tems qu'un tonnerre prêt à tomber se releva, & se dissipa dans les airs.

Sur ces preuves, auxquelles il faut ajouter le voisinage d'une fontaine miraculeuse consacrée à Jupiter, les compatriotes d'Apollonius le disoient fils

de ce Dieu : mais pour lui il ne s'est jamais donné que pour fils d'Apollonius, qui étoit l'un des plus riches & des plus illustres citoyens de Tyanes.

Ses premiéres études. 7.

Son enfance n'a rien de remarquable, sinon qu'il y donna des marques d'esprit, de facilité à apprendre, & qu'il fit des progrès rapides dans l'étude des Lettres. Lorsqu'il eût atteint l'âge de quatorze ans, son pere l'envoya à Tarse, pour y prendre les leçons du Rhéteur Euthydéme. Le maître lui plut, mais non le séjour de Tarse, qui étoit une ville de plaisirs. Le jeune Apollonius, annonçant dès lors cette sévérité de mœurs, dont il fit profession toute sa vie, obtint de son pere la permission de se transporter avec son maître à Eges, ville voisine de Tarse, mais plus tranquille, où l'on menoit une vie moins dissipée, & plus convenable à son caractére sérieux ; & où l'attiroit surtout un temple d'Esculape, renommé dans toute la contrée par les fréquentes apparitions du Dieu, & par les guérisons merveilleuses qui s'y opéroient.

Il s'attache à la Philosophie de Pythagore.

Dans ce nouveau séjour, il joignit à la Rhétorique l'étude de la Philosophie, & il voulut faire connoissance

avec toutes les ſectes. Il écouta des diſciples de Platon, de Zénon, d'Ariſtote. Il ne négligea pas même de s'inſtruire des dogmes d'Epicure. Mais la Philoſophie de Pythagore eut toute ſa tendreſſe. Nul maître ne lui convenoit mieux que ce myſtérieux Philo-
Plut. Numa. ſophe, qui avoit étayé un mérite réel par les artifices de la charlatanerie. Pythagore apprivoiſa un aigle, & l'accoutuma à voler au deſſus de ſa tête. En traverſant l'aſſemblée des jeux Olympiques, il découvrit ſa cuiſſe, qui parut d'or aux yeux des aſſiſtans. [a] Magnifique dans ſon langage, il alloit, dit un Poëte, à la chaſſe des hommes, & il croyoit qu'ils avoient beſoin d'être dupés, pour être amenés au bien. Ce goût de merveilles capables d'éblouir le vulgaire étoit préciſément celui d'Apollonius. Il ſe livra donc à la Philoſophie Pythagoricienne : & quoiqu'Euxénus, qui lui en enſeigna les maximes, y conformât peu ſa conduite, & que Pythagoricien dans la ſpéculation, il vécût en vrai Epicurien, Apollonius, ſans ſe laiſſer ébranler par

a Πυθαγόρην δὲ γόητα, ἀποκλίνοντ' ἐπὶ δόξας,
Θήρῃ ἐπ' ἀνθρώπων, σεμνηγορίης ὀαριστήν.

un tel exemple, embrassa le systême complet; & à l'âge de seize ans, il prit la résolution de vivre selon toute l'austérité Pythagoricienne.

Il laissa croître sa chevelure: il renonça à manger jamais de rien qui eût eu vie: il s'abstint de vin: il ne porta plus de chaussure; plus d'habits qui fussent la dépouille d'aucun animal. La terre lui fournit seule sa nourriture & son vêtement. Sur l'article de la chasteté, il alla même au delà du précepte de Pythagore, qui s'étoit contenté d'éloigner ses disciples de l'adultére. Apollonius se fit une loi de garder une continence perpétuelle: &, si nous en croyons son Panégyriste, il fut fidéle à cet engagement. Il est vrai qu'on a mis sur son compte une intrigue avec une très belle femme, mere du Sophiste Alexandre Péloplaton. Mais Philostrate nie le fait: & ce qui donne du poids à son témoignage, c'est que le Philosophe Euphrate, qui eut de très grands démêlés avec Apollonius, & qui entreprit de le décrier sans nul ménagement, ne lui reprocha jamais aucun dérangement dans les mœurs. Laissons la chose pour ce qu'elle est. Quoique la continence n'ait été une vertu com-

Il embrasse la vie Pythagoricienne.

8.

13.

Phil. Soph. II. Alex.

Phil. Apol. I. 13.

mune que parmi les Chrétiens, il n'est pas impossible qu'un homme aussi singulier qu'Apollonius s'en soit piqué.

Il établit sa résidence dans le temple d'Esculape à Eges en Cilicie. 8-12.

Il établit sa résidence dans le temple d'Esculape, & il y fit l'apprentissage du métier qu'il exerça toute sa vie, c'est-à-dire, de la supercherie d'un prétendu commerce entretenu avec les Dieux. Esculape dit à son Prêtre, qu'il étoit ravi d'avoir Apollonius pour témoin des guérisons qu'il opéroit. Il lui renvoya un malade, qu'Apollonius guérit d'une façon qui n'a rien du tout de merveilleux. C'étoit un jeune homme qui avoit altéré son tempérament par la débauche, & qui continuant toujours les mêmes excès augmentoit son mal. Apollonius lui rendit la santé par la diéte, & par un régime de sobriété.

Un Cilicien très riche, qui avoit perdu un œil, ayant offert un magnifique sacrifice dans le temple d'Esculape, le Prêtre charmé s'en félicitoit avec Apollonius, voulant l'engager à employer son crédit auprès du Dieu en faveur d'un si généreux bienfaiteur. Apollonius lui demanda le nom de cet homme, & l'ayant appris, » Je m'imagine, dit-il, que c'est un criminel, qui ne mérite pas d'avoir accès

» ici ». Esculape, qui s'entendoit parfaitement avec Apollonius, ne manqua pas la nuit suivante d'ordonner à son Prêtre de chasser cet indigne suppliant. C'étoit un incestueux, à qui son épouse outragée avoit fait payer la peine de son crime en lui arrachant un œil.

Je croirois peu nécessaire de rapporter les sollicitations infames d'un Gouverneur de Cilicie rejettées avec indignation par Apollonius, qui étoit alors un très beau jeune homme dans la premiére fleur de l'âge, si ce fait n'étoit accompagné d'une prédiction qui est la premiére que l'on attribue à notre Devin Philosophe. Car comme le corrupteur rebuté le menaçoit de lui faire trancher la tête, » Je vous at- » tens, lui répondit Apollonius, à un » tel jour ». Le jour venu, le Magistrat fut mis à mort par ordre de l'Empereur, comme coupable d'intelligence avec Archélaüs Roi de Cappadoce, que Tibére dépouilla de ses Etats, ainsi qu'il a été raconté ailleurs. *T. II. L. V. p. 217.*

Sa générosité envers son frere & ses autres parens. Il retire son frere de la débauche. Phil. Ap. I. 13.

A l'âge de vingt ans Apollonius perdit son pere. Obligé par cette raison de retourner à Tyanes, il n'y resta que le tems nécessaire pour s'acquitter des derniers devoirs de la piété filiale, &

pour partager la succession paternelle avec un * frere aîné qu'il avoit. Dès qu'il fut libre de ces soins, il revola à son séjour chéri, au Temple d'Eges, qu'il avoit changé, dit son Historien, en un Lycée, qui ne retentissoit que de discours & de conversations philosophiques. Il attendit le tems de sa majorité : & lorsqu'il se vit maître de son bien, le premier usage qu'il fit de la liberté où il se trouvoit d'en disposer, fut d'en céder la moitié à son frere, qui avoit, disoit-il, plus de besoins que lui.

Ce frere étoit dérangé, aimant la bonne chére, le vin, le jeu, les femmes. Quelqu'un ayant représenté à Apollonius qu'il devoit tâcher de ramener son frere : » L'entreprise est difficile, répondit-il. Il ne me sied pas, » à moi qui suis le plus jeune, de censurer mon aîné ». Néantmoins ayant gagné son affection par la libéralité dont je viens de parler, il y ajouta des maniéres insinuantes. » Notre pere,

* *Parmi les lettres d'Apollonius il s'en trouve une, (c'est la 55e.) où il est fait mention d'un troisiéme frere. Si cette lettre, qui renferme des traits peu convenables, ce me semble, au caractére d'Apollonius, est véritablement de celui dont elle porte le nom, il faudra dire que Philostrate ne parle point ici du plus jeune des trois freres, parce qu'il étoit encore en bas âge.*

» lui

» lui dit-il, tant qu'il a vécu, nous in-
» struisoit & nous donnoit ses avis.
» Maintenant je n'ai plus que votre
» conseil, & vous le mien. Si donc
» vous remarquez que je tombe dans
» quelque faute, avertissez-moi. Si au
» contraire il y a quelque chose à dé-
» sirer dans votre conduite, souffrez
» que je vous fasse mes remontrances ».
Par cette voie de douceur il parvint à se faire écouter, & à retirer son frere de la débauche.

Le bien qui lui restoit, étoit encore considérable, & il en fit des largesses à des parens à qui ce secours étoit utile, ne se réservant à lui-même qu'un fort petit revenu : action tout-à-fait louable, s'il ne l'avoit pas gâtée par la vanité. Car se comparant avec Anaxagore, qui avoit laissé ses terres incultes, ensorte qu'elles servoient de pâturages aux troupeaux d'autrui, avec Cratès, qui avoit jetté son or & son argent dans la mer, il observoit que ces deux Philosophes avoient manqué le but, puisque l'un ne s'étoit rendu utile qu'à des bestiaux, & non aux hommes ; & que l'autre n'avoit pas même fait le profit des animaux. Apollonius disoit vrai : sa conduite est tout

autrement ſenſée que celle d'Anaxagore & de Cratès : mais il devoit laiſſer à d'autres le ſoin de le dire.

Il garde le ſilence pendant cinq ans, & ne laiſſe pas d'appaiſer, sans ouvrir la bouche, une ſédition furieuſe.

V. Bayle, art. Pythagoras. Philoſt. Ap. l. 14. & 15.

Il n'avoit pas encore fait le noviciat de ſilence qu'exigeoit la diſcipline Pythagoricienne, & il s'y condamna pour cinq ans : terme le plus long auquel Pythagore eût pouſſé cette épreuve par rapport à ſes diſciples. Car il s'étoit ſouvent contenté de deux ans pour ceux en qui il reconnoiſſoit plus de gravité & de maturité : & il eſt aſſez ſingulier qu'Apollonius ſe ſoit traité lui-même ſelon la régle que ſon maître impoſoit aux plus babillards. C'eſt que ſon goût le portoit toujours à l'extrême. En tout cas il ſe rendoit juſtice. Nul tems de ſa vie ne lui parut, de ſon aveu, plus long ni plus pénible, que ſes cinq années de ſilence. Il s'en dédommagea bien dans la ſuite. Dans le tems même de ſon obſervance, ſi ſa langue demeuroit dans l'inaction, toute ſa perſonne parloit. L'air du viſage, les mouvemens de tête, les yeux, la main, tout étoit employé pour ſuppléer au défaut de la parole qu'il s'interdiſoit : &, ſi nous en croyons ſon Hiſtorien, par ces interprétes muets, il fit plus que n'auroient pû opérer les diſ-

cours les plus éloquens. Ce n'étoit qu'un jeu pour lui d'appaiſer, ſans ouvrir la bouche, les mouvemens populaires qui s'excitoient ſouvent au ſujet des jeux & des ſpectacles dans les villes de Pamphylie & de Cilicie, où il paſſa tout ſon tems de ſilence. Sa merveilleuſe vertu trouva un exercice digne d'elle dans une ſédition qui avoit pour principe la diſette & la cherté des vivres, objet ſi capable de porter une populace aux derniers excès de fureur, & dont l'impreſſion céda à la préſence & à de ſimples geſtes d'Apollonius. Cette ſcéne comique de la part du Philoſophe, mérite d'être rapportée ici avec toutes ſes circonſtances.

Aſpendus, l'une des grandes villes de la Pamphylie, ſouffroit actuellement la famine par l'injuſtice des riches, qui ſerroient le bled afin de le vendre à un plus haut prix. Le peuple s'en prit, comme il ne manque jamais d'arriver, au Magiſtrat, qui ſe voyant menacé de périr, ſe réfugia auprès d'une ſtatue de l'Empereur, aſyle redoutable ſous Tibére, comme on doit bien s'en ſouvenir. Cependant la multitude emportée, & ne connoiſſant dans ſa rage aucun frein, ſe préparoit à bruler le ſup-

pliant au pied de la ſtatue même. Dans le moment arrive Apollonius, & s'adreſſant au Magiſtrat, il fait un geſte de la main pour l'interroger ſur la cauſe de l'émeute. Le Magiſtrat répondit qu'il n'avoit rien à ſe reprocher, & qu'au contraire il ſouffroit lui-même injuſtice avec le peuple, & périroit avec lui, ſi on perſévéroit à lui refuſer audience. Apollonius ſe retourna vers les mutins, & par un ſigne de tête il leur ordonna de ſe diſpoſer à écouter. Non ſeulement ils ſe turent, mais ils quittérent le feu qu'ils avoient déja dans les mains, & le dépoſérent ſur un autel. Le Magiſtrat reprenant courage, nomma les auteurs de la miſére publique, qui ſe tenoient à la campagne, ayant de différens côtés leurs maiſons & leurs magaſins. Les Aſpendiens vouloient y courir. Par un geſte de défenſe Apollonius les arrêta, & leur fit entendre qu'il valoit mieux mander les coupables, & obtenir d'eux qu'ils apportaſſent volontairement leurs bleds à la ville. On les manda : ils vinrent : & leur vûe ayant renouvellé les plaintes du peuple, les vieillards, les femmes, les enfans jettant des cris lamentables, peu s'en fallut qu'Apollo-

nius n'oubliât la loi qu'il s'étoit imposée, & n'exprimât par des paroles les sentimens d'indignation & de pitié qui le pénétroient en même tems. Il respecta néantmoins son engagement Pythagorique, & s'étant fait apporter des tablettes, il y écrivit ces mots : » Apollonius aux monopoleurs des » bleds d'Aspendus. La terre est juste, » elle est la mere commune de tous : & » vous, avides & injustes, vous voulez qu'elle ne soit la mere que de » vous seuls ! Si vous ne changez de » conduite, je ne vous laisserai pas sub- » sister sur la face de la terre ». Les coupables intimidés par cette menace, garnirent les marchés de bleds, & la ville reprit vie.

Le Romanesque perce de toutes parts dans cette narration. Bayle * a eu raison de dire que le Sage de Virgile, qui a [a] besoin de paroles pour gouverner & calmer une multitude irritée, n'auroit été que l'apprenti d'Apollonius.

* art. Apollonius.

Après le tems de son silence fini, notre Philosophe vint à Antioche, & ce fut alors qu'il commença à dogma-

Il commence à dogmatiser dans Antioche.

a Ille regit dictis animos, & pectora mulcet.

Philost. Ap. l. 16. 17.

tiser. Il ne cherchoit point pour débiter ses discours les endroits les plus fréquentés de la ville. » Ce n'est pas, » disoit-il, un auditoire nombreux que » je désire : il me faut des hommes » pour auditeurs ». Il établissoit donc sa demeure dans les temples : & voici quelle étoit la distribution de sa journée.

Distribution de sa journée.

Le matin, au lever de l'aurore, il s'occupoit des pratiques mystérieuses qui regardoient son prétendu commerce avec les Dieux, & auxquelles il n'admettoit que ceux qu'il avoit éprouvés par un silence de quatre ans. Ensuite il assembloit les Prêtres du temple où il habitoit : & s'il se trouvoit dans une ville Grecque, comme Antioche, si les Divinités du temple dont il s'agissoit, & les cérémonies de leur culte étoient connues, il philosophoit avec les Prêtres sur les choses divines, il remarquoit les abus qui s'étoient glissés dans leurs observances religieuses, & il leur donnoit ses conseils sur les moyens d'y mettre ordre. Car il avoit pour le culte des idoles, & de cette multitude de faux Dieux du Paganisme, un zêle vif & ardent. Durant le cours de ses voyages, lorsqu'il étoit

arrivé dans un pays barbare, dont il ne connoissoit ni les Dieux, ni la Religion, il s'en instruisoit soigneusement, & réformateur universel il travailloit à perfectionner & à redresser les vûes & les idées des Prêtres sur la nature de la Divinité, & sur le genre de culte qui devoit lui être le plus agréable.

Après avoir passé la premiére partie de la journée avec les Dieux, suivant son expression, la seconde à parler des Dieux, il se croyoit permis de s'occuper des choses humaines, & il se livroit à ses disciples. Il leur donnoit la liberté de l'interroger, & sur quelque matiére qu'ils souhaitassent d'être instruits, il se mettoit en devoir d'y satisfaire par ses réponses. A la suite de ces leçons privées, il en faisoit de publiques à l'heure de midi, auxquelles il admettoit tous ceux qui étoient curieux de l'entendre, & il y traitoit quelque point de Morale ou de Religion. C'étoit-là son dernier travail de la journée, après lequel il prenoit le bain, toujours à l'eau froide. Car il regardoit les bains chauds comme amollissant les corps, & nuisibles à la santé.

Son ton décisif. Il ne doute de rien.

Son ſtyle dans ſes diſcours ne reſſembloit en rien à celui des Sophiſtes. Il n'y montroit aucune affectation ni de grands mots, ni de puriſme Attique. Mais il parloit d'un ton de maître & d'oracle, par ſentences courtes, nerveuſes, & prononcées avec autorité. Jamais de doute, toujours le faſte de la déciſion. » Je ſais : il me paroît : » vous devez ſavoir « : c'étoient-là ſes formules ordinaires. Quelquun lui ayant demandé un jour, pourquoi il ne cherchoit point le vrai. » C'eſt que » je l'ai cherché dans ma jeuneſſe, ré» pondit-il. Maintenant il n'eſt plus » queſtion de chercher, mais d'enſei» gner ce que j'ai trouvé ». Celui qui avoit commencé à l'interroger inſiſta, & lui dit : » Comment donc doit par» ler le Sage » ? Comme un légiſla» teur, reprit Apollonius. Car le lé» giſlateur preſcrit aux autres comme » loix les maximes dont il s'eſt per» ſuadé lui-même ».

On ſent combien cette arrogance marque un profond oubli de l'incertitude & des bornes étroites des connoiſſances humaines. Ce n'étoit pas là le ton de Socrate ni de ſes diſciples. Apollonius mépriſoit de ſemblables

modéles : & il enchérit encore en diverses occasions sur les traits d'orgueil que je viens de rapporter. Il se vantoit de savoir toutes les langues, sans les avoir apprises, & même de pénétrer les pensées secrétes des hommes. Sur la fin de sa vie il ne feignoit point de dire : » Je sais plus que qui » que ce soit : car je sais tout ». Ceci passe l'orgueil : c'est extravagance, ou plutôt c'est charlatanerie, & dessein formel d'en imposer.

191

VII. 14.

Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes.

Phil. Apoll. I. 18.

Apollonius encore jeune comptoit avoir épuisé toute la sagesse des Grecs, & curieux d'y joindre le savoir étranger, il résolut d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes, & de voir en passant les Mages de Babylone & de Suse. Il avoit alors sept disciples, à qui il proposa sa pensée, les invitant à le suivre. Il les en trouva si éloignés, qu'ils tentérent même de le détourner d'un voyage rempli de fatigues & de périls. Il leur répondit : » J'ai consulté » les Dieux, & je vous ai déclaré ma » résolution. Je voulois éprouver si » vous auriez le courage de marcher » sur mes pas. Puisque vous mollis» sez, adieu : continuez de vous ap» pliquer à la Philosophie. Pour moi,

» il faut que j'aille où m'appelle la sa» gesse, & un Génie supérieur aux » conseils humains ». Il partit ainsi d'Antioche, accompagné seulement de deux esclaves, qui écrivoient, l'un très vîte, & l'autre très bien.

A Ninive, il s'attache Damis.

Arrivé à Ninive, il y fit acquisition de l'imbécille Damis, dont il étonna tout d'un coup l'imagination timide par ses propos audacieux & bouffis d'arrogance. De ce moment Damis le regarda comme élevé au dessus de la condition humaine, & au moins comme un Dieu du second ordre. Il ne le quitta plus, & il le suivit dans toutes ses courses, moins comme disciple, que comme adorateur. Ils se mirent donc ensemble en route, & vinrent à Zeugma sur l'Euphrate. Là l'Historien d'Apollonius nous fournit de sa part un petit trait de forfanterie.

Sa réponse pleine de forfanterie à un Péager.

On exigeoit en ce lieu, qui étoit le grand passage de l'Euphrate, un droit de péage. Celui qui le levoit, demanda à
20. Apollonius ce qu'il menoit avec lui. » Je » méne, répondit-il, la tempérance, la » justice, la vertu, la modération, la for» ce, la patience «. Le Péager, demi-barbare & esprit grossier, entendant tous ces noms féminins accumulés, crut que

c'étoient autant de femmes esclaves : & se félicitant d'avoir une bonne somme à recevoir, il dit à Apollonius : » Ecrivez sur mon livre les noms de » ces esclaves ». Ce ne sont point des » esclaves que je méne avec moi, re- » prit Apollonius : elles sont mes maî- » tresses ». On reconnoît en tout la singularité, la bizarrerie, la présomption du personnage.

En traversant la Mésopotamie, il acquit une connoissance bien précieuse : il apprit à entendre & à interpréter le langage des animaux. Cette science étoit toute commune parmi les Arabes, & c'est d'eux qu'Apollonius la reçut. Le moyen qu'ils employoient pour y parvenir, étoit de manger le foie ou le cœur d'un dragon. Il fallut donc, selon la remarque d'Eusébe, que notre Philosophe s'écartât, au moins pour cette fois, de son abstinence Pythagoricienne. Mais plutôt jugeons avec le même Auteur, qu'un trait tel que celui-là suffit pour faire perdre toute créance à l'Ecrivain qui le débite.

Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux.

Euf. adv. Hierocl. 10. & 22. 23.

Apollonius en arrivant à Babylone, trouva Bardane * assis sur le trône des

Il passe vingt mois à la Cour de Bar-

* *M. de Tillemont pense que Philostrate est en contradiction avec Tacite sur la durée du régne*

dane Roi des Pathes.

Tac. XI. An. 8-10.

Phil. Apol. l. 21-41.

Arsacides. Tacite nous peint ce Prince comme un fier & vaillant guerrier : Philostrate le donne pour habile dans la langue & dans les sciences des Grecs, ami des sages & de la sagesse. Apollonius fit un séjour de vingt mois à sa Cour. J'en abrégerai beaucoup le récit, en tâchant néantmoins de ne rien omettre d'essentiel.

Sa morgue philosophique.

Et d'abord je remarque qu'il parla du Roi avec une irrévérence qui eût mérité châtiment, & qui lui attira de sa part l'accueil le plus favorable. Lorsqu'il entroit dans Babylone, on lui présenta la statue d'or du Prince à adorer. » Qui est celui-ci ? dit Apollonius. » C'est le Roi, lui répondit-on. Eh » bien, celui que vous adorez, sera » bien heureux, s'il peut obtenir d'ê» tre loué par moi comme partisan de » la vertu ». En disant ces mots le Philosophe passa outre, & entra dans la ville.

On le mena au tribunal de ceux que l'on appelloit les oreilles du Roi. Car les Magistrats des Rois Arsacides, aussi

de Bardane. Oléarius, éditeur de Philostrate, entreprend de les concilier. Il ne seroit pas bien étonnant que l'Ecrivain de la vie d'Apollonius se fût trompé. Mais son erreur ne me paroît pas clairement prouvée.

bien que ceux des anciens Rois de Perse, étoient appellés les yeux & les oreilles du Prince qu'ils servoient. Le plus ancien de ce tribunal demanda à Apollonius, pourquoi il méprisoit le Roi. » Je ne l'ai point encore mépri» sé, répondit-il ». Mais auriez-vous la hardiesse de le traiter avec mépris ? » Oui, de par Jupiter, si après avoir » conféré avec lui, je ne le trouvois » pas vertueux ». Quels présens lui apportez-vous ? » Je lui apporte la force » de courage, la justice & tous les au» tres dons pareils ». Après bien des discours de cette espéce, le vieux Satrape parut ravi en admiration. » Heu» reuse aventure ! s'écria-t-il. Le Roi » est déja rempli de vertus. Les con» seils d'un aussi sublime Philosophe » que celui-ci le rendront encore plus » parfait ». Tout le tribunal se leva, & alla porter au Roi la bonne nouvelle de l'arrivée d'un Grec, le plus sage des hommes, & le plus capable de lui donner d'utiles avis. Bardane étoit déja disposé par un songe à bien recevoir Apollonius, & il ordonna qu'on l'introduisît sur le champ.

Le Philosophe soutint parfaitement sa morgue dans une occasion d'un si

grand éclat. Il traversa les salles & les appartemens, sans daigner jetter un regard sur toutes les belles choses qui s'offroient de toutes parts à ses yeux, & appellant Damis, il s'entretint avec lui d'une compagne de Sappho, qui avoit composé des hymnes en l'honneur de Diane.

Du plus loin que le Roi l'apperçut, il s'écria : » C'est Apollonius, que mon » frere Mégabate a connu à Antioche » révéré & adoré de tous les gens de » bien. Je le reconnois tel qu'il m'a été » dépeint ». En même tems il l'invita à prendre part à un sacrifice qu'il alloit offrir au Soleil, en lui immolant un cheval. Le Pythagoricien ne voulut point se souiller par l'effusion du sang. » Sacrifiez, Prince, dit-il, selon vo» tre usage. Pour moi, voici le mien. » Il prit de l'encens, & fit cette priére au Soleil : » Astre du jour, conduisez» moi dans tous les pays où c'est votre » volonté & la mienne que je voyage. » Puissé-je connoître un grand nom» bre de gens de bien ! Pour ce qui est » des méchans, je ne veux ni les con» noître, ni en être connu ». En finissant ces mots, il jetta l'encens dans le feu, & après plusieurs observations su-

perstitieuses sur les évolutions de la fumée, sur les figures qu'elle prenoit, & autres futilités semblables, il se retira.

Lorsque le sacrifice du Roi fut achevé, Apollonius revint, & il conversa avec ce Prince, qui eut la patience de l'entendre se vanter & s'exalter lui-même jusqu'aux nues. » Ma sagesse, » disoit Apollonius, est celle de Py- » thagore, qui m'a appris à honorer » les Dieux selon le rit que vous m'a- » vez vû pratiquer ; à les entendre, » soit qu'ils se manifestent, soit qu'ils » demeurent invisibles ; à entrer en un » commerce familier avec eux ». Il rendit compte, toujours avec le même faste, de sa maniére de s'habiller & de se nourrir : après quoi il ajouta : » Je » ne partagerai point les plaisirs de la » table, ni aucune sorte de délices & » de luxe, soit avec vous, soit avec » qui que ce puisse être. Mais si vous » avez des inquiétudes qui vous agi- » tent, des difficultés dont vous ne » trouviez point la solution, je vous » rendrai tout clair & facile. Car non » seulement je sais ce qu'il faut faire, » mais je prévois l'avenir ». Bardane l'en crut sur sa parole, sans le mettre

à l'épreuve, & lui dit qu'il étoit plus charmé de le posséder, qu'il ne le seroit de la conquête de tout ce qui appartenoit aux Perses & aux Indiens.

J'avoue que je trouve tout cela souverainement ridicule. Damis, sur les mémoires duquel a travaillé Philostrate, a communiqué à tous les personnages qu'il introduit sur la scêne la vénération stupide, dont il étoit prévenu pour son maître. Qui reconnoîtroit un Roi des Parthes dans les procédés que je viens de décrire? L'arrogance que l'Historien attribue à Apollonius, & dont il lui fait un mérite, n'est propre qu'à le décrier. Voici des faits plus capables de lui attirer l'estime, quoique toujours infectés du levain de la présomption.

Il fait preuve d'amour pour la simplicité, & de désintéressement.

Bardane lui ayant offert de le loger dans son Palais, » Si vous veniez, dit » Apollonius, à Tyane ma patrie, & » que je vous invitasse à loger chez » moi, y consentiriez-vous? Non, de » par Jupiter, répondit le Roi: à moins » que l'édifice où vous voudriez me » loger, ne pût contenir tous mes offi» ciers & toute ma garde ». Je suis » dans le même cas, reprit Apollonius. » Si j'étois logé au-dessus de ma condi-

» tion, je ne me trouverois pas à l'aise.
» [a] Car le trop fatigue plus les Sages, » que le trop peu ne vous déplaît ». Il prit donc un logement chez un particulier.

Son désintéressement égala son amour pour la simplicité. Le Roi voulant lui témoigner sa considération par des effets, lui envoya un Eunuque chargé de lui dire qu'il pouvoit faire dix demandes à son gré, qui toutes lui seroient accordées. L'Eunuque avoit ordre de l'exhorter à les faire grandes & importantes, parce que l'intention du Roi étoit de signaler sa magnificence à l'égard d'un homme qu'il estimoit au dessus de tous ceux que la Gréce avoit jamais portés. La chose devoit s'exécuter le lendemain avec cérémonie dans une audience solemnelle en présence de toute la Cour.

Apollonius s'y étant rendu, dit au Roi : » Prince, je ne me refuserai point » entiérement à votre libéralité. Mais » au lieu de dix graces, que vous vou- » lez m'accorder, je ne vous en deman- » derai qu'une, qui me tiendra lieu » de toutes. Vous avez non loin d'ici

a Τὸ ὑπερβάλλον λυπεῖ τοὺς σοφοὺς μᾶλλον ἢ ὑμᾶς τὸ ἐλλεῖπον. 33.

» des Grecs issus de ces anciens * Eré-
» triens, que Darius fils d'Hystaspe
» transporta, il y a six cens ans, en ce
» pays. Il leur assigna un terrain ingrat,
» où ils n'ont qu'un très petit espace
» de bonne terre, qu'ils cultivent avec
» soin. Mais aux approches de la ré-
» colte, des Barbares leurs voisins
» viennent tout ravager, les privant
» du fruit de leurs travaux, & les ré-
» duisant à une affreuse disette. Je vous
» prie donc de les mettre à couvert de
» cette vexation, & de les faire jouir
» en paix du lieu d'exil que Darius
» leur a donné ». Le Roi acquiesça à
la demande d'Apollonius, & lui ré-
pondit: » Jusqu'au jour d'hier, les Eré-
» triens dont vous me parlez, étoient
» regardés comme mes ennemis & les
» ennemis de mes peres, parce qu'au-
» trefois ils nous ont attaqués les pre-
» miers par l'incendie de Sardes. Mais
» de ce moment ils seront traités com-
» me amis, & je leur donnerai pour
» Gouverneur un homme de bien qui
» leur rendra bonne justice. Au reste
» pourquoi refusez-vous neuf dons que
» je suis disposé à vous faire? C'est
» que je n'ai point encore acquis d'amis
» dans ce pays-ci. Et vous, n'avez-

* *Voyez Hist. Anc. T. III. pp. 125. & 152.*

» vous besoin de rien ? Il me faut des
» fruits & du pain. Avec cela je fais
» bonne chére ».

Rien n'est plus noble assurément, que ce procédé d'Apollonius. Il se soutint jusqu'à la fin : & lorsqu'il partit pour les Indes, il pria le Roi de l'acquitter envers l'hôte chez qui il avoit logé, & envers les Mages avec lesquels il avoit eu plusieurs conférences. Ainsi il ne tira rien pour lui-même, & il n'usa que pour les autres de la libéralité & de la bienveillance d'un grand Prince. Il n'avoit qu'une passion, qui étoit l'orgueil Philosophique.

Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre estime. 26.

Il vit les Mages, comme je viens de le dire, mais mystérieusement, seul avec eux, & sans admettre à de si hauts entretiens même son fidéle Damis. Il convint qu'il avoit reçû d'eux quelques lumiéres, & prétendit leur en avoir aussi communiqué de son côté. Ils étoient, selon lui, des hommes sages, mais non jusqu'à la perfection. C'étoit dans les Indes qu'il devoit trouver des Philosophes dignes de toute son estime.

L'Inde pays de merveilles.

Phil. Ap. libb. II. & III.

L'Inde est le pays des merveilles pour Apollonius & pour Damis. Les hommes de sept pieds & demi, les ser-

pens de soixante-&-dix coudées, une femme moitié noire & moitié blanche, tout cela ne coute rien à nos voyageurs. Je me réserve à détailler les prodiges des Brachmanes, qui appartiennent plus directement à mon sujet. Ici je suis bien aise de faire observer quelques bévûes Géographiques & Astronomiques de nos Philosophes & de leur Historien.

Ignorance d'Apollonius & de son Historien.

Ils appellent du nom de Caucase la chaîne de montagnes qui borne les Indes à l'Occident, & les sépare de l'Etat des Perses. C'étoit une erreur déja ancienne, & imaginée par les Macédoniens contemporains d'Alexandre, pour flâtter ridiculement ce conquérant, dont ils diminuoient la gloire en se proposant de l'augmenter. Strabon, qui a vécu dans le même tems & le même pays qu'Apollonius, mais qui étoit sans comparaison plus judicieux & plus instruit que ce prétendu Sage, a fort bien remarqué cette erreur, dont Philostrate & son Héros ne se sont pas seulement doutés. Ils transportent dans ce même pays la fable de Prométhée: les chaînes qui avoient attaché cet infortuné aux rochers du Caucase, subsistoient encore, & avoient été vûes par Damis.

Strabo, L. XI. p. 505. & L. XV. p. 688.

En montant la montagne dont il s'agit, qui est le Paropamisus, Apollonius débite à Damis sa science Astronomique. Il lui dit que de ces lieux si exhaussés le ciel paroît plus azuré, les astres plus grands, & que le soleil se léve avant la fin de la nuit. » Phénomènes, ajoute-t-il, qui ne sont pas » ignorés même des pâtres ». Disons plutôt, qui ne sont pas crûs même des gens les plus grossiers.

Après avoir passé le fleuve Indus, Apollonius se trouva dans les Etats d'un Roi Philosophe, nommé Phraotès, amateur de la simplicité, vivant sans faste, & sans gardes, se contentant pour sa nourriture des fruits de la terre, qu'il cultivoit de ses propres mains, s'abstenant de l'usage du vin, en un mot suivant en tout les maximes Pythagoriciennes, ou plutôt les maximes des Philosophes Indiens, dont Pythagore avoit pris les leçons. La rencontre ne pouvoit être plus heureuse pour Apollonius, qui pourtant ne passa que trois jours avec Phraotès, parce que les usages des Indiens ne permettoient pas aux étrangers de demeurer un plus long espace de tems dans leurs villes. Il est bon de remarquer qu'Apollonius,

Apollonius arrive dans l'Inde. Phraotès Roi Philosophe.

Phil. Ap. II. 23. & seqq.

qui ſavoit toutes les langues, eut cependant beſoin d'interpréte pour entendre Phraotès, tant que ce Prince lui parla Indien. Mais après le premier abord, leurs converſations ſe tinrent en Grec, que le Roi Indien parloit fort aiſément.

Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles ſur merveilles. *Phil. Ap. III. 12. & ſeqq.*

Après les trois jours révolus, Apollonius ſe mit en marche pour aller à l'habitation des Brachmanes, qui étoit le terme de ſon voyage. C'eſt ici que le merveilleux eſt prodigué ſans meſure. Ces Sages habitoient entre l'Hyphaſis & le Gange, ſur une colline environnée d'un nuage, qui leur ſervoit de rempart, & à l'aide duquel ils ſe rendoient viſibles ou inviſibles, ſelon qu'il leur plaiſoit. Ils n'étoient pas moins redoutables par une puiſſance ſurnaturelle, que dignes de reſpect par leurs ſublimes connoiſſances. Car ils avoient les éclairs & les foudres à leur diſpoſition, & telles étoient les armes dont ils ſe ſervoient pour repouſſer

II. 33.

leurs ennemis. » Alexandre, diſoit » Phraotès à Apollonius, n'a pas pé» nétré juſqu'à eux. Mais s'il s'en fût » approché, & qu'il eût oſé les atta» quer, il n'auroit pas réuſſi dans ſon » entrepriſe, quand même il eût eu

» dix mille Achilles & trente mille
» Ajax dans ses armées. Hercule &
» Bacchus en ont fait l'épreuve : & les
» tentatives qu'ils ont hazardées de
» concert, & en réunissant leurs for-
» ces, pour s'emparer d'une petite col-
» line, ont tourné à leur honte ». En effet Apollonius en y montant reconnut les vestiges ineffaçables de leur défaite. Ils avoient employé pour cette attaque des Pans ou Faunes : & la terre avoit conservé les empreintes de pieds fourchus, de visages, de barbes, & de dos, qui paroissoient avoir glissé le long de la pente. *III. 13. & seqq.*

Ce ne furent pas là les seules merveilles que la colline offrit aux regards avides d'Apollonius. Sans parler d'un puits merveilleux, qui dans la réalité paroît n'avoir été qu'une eau minérale, impregnée de parties métalliques, il vit deux tonneaux, l'un des pluies, l'autre des vents : ressources assurées pour humecter, ou pour dessécher la terre, selon le besoin qu'elle en auroit.

Il avoit été mandé seul par les Brachmanes, & lorsqu'il arriva, il les trouva tous assis, & Iarchas, le chef de la bande, sur une espéce de trône plus élevé & plus orné que les siéges

des autres. Iarchas, pour faire tout d'un coup ses preuves, & frapper d'admiration cet étranger, au lieu de lui demander qui il étoit, d'où il venoit, ce qui l'amenoit, lui raconta à lui-même toute son histoire, dans quelle ville & de quels parens il étoit né, ce qui lui étoit arrivé pendant son séjour à Eges en Cilicie, comment il avoit trouvé Damis à Ninive, & se l'étoit attaché : en un mot il lui fit le détail de toute sa vie & des avantures de son voyage : le tout en Grec, qu'il parloit comme sa langue naturelle.

Cependant approchoit l'heure de midi, à laquelle ils avoient coutume d'adorer le Soleil. Ils commencérent par prendre le bain pour se purifier. Ensuite ayant formé un chœur dont Iarchas étoit le Coryphée *, ils frappérent tous la terre d'une baguette qu'ils avoient à la main. Aussitôt la terre prenant une courbûre semblable à celle d'une vague qui s'enfle, les poussa en l'air à la hauteur de deux coudées. En cet état ils chantérent une hymne, après laquelle ils redescendirent à terre : & Iarchas ayant fait don-

* *On appelloit ainsi le principal personnage du Chœur dans les Tragédies Gréques.*

ner à Apollonius le siége du Roi Phraotès, reprit sa place, & lui dit : » Interrogez-moi sur ce qu'il vous plaira. Car vous avez trouvé des hommes qui savent tout ».

Apollonius lui demanda donc s'ils se connoissoient eux-mêmes. » Nous commençons par là, répondit le Philosophe Indien. Qui pensez-vous que vous soyez ? Nous sommes des Dieux. Et comment êtes-vous des Dieux ? C'est que nous sommes des hommes de bien ». Langage absurde, & dont la contradiction saute aux yeux. Apollonius insista, & dit à Iarchas : » Quelle est votre opinion sur l'ame ? Celle, répondit Iarchas, que Pythagore a enseignée aux Grecs, la tenant de nous. En sauriez-vous bien autant que Pythagore ? reprit Apollonius : & de même qu'il se souvenoit d'avoir été Euphorbe au tems de la guerre de Troie, pourriez-vous dire qui vous avez été avant que votre ame animât le corps qu'elle gouverne maintenant » ? Le Brachmane ne fut point embarrassé, & il assûra qu'il avoit été plusieurs siécles auparavant le Roi Gangès, fils du fleuve de même nom, Prince sage, ver-

tueux, & doué de toutes les perfections. Il ajouta, en montrant un jeune homme de vingt ans, qui vivoit dans leur compagnie : » Celui-ci a été Palamède : & indigné de ce qu'Ulysse, » qui passe pour sage, a tramé autre- » fois contre lui une insigne perfidie, » & de ce qu'Homére n'a pas daigné » faire de lui la plus légére mémoire, » il a pris en haine la Philosophie, & » il ne demeure avec nous que par » contrainte & malgré lui ».

Après avoir ainsi satisfait aux questions d'Apollonius, Iarchas l'interrogea à son tour, & lui demanda s'il se souvenoit qui il avoit été dans les siécles précédens : » Je m'en souviens » peu, répondit le Philosophe Grec, » parce que l'état que je tenois n'est » pas fort digne de mémoire. Eh quoi ? » reprit Iarchas. Avez-vous honte d'a- » vouer que vous avez été pilote d'un » vaisseau Egyptien » ? Apollonius convint du fait, & il raconta une action louable qu'il avoit faite sous cette forme.

Je demande pardon à mes Lecteurs de les entretenir de pareilles inepties, qui ne méritent qu'un souverain mépris. J'abrége autant qu'il m'est pos-

sible. Mais j'ai rencontré plus d'une fois des hommes religieux & pleins de respect pour la Révélation, à qui les prétendus miracles d'Apollonius sembloient pouvoir faire quelque apparence de difficulté : & je suis bien aise de convaincre une bonne fois tous ceux qui me liront, qu'Apollonius étoit un fourbe, & son Historien un homme sans esprit & sans jugement.

Quelle autre idée peut donner d'eux le repas des Philosophes Indiens, où les trépieds d'airain marchent d'eux-mêmes comme ceux que Vulcain dans Homére a fabriqués pour les Dieux ; où des Echansons pareillement d'airain puisent le vin & l'eau dans les grands vases, & font le tour de la table, présentant la coupe à chaque convive ; où la terre produit tout d'un coup à l'usage de la compagnie des lits de gazon; où les mets se servent eux-mêmes, mieux assaisonnés, que si le cuisinier le plus habile y eût mis la main ? Qui peut douter que ce ne soient là de pures fables, de vrais contes de Fées ; & que par conséquent on ne doive regarder celui qui les a débités le premier, comme un imposteur, & celui qui les

rapporte d'après son autorité, comme un imbécille?

Remarques particuliéres.

Tout le reste est de même trempe: & sans m'y arrêter davantage, j'observerai seulement que le Roi de la contrée étant survenu, Apollonius ne converse avec ce Prince, qu'à l'aide d'Iarchas, qui lui sert d'interpréte; que pendant un séjour de quatre mois, il eut de fréquens entretiens avec les Brachmanes sur l'Astrologie, sur toutes les espéces de divinations, sur les sacrifices occultes, sur les cérémonies de l'évocation des Dieux, mais toujours seul & sans Damis, qui ne fut appellé que lorsqu'il s'agissoit de la Philosophie commune & ordinaire; enfin qu'entre ces Sages régna, comme parmi les hommes vulgaires, un commerce réciproque de flatteries, & que de même qu'Apollonius se montra admirateur passionné de la sagesse Indienne, les Philosophes Indiens à leur tour lui prédirent, lorsqu'il prit congé d'eux, qu'il seroit adoré comme un Dieu, & qu'il jouiroit vivant de ce grand privilége.

Apollonius quitte les In-

Pour son retour il prit la mer, & ayant rangé toute la côte depuis les

embouchures de l'Indus jusqu'à celle de l'Euphrate * dans le Golfe Persique, il remonta ce dernier fleuve & vint à Babylone, où il trouva encore Bardane regnant, & reçut de lui le même accueil. De là il poursuivit sa route par Ninive, & gagna Antioche : & comme cette ville livrée aux délices ne faisoit pas d'Apollonius l'estime qu'il croyoit mériter, il s'embarqua à Séleucie, passa dans l'isle de Chypre, où il visita le temple de Vénus à Paphos, & enfin il vint établir sa résidence au moins pour un tems dans l'Ionie.

des, & vient en Ionie.

Il eut lieu d'être satisfait de la maniére dont son arrivée y fut célébrée. Les villes & les peuples s'empressoient de lui témoigner leur admiration : les oracles chantoient ses louanges, & le Dieu de la Médecine lui envoyoit de son temple de Pergame les malades pour être guéris. Apollonius se donna alors tout de bon pour Thaumaturge. Sa sagesse perfectionnée par le commerce qu'il avoit eu avec les Philosophes de l'Inde, le mettoit en état

Il y est accueilli avec toutes sortes d'honneurs. *IV.* 1.

* *Je n'ai point changé l'expression de Philostrate, quoique ce soit par le Tigre que l'Euphrate se jetté dans la mer.*

d'opérer les plus grandes merveilles.

Il prévoit la peste d'Ephése, & la fait cesser.

Il en fit le premier essai à Ephése dans une occasion d'éclat. Il prévit que cette ville étoit menacée de la peste, & il l'annonça aux Ephésiens, mais d'une façon énigmatique. Dans les discours de morale qu'il leur faisoit, il s'interrompoit pour s'adresser à la terre avec un grand cri. » O terre, » disoit-il, demeure la même ». Puis apostrophant d'un ton de menace le démon de la peste, mais sans le nommer, il lui donnoit ses ordres. » Sauve ceux-ci : tu ne passeras point par » ce lieu ». Quoique ces prophéties ne fussent pas fort claires, les Ephésiens en comprirent le sens, mais ils en firent peu de cas, regardant ce langage comme celui d'un charlatan qui vouloit faire crier merveille. Il les quitta donc, & parcourut les autres villes d'Ionie.

Au bout d'un tems la prédiction se vérifia, & les Ephésiens attaqués de la peste, implorérent le secours d'Apollonius. Il étoit à Smyrne, & ne croyant pas devoir différer un moment, il dit : » Partons » ; & aussitôt il se trouva dans Ephése. Il en assembla les malheureux habitans, il leur promit de

faire cesser la maladie dans le jour même, & il les mena au Théatre. Là ils apperçurent un mendiant, vieux, clignant les yeux d'une façon singuliére, portant une besace, où étoient quelques morceaux de pain, couvert de haillons, hideux de visage. » Frappez » cet ennemi des Dieux, cria Apollo» nius aux Ephésiens, & accablez-le » de pierres ». Ils furent surpris & choqués d'un ordre qui paroissoit si contraire à l'humanité, d'autant plus que le mendiant les supplioit en toute humilité, & tâchoit de les émouvoir à compassion. Apollonius insista: & quelquesuns ayant commencé à jetter quelques pierres comme pour escarmoucher, cet homme, qui avoit les yeux à demi fermés, les ouvrit en plein, & il lança sur l'assemblée des regards étincelans. Sur cet indice les Ephésiens jugérent que c'étoit le démon de la peste, & ils le couvrirent d'une si grande multitude de pierres, qu'il s'en forma un tertre qui avoit quelque hauteur. Après un intervalle Apollonius ordonna aux Ephésiens d'ôter les pierres, afin de pouvoir reconnoître quelle bête ils avoient tuée : & ils trouvérent, non plus un homme, mais un

chien noir, grand comme un lion, & de la gueule duquel il sortoit beaucoup d'écume. La maladie cessa: Apollonius fit dresser dans le lieu même une statue, qui représentoit ce chien, & qui devoit servir de talisman, & il la consacra à Hercule.

Observations sur ce fait.

Tel est le récit que nous a laissé Philostrate de ce prétendu miracle, le plus éclatant de ceux dont on a voulu faire honneur à Apollonius. J'ai déja observé & prouvé que cet Ecrivain ne mérite aucune créance, & par conséquent il est permis de trancher la difficulté en niant le fait. Mais en s'en tenant même à son témoignage, Apollonius ne peut éviter de passer pour fourbe. Car après avoir prédit la peste comme inspiré & éclairé d'en haut, dans

VIII. 7.

l'Apologie qu'il dressa longtems après pour être présentée à Domitien, il n'attribue cette prévision à aucune cause surnaturelle, mais à la frugalité & à la simplicité de son régime, qui lui tenant les sens plus dégagés, plus alertes, plus vifs, le rendoit susceptible d'impressions dont les autres ne sentoient point l'effet, & le mettoit ainsi en état de prévoir les maux qui se préparoient, avant qu'ils fussent arri-

vés. L'avanture du chien noir est un tour de gibeciére. Nos joueurs de gobelets en font tous les jours de plus surprenans. Le mal cessa, parce qu'il devoit cesser : & ceux qui voudroient faire de cet événement un miracle, seroient donc obligés de reconnoître quelque vertu dans Hercule, à qui Apollonius rapportoit la gloire de la guérison des Ephésiens. En ce cas ce seroit pure Magie, & opération du Démon.

Je pourrois tirer parti contre Apollonius de son entretien avec l'ombre d'Achille, qui ne roule que sur des objets frivoles, & où l'imposteur montre qu'il n'a pas même assez d'esprit pour donner au conte qu'il invente une tournure capable de lui faire hônneur. Mais je me hâte d'avancer, & de le suivre à Athénes, où il reçut un affront. Car s'étant présenté pour être initié aux mystéres de Cérès Eleusine, il fut repoussé par l'Hiérophante, qui lui déclara qu'il n'initieroit point un fourbe, & qu'il ne découvriroit point les mystéres à un homme qui n'étoit pas pur en ce qui regarde le culte des Dieux. Apollonius ne se déconcerta point. » Tu n'as pas marqué, dit-il à l'Hié-

IV. 11-16.

Il vient à Athénes, & y reçoit un affront.

IV. 18.

» rophante, le plus grand de mes crimes : c'est que j'en sais plus que toi » sur les mystéres dont tu es le mini» stre ». Philostrate ajoute que l'Hiérophante étourdi de la fierté de cette réponse, & voyant que son refus étoit improuvé de la multitude, se radoucit, & offrit à Apollonius de l'initier. » Non, reprit celui-ci : ce ne sera pas » toi, mais ton successeur qui m'ini» tiera » : & la chose se fit quatre ans après. Ce qui résulte bien clairement de tout ce récit, c'est que la premiére fois qu'Apollonius se présenta aux mystéres de Cérès, il fut refusé comme fourbe & Magicien.

Sa doctrine sur les libations. 19-25.

Pour se laver du reproche que lui avoit fait le Prêtre de Cérès, il parla beaucoup sur le culte des Dieux pendant le séjour qu'il fit à Athénes : & voici quelle étoit une de ces graves instructions. En traitant des libations, il blâmoit l'usage établi de boire dans la coupe dont on se servoit pour cette cérémonie. Il vouloit de plus que cette coupe eût deux anses, & qu'en faisant la libation on versât la liqueur par le côté de l'anse, qui n'est point celui par lequel on boit.

Il guérit un

Il ne falloit pas être possédé du dia-

ble pour se moquer de pareilles bagatelles, débitées sérieusement par un Philosophe qui se vantoit des plus sublimes connoissances. Cependant un jeune homme qui assistoit à ce discours, s'étant mis à rire, Apollonius reconnut à ce signe qu'un démon s'étoit rendu maître de son ame & de son corps. Il le dit : & à son seul regard l'esprit malin, irrité, mais tremblant, protesta qu'il alloit sortir du corps du jeune homme; & pour preuve de l'exécution de sa promesse, il ajouta qu'il alloit renverser une statue qu'il désigna. La statue fut renversée : le jeune homme non seulement fut guéri du mal qu'il ne se connoissoit pas, mais il renonça à la vie débauchée qu'il avoit menée jusqu'alors, & il devint disciple & sectateur d'Apollonius. prétendu possédé.

Il faut mettre ce beau miracle de notre Philosophe avec un autre d'une espéce encore plus singuliére, qu'il opéra peu de tems après à Corinthe. Ménippe jeune homme de vingt-cinq ans, très bien fait de sa personne, Cynique de profession, & néantmoins attaché à Apollonius, se croyoit aimé d'une femme riche, belle, qui avoit fait des avances vers lui, qui l'attiroit Il démasque un fantôme qui abusoit un de ses disciples pour le dévorer.

chez elle ; & il se préparoit à l'épouser. Apollonius, par ses lumiéres supérieures, connut que cette prétendue femme étoit un fantôme cruel & sanguinaire, qui engraissoit Ménippe pour le dévorer & se nourrir de sa chair. Il ne s'en expliqua pas clairement, se contentant d'avertir son disciple qu'il nourrissoit un serpent dans son sein. Mais pendant que l'on célébroit la nôce, il se transporta sur le lieu, & déclara alors à Ménippe que tout ce qu'il voyoit, le vin qu'il bûvoit, les mets qui étoient sur table, la vaisselle d'or & d'argent, les domestiques, n'étoient que de vaines apparences sans corps & sans réalité : & en effet à l'ordre d'Apollonius tout cela disparut. La femme se fit presser un peu davantage. Elle sembloit pleurer, elle demandoit quartier au Philosophe, le priant de ne la point tourmenter, & de ne la point contraindre d'avouer ce qu'elle étoit. Il tint bon : & ce fût une nécessité pour elle de reconnoître qu'elle étoit une Empuse *, (c'est le nom que l'on donnoit à ces fantômes, créés par des imaginations échauffées),

* *Le nom & la chose ont assez de rapport avec les Vampires de Bohême.*

& que son dessein avoit été de se repaître du sang & des chairs de Ménippe. Philostrate se félicite d'avoir éclairci, à l'aide des Mémoires de Damis, cet important événement, dont on n'avoit communément qu'une idée vague & confuse.

Apollonius passa un tems considérable dans la Gréce, parcourant tous les temples fameux, assistant aux fêtes & aux spectacles, qui se célébroient, comme l'on fait, chez les Grecs avec un très grand appareil; & faisant partout le personnage de réformateur & de censeur.

Après avoir fait un tour en Créte, il résolut d'aller à Rome, quoique la qualité de Philosophe n'y fût pas alors une bonne recommandation, & qu'elle pût même attirer des périls. Car Néron faisoit la guerre à la Philosophie, & tenoit * actuellement Musonius en prison. Mais Apollonius après avoir vû tant de bêtes féroces dans les dé-

Il va à Rome. 34.-47.

* *M. de Tillemont doute avec beaucoup de fondement, si Philostrate ne nous conte pas ici des fables. Car Musonius Rufus, célébre Philosophe Stoïcien, dont il est souvent fait mention dans Tacite, avoit été exilé, & non pas emprisonné par Néron. Voyez T. IV. de cette Histoire, L. XII. pag. 373.*

ferts de l'Arabie & des Indes, n'avoit point encore vû de tyran : & il vouloit favoir, difoit il, quelle bête c'étoit, combien elle avoit de têtes, fi elle étoit armée d'ongles crochus & de dents en forme de fcie. Beau motif pour un Philofophe ! Lorfqu'il étoit déja près d'Aricie, il vit venir à fa rencontre un homme de fa connoiffance, nommé Philolaüs, qui lui exaggéra les dangers auxquels il s'expofoit en entrânt dans Rome, & qui n'épargna rien pour le détourner de fa réfolution, & l'engager à rebrouffer chemin. Les difcours de Philolaüs, & fes frayeurs peintes fur fon vifage & dans tous fes mouvemens, frappérent de terreur les difciples d'Apollonius ; & fur trente-quatre qu'il amenoit, il ne lui en refta que huit qui vouluffent le fuivre. Apollonius loua beaucoup le courage de ceux-ci, & fe mettant à leur tête il continua fa route.

Bévue hiftorique d'Apollonius & de fon Hiftorien.

Je remarquerai en paffant une bévûe d'Apollonius & de fon Hiftorien fur un fait bien célébre. Parlant du meurtre d'Agrippine alors tout récent, ce Philofophe dit que Néron avoit fait périr fa mere par un naufrage, quoiqu'il foit conftant qu'elle fe fauva de

ce naufrage, & qu'elle fut ensuite assommée & poignardée dans son lit.

De quelque bravoure que se piquât Apollonius, il y joignoit la prudence : comme il parut par une petite avanture, qui suivit de près son arrivée à Rome. Il s'étoit logé dans une hotellerie, où vint un homme qui faisoit métier d'aller de maison en maison chanter les vers de Néron : & quiconque n'étoit pas ravi en admiration, ou ne le payoit pas bien, devenoit criminel de lése-majesté. Apollonius & sa compagnie écoutérent assez froidement ce chanteur, & en conséquence il ne manqua pas de les accuser d'impiété envers le Prince. Notre Philosophe feignit de n'être pas ému de ce discours, mais cependant il fit payer au musicien son salaire.

Il se ménage, & néantmoins il ne laisse pas d'être accusé, & il s'en tire heureusement.

Pendant tout le séjour qu'il fit à Rome, il observa des ménagemens, il évita ce qui pouvoit faire de l'éclat. Cependant il lui échappa quelques paroles, qui lui attirérent une accusation. Il comparut devant Tigellin, qui fut bien effrayé, lorsque le mémoire de griefs qu'on lui avoit remis, devint entre ses mains un papier blanc, sur lequel il ne paroissoit plus aucun ve-

ſtige d'écriture. Le Préfet du Prétoire interrogea l'accuſé en ſecret, & ſur ſes réponſes il le renvoya libre, en exigeant néantmoins une caution qui répondît de lui, & qui ſe chargeât de le repréſenter. Je coule légérement ſur ces faits, parce que nous en trouverons d'autres de même genre, qui mériteront plus d'attention.

Prétendu miracle de réſurrection.

Mais je ne dois pas omettre un prétendu miracle de réſurrection, qui paroît copié d'après celui du fils de la veuve de Naïm. On portoit au tombeau une jeune perſonne d'âge nubile, que l'on croyoit morte. Celui qui devoit l'épouſer, ſuivoit le lit funébre en pleurant & en ſe lamentant beaucoup. Arrive Apollonius, qui ordonne que l'on poſe le lit à terre. » Je » vais, dit-il, faire ceſſer vos larmes. » Il demanda le nom de la jeune fille, queſtion aſſez ſinguliére dans la bouche d'un Thaumaturge capable de reſſuſciter un mort. Il prend cette jeune perſonne par le bras, & murmurant tout bas avec un air de myſtére quelques paroles que perſonne n'entendit, il la rappelle à la vie, & elle retourne à la maiſon de ſon pere. Philoſtrate n'oſe pas aſſûrer qu'elle fût morte, &

il dit que ceux qui furent présens à cette scêne étoient dans le même doute. Il observe que son visage avoit une moiteur, qui prouve au moins un reste de chaleur vitale. Ne doutons pas qu'elle ne fût bien vivante, & que si ce n'est point ici un conte inventé à plaisir, ce ne soit une comédie jouée avec adresse.

Lorsque Néron partit pour la Gréce, il rendit, si nous en croyons Philostrate, une Ordonnance pour chasser les Philosophes de Rome. Quoi qu'il en soit de ce fait, qui n'est attesté par aucun autre Ecrivain, Apollonius s'éloigna de Rome & de l'Italie, & s'en alla en Espagne visiter le Détroit d'Hercule & Cadiz.

Il se transporte en Espagne.

C'étoit encore là un pays fécond en merveilles. L'extrémité du monde connu, l'entrée de l'Océan, voilà un fond sur lequel l'imagination des Grecs trouvoit à travailler. Apollonius ne s'y oublie pas. Nul crépuscule à Cadiz. L'éclat de la lumiére succéde sans milieu aux ténébres de la nuit, & vient subitement frapper les yeux comme un éclair. Deux arbres singuliers, & tels qu'on n'en voit point dans aucun autre endroit du monde. Ils sortent du tom-

Merveilles de ce pays débitées par Apollonius. V. 1-4.

beau de Géryon, & il en coule des goutes de ſang. Notre Philoſophe, qui ſait tout, connoît la cauſe du flux & reflux de la mer. Il y a de profondes cavernes dans le baſſin de l'Océan, d'où partent des vents qui, lorſqu'ils ſoufflent, pouſſent les flots vers la terre, & les raménent en ſe retirant. Cette belle théorie eſt confirmée par une expérience de même aloi. C'eſt que les mourans à Cadiz n'expirent jamais pendant que la mer monte, mais ſeulement lorſqu'elle baiſſe.

Ses diſcours contre Néron. Quelques prétendues prédictions.

7-27.

Apollonius ſe voyant loin de Néron, parla contre lui avec plus de hardieſſe. Philoſtrate même lui attribue quelque part dans la révolution qui délivra le genre humain de ce fléau. Mais l'Intendant de la Bétique, qu'il ſuppoſe avoir été engagé par Apollonius à ſe lier avec Vindex, n'eſt point connu dans l'Hiſtoire, & ſon emploi ne le mettoit pas en état d'influer beaucoup dans les affaires générales. Le même Philoſtrate fait auſſi honneur à ſon Prophéte de quelques prédictions, par rapport aux guerres civiles qui ſuivirent la mort de Néron, & aux cataſtrophes promptes & ſanglantes des trois Princes qui remplirent après lui

le trône des Césars. Mais cet homme si pénétrant dans l'avenir, connoissoit assez mal le passé, puisqu'il fait mourir chez les Gaulois Occidentaux l'Empereur Othon, qui se tua à Brixellum sur le Pô dans la Gaule Cisalpine. Par une erreur encore plus grossiére, il suppose ailleurs que le même Othon avoit été adopté avec Pison par Galba. 13. 32.

Son voyage d'Espagne en Egypte.

Pendant que ces grands mouvemens agitoient tout l'Empire Romain, Apollonius voyagea. Il alla d'Espagne en Sicile : delà il passa en Gréce, & s'étant arrêté à Athénes, il se fit initier aux mystéres de Cérès Eleusine. Il s'embarqua ensuite au Pirée, dans le dessein d'aller visiter l'Egypte, qu'il n'avoit point encore vûe, & où il étoit, si nous nous en rapportons au témoignage de son Historien, extrémement désiré. Le vaisseau qu'il monta, le conduisit à l'isle de Chio, d'où il vint à Rhodes, & après y avoir séjourné quelque tems, il arriva enfin à Alexandrie, peu avant que Vespasien s'y rendît.

Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux & romanesques.

C'est ici un endroit très remarquable de la vie d'Apollonius. Nulle part l'Historien ne fournit de plus fortes armes contre lui-même & contre son

Héros : & les entretiens de l'Empereur & du Philosophe sont plus romanesques, que les trépieds qui marchoient d'eux-mêmes chez les Indiens, & que les échansons d'airain qui servoient à table. Pour le mieux sentir, je prie le Lecteur de se rappeller l'idée non seulement du rang suprême que tenoit Vespasien, mais de son caractére solide & judicieux. Rien n'y est plus contraire, que ce que je vais raconter d'après Philostrate.

Voyez T. V. L. XIV. p. 334.
Tacite a crû que Vespasien vint à Alexandrie, pour être maître de l'Egypte, qui étoit la mere nourrice de Rome, & pour faire la guerre à Vitellius par la famine, pendant que Mucien la lui feroit par les armes. Il s'est trompé ; c'est, selon Philostrate, le désir de voir Apollonius qui amena Vespasien à Alexandrie. Il avoit mandé Apollonius, étant encore en Judée, afin de le consulter sur la pensée qu'il avoit de se faire déclarer Empereur : & ce Philosophe avoit refusé de l'aller trouver, disant qu'il ne vouloit pas mettre le pied dans un pays, que ses habitans rendoient impur & souillé soit par leurs actions, soit par les horribles calamités qu'ils souffroient. Il

fallut donc que Vespasien passât outre, & qu'il se laissât proclamer Empereur, sans avoir l'attache d'Apollonius. Mais il y suppléa, en venant soumettre à sa décision la chose faite, & savoir de lui s'il devoit garder l'Empire ou l'abdiquer.

Lorsqu'il approcha d'Alexandrie, le peuple, les Magistrats, les Prêtres, les Philosophes allérent au devant de lui. Apollonius seul, sans se déranger en rien, demeura dans le temple, occupé de ses soins accoutumés. Vespasien après avoir répondu obligeamment & avec bonté, mais en peu de mots, aux félicitations des Alexandrins, demanda tout d'un coup des nouvelles d'Apollonius. Dion Chrysostôme Rhéteur & Philosophe, lui répondit qu'il le trouveroit dans le temple. » Allons donc, dit l'Empe- » reur, prier les Dieux, & converser » avec un homme bien estimable par » l'élévation de ses sentimens ».

Il ne se donna que le tems d'offrir 28.-3[illegible]
son sacrifice : & avant que d'écouter les Députés des peuples & des villes, il adressa à Apollonius, en présence de toute la multitude qui remplissoit le temple, cette humble supplication,

» Faites-moi Empereur ». Je l'ai déja » fait, répondit le modeste Philosophe. » Car lorsque je demandois aux Dieux » un Empereur ami de la justice, gé» néreux, modéré, respectable par ses » cheveux blancs, vrai pere de la pa» trie, vous étiez l'objet de mes prié» res ». Vespasien fut charmé de cette réponse, à laquelle applaudit tout le peuple : & enhardi par le succès, il lui proposa cette question difficile : » Que faut-il penser du gouvernement » de Néron » ? Je supprime la réponse d'Apollonius, qui n'a rien de remarquable : mais j'observerai que ce Philosophe non content d'être consulté par l'Empereur comme un maître par son disciple, lui nomme ses camarades pour conseillers, & l'exhorte à profiter des sages avis des Philosophes Dion & Euphrate.

Vespasien, au lieu d'être blessé de cette audace, prend Apollonius par la main, & le menant au Palais, il lui fait son apologie sur ce qu'à l'âge de soixante ans, il avoit formé, en aspirant à l'Empire, un projet qui sembloit ne convenir qu'à un jeune ambitieux. Il fut bien récompensé de cette confidence. Apollonius lui applaudit, &

de plus il l'avertit que la veille du jour qu'il lui parloit, le Capitole avoit été brûlé.

Chaque trait de connoissance surnaturelle dans Apollonius a son contrepoids à côté. Comment croire une telle merveille sur la foi d'un Ecrivain, qui a assez peu de jugement pour démentir la vérité historique par rapport à des faits connus de tout l'Univers ? Philostrate nous débite que l'incendie du Capitole étoit arrivé à l'occasion des mouvemens que Domitien avoit faits pour se mettre en armes, & pour combattre contre Vitellius : pendant qu'il est certain que Domitien, encore trop jeune pour agir, n'eut d'autre part à ces événemens, que d'avoir été chercher un asyle dans le Capitole, & de s'en être sauvé, après la prise de la place, avec grande peine & grand danger.

La fin de la conversation entre l'Empereur & le Philosophe répondit à tout le reste. A l'heure de midi Apollonius se retira, en disant que cette heure étoit consacrée par les Philosophes Indiens à l'adoration du soleil ; & que s'étant voué à leur institut, il ne lui étoit pas permis de manquer à une de leurs plus saintes pratiques.

Je ne croirois pas qu'il fût possible d'imaginer rien de plus absurde que ce qu'on vient de lire, si Philostrate ne nous fournissoit pour le lendemain une scêne qui l'est encore davantage. Apollonius étant entré dans le cabinet du Prince, l'avertit que Dion & Euphrate étoient dans l'antichambre, & il lui proposa de les faire appeller. » Qu'ils entrent, dit Vespasien : ma » porte n'est jamais fermée aux hom- » mes sages, mais pour vous mon cœur » vous est ouvert «. Voilà donc un conseil composé de trois Philosophes, qui, avec les travers dont ils étoient pleins, n'auroient pas été sûrement capables de gouverner un village ; & Vespasien leur demande des avis & des leçons pour le Gouvernement de l'Empire Romain.

Euphrate parla le premier, & il le fit avec une insolence qui méritoit punition. Il commença par établir que des Philosophes ne devoient point flatter ceux qui les consultoient. Il prétendit ensuite que Vespasien avoit mal posé l'état de la question, & qu'il ne s'agissoit pas d'examiner comment il devoit gouverner l'Empire, mais s'il devoit être Empereur. Il lui reprocha comme

comme une lâcheté, l'inaction dans laquelle il s'étoit tenu par rapport à Néron. » Vous vous êtes laissé, lui » dit-il, dérober par Vindex une gloi- » re qu'il vous convenoit d'acquérir. » Lorsque j'entendois vanter vos vic- » toires sur les Juifs, je me disois à » moi-même, N'a-t-il donc rien de » mieux à faire ? Maintenant distin- » guons dans votre projet deux par- » ties. Vous attaquez Vitellius : vous » faites bien. C'est un nouveau Né- » ron qu'il faut détruire. Mais après » que vous en aurez délivré la terre, » au lieu de vous substituer en sa pla- » ce, abolissez la Monarchie, deve- » nue trop justement odieuse, & ren- » dez la liberté au peuple Romain ».

Euphrate dans cette façon d'opiner avoit un motif secret. Il étoit jaloux de la préférence que Vespasien donnoit sur lui à Apollonius ; & sachant que son confrére approuvoit en plein le systême du Prince, il se faisoit un plaisir de le contredire.

Dion, quoique plus doux, étoit entré dans son complot. Cependant il n'embrassa pas entiérement son avis. Il craignoit, disoit-il, que le peuple Romain façonné depuis si longtems au

joug de la tyrannie, ne pût pas aisément s'accommoder du gouvernement Démocratique, comme les yeux au sortir des ténébres sont éblouis par l'éclat d'une trop vive lumiére. Il conseilloit donc à Vespasien de donner aux Romains le choix entre la Démocratie & le gouvernement d'un seul. « S'ils » choisissent la liberté, ajouta-t-il en » s'adressant à Vespasien, vous serez ré» compensé par une gloire bien pré» férable au plaisir de commander; » vous verrez toute la ville remplie de » vos portraits, de vos statues; & vous » nous fournirez une matiére de pané» gyrique au dessus de tout ce que l'on » a jamais accordé d'éloges à * Har» modius & à Aristogiton. Si le peu» ple Romain préfére la Monarchie, à » quel autre que vous pourra-t-il son» ger? »

Je crois qu'il n'est point de Lecteur à qui ces discours ridicules n'inspirent du mépris. Vespasien en fut tout autrement affecté : il en eut un sensible chagrin : le trouble parut sur son visa-

* *Libérateurs d'Athénes, dont la mémoire fut toujours célébrée par les plus grands honneurs & les éloges les plus magnifiques. Voyez Hist. Anc. T. III. L. V.*

ge, comme s'il n'eût osé être Empereur, à moins que Dion & Euphrate ne le trouvassent bon. Tous demeurérent quelque tems dans le silence : & ce ne fut pas Vespasien qui le rompit ; il avoit besoin d'être remis par Apollonius.

Ce Philosophe prit donc la parole, & réfuta avec un sérieux tout-à-fait comique ceux qui avoient parlé avant lui. Pour éviter l'ennui, je supprime son discours. J'en rapporterai seulement deux endroits : l'un, dans lequel il est si mal informé de l'état des choses, qu'il suppose les deux fils de Vespasien chacun à la tête d'une armée, quoique Domitien fût constamment alors à Rome sans aucun commandement, & qu'il soit très probable que Tite avoit accompagné son pere à Alexandrie. L'autre endroit exprime parfaitement l'orgueil du personnage qui parle. » Si je m'intéresse, dit-il, à voir » Vespasien Empereur, ce n'est pas » pour moi. Peu m'importe par qui » la terre soit gouvernée : je vis sous la » direction immédiate des Dieux. Mais » je serois fâché que le troupeau du » genre humain pérît faute d'un bon » berger. »

Vespasien toujours imbécille, applaudit au discours d'Apollonius, qui lui avoit rendu le courage. » Certes, » lui dit-il, si vous aviez lû dans mon » ame, vous n'auriez pas pû représenter plus fidélement mes pensées. Je » vous suis pour guide, car je regarde » comme divin tout ce qui vient de » vous. Enseignez-moi comment doit » se conduire un sage Prince. »

Avis d'Apollonius à Vespasien sur la maniére de bien gouverner.

36.

Apollonius ne se fit point presser, & prit tranquillement le ton de maître avec un Empereur âgé de soixante ans, qui avoit passé toute sa vie dans l'administration des plus grandes affaires, gouverné des Provinces, & commandé des armées. Il faut pourtant avouer que la plûpart des avis qu'il lui donne sont sensés : & j'en citerai quelquesuns pour ne le point frustrer de la gloire qui lui est dûe, & lui rendre justice en bien comme en mal.

» Ne tenez point en réserve, dit-il, » des amas d'or & d'argent. En quoi » de pareils trésors valent-ils mieux » que des monceaux de sable ? Ne » vous enrichissez pas par des impositions qui fassent gémir ceux qui les » payent. C'est un or faux & malheu- » reux, que celui que vous acheteriez

» par les larmes de vos sujets. Le meilleur usage que vous puissiez faire des richesses, c'est d'en soulager ceux qui sont dans le besoin, & de conserver aux riches la possession de ce qui leur appartient légitimement.

» Que la Loi vous commande. Vous établirez de sages Loix, si vous vous y soumettez le premier.

» Honorez les Dieux avec plus de soin encore que vous ne faisiez simple particulier. Vous avez reçû d'eux de grandes choses, & vous en avez de grandes à leur demander.

» Le vin, le jeu, les femmes ne vous ont pas corrompu même dans votre jeunesse. Ainsi il est inutile que je vous en parle maintenant. Mais la ville de Rome a grand besoin de réforme sur cet article. Procédez-y doucement. Il n'est pas possible de ramener tout d'un coup un grand peuple à la sagesse. Proscrivez tantôt un abus, tantôt un autre. Attaquez le vice tantôt à découvert, tantôt par des voies plus cachées; & accoutumez peu-à-peu les esprits à une façon de penser plus sérieuse & plus solide ».

Tels sont les principaux avis que

donne Apollonius à Vespasien : & il n'y manque que d'être sortis d'une bouche plus propre à les faire respecter.

Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome.
37-41.

Pendant tout le tems que Vespasien séjourna à Alexandrie, il continua, je ne dirai pas de faire accueil à Apollonius, mais de l'écouter avec la docilité d'un disciple : & lorsqu'il partit pour Rome, il témoigna souhaiter de l'emmener avec lui. Mais le Philosophe vouloit visiter la haute Egypte, boire l'eau du Nil à sa source, & sur tout conférer avec les * Gymnosophistes, qui habitoient en Ethiopie **, & comparer leur doctrine avec la sagesse Indienne. Il s'excusa donc par ces raisons d'être du voyage de l'Empereur, qui lui dit en le quittant : » Ne » vous souviendrez-vous pas de nous? » Oui, répondit Apollonius, si vous » persévérez dans le bien, & si vous » vous souvenez de vous-même. »

* *Philostrate les appelle* Γυμνοὺς, νῆς. *Je traduis* Gymnosophistes *d'après les Interpretes Latins & François, quoique ce nom soit consacré par la plûpart des Ecrivains aux Philosophes de l'Inde.*

** *Il paroît que le pays où habitoient les Gymnosophistes est la Thébaïde, appellée abusivement par Philostrate du nom d'Ethiopie, puisqu'elle faisoit partie de l'Egypte. C'est ce qui m'a autorisé à qualifier ces Philosophes tantôt Egyptiens, tantôt Ethiopiens.*

Il ne le revit plus. Quoiqu'invité plusieurs fois par Vespasien à venir à Rome, il refusa constamment, ne pouvant lui pardonner d'avoir ôté la liberté à la Gréce. Philostrate rapporte trois billets laconiques d'Apollonius à Vespasien, d'un style & d'un ton tout-à-fait injurieux. Vespasien y est comparé à Xerxès, qui a asservi la Gréce ; il y est mis au dessous de Néron, qui lui a donné la liberté. En voici un, qui ne contient que ce peu de mots : » Puisque vous êtes si ennemi des » Grecs, que vous les réduisez en » servitude, quel besoin avez-vous » de ma conversation » ? Je crois bien qu'Apollonius pouvoit être assez insolent pour écrire de cette façon à un Prince dont il connoissoit la douceur : mais ce qui est absolument incroyable, c'est que Vespasien recherchât l'entretien d'un pareil extravagant.

Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniére insolente.

Il ne convenoit pas qu'Apollonius quittât l'Egypte, sans y signaler la sagesse plus qu'humaine qu'il tiroit de son commerce avec les Dieux. Un lion lui en présenta l'occasion. Cet animal étoit apprivoisé au point, non seulement de se laisser gouverner par son maître, mais de caresser tous les hom-

Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis.

42.

mes qui l'approchoient. On le laissoit entrer dans les temples, parce qu'il n'avoit point les inclinations cruelles de ceux de son espéce. Il n'étoit point avide de sang : les membres des victimes déchirés & sanglans ne le tentoient point. Il vivoit presque à la Pythagoricienne, se contentant de gâteaux au miel, de fruits, de légumes, si ce n'est pourtant qu'il mangeoit de la chair cuite. Ce lion si plein de douceur flattoit un jour Apollonius d'une maniére où il paroissoit de la prédilection. » Savez-vous, dit le Philosophe aux assistans, ce que me veut cet animal ? » Il souhaite que je vous dise que c'est » l'ame d'Amasis, ancien Roi d'Egypte, qui a passé dans son corps ». Lorsque le lion eût entendu ces paroles, il rugit d'une façon plaintive, il plia les genoux, versa des larmes. » Vous » le voyez, reprit Apollonius. Il n'est » pas juste qu'un animal si noble fasse » le métier de mendiant. Envoyez-le à » Léontopolis *, & nourrissez-le dans » le temple de cette ville ». Les Egyptiens, adorateurs des bêtes, entrérent aisément dans la pensée d'Apollonius.

* *Ville des Lions, en Egypte. Ces animaux y étoient honorés.*

Le sort du lion en devint meilleur, mais non celui de son conducteur, dont je vois les intérêts ici absolument négligés.

Apollonius fit le voyage de la haute Egypte avec dix de ses disciples, prenant tantôt le Nil, tantôt le chemin des terres, & visitant, suivant son usage, tous les temples, tous les monumens du pays, tous les lieux renommés.

Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, & voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçû.

Il fut assez mal reçû des Gymnosophistes, qu'avoit indisposés contre lui un courrier dépêché par le jaloux Euphrate, pour les avertir qu'Apollonius venoit à eux prévenu en faveur de la sagesse Indienne. Or il y avoit rivalité entre les Philosophes de l'Ethiopie & ceux de l'Inde. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui se passa entre Apollonius & les Gymnosophistes. Je n'y trouve rien de fort intéressant, si ce n'est une réflexion judicieuse de Thespésion, chef de la Philosophie Ethiopienne, contre les prestiges mal-à-propos associés aux préceptes de la sagesse.

V. 43. & VI. 1-22.

» Nous vivons, dit-il, d'une façon
» très unie. La terre ne nous fournit
» point de lits de gazon, nous ne nous
» soutenons point en l'air, les sources

» de lait & de vin ne coulent point à
» nos ordres. Nous obtenons de la ter-
» re par notre travail une nourriture
» simple & frugale, & nous la trouvons
» plus agréable, précisément parce
» qu'elle nous a coûté des sueurs. La
» sagesse marche avec simplicité, & elle
» n'a pas besoin de cet appareil théâ-
» tral, que vous avez vû chez les In-
» diens. Je sais, je ne sais pas ; faites
» ceci, évitez cela : voilà le langage
» qui convient au Sage, sans faste,
» sans fracas, sans affectation d'éblouir
» par le merveilleux les yeux du vul-
» gaire. »

Rien n'est mieux pensé ni mieux dit. Mais l'amateur de la simplicité gâte tout par une bravade qu'il ajoute. » Si » nous n'opérons pas, dit-il, ces mer- » veilles qui vous ont inspiré de l'ad- » miration pour les Indiens, ce n'est » pas le pouvoir qui nous manque, » c'est le mépris qui nous en empê- » che. Et pour preuve, Orme qui m'é- » coutez, saluez le sage Apollonius ». L'arbre obéit, & d'une voix qui ressembloit à une voix de femme *, il salua le Philosophe étranger.

* *Le mot Grec, qui signifie* orme, πτελέα, *est du féminin.*

L'esprit romanesque & le goût du mensonge accompagnent, comme l'on voit, par tout Apollonius, aussi bien en Egypte qu'aux Indes. Admirateur décidé de la sagesse Indienne, il fut très scandalisé du discours de Thespésion, & il entreprit de le réfuter. Mais ces discussions misérables nous ennuieroient sans aucun fruit.

Après un séjour qui ne fut pas long, Apollonius quitta les Gymnosophistes pour aller voir les sources du Nil. Il ne vit que les cataractes, qu'il appelle du nom de sources. Il en reconnoît pourtant d'autres ultérieures, auxquelles présidoit un démon, qui régloit la juste mesure des eaux du fleuve.

Il va en avant pour voir les sources du Nil, & ne passe pas les cataractes. 23-27.

Dans ce pays il trouva un satyre, qu'il endormit & rendit sage en lui donnant du vin à boire : & Philostrate ne veut pas que l'on doute de ce fait. Car il a connu lui-même dans l'isle de Lemnos un homme dont la mere recevoit souvent les visites d'un satyre. Tel est le jugement & le sens du grave Historien d'Apollonius.

Satyre.

Au retour de son voyage d'Ethiopie notre Philosophe apprit que Tite venoit de terminer la guerre des Juifs par la prise de Jérusalem ; & charmé

A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie. 30-34.

de la modération que ce jeune Prince faisoit paroître après la victoire, il l'en félicita par lettres. Tite non moins disposé que son pere à révérer Apollonius, l'engagea à se rendre auprès de lui en Cilicie : & dans leurs entretiens le Prince & le conquérant fait le personnage de disciple, & le Philosophe garde le ton de supériorité. Ne pouvant ou ne voulant pas accompagner Tite à Rome, il établit son substitut auprès de lui Démétrius le Cynique, à qui il écrivit en ces termes : » Je vous » donne à l'Empereur Tite pour maî» tre, par rapport à la façon dont il » doit gouverner ». Ce fait n'est pas aisé à concilier avec l'Histoire, qui nous apprend que Démétrius fut banni de Rome par Vespasien à cause de son insolence, & qu'il n'évita la mort que par le mépris que l'Empereur faisoit de lui.

Laissons-là ces fables absurdes, au milieu desquelles je trouve un trait digne de mémoire, & vraîment beau. Ceux de Tarse présentoient à Tite une requête sur des objets qui les intéressoient infiniment. Tite leur répondit qu'il s'en souviendroit lorsqu'il seroit à Rome, & qu'il se rendroit lui-mê-

me leur agent auprès de son pere. Cette réponse étoit favorable & obligeante : mais Apollonius n'en fut pas content. » Si j'accusois devant vous quelques uns de ceux-ci, dit-il à Tite, » d'avoir conspiré contre vous & contre l'Empire, d'avoir entretenu des » intelligences avec les Juifs enfermés » dans Jérusalem, quel traitement » éprouveroient-ils de votre part » ? Je les ferois périr sur le champ, répondit le Prince. » Eh quoi ? reprit le Philosophe, n'est-il pas honteux de tirer » vengeance dans le moment, & de » différer les graces ; de décider par » vous-même du supplice, & d'attendre des ordres pour dispenser les » bienfaits » ? Tite fut frappé de cette remontrance : & il accorda à ceux de Tarse ce qu'ils lui demandoient.

Apollonius ne voulut point, comme je l'ai dit, suivre Tite à Rome. Il ne lui restoit plus néantmoins de longs voyages à faire. Sa curiosité étoit satisfaite. Il avoit vû les Mages en Chaldée, les Brachmanes dans les Indes, les Gymnosophistes en Egypte : il avoit vû les colonnes d'Hercule & Cadiz. Mais son caractére inquiet ne lui permettoit pas de se tranquilliser dans

Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville.

35.

un séjour fixe. Il passa le reste de sa vie à errer de ville en ville, dans l'Ionie sur tout, & dans la Gréce. Je ne le suivrai point dans toutes ces différentes petites courses. Je ne trouve plus dans sa vie qu'un fait important à raconter, qui est son accusation devant Domitien. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

Ses querelles avec le Philosophe Euphrate.

J'ai dit, d'après Philostrate, qu'Euphrate étoit jaloux de la considération où il voyoit Apollonius auprès de Vespasien. C'est, selon le même Historien, cette jalousie, qui accrûe & portée à l'excès par des disputes vives & continuelles entre ces deux Philosophes, porta enfin Euphrate à s'oublier jusqu'au point de se rendre accusateur de son confrere.

VII. 9.

Il est pourtant à propos d'observer qu'Euphrate, qui nous est représenté par Philostrate comme un méchant homme, a en sa faveur un témoignage bien respectable. Pline le jeune, après l'avoir connu & pratiqué pendant fort longtems, lui donne les plus grands éloges. » [a] La régularité de ses mœurs, » dit Pline, est parfaite, & il y joint

Plin. I. ep. 10.

[a] Vitæ sanctitas summa, comitas par. Insectatur

» une égale douceur. C'est aux vices
» qu'il en veut, & non aux hommes :
» il ne réprimande point avec hauteur
» ceux qui sont en faute, il travaille
» à les réformer ».

Il est encore bon de remarquer qu'il ne paroît dans Euphrate aucun soupçon de prestiges & d'imposture. Au contraire c'est par cet endroit qu'il attaque Apollonius devant Vespasien.
» Aimez, dit-il, ce Prince, & em- *Philost. Apol.*
» brassez la Philosophie Naturelle. *V.* 37.
» Mais pour celle qui se vante d'être
» l'interpréte des Dieux, rejettez-la.
» Car ceux qui l'enseignent nous en-
» flent d'un vain orgueil, en débitant
» bien des choses fausses & insensées
» sur la Divinité ».

Sous ce regard Euphrate a donc l'avantage sur Apollonius. Mais sur l'article de l'intérêt, Apollonius, selon le rapport de son Historien, prend bien sa revanche, & brille beaucoup vis-à-vis d'Euphrate. Après la conférence qu'Apollonius, Dion, & Euphrate eurent *V.* 38. avec Vespasien sur son élévation à l'Empire, ce Prince voulut les récompenser magnifiquement, & promit de

vitia, non homines : nec castigat errantes, sed emendat.

leur donner tout ce qu'ils souhaiteroient. Apollonius ne demanda rien. Dion fit une demande plus noble que n'étoit le désintéressement même de son confrere. Il pria le Prince d'accorder le congé à un jeune homme qui avoit quitté l'étude de la Philosophie pour les armes, & qui vouloit revenir à sa premiere profession. Mais Euphrate demanda de l'argent pour lui & pour ses amis : ce qui lui attira de la part d'Apollonius ce reproche piquant : » Eh quoi ? Pendant que vous aviez » tant de choses à demander à l'Em» pereur, vous conseilliez la Démo» cratie » !

Euphrate chercha à se venger en prévenant, comme je l'ai dit, les Gymnosophistes contre Apollonius. Lorsque celui-ci fut de retour, la querelle des deux Philosophes éclata avec une aigreur scandaleuse. Nous avons des lettres d'Apollonius à Euphrate, toutes plus insultantes les unes que les autres. Il l'attaque & dans ces lettres, & dans quelques autres, non seulement sur l'intérêt, mais sur les mœurs. Il lui reproche des liaisons de débauche avec un certain Bassus, qu'il accuse de l'avoir voulu assassiner, après avoir empoisonné son propre pere.

Apoll. Ep. 1-8. 14-18. 36. 37. 50-52. 60, 74. 76-80.

Euphrate irrité, comme on le peut penser, ne garda plus de ménagement, & se rendit délateur contre Apollonius auprès de Domitien. Il lui imputoit le crime de Magie, & celui de rébellion. Il prouvoit le premier chef par la singularité de son vêtement & de sa maniére de vivre, par la facilité qu'il avoit de se laisser traiter de Dieu, par le fait de la peste d'Ephése. A l'égard du second, il prétendoit qu'Apollonius sollicitoit Nerva & plusieurs autres Sénateurs à conspirer contre l'Empereur, & qu'il avoit fait un sacrifice abominable, & immolé un enfant, pour chercher dans ses entrailles la connoissance de l'avenir, & des moyens de faire réussir la conjuration.

Euphrate accuse Apollonius devant Domitien, VII. 9-20. VIII. 5.

L'histoire de la défense d'Apollonius est toute romanesque, & elle renferme tant de circonstances absurdes & visiblement fausses, que l'on est en droit de douter du récit entier. Je suis pourtant obligé de raconter les choses telles que Philostrate nous les débite, mais sans me rendre garand de rien, & sans demander créance même pour ce que je ne réfuterai pas expressément.

Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. VII. & VIII.

Le fait des intelligences d'Apollo-

nius avec Nerva & d'autres Sénateurs, étoit vrai. Il ne se ménageoit pas même beaucoup dans ses discours, & il lui échappoit en présence de témoins des paroles séditieuses, qui exprimoient le désir de voir l'Empire délivré du joug insupportable de Domitien. Ce Prince averti des intrigues qui se tramoient contre sa personne, mais n'en ayant pas la preuve complète, exila, comme je l'ai dit, Nerva à Tarente, confina Salvidiénus & Rufus dans des isles ; & pour s'éclaircir pleinement de tout le mystère, il fit expédier un ordre au Proconsul d'Asie d'arrêter Apollonius, & de le lui envoyer. Notre Philosophe devin connut par révélation l'ordre qui avoit été donné contre lui, avant que le Proconsul en fût informé : & sur le champ il se mit en chemin pour venir à Rome. Il lui auroit été aisé, comme il s'en vanta depuis, de disparoître, & de se retirer dans des pays, où les délations n'avoient point lieu. Mais en ce cas il abandonnoit ses amis, contre lesquels sa fuite auroit été une conviction. Ce fut par ce motif généreux qu'il vint se jetter au milieu du danger, sans être retenu par les représentations de Dé-

métrius le Cynique, qu'il rencontra à Pouzzoles, & qui l'exhorta vivement à se mettre en sûreté.

Dès qu'il fut arrivé à Rome, Caspérius Élianus Préfet du Prétoire, qui l'ayant connu en Egypte avoit toujours conservé de l'attachement & même du respect pour lui, mais qui étoit obligé de cacher la faveur qu'il lui portoit, de peur de se rendre suspect, ordonna qu'on le saisît, & qu'on l'amenât en sa présence. Sa charge lui procura la facilité de se ménager un entretien secret avec l'accusé, qu'il instruisit des griefs portés sur le mémoire de l'accusateur, & à qui il donna des avis sur la conduite qu'il lui convenoit de tenir dans sa défense : après quoi il le mit à la garde d'un officier jusqu'à nouvel ordre. Au bout de quelque tems il le fit conduire dans une prison, mais de maniére qu'Apollonius y conservoit la liberté de marcher, de se promener, de parler à qui il vouloit. Il vécut dans la prison à sa maniére accoutumée, conversant avec les autres prisonniers, leur donnant des conseils Philosophiques sur ce qu'ils devoient faire pour se rendre leur état plus doux, & s'entretenant

avec Damis, qui lui tint toujours fidéle compagnie, de toute autre chose que de son affaire, dont il paroissoit fort peu occupé.

Domitien, avant que de le juger solennellement, voulut le voir & l'interroger en particulier. Il désiroit, comme je l'ai dit, & espéroit tirer de lui des éclaircissemens sur les desseins de Nerva & de ceux qui étoient dans la même cause. Voici la réponse d'Apollonius. » Je connois, dit-il, Nerva pour le plus modéré des hommes, » doux, affectionné à votre service, » capable de bien gouverner de grandes affaires, mais en craignant si fort » le poids, qu'il fuit les honneurs. Je » pense de même de Salvidiénus & de » Rufus. Ils ne sont nullement propres » ni à former des projets de rébellion, » ni à entrer dans ceux qui seroient » formés par un autre «. Ici notre Philosophe péche grossiérement contre la sincérité. Il avoit lui-même exhorté fortement ceux dont il parle à conspirer contre Domitien, & il savoit que la bonne volonté ne leur manquoit pas, mais la hardiesse & les occasions. Son Panégyriste ne fait néantmoins aucune remarque sur ce mensonge,

parce qu'il le jugeoit glorieux, étant dans la dangereuse persuasion que contre un tyran tout est permis, & que les loix de la Morale n'obligent plus vis-à-vis d'un ennemi du genre humain.

Domitien, mécontent de la réponse d'Apollonius, s'emporta violemment contre lui. » Tu me regardes donc, » lui dit-il, comme un calomniateur, » puisque tu traites d'hommes vertueux & modestes ceux que j'ai trouvé coupables de complots criminels » contre moi. Je pense bien que s'ils » étoient à leur tour interrogés sur ton » compte, ils ne conviendroient point » que tu fusses ni Magicien, ni téméraire, ni fanfaron, ni avide d'argent, ni contempteur des Loix. Mais » tous vos subterfuges sont inutiles: » je suis informé de tout ce qui s'est » passé entre vous, comme si j'avois » été de la confidence ». Apollonius avec un sens froid étonnant lui répliqua: » Seigneur, il est honteux pour » vous, ou de chercher par la voie des » procédures juridiques les choses dont » vous êtes persuadé, ou d'être persuadé de ce qui doit être encore examiné & discuté par les formes judiciaires. Vous êtes plus injuste à mon

» égard que le calomniateur qui m'at-
» taque. Il demande à vous instruire,
» & vous êtes déja persuadé avant que
» de l'avoir entendu ».

Tel que Domitien nous est représenté dans tous les monumens de l'Antiquité, il n'est pas aisé de croire qu'un homme qui lui auroit tenu ce langage remportât sa tête sur ses épaules. Philostrate, il est vrai, observe que l'Empereur fut extrémement irrité. Mais cette colére aboutit à ordonner que l'on coupât à Apollonius les cheveux & la barbe, qu'on le remenât en prison, & qu'on lui mît les fers aux pieds & aux mains. Apollonius le poussa à bout, en se moquant des peines qu'il lui faisoit subir. Sur l'ordre de le raser, il dit : » Je ne m'attendois pas que » mes cheveux & les poils de ma barbe dussent courir quelque risque dans » cette affaire ». Sur les chaînes il adressa la parole à l'Empereur, qui l'avoit traité de Magicien. » Comment, » lui dit-il, si je suis Magicien, viendrez-vous à bout de m'enchaîner » ? Ces maniéres insultantes ne furent point punies, & le surcroît de colére qu'elles causérent à Domitien, s'exhala en paroles.

Apollonius ne fut que deux jours dans les fers, & pendant ce peu de tems Philostrate raconte de lui deux grands traits de forfanterie. Un espion de l'Empereur étant venu le trouver, & feignant de plaindre son sort, lui demanda comment ses jambes pouvoient supporter les entraves qui les serroient. « Je n'en sais rien, répondit-» il. Car mon esprit est ailleurs ». Le second trait est plus fort, & consiste non dans une simple bravade, mais dans une opération, qui s'éléveroit, si elle étoit réelle, audessus des loix de la nature. Damis se désespéroit, & n'envisageoit qu'une mort prochaine pour son maître & pour lui. Apollonius commença par le rassûrer, en lui prédisant qu'ils ne seroient mis à mort ni l'un ni l'autre. « Et quand serez-vous » délivré de vos chaînes ? dit Damis. » Si vous m'interrogez, répondit A-» pollonius, sur l'ordre qui doit être » donné pour m'ôter les fers, ce sera » aujourd'hui. Si vous parlez de ce » qui dépend de moi, ce sera tout à » l'heure ». En même tems il tira sa jambe hors des fers, & ensuite la remit. Damis est le seul témoin de cette merveille : & soit qu'il l'ait inventée, soit

ce qui est plus vraisemblable, qu'il ait été la dupe de la ruse & de la fourberie de son maître, qui avoit peut-être trouvé le moyen de limer la chaîne, il n'est point de supposition qu'il ne soit plus aisé d'admettre que son récit.

Le même jour à midi commença à se vérifier la prédiction d'Apollonius. Un officier vint lui annoncer que l'Empereur avoit ordonné qu'on lui ôtât ses chaînes, & qu'on le remît au même état dont il avoit dabord joui dans la prison, jusqu'à ce qu'il fût entendu dans ses défenses : ce qui seroit probablement dans cinq jours.

Le lendemain Apollonius fit partir Damis, & lui ordonna d'aller l'attendre à Pouzzoles, vis-à-vis de l'isle de Calypso *. Observons en passant que la situation de l'isle de Calypso est très incertaine parmi les plus savans Géographes, & qu'aucun ne la place près de Pouzzoles. Mais Philostrate n'y regarde pas de si près. Damis se rendit par terre au lieu marqué, & mit trois jours à faire le chemin.

Apollonius eut audience au jour qui lui avoit été annoncé, & il fut mandé

* *Voyez le Dictionnaire de la Martinière au mot Calypso.*

pour

pour venir plaider sa cause devant l'Empereur assisté de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans Rome. Domitien, qui espéroit acquérir par les discours du Philosophe des preuves contre Nerva, & contre ceux qu'il regardoit comme lui étant unis, étoit bien aise de mettre en évidence les motifs légitimes & solides qu'il auroit de sévir contre de si illustres personnages. Apollonius apporta à ce redoutable tribunal une sécurité que rien ne peut égaler. En y venant de la prison, il conversa tranquillement avec le greffier qui l'amenoit, badinant même d'une maniére assez froide. Car il ne brilloit pas par le talent de la plaisanterie. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il affecta des airs de mépris par rapport au Prince, ne daignant pas même le regarder. L'accusateur en fit la remarque, & le pressa de regarder celui qui étoit le Dieu de l'Univers. Apollonius éleva les yeux en haut, pour marquer qu'il adressoit ses regards & ses respects à Jupiter.

Le jugement se passa d'une façon très singuliére. Apollonius avoit préparé un long plaidoyer, que Philostrate a inséré dans son huitiéme Livre.

Mais il n'eut point lieu d'en faire usage. Ni l'accusateur ne plaida contre lui, ni l'accusé n'eut besoin de prononcer un discours suivi. L'Empereur interrogea lui-même Apollonius sur les quatre griefs que j'ai rapportés ; & le Philosophe le satisfit sur chacun par une réponse très courte.

» » Pourquoi, lui dit Domitien, vous » distinguez-vous des autres par le vê- » tement ? La terre qui me nourrit, » m'habille, répondit Apollonius, & » je laisse les malheureux animaux en » paix ».

Domitien lui demanda ensuite pourquoi il souffroit qu'on l'appellât Dieu. Il répondit que tout homme de bien étoit honoré de ce titre. Nous avons vû qu'il tenoit des Philosophes Indiens ce langage également absurde & impie, auquel il apporte néantmoins des adoucissemens dans l'apologie dont j'ai fait mention. Il s'y justifie sur ce point en disant, qu'il y a entre Dieu & l'homme une liaison, une affinité, une ressemblance ; que le Sage a quelque chose de divin ; & autres expressions, qui sont susceptibles d'un bon sens. Mais il y nie formellement qu'aucune ville se soit assemblée par décret pour

VIII. c. 7. sect. 7.

facrifier à Apollonius. Cependant il eft de fait qu'il fe laiffoit adorer publiquement. La preuve en eft dans un entretien rapporté par Philoftrate entre notre Philofophe & un officier de guerre, qui peu après fon arrivée à Rome lui parla des adorations qu'il fouffroit qu'on lui rendît. » Et qu'eft-ce » qui m'a adoré, dit Apollonius ? C'eft » moi, répondit l'officier, qui étant » encore enfant vous adorai à Ephéfe, » lorfque vous nous eûtes délivrés de » la pefte ». Apollonius convint du fait, & l'approuva. » Vous aviez rai» fon, dit-il, vous, & la ville d'Ephé» fe que j'avois fauvée ». Qui ne reconnoît dans ces tergiverfations un fourbe orgueilleux, dont la vanité facrilége étoit flattée par les honneurs divins, & qui lorfqu'il fe voyoit attaqué fur un fi odieux attentat, cherchoit à fe mettre à couvert par des interprétations & des fubterfuges ? VII. 21.

Cette même duplicité de conduite & de langage fe remarque par rapport à l'article de la pefte d'Ephéfe, qui faifoit le troifiéme chef d'accufation contre lui. A Ephéfe il s'étoit laiffé adorer comme fauveur de la ville. Interrogé par Domitien fur ce point, il VIII. c. 5. & c. 7. fect. 9.

n'est plus, comme je l'ai déja observé, qu'un sage, que la frugalité de sa vie met à portée de sentir avant les autres l'approche d'un mal avenir, & qui renvoye à Hercule l'honneur de la guérison.

Restoit le quatriéme grief, qui rouloit sur les intelligences d'Apollonius avec Nerva & les autres Sénateurs dont j'ai parlé. Lorsqu'il fut question de ce point, le plus intéressant de tous sans comparaison pour Domitien, Philostrate veut que nous croyions que le Prince fut embarrassé & déconcerté. Il garda longtems le silence : il réfléchit beaucoup : il parut agité de différentes pensées qui se combattoient. Enfin sans nommer Nerva, sans donner aucun signe de colére, il tourna son interrogation d'une façon captieuse. » Lorsque vous sortîtes de votre maison un tel jour, dit-il à Apollonius, & que vous allâtes en pleine campagne, à qui sacrifiâtes-vous cet enfant ? » La réponse d'Apollonius est inintelligible. Prenant le ton d'un maître qui remettroit sur les voies un enfant, » Que dites-vous là ? répondit-il. Si je suis sorti de ma maison au jour que vous me marquez, j'ai

VIII. c. 5. & s. 7. sect. 10.

» fait le sacrifice dont on m'accuse. Si
» j'ai sacrifié, j'ai mangé de la victi-
» me. J'invoque ici des témoins di-
» gnes de foi ». Le sens de ces paroles est développé dans l'apologie, que j'ai déja citée plus d'une fois. Apollonius veut dire qu'au jour dont on lui parle il n'étoit point chez lui, mais chez un de ses disciples nommé Philiscus, malade à la mort. Qu'il y passa le jour & la nuit, & par conséquent qu'il n'a point été à la campagne, & n'a point fait le sacrifice abominable qu'on lui impute, & qui est si contraire à ses principes, qu'il vaudroit autant l'accuser d'avoir mangé de la chair humaine. Enfin qu'il est en état de prouver ce qu'il avance par le témoignage de Télésinus homme consulaire, des deux médecins qui voyoient le malade, & de trente de leurs disciples, qui les accompagnoient.

Si l'Empereur & ses assesseurs virent dans la réponse énigmatique d'Apollonius tout ce que je viens d'exposer, ils avoient assurément une grande pénétration d'esprit. Il faut pourtant qu'ils aient compris ce mystérieux langage. Car tout le Tribunal y applaudit, & Domitien vaincu par ce consen-

tement unanime, déchargea Apollonius de l'accusation, en lui ordonnant néantmoins de rester jusqu'à ce qu'il eût avec lui un entretien particulier.
» Je vous rens graces, Seigneur, dit
» Apollonius avec une fermeté plus
» grande encore qu'il n'avoit jusques-
» là témoignée. Mais par les manœu-
» vres des scélérats semblables à ceux
» qui m'ont accusé, les villes entiéres
» sont renversées, les isles sont rem-
» plies d'exilés, les provinces de deuil
» & de larmes, les armées de lâcheté,
» le Sénat de défiances & de soupçons.
» Ce n'est point pour mon intérêt que
» je parle : je ne crains rien. Mon ame
» par sa nature est invulnérable, & il
» ne vous est pas donné de vous ren-
» dre maître de mon corps. Non, ajou-
» ta-t-il en citant un vers d'Homére,
» [a] vous ne me ferez point mourir. Car
» mon destin m'affranchit de la crainte
» de vos coups ». En achevant ces mots, il disparut du milieu de l'assemblée, & le même jour il se retrouva à Pouzzoles, & rejoignit Damis : digne conclusion du Roman.

a *Ce sont les paroles d'Apollon à Achille, qui le poursuivoit :*
Οὐ γάρ με κτανέεις, ἐπεὶ οὔτοι μόρσιμός εἰμι. (Hom. Il. XXI. 13.)

Un prodige si éclatant, arrivé sur le plus grand théâtre de l'Univers, dans Rome, sous les yeux d'une illustre assemblée à laquelle présidoit l'Empereur, dut assurément faire grand bruit. Cependant nul autre Auteur que Philostrate n'en parle aucunement. Dion, tout avide qu'il est du merveilleux, a passé cette merveille sous silence. Pline, *Plin. VII. ep. 27.* qui vivoit dans le tems même, & qui dans une de ses lettres cite des prodiges, dont il cherche la cause & l'interprétation, ne dit pas un mot de celui-ci. Réléguons-le donc hardiment au pays des fables, & ne soyons point les dupes de notre déférence pour un aussi méprisable Ecrivain que Philostrate.

Apollonius avoit appris à Domitien à ne point espérer de réussir dans les entreprises qu'il tenteroit contre sa liberté & contre sa vie. Aussi laissa-t-il notre Philosophe jouir d'une pleine sécurité. Apollonius passa tranquillement le reste du régne de ce Prince dans la Gréce & dans l'Ionie, non seulement sans se cacher, mais avec un très graud éclat, au milieu d'un cortége nombreux de disciples, & d'auditeurs de toute espéce. C'est tout ce que cet es-

pace de tems me paroît offrir de mémorable dans la vie d'Apollonius, si ce n'est la ressource qu'il trouva pour ses besoins dans le trésor de Jupiter Olympien. Manquant d'argent il demanda mille drachmes * au Prêtre qui avoit la garde de ce trésor, & il les reçut. Il en usoit familiérement avec Jupiter, comme avec un ami & un égal.

* *Cinq cens francs.*

Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése.

J'ai rapporté la derniére merveille qui couronna la gloire de ce prétendu Thaumaturge ; & il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit touchant le meurtre de Domitien connu d'Apollonius à Ephése, si nous en voulons croire Philostrate & Dion, dans le moment même qu'il s'exécutoit à Rome.

Son attention à dérober la connoissance de sa mort.

Phil. Apol. VIII. 27-31.

Très peu de tems après, Apollonius disparut du milieu de la société humaine, sans que l'on puisse marquer au juste les circonstances de sa mort. Voici ce qui la précéda.

Nerva, qui succéda à Domitien, comme je le raconterai bientôt, ne se vit pas plutôt établi sur le trône des Césars, qu'il écrivit à Apollonius en ces termes : « Les conseils des Dieux » & les vôtres m'ont élevé à l'Empire; » mais pour le conserver & le régir, » j'aurai grand besoin de vos lumié-

» res ». Notre Philosophe probablement se sentoit défaillir : & il étoit tems, puisque, si l'on peut compter sur les dates de Philostrate, Apollonius avoit alors cent ans. C'est en ce sens qu'il faut prendre la réponse énigmatique qu'il fit à Nerva. » Nous nous » verrons, lui disoit-il, pendant un » long tems, sans avoir personne à qui » nous commandions, ni personne qui » nous commande ». On a prétendu que cette réponse contenoit aussi une prédiction de la mort prochaine de Nerva. L'événement seul a fait naître cette idée.

Le fourbe prit ensuite ses mesures pour n'avoir point de témoins de sa mort, afin qu'elle ne démentît point les merveilles par lesquelles il avoit prétendu diviniser sa vie. Il avoit eu souvent à la bouche cette parole célébre, qu'il n'avoit jamais pratiquée. » Faites ensorte que votre vie demeu» re cachée » : & il ajoutoit, » Si vous » ne pouvez y réussir, cachez au moins » votre mort ». Le précepte de cacher sa mort est bizarre & sans objet par rapport au grand nombre des hommes: mais il convenoit parfaitement aux vûes de l'imposteur. Damis, fidéle

compagnon de toutes ses démarches depuis plus de soixante ans, étoit un obstacle à ce dessein. Apollonius résolut de l'éloigner, & il saisit l'occasion que lui offroit l'invitation qui lui avoit été faite par Nerva. Il feignit ne vouloir pas manquer à un ami si estimable pour sa vertu, & parvenu à la premiére place de l'Univers. Il dressa donc une lettre remplie de leçons & d'avis sur le Gouvernement, & il chargea Damis de la porter à l'Empereur, en lui disant qu'elle contenoit des choses qui ne pouvoient être expliquées que par celui qui l'avoit écrite, ou par le plus fidéle & le mieux instruit de ses disciples. C'étoit un mensonge. Car Damis témoignoit dans ses Mémoires que cette lettre auroit pû être envoyée par d'autres que par lui. Il en fut la dupe. Il ne se rappella point ce que son maître avoit dit tant de fois du dessein où il étoit de dérober la connoissance de sa mort. Il avoit l'esprit si peu ouvert, qu'il ne comprit pas même le sens des paroles par lesquelles Apollonius lui dit adieu, & qui néantmoins n'étoient pas obscures dans la bouche d'un homme centénaire : » Damis, en philoso-» phant seul, ayez-moi toujours de-

» vant les yeux ». Il partit, & il ne revit plus Apollonius.

Ainsi finissoient les Mémoires de Damis, qui n'avoit rien écrit touchant la mort de son maître. Philostrate a voulu suppléer à ce silence, & il paroît visiblement incliner à croire qu'Apollonius ne mourut point, & fut enlevé au ciel. Il remarque avec complaisance qu'on ne montre nulle part le tombeau de ce Philosophe, & qu'on lui a bâti un temple à Tyanes sa patrie. Cependant il rend témoignage à une tradition qui est sans doute la véritable, & selon laquelle Apollonius mourut à Ephése entre les bras de deux femmes esclaves.

Sa gloire a duré autant que le Paganisme.

Bayle, art. Apollonius de Tyanes.

La gloire de cet imposteur a duré autant que le Paganisme. L'Impératrice Julie, épouse de Sévére, Princesse qui aimoit beaucoup les Lettres & la Philosophie, s'intéressoit à la mémoire d'Apollonius, & ce fut par ses ordres que Philostrate composa la vie, ou plutôt le Panégyrique de ce Philosophe. Antonin Caracalla lui consacra un temple. Alexandre Sévére avoit son image dans une chapelle domestique qui lui servoit d'oratoire, & par un assortiment bien singulier il l'as-

focioit pour le culte avec Abraham & Jefus-Chrift. Vopifcus dans la vie d'Aurélien témoigne une profonde vénération pour Apollonius, & le traite nettement de Dieu. Hiéroclès fous Dioclétien avoit eu l'audace, comme je l'ai dit, de comparer Apollonius à J. C. Et il paroît par S. Auguftin, que les défenfeurs de l'Idolatrie expirante faifoient de ce paralléle une de leurs principales reffources. Mais qu'eft-ce que toute cette gloire, qui n'a jamais eu qu'un éclat médiocre, & qui depuis treize fiécles eft totalement tombée dans l'oubli ?

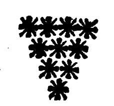
Il ne reconnoiffoit d'autre Divinité que la nature.

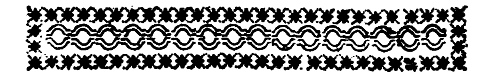
Je ne parle point ici des bréches que fa réputation a fouffertes, & des attaques que lui ont livrées, & de fon vivant & après fa mort, ceux qui le définiffant mieux que les autres l'ont qualifié magicien, fourbe, & impofteur. Mais je crois devoir obferver que cet homme fi zélé pour réformer & épurer le culte des Dieux, qui s'eft laiffé adorer lui-même comme un Dieu, étoit un impie qui ne reconnoiffoit d'autre divinité que la nature. La preuve de ce que j'avance fe trouve dans une de fes lettres, dans laquelle après avoir établi qu'il n'y a ni géné-

Ep. 58.

ration ni destruction, mais simple changement de forme dans l'Univers, il ajoute : » Ce sujet de toutes les for-» mes, comment l'appellerons-nous, » sinon la première substance, seule » agissante & seule passive, qui est tou-» te en toutes choses, le Dieu éternel, » à qui l'on ôte injustement son cara-» ctére propre par la variété des noms » & des apparences » ? C'est-là, si je ne me trompe, le pur Spinosisme, digne couronnement des prestiges, des extravagances, & de l'orgueil insensé, que la vie d'Apollonius présente de toutes parts à un lecteur attentif.

Comme les derniers traits de cette vie sont liés avec l'Histoire des Empereurs, j'ai cru ne me pas écarter de mon sujet en donnant quelques détails sur un fourbe si fameux. Je reprens l'ordre des faits à la mort de Domitien.





LIVRE DIX-HUITIEME.

FASTES DU REGNE DE NERVA.

An. R. 847. De J. C. 96. C. FULVIUS VALENS.
C. ANTISTIUS VETUS.

Nerva est proclamé Empereur par le crédit de ceux qui avoient fait périr Domitien.

Son gouvernement doux & modéré péche même par excès d'indulgence.

An. R. 848. De J. C. 97. NERVA AUGUSTUS III.
L. VIRGINIUS RUFUS III.

Mort de Virginius. Tacite Consul substitué fait son éloge funébre.

Calpurnius Crassus conspire contre Nerva, qui lui pardonne.

Les Prétoriens veulent venger la mort de Domitien, & animés par Caspérius Elianus Préfet du Prétoire, ils

s'attroupent séditieusement, & forcent Nerva de leur livrer les auteurs du meurtre de son prédécesseur

On reçoit nouvelle d'un avantage remporté sur les Barbares en Pannonie.

Nerva reconnoissant que l'Empire a besoin d'un soutien plus ferme que lui, adopte Trajan, qui commandoit alors l'armée de la basse Germanie.

NERVA AUGUSTUS IV. TRAJANUS CÆSAR II. AN. R. 849. De J. C. 98.

Nerva meurt vers la fin de Janvier.



NERVA.

§. I.

Nerva est proclamé & reconnu Empereur. Douceur de son caractére & de son Gouvernement. Il abolit l'action de lése-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs. Pline recherché par Régulus. Il attaque Publicius Certus lâche oppresseur d'Helvidius. Nerva prive Certus du Consulat qui lui étoit destiné. Facilité excessive de Nerva. Mot de Mauricus. Mot de Fronto. Edit de Nerva pour confirmer les dons de son prédécesseur. Traits de sagesse & de bonté. Il rétablit les Pantomimes. Troisiéme Consulat de Virginius & sa mort. Sédition des Prétoriens qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. Adoption de Trajan. Mort de Nerva.

Nerva est proclamé & reconnu Empereur. *Dio. Eutrop. Victor uterque.*

AVANT que de tuer Domitien, les conspirateurs avoient pris toutes les mesures nécessaires pour substituer Nerva en sa place. Ainsi dès le

jour même, qui étoit le dix-huit Septembre, Nerva fut proclamé & reconnu Empereur. Il avoit dans ses intérêts Pétronius Secundus Préfet du Prétoire, qui entraîna sans doute par son autorité les cohortes qu'il commandoit. Le chambellan Parthéne l'aida aussi de son crédit auprès de ses amis. Les Sénateurs n'avoient pas besoin d'être sollicités. Ils détestoient Domitien : ils étoient remplis d'estime pour Nerva. Ils se portérent donc avec effusion de cœur à lui décerner tous les honneurs & tous les titres, dont l'assemblage constituoit la dignité Impériale.

Au milieu de ces applaudissemens & d'une félicitation universelle, un sage ami osa tenir au nouveau Prince un langage tout différent. Arrius Antoninus, qui fut ayeul maternel de l'Empereur Tite Antonin, en embrassant Nerva, lui dit qu'il estimoit l'Empire heureux de l'avoir pour chef. » Mais quant à ce qui vous regarde, » ajouta-t-il, je suis plus disposé à » plaindre votre sort qu'à le louer. » Vous perdez la tranquillité de la vie » privée : & à quels orages ne vous » exposez-vous pas ? Que de fatigues ? » Que de dangers, & pour votre per-

Capit. T. Anton. 1. & Vict. Epit. in Nerva.

» sonne, & pour votre réputation, jus-» qu'ici sans tache ? Vous aurez à vous » défendre des embuches de vos enne-» mis : vous aurez à craindre l'avidité » de vos amis, que vous ne pourrez » satisfaire sans nuire au bien public, » ni frustrer sans changer leur zèle en » haine contre vous ».

Arrius avoit un objet précis en annonçant des dangers à Nerva. Les Prétoriens regrettoient Domitien : ils avoient demandé à grands cris qu'on leur livrât les auteurs de sa mort : & ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'ils s'étoient laissé appaiser par les remontrances des premiers de la ville, & par la promesse que leur fit Nerva d'une gratification. Ils parurent rentrer dans le calme. Mais ce n'étoit qu'un feu mal éteint, qui se réveilla bientôt après, & qui causa à Nerva, comme nous le verrons, de vives allarmes.

Les Légions répandues dant les Provinces suivirent l'impression & l'exemple de la Capitale : si ce n'est pourtant que Philostrate veut qu'il y ait eu des mouvemens dans l'armée de Pannonie, que réprima, si nous l'en croyons, l'éloquence du Sophiste Dion Chry-

Phil. Soph. I. 7.

foſtome, qui s'étoit exilé dans ces contrées. Mais un fait qui n'a pour garand que cet Ecrivain fabuleux, me paroît bien mal appuyé.

Douceur de ſon caractére & de ſon gouvernement.

Nerva méritoit par ſa vertu l'élévation à laquelle il fut porté. C'étoit un caractére extrémement judicieux & modéré, aimant les gens de bien, reſpectant les Loix : il ne luj manqua, pour être un Prince accompli, que la vigueur & la fermeté. Né avec des inclinations douces & même timides, on conçoit aiſément qu'il ne s'étoit pas fortifié par l'âge, & que * ſoixante & dix ans de vie, joints à une ſanté toujours délicate, avoient dû faire dégénérer ſa douceur en foibleſſe.

Son Gouvernement enchanta les Romains, d'autant plus ſenſibles au bonheur dont il les faiſoit jouir, qu'ils ſortoient d'un état violent où ils avoient éprouvé toutes les rigueurs de la tyrannie. Le commencement du régne de Nerva eſt appellé par Pline l'épo-

* *Je ſuis Eutrope & S. Jérôme, quoique Dion & Victor donnent ſeulement, l'un ſoixante-cinq, l'autre ſoixante-trois ans de vie à Nerva. Et ma raiſon eſt que le calcul d'Eutrope s'accorde mieux avec le langage de Pline, qui parle toujours de Nerva Empereur, comme d'un vieillard, comme d'un Prince fort avancé en âge.*

Plin. IX. ep. 13. Tac. Agr. 3. que du retour de la liberté. [a] Tacite loue ce sage Prince d'avoir sû allier deux choses autrefois contraires & ennemies, l'autorité suprême d'un seul & la liberté des citoyens : & le siécle ouvert par Nerva est selon lui le siécle de la félicité publique.

Il abolit l'action de lése-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs.

Son premier soin fut de réparer les maux du Gouvernement précédent. Il déchargea de l'accusation ceux qui étoient actuellement poursuivis pour prétendu crime de lése-majesté : & il abolit entiérement cette vexation odieuse & cruelle, la terreur des honnêtes gens, & l'un des principaux ressorts de la tyrannie. Il fit cesser pareillement la persécution contre les Chrétiens, en défendant d'accuser personne pour cause de Judaïsme. Il rappella les éxilés, & annulla les confiscations prononcées injustement contre eux. Parmi ceux à qui le bienfait du Prince rendit leur état, l'Histoire nous fait connoître en particulier Junius Mauricus frere d'Arulénus Rusticus, Arria veuve de Thraséa, Fannia fille d'Arria, & belle-mere d'Helvidius Priscus mis à

a Quanquam primo statim beatissimi seculi ortu Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, Principatum & libertatem.

mort par Domitien : & il ne nous eſt pas permis d'oublier l'Apôtre S. Jean, qui ſortit de l'iſle de Pathmos & revint à Ephéſe. *Euſ. Chron.*

Non content de protéger & de rétablir dans la poſſeſſion de leurs droits & de leurs biens ceux que la calomnie en avoit dépouillés, Nerva les vengea de leurs délateurs. Les affranchis & les eſclaves, qui par leurs accuſations avoient cauſé la ruine de leurs patrons & de leurs maîtres, furent punis de mort : & il fut dit qu'à l'avenir aucun homme de condition ſervile ne ſeroit écouté en jugement, ſur quelque matiére que ce pût être, contre ceux dont il ſeroit ou auroit été eſclave. Les autres délateurs, ſans être traités ſi rigoureuſement, éprouvérent néanmoins la juſtice de Nerva, qui renouvella & aggrava les peines portées contre eux par l'Ordonnance de Tite, dont il a été parlé en ſon lieu.

Des perſonnes du plus haut rang s'étoient mêlées de cet indigne métier, & on juge bien que leur crédit & leur puiſſance les mirent à l'abri du châtiment mérité : mais on les voyoit dans un état d'humiliation qui faiſoit la joie publique. Nous pouvons en citer

Pline recherché par Régulus.

Plin. I. ep. 5.

pour exemple le fameux Régulus. Il fit des démarches de soumission auprès de Pline, dont il avoit persécuté les amis, & qu'il se souvenoit d'avoir offensé personnellement. Il craignoit d'être accusé par lui dans le Sénat, & pour obtenir que Pline voulût bien oublier le passé, il recourut à la médiation de tous ceux qu'il savoit avoir quelque autorité sur son esprit. Pline s'abstint en effet d'intenter action contre ce scélérat, qui [a] étoit riche, intriguant, à qui plusieurs faisoient la cour, qu'un plus grand nombre encore craignoient comme capable de leur nuire: motif plus puissant sur la plûpart des hommes que l'affection. D'ailleurs Régulus s'étoit observé sous Domitien, & avoit pris soin de cacher ses forfaits. Un attentat commis en plein Sénat sur la personne du plus vertueux citoyen de Rome parut à Pline un plus digne objet de son zêle.

Il attaque Publicius Certus, lâche oppresseur d'Helvidius.

Plin. IX. ep. 13.

On se souvient que lorsqu'Helvidius Priscus fut accusé dans le Sénat, un ancien Préteur nommé Publicius Certus, se montra assez lâchement cruel

a Est enim locuples, factiosus; curatur à multis, timetur à pluribus, quod plerumque fortius amore est. *Plin.*

pour mettre la main sur lui, & aider les archers à le mener en prison. Certus fut récompensé de ce crime, & il étoit à la mort de Domitien Intendant du Trésor public, & désigné Consul. Ce fut cet insigne criminel que Pline résolut d'attaquer par vénération pour la mémoire d'Helvidius, par attachement pour Arria & Fannia, qui étoient depuis peu revenues d'éxil, par le désir de venger la vertu & la décence publique indignement outragées. Je voudrois qu'à des motifs si louables il n'eût pas ajouté lui-même celui de se faire de la réputation.

Dans l'exécution de ce dessein il se conduisit avec autant de prudence que de courage. Il laissa passer les premiers jours du régne de Nerva, pendant lesquels chacun se hâtant de profiter du moment favorable demandoit tumultuairement & obtenoit justice contre ses ennemis particuliers, avec la précaution néantmoins de ne poursuivre que ceux qui étoient foibles & avoient peu de crédit. Pline jugea plus à propos de donner le tems à ce premier feu de s'amortir, & aux esprits de se rasseoir & de se calmer, afin que toutes choses se fissent en régle, & que Cer-

tus ne pût pas prétendre avoir été opprimé par l'emportement de la haine publique contre le Gouvernement précédent. Il étoit résolu d'agir seul, s'il le falloit. Mais il crut convenable de proposer l'affaire à Anteia veuve d'Helvidius, à Fannia sa belle-mere, & à Arria mere de Fannia, & de leur demander si elles vouloient se rendre parties. Elles y consentirent avec joie, & Pline se disposa à poursuivre Certus au nom de ces Dames & au sien.

Le premier jour de Sénat qui suivit, il se léve, & demande la permission de parler. Il commença par des généralités, & on l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Lorsqu'il entama la matiére, & qu'il fit connoître à qui il en vouloit, ce fut une réclamation universelle. De tous les coins de la salle il s'éleva des voix contre lui. On lui demandoit pourquoi il parloit hors de son rang, pourquoi il vouloit occuper le Sénat d'une affaire que les Magistrats n'avoient point mise en délibération. Quelquesuns s'écrioient: » Encore de nouveaux dangers ! Nous » avons eu bien de la peine à échapper. Qu'on nous laisse au moins vivre » en paix ». Pline écouta toutes ces

clameurs

clameurs sans se troubler, sans se déconcerter, [a] soutenu, comme il l'observe lui-même, par le mérite de l'entreprise, & éprouvant quelle différence il y a entre déplaire ou être désapprouvé. Il ne put néanmoins reprendre ni continuer son discours, parce que le Consul lui ordonna d'attendre son rang pour parler.

Pendant qu'on traitoit des affaires courantes, un Consulaire s'approche de Pline, & lui fait une grave remontrance sur la hardiesse de sa démarche. Il l'exhorte à revenir sur ses pas». Vous » vous ferez remarquer, lui dit-il, des » Princes qui viendront dans la suite. » A la bonne heure, répondit Pline, » s'ils sont mauvais ». A peine ce premier moniteur s'étoit-il retiré, qu'un second vient à la charge. » Que faites- » vous? dit-il à Pline : à quoi pensez- » vous? à quel danger ne craignez- » vous point de vous exposer? Pour- » quoi comptez-vous sur l'état présent » des choses, n'ayant aucune assûran- » ce de l'avenir? Vous attaquez un » homme déja Intendant du Trésor pu-

a Tantùm susceptæ rei honestas valet, tantúmque ad fiduciam vel metum differt, nolint homines quod facias, an non probent.

» blic, & bientôt Consul, dont le cré-
» dit est immense, qui a des amis très-
» puissans ». Il lui cita en particulier le Commandant des Légions de Syrie, dont Pline remarque en passant que la réputation * étoit très équivoque. A ces vives représentations toujours la même réponse : [a] J'ai tout pesé, j'ai
» tout prévû : & je ne refuse point
» d'être puni, s'il le faut, d'une très
» bonne action, pendant que je pour-
» suis la vengeance d'une lâche & in-
» digne cruauté ».

Cependant vint le tems d'opiner. Ceux qui parlérent les premiers, & qui formoient la tête de la Compagnie, prirent presque tous la défense de Certus, quoiqu'il n'eût point été nommé, & lui firent ainsi eux-mêmes l'application des expressions générales de l'accusateur. Lorsque le tour de Pline fut venu, il soutint avec vigueur

* *M. de Tillemont entend autrement les paroles de Pline,* non sine magnis dubiisque rumoribus. *Selon lui le sens est que l'on appréhendoit quelques mouvemens de la part du Gouverneur de Syrie. Je me rendrois volontiers à l'autorité de ce grand homme. Mais l'interprétation que j'ai suivie me paroît plus simple & plus naturelle.*

a Omnia præcepi, atque animo mecum antè peregi. Nec recuso, si ita casus attulerit, luere pœnas ob honestissimum factum, dum flagitiosissimum ulciscor.

ce qu'il avoit commencé : il réfuta sur le champ tout ce qui avoit été avancé par les défenseurs de Certus : & soit par la force de ses raisons, soit par la fermeté de sa conduite, il ramena tous les esprits. Ceux qui s'étoient récriés d'abord contre lui, revinrent à lui applaudir. Veiento seul voulut répliquer, & ne put obtenir qu'on l'écoutât : ce qui ayant causé une altercation, le Consul rompit l'assemblée sans qu'il y eût rien de décidé. Pline fut accablé de complimens & de félicitations. On lui savoit gré sur tout d'avoir lavé le Sénat du reproche d'inégalité & d'inconséquence ; d'indulgence à l'égard des membres de la Compagnie, pendant qu'il usoit de sévérité contre les autres coupables.

Nerva prive Certus du Consulat qui lui étoit destiné.

L'affaire n'alla pas plus loin. Nerva ne souffrit point qu'elle fût remise à la délibération du Sénat : mais il priva Certus du Consulat qui lui étoit destiné. Il rendit ainsi une demi-justice : & c'étoit quelque chose pour un Prince qui savoit mieux favoriser les bons, que punir les méchans.

Facilité excessive de Nerva. Mort de Mauricus.

Cette facilité excessive de Nerva lui fut reprochée, non pas durement, mais avec liberté, par Junius Mauricus,

Plin. IV. ep. 22.

dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois. Ce grave Sénateur, après son retour d'éxil, étoit à table avec l'Empereur, & il voyoit parmi les convives Veiento, l'un des instrumens de la tyrannie de Domitien. On vint à parler de l'aveugle Catullus Messalinus, qui ne vivoit plus alors, & dont la mémoire étoit en exécration à cause de ses délations odieuses, & des avis sanguinaires qu'il avoit toujours été le premier à ouvrir dans le Sénat. Comme chacun en disoit beaucoup de mal, Nerva lui-même proposa cette question : » Que pensez-vous qu'il lui » fût arrivé, s'il eût vécu jusqu'aujour- » d'hui ? Il souperoit avec nous », répondit Mauricus.

Mot de Fronto. Dio.

Rien n'étoit mieux dit, ni plus vrai. Nerva eût été charmé que la vertu fût triomphante : mais il ne savoit arrêter ni le vice, ni l'abus du bien. La liberté qu'il avoit accordée de tirer vengeance des délateurs, dégénéra en licence : & Dion rapporte à ce sujet un mot remarquable de Fronto personnage consulaire, & homme de sens, qui voyant les accusations se multiplier sans fin, & en conséquence les esprits s'échauffer, la division s'allumer, osa dire :

» Il eſt fâcheux ſans doute d'obéir à » un Prince, ſous qui rien n'eſt permis » à perſonne : mais ce n'eſt pas un » moindre inconvénient, que tout ſoit » permis à tous ».

Je ne voudrois pourtant pas adopter en plein cette cenſure un peu chagrine. Fronto ne rendoit pas aſſez juſtice au gouvernement de Nerva, qui à l'exception d'un ſeul article, c'eſt-à-dire, de l'indulgence pouſſée trop loin, fût parfaitement louable, & réglé ſur le modéle de celui de Tite. Il confirma, comme lui, par un Edit tous les dons de ſon prédéceſſeur. Pline nous a conſervé cet Edit, qui reſpire la bonté. » J'ai [a] préféré, dit Nerva, » le bien public à mon repos, & mon » intention en acceptant l'Empire a » été d'accorder de nouveaux bien- » faits, & de ratifier les anciens. Que » ceux qui en ont obtenu de mon pré- » déceſſeur n'aient aucune défiance, » & qu'ils n'appréhendent point que » la mémoire du Prince à qui ils en » ſont redevables ne nuiſe à leur ſoli-

Edit de Nerva pour confirmer les dons de ſon prédéceſſeur.

Plin. X. ep. 66.

[a] Hoc ſibi quiſque civium meorum ſpondere poteſt, me ſecuritatem omnium quieti meæ prætuliſſe, ut & libenter nova beneficia conferrem, & ante me conceſſa ſervarem. Ne tamen aliquam gaudiis publicis afferat hæſitationem vel eorum

» dité. Je ne prétens point même abo-» lir ces concessions pour les restituer » ensuite, afin que l'on m'en ait l'obli-» gation : je ne veux point fatiguer » ceux qui en jouissent, en les assu-» jettissant à la nécessité d'en obtenir » la confirmation. Qu'ils me laissent » m'occuper du soin de répandre de » nouveaux dons, & qu'ils sachent » que l'on ne doit me demander que » ce que l'on n'a pas ».

Traits de sagesse & de bonté.

Dio.
Victor uterque.

Ce langage dans la bouche de Nerva étoit sérieux, & il en prouva la sincérité par des effets. Il consacra des sommes considérables à acheter des terres, qu'il distribua ensuite aux pauvres citoyens. Il pourvut à la nourriture & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre sexe, nés de parens pauvres dans toute l'étendue de l'Italie.

qui impetraverunt diffidentia, vel ejus memoria qui præstitit, necessarium pariter credidi ac lætum, obviam dubitantibus indulgentiam meam mittere. Nolo existimet quisquam, quæ alio Principe vel privatim vel publicè consecutus, ideò saltem à me rescindi, ut potiùs mihi debeat, si illa rata & certa. Nec gratulatio ullius instauratis eget precibus : & qui habent *, me, quem fortuna Imperii vultu meliore respexit, novis beneficiis vacare patiantur ; & ea demum sciant roganda esse, quæ non habent.

* *Les éditions portent* non habent : *ce qui me paroît une faute contraire au sens.*

Il soulagea par ses libéralités plusieurs villes affligées de différens fléaux. Il fit remise des accroissemens de taxe, dont on avoit chargé ceux qui étoient lents à payer les tributs.

Pour suffire à ces largesses & à plusieurs autres de même nature, il fit établir par le Sénat des commissaires qui travaillassent à diminuer les dépenses de l'Etat; il diminua lui-même la sienne; il retrancha des fêtes & des spectacles dont les frais étoient énormes; enfin manquant d'argent, il vendit des meubles précieux, des joyaux, & même des biens fonds, soit de son patrimoine, soit du domaine Impérial. *Plin. Pan. 62.*

Plein de considération & de déférence pour le Sénat, il ne décidoit aucune affaire qu'après avoir pris l'avis des chefs de cette auguste Compagnie; &, ce que Tite avoit fait le premier, ce que n'avoit jamais voulu accorder Domitien, il jura qu'il ne feroit mourir aucun Sénateur. Il tint parole: & Calpurnius Crassus, issu des anciens Crassus, ayant conspiré contre lui avec quelques autres membres du Sénat, Nerva suivit à la lettre l'exemple qu'avoit donné Tite dans un cas

pareil. Il fit asseoir les conjurés à côté de lui dans un spectacle, & il leur mit en main les épées des gladiateurs, les invitant à examiner si elles étoient en régle, & les rendant ainsi maîtres de sa vie. Toute la vengeance qu'il tira d'un complot si criminel, se réduisit à éxiler Calpurnius Crassus à Tarente; & il n'écouta point les représentations des Sénateurs, qui blâmoient sa clémence comme excessive & périlleuse.

Nerva rendoit la justice avec assiduité & intelligence : l'étude & la connoissance du Droit étoient héréditaires dans sa famille. Son * ayeul avoit été l'un des plus grands Jurisconsultes de Rome. Il confirma la loi de Domitien qui défendoit de faire des eunuques : il abolit celle par laquelle Claude avoit permis les maria-
T. I. L. II. p. 402. ges de l'oncle avec la niéce. J'ai parlé du droit de vingtiéme imposé par Auguste sur les successions collatérales.
Plin. Pan. 37-40. Aux cas d'exemption marqués dans la premiére loi Nerva en ajouta d'autres, & il fraya la route à Trajan pour porter encore plus loin sur cette matiére l'équité & la munificence.

* *Cocceius Nerva, qui se laissa mourir de faim sous Tibére. Voyez T. II. p. 624.*

Par tous ces traits de sagesse & de bonne conduite réunis, il paroît que Nerva se glorifioit à juste titre d'avoir gouverné de maniére, qu'il pouvoit en quittant l'Empire rendre bon compte de tout ce qu'il avoit fait; & rentrer sans crainte dans la condition privée. *Dio.*

Il n'en avoit jamais perdu de vûe la modestie. Il refusa les honneurs excessifs, & défendit qu'on lui dressât aucune statue d'or ni d'argent; & il se faisoit une gloire d'égaler presque les particuliers avec lui.

Il rétablit les Pantomimes.

Il est fâcheux qu'on ait à lui reprocher d'avoir favorisé la corruption publique en rétablissant les Pantomimes bannis par son prédécesseur. Mais le peuple avoit demandé leur rappel à grands cris, & il falloit à Nerva de puissans motifs pour lui inspirer la force de résister aux mouvemens séditieux d'une multitude. *Plin. Pan. 48.*

Troisiéme Consulat de Virginius, & sa mort.

Ce bon Prince ne pouvoit mieux marquer quel cas il faisoit de la vertu, qu'en honorant le célébre Virginius d'un troisiéme Consulat, en même tems qu'il se faisoit lui-même Consul pour la troisiéme fois.

Depuis la belle action que Virgi-

nius avoit faite en refusant l'Empire après la défaite de Vindex, & qu'il réitéra & confirma par de nouveaux refus en plus d'une occasion, il n'est plus parlé de lui dans l'Histoire jusqu'à ce troisiéme Consulat dont Nerva voulut décorer son tombeau. Car il approchoit alors de quatrevingts-trois ans. On ne peut guéres douter qu'il n'ait été considéré de Vespasien & de Tite, Princes amis de la vertu. [a] Il se vit célébré par les éloges des Poëtes & des Historiens : il jouit de sa gloire, &, pour me servir de l'expression de Pline, il vécut avec sa postérité. Cette douce séduction ne lui inspira point un fol orgueil : il garda la modestie, qui est un des principaux caractéres d'une grande ame : & Pline, dont il fut tuteur, qu'il aima avec tendresse, & qui, malgré la disproportion de l'âge, entretint avec lui un commerce d'amitié intime, assûre ne l'avoir jamais entendu parler qu'une seule fois de l'action qui faisoit sa gloire. Le trait mérite de trouver place ici. Cluvius Rufus, fameux Historien, disoit un jour à Virginius : » Vous sa-

Plin. Ep. II. 1. V. 3. VI. 10. IX. 19.

[a] Legit scripta de se carmina, legit Historias, & posteritati suæ interfuit. Plin. II. 1.

V

» vez avec quelle fidélité doit s'écrire
» l'Histoire. Ainsi je vous prie de me
» pardonner, si vous trouviez dans
» mes ouvrages quelque chose qui ne
» vous fût pas agréable. [a] Ignorez-
» vous, répondit Virginius, que ce
» que j'ai fait, je l'ai fait afin que les
» Ecrivains eussent toute liberté de
» dire de moi ce qu'ils jugeroient à
» propos ». Cette réponse est noble,
& devoit faire repentir Cluvius de son
fade compliment.

Virginius, déja âgé lorsque Domitien monta sur le trône, s'enfonça dans la retraite, passant la plus grande partie de sa vie à une maison de campagne qu'il avoit près d'Alsium, & qu'il appelloit le nid de sa vieillesse. Il n'en sortoit guéres, & ne se montroit à Rome que pour des fonctions nécessaires, ou pour des devoirs d'amitié, qu'il persista à rendre à Pline depuis même qu'il eût pris le parti de s'en dispenser à l'égard de tous les autres. Cette modeste obscurité dans laquelle il s'enveloppa, le mit à l'abri des fureurs d'un tyran jaloux & soupçonneux.

a Tunc, Cluvi, ignoras, ideo me fecisse quod feci, ut esset liberum vobis scribere quæ libuisset. *Plin. IX.* 19.

Parvenu au régne de Nerva, il recommença à jouir des honneurs dûs à son mérite : mais ce ne fut pas pour long tems. Ayant été fait Consul pour la troisiéme fois, comme je l'ai dit, il avoit préparé un discours d'action de graces à l'Empereur, pour le prononcer dans l'assemblée du *Sénat*, & il s'exerçoit chez lui à le réciter. Un grand livre, qu'il se trouvoit avoir à la main, tomba, & Virginius en voulant le ramasser glissa sur le plancher, tomba lui-même, & se rompit la cuisse. Comme il étoit fort âgé, l'accident en fut plus fâcheux, & la fracture ne put point être solidement guérie. Il traîna assez long tems, & mourut. Sa mort fut honorée par des funérailles publiques : & Pline observe que le bonheur qui l'avoit accompagné durant sa vie, lui donna encore pour panégyriste après sa mort le plus grand Orateur du tems, Corneille Tacite actuellement Consul.

Virginius avoit pris soin de composer son Epitaphe en deux vers, qui ne rappelloient que l'unique action par laquelle il se croyoit surtout illustré. En voici la traduction. « Ci » git Virginius, qui après avoir ré-

» primé [a] l'entreprise de Vindex, as-
» sûra la possession de l'Empire, non à
» lui-même, mais à la patrie. »

Ce Héros aimoit les Lettres: il s'amusoit quelquefois à faire des vers, & même un peu libres. Pline le compte parmi ceux de l'exemple desquels il s'autorise pour composer des poësies, où il s'égayoit au delà des bornes de l'honnêteté & de la décence, ne faisant pas réflexion que ce n'est point par leurs endroits foibles qu'il faut imiter les grands hommes.

Sédition des Prétoriens, qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien.

Dio. Victor utrique. Plin. Pan. 5. 6.

Nerva, depuis son avénement à l'Empire, s'étoit vû respecté & chéri, & il avoit joui du calme que méritoit la droiture & la pureté de ses intentions. Mais sa facilité, propre à le faire aimer des bons, l'exposoit à être bravé par les séditieux & les mutins. C'est de quoi il fit une fâcheuse épreuve dans le soulévement des Prétoriens, qui animés par Caspérius Elianus l'un des Préfets du Prétoire, vinrent avec des cris furieux assiéger leur Empereur dans son Palais, demandant qu'il leur livrât les meurtriers de Domi-

a Hic situs est Rufus, pulso qui Vindice quondam
Imperium asseruit, non sibi, sed patriæ.
Plin. VI. 10.

casion de le nommer plusieurs fois, & toujours avec distinction & avec éloge, dans la guerre des Juifs. Il fut mis par Vespasien au rang des Patriciens, s'éléva au Consulat, & obtint les ornemens du triomphe.

Son fils encore jeune l'accompagna & sur l'Euphrate & sur le Rhin, & dès ses premiéres années il se fit un grand nom dans les armes. Il endurcissoit son corps aux fatigues, il faisoit à pied de longues marches, comme le dernier soldat, il se rendit familiers par une habitude assidue tous les exercices militaires, il travailla dans toutes ses campagnes à acquérir les connoissances nécessaires à un homme destiné à commander les armées : populaire, affable, mais toujours avec dignité, il se faisoit aimer du soldat, estimer & chérir de ses égaux. Il mérita ainsi les honneurs auxquels sa naissance lui donnoit droit d'aspirer, & il devint Consul ordinaire sous Domitien. Après son Consulat, il paroît qu'il se retira en Espagne, puisque ce fut de là que Domitien le manda pour le mettre à la tête des Légions de la basse Germanie. Dans cette place, l'une des plus brillantes de l'Etat, il suivit le même

systême de conduite, qu'il avoit tenu n'étant que simple Tribun : mêmes exercices, même constance à supporter les fatigues de la guerre, même affabilité envers tous, sans préjudice de la fermeté & de l'autorité du commandement : & telle fut la recommandation qu'il se procura auprès de Nerva, à qui il n'étoit lié, comme je l'ai dit, ni par le sang, ni par un commerce d'amitié familiére.

Les grandes qualités de l'ame étoient accompagnées dans Trajan des avantages du corps : une santé vigoureuse, une haute taille, un air de tête plein de dignité & de majesté, un âge mûr, qui ne se sentoit pas néantmoins encore des infirmités de la vieillesse, quoiqu'il en portât dans ses cheveux blancs les marques vénérables. Il passoit alors quarante ans. *Plin. Pan. 4.*

Nerva s'étant donc fixé au choix que lui dictoit l'amour du bien public, prit occasion de la nouvelle qui étoit arrivée d'un avantage remporté par les armes Romaines en Pannonie. Ayant alors ajouté à ses noms celui de Germanique, il monta au Capitole pour offrir à Jupiter la branche de laurier, qui lui avoit été envoyée com-

me signe de la victoire, & en présence de toute la multitude assemblée pour la cérémonie, il déclara qu'il adoptoit Trajan. S'étant de là transporté au Sénat, il associa son fils adoptif à tous ses droits : il lui conféra les titres de César, de Germanique, d'Empereur, il lui fit part de la puissance Tribunicienne. C'étoit moins un successeur qu'il se désignoit, qu'un collégue qu'il se donnoit.

Cette élection est un exemple rare & parfait des deux côtés. Nerva n'y eut en vûe que l'intérêt de l'Empire, & Trajan avoit été si éloigné de solliciter la premiére place de l'Univers, qu'il ne savoit pas même ce qui se passoit à Rome; & qu'il se trouva fils de l'Empereur & associé à la souveraine puissance, avant que d'y avoir seulement pensé. Il reçut à Cologne la nouvelle de son adoption, & la principale joie qu'il en ressentit, fut de pouvoir remédier aux maux qui l'avoient rendu nécessaire. Son nom seul avoit abattu tout d'un coup la sédition, & rétabli le calme dans la ville : & sa vigueur acheva l'ouvrage en vengeant l'insulte faite à la dignité Impériale. Nerva lui avoit demandé cette ven-

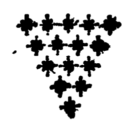
geance par une lettre écrite de sa main, où il employoit un vers d'Homére, tiré de la priére de Chrysès à Apollon : » Que [a] les Grecs expient par vos traits » les larmes qu'ils m'ont fait répan- » dre ». Trajan manda près de sa personne Caspérius Elianus, & les autres instigateurs du trouble, & il en délivra l'Etat, soit par la mort, soit par l'exil.

Mort de Nerva.

L'adoption de Trajan fut la derniére action d'éclat du régne de Nerva. Il n'abdiqua point l'Empire, mais il en remit tous les soins au digne successeur qu'il avoit choisi, & il goûta le repos dont son âge & ses infirmités avoient besoin. Il vécut ainsi trois mois, au bout desquels s'étant laissé aller à un mouvement de colére contre Régulus, qui n'étoit que trop capable de lui en fournir l'occasion, il prit la fiévre, & en mourut vers la fin de Janvier, étant Consul pour la quatriéme fois avec Trajan, qui l'étoit lui-même pour la seconde. Il avoit régné un peu plus de seize mois, & vécu soixante-&-douze ans.

a Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν. Hom. Il. I. 42.

Tillem. Il est le premier Empereur qui ne fût pas d'origine Italienne. Sa famille étoit Crétoise, mais devenue Romaine, au moins depuis son bisayeul, qui eut grande part à l'amitié d'Auguste. Pour lui, il naquit à Narni, dans l'Ombrie, & fils, petit-fils, & arriére-petit-fils de Consul, il fut élevé lui-même deux fois au Consulat, avant que de parvenir à l'Empire. Il aima la Poësie, & si nous en croyons Martial, il y réussit excellemment. C'est apparemment ce goût qui lui concilia l'amitié de Néron, sous lequel il obtint les ornemens du triomphe n'étant encore que Préteur désigné. On lui reproche l'intempérance dans l'usage du vin : & sa réputation du côté des mœurs devient équivoque par le soupçon dont nous avons fait mention en parlant de la corruption des premiéres années de Domitien.



FASTES DU REGNE DE TRAJAN.

NERVA AUGUSTUS IV. TRAJANUS CÆSAR II. AN. R. 849. De J. C. 98.

Trajan reçoit à Cologne la nouvelle de la mort de Nerva, & est proclamé Auguste.

Il reste dans la Germanie pendant toute l'année.

A. CORNELIUS PALMA. C. SOSIUS SENECIO. AN. R. 850. De J. C. 99.

Trajan fait son entrée dans Rome à pied, sans aucun faste.

Il gagne tous les cœurs par la douceur, la modération & la sagesse de son Gouvernement.

Il reçoit le titre de Pere de la Patrie. On lui défére celui d'*Optimus*, ou *très bon*, qui ne passa néantmoins dans l'usage ordinaire que plusieurs années après.

En acceptant un troisiéme Consulat, il se soumet à tout le cérémonial qu'observoient les particuliers.

AN. R. 851. DE J. C. 100. TRAJANUS AUGUSTUS III. M. JULIUS FRONTO III.

Trajan Consul jure l'observation des Loix.

Il témoigne une déférence parfaite pour le Sénat, qui en exprime sa reconnoissance par les acclamations les plus flateuses.

Affaire de Marius Priscus.

Affaire de Classicus.

Panégyrique de Trajan, prononcé par Pline Consul au mois de Septembre.

Mariage d'Adrien avec Sabine petite-niéce de Trajan.

AN. R. 852. DE J. C. 101. TRAJANUS AUGUSTUS IV. SEX. ARTICULEIUS PÆTUS.

Adrien Questeur de l'Empereur.

Usage du scrutin introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat.

Guerre contre les Daces. Décébale leur Roi est forcé de se soumettre à des conditions très dures. La paix lui est accordée: & Trajan entre en triomphe dans Rome cette année même, ou la suivante.

Adrien avoit suivi Trajan dans cette guerre. Lusius Quietus y exerça

un commandement important, & s'y diſtingua beaucoup.

. . . . SURANUS. AN. R. 853.
L. LICINIUS SURA. De J. C. 102.

Mort de Frontin. Pline lui ſuccéde dans la dignité d'Augure.

Jeux Gymniques abolis à Vienne.

Renouvellement des anciennes Ordonnances qui défendoient aux Avocats de recevoir de l'argent des parties.

Ordonnances de Trajan contre la brigue, & pour n'admettre à aſpirer aux charges, que ceux qui auroient le tiers de leur bien en fonds de terres ou en maiſons dans l'Italie.

TRAJANUS AUGUSTUS V. AN. R. 854.
L. MAXIMUS. De J. C. 103.

Trajan bâtit le port de Centumcelles, ou *Civita Vecchia.*

Divers jugemens rendus par lui avec beaucoup d'équité.

Pline part pour ſon Gouvernement de Pont & de Bithynie.

L. LICINIUS SURA II. AN. R. 855.
. . . . MARCELLUS. De J. C. 104.

Palais d'or brûlé.

Lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens.

Seconde guerre contre les Daces. Pont bâti par Trajan sur le Danube.

An. R. 856. De J. C. 105. Ti. Julius Candidus II. A. Julius Quadratus II.

Tremblemens de terre en Asie & en Gréce.

Adrien Tribun du peuple.

Décébale vaincu, désespéré, se tue lui-même. La Dace est réduite en Province Rómaine. Colonies établies dans la Dace, & dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan.

Conquête de l'Arabie Pétrée par Cornélius Palma.

An. R. 857. De J. C. 106. ..... Commodus. .... Cerealis.

Grand chemin dressé & construit dans les marais Pomptins.

Conjuration de Crassus, punie seulement par l'éxil.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & se transporte en Orient.

An. R. 858. De J. C. 107. L. Licinius Sura III. C. Sosius Senecio II.

Préture d'Adrien.

Trajan

Trajan fait la conquête de l'Arménie. Il refuse Parthamasiris, qui étoit venu dans son camp lui demander l'investiture de cette Couronne. Parthamasiris est tué dans un combat.

AP. ANNIUS TREBONIANUS GALLUS. AN. R. 859. De J. C. 108.
M. ATILIUS METELLUS BRADUA.

Adrien commande dans la basse Pannonie.

Il semble que l'on doive rapporter à cette année la conquête de la Mésopotamie par Trajan. Prise des villes de Batné, de Singares, de Nisibe. Ce fut Lusius Quietus qui prit la ville de Singares.

Otages donnés à Trajan par Chosroès Roi des Parthes. Paix ou tréve entre les Parthes & les Romains.

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine.

Trajan fait reconnoître sa puissance parmi les peuples qui habitoient au Nord de l'Arménie, entre le Pont Euxin & la Mer Caspienne.

Ces exploits peuvent avoir occupé Trajan pendant une ou plusieurs des années suivantes, sur lesquelles nous n'avons aucun fait précis à placer.

Nous supposons aussi qu'il revint à Rome, & qu'il y passa plusieurs de ces mêmes années.

An. R. 860. De J. C. 109. A. CORNELIUS PALMA II. ...... TULLUS.

Adrien Consul substitué.

An. R. 861. De J. C. 110. ..... PRISCIANUS, ou CRISPINUS. ...... ORFITUS.

An. R. 862. De J. C. 111. C. CALPURNIUS PISO. M. VETTIUS BOLANUS.

An. R. 863. De J. C. 112. TRAJANUS AUGUSTUS VI. T. SEXTIUS AFRICANUS.

An. R. 864. De J. C. 113. L. PUBLILIUS CELSUS II. C. CLODIUS CRISPINUS.

An. R. 865. De J. C. 114. Q. NINNIUS HASTA. P. MANILIUS VOPISCUS.

Trajan après avoir dédié sa magnifique place dans Rome, où il fit ériger la colonne qui porte son nom, retourne en Orient pour renouveller la guerre contre les Parthes.

An. R. 866. De J. C. 115. L. VIPSTANUS MESSALA. M. VERGILIANUS PEDO.

Furieux tremblement de terre à Antioche. Le Consul Pedo y périt, &

Trajan lui-même n'échappe qu'à grande peine.

Il consulte l'oracle d'Héliopolis.

Il fait la conquête de l'Assyrie.

Il revient vers Babylone, repasse le Tigre, & prend les villes de Ctésiphon & de Suse.

Révolte des Juifs dans la Cyrénaïque, dans l'Egypte, & dans l'isle de Chypre.

L. ÆLIUS LAMIA.
ÆLIANUS VETER.

AN. R. 867.
De J. C. 116.

Trajan descend par le Tigre dans le Golfe Persique, & pousse sa navigation jusqu'à la grande mer.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

Les Provinces conquises sur les Parthes par Trajan, savoir l'Arménie, la Mésopotamie, & l'Assyrie, profitent de son absence pour se révolter.

Il apprend cette nouvelle à Babylone, dont il visitoit les ruines, & où il rendit des respects à la mémoire d'Alexandre le Grand.

Il est obligé de recommencer la guerre pour faire rentrer sous le joug les Provinces révoltées.

Il donne Parthamaspatès pour Roi aux Parthes.

Il met le siége devant Atra, & est obligé de le lever.

Les Juifs sont réduits par Martius Turbo dans l'Egypte & dans la Cyrénaïque.

Trajan charge Lasius Quietus de purger la Mésopotamie de la race des Juifs. Ils sont vaincus, & leur vainqueur est fait Gouverneur de la Palestine.

Port d'Ancone.

An. R. 888. ..... QUINTIUS NIGER.
De J. C. 117. C. VIPSTANUS APRONIANUS.

Maladie de Trajan. Il reste dans un état de langueur.

Il part pour s'en retourner à Rome, laissant Adrien à la tête de son armée en Syrie.

Toutes les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Il meurt à Sélinonte en Cilicie : & Adrien lui succéde à l'Empire, sur une fausse adoption, qui est l'ouvrage de l'Impératrice Plotine.

Trajan est mis au rang des Dieux. Ses cendres sont portées à Rome, & placées sous sa colonne.

TRAJAN.

§. II.

Trajan est le meilleur & le plus grand Prince qu'aient eu les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat. Les Barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le Consulat. Il revient à Rome. Modestie de son retour. Il accepte le nom de Pere de la patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au Peuple une largesse, & y comprend les enfans. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc. Il modére l'imposition du vingtiéme. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré & honoré par Trajan. Mot célébre de Trajan à son Préfet du Prétoire. Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la régle de sa conduite lorsqu'il

*se vit Empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. Il aimoit ses amis sans intérêt. Facilité de ses audiences. Gaieté familiére dans ses repas. Son goût pour la Chasse. Fruits du bon exemple du Prince. Le peuple lui demande l'expulsion des Pantomimes. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protége les Lettres & les beaux Arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente, ou donne une grande partie des Maisons Impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples & vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfére aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'*Optimus. *Acclamations du Peuple & du Sénat, pleines de tendresse, & méritées par mille traits de sagesse & de bonté. Affaire de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat & Panégyrique de Pline. Largius Macedo ancien Préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-niéce de*

Trajan. Quatriéme Consulat de Trajan. Adrien Questeur de l'Empereur. Guerre contre les Daces. Leur Roi demande la paix, & ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement. Mort de Frontin. Son caractére, & ses ouvrages. Pline lui succéde dans la dignité d'Augure. Trait louable d'un Questeur. L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat. La brigue réprimée. Obligation imposée aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie. Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties. Cinquiéme Consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité & de lumiére par Trajan. Modestie & douce familiarité de Trajan dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancone. Pline va gouverner le Pont & la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Eglise sous Trajan.

Mort de Pline. Son caractére peint d'après ses lettres par M. Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline & Tacite. Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance & de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvénal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres. Mort du délateur Régulus. Traits de son audace & de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poësie.

Trajan est le meilleur & le plus grand Prince qu'aient eu les Romains.

TRAJAN passe avec raison pour le plus grand & le meilleur Prince qu'aient jamais eu les Romains. On peut en citer qui l'aient égalé en bonté. On peut lui trouver parmi ceux qui l'ont précédé, ou suivi, des rivaux pour le mérite de la guerre. Sa gloire propre est d'avoir réuni les talens & les vertus, d'avoir mérité également l'admiration & l'amour. Ces deux caractéres sont imprimés sur toutes les parties de sa conduite pendant un régne de près de vingt ans, & lui assûreroient le premier rang d'estime en-

tre tous les Empereurs Romains, s'il n'avoit pas été trop Héros pour être un Prince accompli.

Il falloit que les affaires de la Germanie imposassent à Trajan une espéce de nécessité de rester dans le voisinage du Rhin & du Danube, puisque ni son adoption, ni la mort de Nerva ne le déterminérent à revenir à Rome. Lorsqu'il sut que son pere adoptif n'étoit plus, & le laissoit par sa mort maître de l'Empire, son premier soin fut de remplir les devoirs que la reconnoissance & la piété filiale exigeoient de lui. Suivant l'usage sacrilége qu'autorisoit le Paganisme, il le fit mettre au rang des Dieux, & lui décerna un temple, un Prêtre, & des autels. En même tems il écrivit au Sénat de sa propre main, pour renouveller l'engagement que Nerva avoit pris avec cette Compagnie de * respecter la vie des Sénateurs, & de n'en faire jamais mourir aucun.

Honneurs divins décernés à Nerva.

Lettre de Trajan au Sénat.

An. R. 849. *Plin. Pan.* 11. *Dio.*

Il passa en Germanie toute l'année

Les Barbares contenus.

* *Je m'écarte du texte de Dion ou de son abbréviateur, selon lequel Trajan promet de n'ôter ni la vie ni l'honneur à aucun homme de bien : promesse vague, & que pourroit faire le plus déterminé tyran comme le meilleur Prince. J'ai exprimé ce que mon Auteur devoit dire, & non ce qu'il dit.*

de son second Consulat, qui étoit la première de son régne. Nous ne pouvons néantmoins spécifier aucun exploit de guerre, par lequel il ait signalé sa présence en ces contrées. Il fit mieux : il contint les Barbares, qui n'osérent, même pendant que le Danube étoit glacé, profiter de la commodité du passage pour entreprendre leurs courses accoutumées. Non moins sage que vaillant, Trajan arrêta aussi l'ardeur du soldat Romain, qui vouloit entrer sur les terres ennemies. Cette conduite, également éloignée de la mollesse & de la témérité, lui réussit. Les Germains, qui avoient appris à mépriser sous Domitien les armes Romaines, commencérent à les redouter. Ils demandérent la paix, & donnérent des otages.

Plin. Pan. 12.-19.

La discipline rétablie.

Un autre objet, bien digne d'un grand Prince, l'occupa encore dans ces commencemens de son regne. Ce fut le rétablissement de la discipline militaire, non seulement dans l'armée qu'il commandoit en personne, mais dans toutes celles de l'Empire. Les défiances éternelles & sanguinaires de Domitien avoient mis les Généraux dans la nécessité d'appréhender de trop

bien faire. Ils laissoient tout languir, de peur que la gloire qu'ils acquerroient ne devînt un crime. Trajan plein de mérite n'étoit point allarmé d'en trouver dans ses inférieurs. Au contraire il leur inspiroit & par ses ordres, & par ses exemples, toute la vigueur & toute l'activité nécessaires pour rendre le soldat soumis à ses chefs & terrible aux ennemis. Afin que ses Lieutenans fussent respectés, il les honoroit * lui-même. Il n'affectoit point de les obscurcir par l'éclat de la majesté Impériale, & il vouloit qu'en sa présence & sous ses yeux ils exerçassent tous leurs droits, & jouissent de toute leur autorité.

Trajan refuse le Consulat.

Plin. Pan. 56.-58.

Trajan étoit encore en Germanie au commencement de l'an de Rome huit cens cinquante, qui eut pour Consuls Palma & Sénécion. C'étoit un usage établi que les Empereurs prissent le Consulat immédiatement après leur avénement au trône, & le Sénat ne manqua pas d'inviter & de presser Trajan de se conformer à l'e-

* Tu major quidem omnibus eras, sed sine ullius deminutione major: eamdem auctoritatem præsente te quisque, quam absente, retinebat. Quin etiam plerisque ex eo reverentia accesserat, quòd tu quoque illos reverebare. *Plin.*

xemple de ses prédécesseurs. La modestie de ce Prince le porta à penser que s'étant trouvé Consul lorsque par la mort de Nerva il étoit parvenu à l'Empire, il avoit satisfait à la coutume. Il refusa le Consulat qu'on lui offroit, & il laissa à deux particuliers l'honneur d'ouvrir l'année.

Il revient à Rome. Modestie de son retour.
An. R. 850.
Plin. Pan. 20.

Résolu enfin de revenir à Rome, où le rappelloient les vœux de tous les citoyens, il se mit en marche avec un cortége digne du rang suprême, mais exactement discipliné. Les pays qu'il traversa n'éprouvérent ni vexation, ni rapine, ni injustice. La mémoire étoit toute récente du ravage qu'avoit causé sur cette même route le passage de Domitien: & Trajan, pour aider à rendre plus exacte cette comparaison, qui tournoit toute à sa gloire, donna dans un placard affiché publiquement par son ordre le calcul des sommes dépensées pour le voyage de son prédécesseur & pour le sien. Sur quoi Pline lui adresse cet éloge accompagné d'une judicieuse réfléxion: « [a] Dans une pareille démarche, » lui dit-il, vous aviez moins en vûe

a Non tam pro tua gloria, quàm pro utilitate communi, edicto subjecisti quid in utrumque ve-

» votre gloire que l'utilité commune.
» Il est bon que l'Empereur s'accou-
» tume à compter avec l'Empire ; que
» dans ses voyages il s'impose cette
» obligation ; qu'il rende publique la
» dépense qu'il aura faite : de là il ar-
» rivera qu'il ne fera point une dé-
» pense qu'il ait honte de rendre pu-
» blique. »

C'est entre le départ de Trajan & son arrivée à Rome, que Pline dans son Panégyrique place l'acceptation du nom de Pere de la patrie, qui étoit offert à ce Prince depuis longtems par le Sénat. Trajan voulut mériter un si beau titre avant que de le porter : & ce ne fut que lorsqu'il crut s'en être rendu digne par ses bienfaits, qu'il se résolut à le recevoir, moins encore comme un honneur, que comme un engagement à traiter les citoyens comme ses enfans. Il accepte le nom de Pere de la patrie. 21.

Il prouva ces sentimens au jour de son entrée dans Rome, qui ne parut pas tant l'entrée d'un Souverain dans sa capitale, que le retour d'un pere au Son entrée dans Rome. 22-23.

strûm esset impensum. Assuescat Imperator cum Imperio calculum ponere, sic exeat, sic redeat, tanquam rationem redditurus : edicat quid absumpserit ; ita fiet ut non absumat quod pudeat edicere.

milieu de sa famille. Il marchoit à pied, précédé de ses Licteurs, qui gardoient un silence modeste, & suivi de quelques compagnies de soldats aussi tranquilles que des bourgeois. [a] Revenu Empereur au lieu d'où il étoit sorti simple particulier, il ne paroissoit point qu'il fût arrivé en lui aucun changement. S'égalant à tous, il n'affectoit d'autre supériorité, que celle de la vertu. Il reconnoissoit ses anciens amis, & prenoit plaisir à en être reconnu. Il saluoit gracieusement les Sénateurs & les premiers de l'ordre des Chevaliers. Tout le monde avoit la liberté de l'approcher : & il fut souvent obligé de s'arrêter par la foule qui le pressoit.

On peut aisément juger que cette foule étoit immense. Aux motifs généraux qui attirent toujours une grande multitude à ces sortes de cérémonies, se joignoit celui d'une affection tendre pour un Prince si plein de modestie & de bonté. Tout âge, tout sexe y accourut : les [b] malades même

a Ut reversus Imperator unde privatus exieras, agnoscis, agnosceris! Eosdem nos, eumdem te putas, par omnibus, & hoc tantùm ceteris major, quo melior. *Plin. Pan.* 21.

b Ægri quoque, neglecto medentium impe-

s'y traînoient, pour satisfaire leurs yeux par un spectacle, qui en les comblant de joie sembloit leur rendre la santé. Les uns disoient qu'ils avoient assez vécu, puisqu'ils voyoient Trajan à la tête de l'Empire : les autres en concluoient que c'étoit pour eux une nouvelle raison de souhaiter de vivre. Les femmes se louoient de leur fécondité, & elles félicitoient leurs enfans d'avoir à passer leur vie sous un Gouvernement qui ne seroit occupé que du soin de les rendre heureux.

C'est au milieu de ces discours si flatteurs pour une belle ame, que Trajan monta au Capitole, & ensuite se rendit au Palais Impérial, où il entra du même air que s'il eût revû sa demeure privée. Plotine sa femme imitoit sa modéstie : & lorsqu'elle fut sur les dégrés du Palais, se tournant vers la multitude qui la suivoit, elle lui adressa ces paroles remarquables : » Telle que j'entre ici, telle je veux *Dio.*

rio, ad conspectum tui, quasi ad salutem sanitatemque, prorepere. Inde alii se satis vixisse te viso, te recepto; alii nunc magis esse vivendum prædicabant. Feminas etiam tunc fecunditatis suæ maxima voluptas subiit, quum cernerent cui Principi cives, cui Imperatori milites peperissent. *Plin. Pan.* 22.

» en sortir. La fortune ne changera rien
» dans mes mœurs. »

Il fait au peuple une largesse, & y comprend les enfans.
25-28.

Il n'y avoit point de fard ni d'artifice dans la conduite si aimable & si populaire de Trajan. Elle partoit du cœur, & les effets y répondirent. Il n'avoit encore payé aux troupes que la moitié de la gratification que les Empereurs avoient coutume de leur faire en arrivant à la souveraine puissance : & le peuple, qu'il paroissoit moins important de contenter, reçut de lui en entier la distribution destinée au soulagement des pauvres citoyens. Il fit cette largesse noblement : & au lieu que ç'avoit été l'usage de n'y compter que les présens, il voulut que ceux qui étoient retenus ou par affaires, ou par maladie, ou par quelque autre raison que ce pût être, reçussent, dès qu'ils se présenteroient, la libéralité à laquelle ils avoient droit. Il y comprit même les enfans en bas âge, sans attendre qu'on lui demandât cette grace, & se faisant une joie de prévenir les vœux des peres. Les réflexions de Pline sur ce dernier article sont si belles, que je ne puis me résoudre à en priver mon Lecteur.
» Vous avez voulu, dit-il à Trajan,

» que, dès les premiéres années de
» leur enfance vos citoyens trouvassent
» en vous un pere commun, à qui ils
» fussent redevables de leur éducation;
» qu'ils crûssent & se fortifiassent par
» vos dons, puisqu'ils croissoient pour
» vous; que les alimens que vous leur
» auriez accordés dans un âge tendre,
» les conduisissent à être un jour payés
» comme vos soldats; & que tous
» vous dûssent autant à vous seul, que
» chacun doit à ceux de qui il tient la
» vie. » a

Les expressions de Pline semblent marquer, non une libéralité passagére, mais un secours continué pendant toute la durée de l'éducation: & suivant Dion, Trajan ne renferma pas dans Rome une munificence si louable, il l'étendit à toutes les villes de l'Italie. * *Dio.*

Pendant qu'il répandoit ainsi ses

a Ut jam. indè ab infantia te parentem publicum munere educationis experirentur; crescerent de tuo qui crescerent tibi, alimentisque tuis ad stipendia tua pervenirent, tantumque omnes uni tibi quantum parentibus suis quisque deberent.

* *On a trouvé en 1747 à Plaisance un acte original, gravé sur une table d'airain, qui atteste cette libéralité de Trajan, & les fonds assignés par lui pour les alimens des enfans de l'un & de l'autre sexe. Cet acte a été inséré par M. Terrasson dans son* Histoire de la Jurisprudence Romaine.

bienfaits, infiniment éloigné de retirer d'une main ce qu'il donnoit de l'autre, il dispensa même les peuples & les villes des contributions volontaires que les nouveaux Empereurs avoient coutume de recevoir de leur part.

Plin. Pan. 41.

Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement.

29-32.

Il se fit aussi un devoir de procurer l'abondance dans Rome & dans l'Italie, sans néanmoins épuiser les Provinces. Les Empereurs avoient toujours eu grande attention à approvisionner leur Capitale : mais pour y réussir ils employoient souvent les enlévemens violens de bleds, les extorsions, les vexations. La voie dont se servit Trajan fut la douceur du Gouvernement. Il donna une liberté entiére à un commerce si nécessaire. Les peuples des Provinces trouvoient leur avantage à apporter leurs bleds en Italie : le Fisc les payoit avec fidélité. Ainsi [a] l'abondance régnoit dans Rome, & la disette ne se faisoit sentir en aucun endroit. Trajan prit des mesures, & fit des établissemens qui tendoient à perpétuer ce bien si désirable aux peuples, & si nécessaire à la tranquillité de l'Etat.

Vict.

a Inde hic satietas, nec fames usquam.

La ville de Rome étoit si abondamment pourvûe; qu'elle devint la ressource de l'Egypte affligée de la famine. Cette riche & fertile contrée nourrissoit ordinairement en grande partie la Capitale de l'Univers. Mais la crûe du Nil ne s'étant point portée à la hauteur convenable, l'Egypte fut frappée de stérilité. Elle implora le secours de Rome, à qui elle avoit été jusqu'alors si utile : & Rome, par la sage prévoyance de Trajan, se trouva en état de lui rendre le service qu'elle étoit accoutumée d'en tirer elle-même tous les ans. *Plin.*

Attention de Trajan à remédier à différentes calamités.

Vict. Epit. & Euseb. Chron.

Trajan eut la même attention à remédier à toutes les calamités qui arrivérent sous son régne. Rome souffrit une violente inondation du Tibre, & plusieurs incendies, dans l'un desquels fut brûlé le Palais d'or de Néron. Il y eut en différentes provinces des tremblemens de terre, des disettes, des maladies contagieuses. La bonté du Prince apporta à chaque plaie les soulagemens convenables. Pour prévenir, s'il étoit possible, la chûte des maisons dans les secousses des tremblemens de terre, & diminuer les frais des réparations, il défendit qu'on leur donnât

plus de soixante pieds de hauteur.

Il purge Rome de la race des Délateurs.

Plin. Pan. 94. 95.

Les Délateurs avoient régné sous Domitien, & la facilité excessive de Nerva l'avoit empêché de pousser contre eux la sévérité aussi loin que l'exigeoit la grandeur de leurs forfaits. Trajan suppléa à ce qu'auroit dû faire son prédécesseur, & il purgea Rome de toute cette race malfaisante, qu'il fit embarquer sur des vaisseaux, & transporter dans les mêmes isles désertes, où tant d'innocens à leur poursuite avoient été confinés. Si nous nous en rapportions aux expressions de Pline, il sembleroit que cette flotte odieuse eût été livrée à la merci des vents & des tempêtes. C'est apparemment un tour oratoire, qui apprécié à sa juste valeur signifie que l'on n'attendit pas la saison favorable pour mettre en mer des criminels si détestés, & que l'on étoit disposé, s'ils périssoient dans le trajet, à se consoler aisément d'une semblable perte.

A cet exemple si redoutable pour les Délateurs à venir, Trajan ajouta une Ordonnance sévére, qui enchérissoit sur celles de Tite & de Nerva, & qui prononçoit des peines plus rigoureuses contre ceux qui seroient

convaincus d'avoir accusé injustement. Les Délateurs, comme je l'ai observé ailleurs, étoient un mal qui naissoit de la disposition des Loix Romaines, selon lesquelles il étoit permis à tout citoyen de se porter pour accusateur en matiére criminelle. L'usage de la partie publique dans les Tribunaux n'étoit point connu. Il falloit donc laisser aux particuliers la liberté d'accuser. Mais Trajan prit toutes les précautions possibles pour prévenir les accusations injustes & tyranniques.

Les droits du Fisc y servoient souvent d'occasion. Les Délateurs affectoient de faire valoir ces droits & de les étendre, pour avoir lieu sous ce prétexte spécieux, de satisfaire leur cupidité. Trajan, [a] ennemi de toutes flatteries, se tenoit particuliérement en garde contre celles qui se couvroient d'un zêle faux pour ses intérêts. Il n'abolit point sans doute les redevances qui lui appartenoient légitimement, mais il empêcha qu'on n'en prît occasion de vexer les citoyens. Les tribunaux étoient ouverts à qui-

Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc.

Plin. Pan. 36.

a. Ad tuas aures, quum ceteris omnibus tum maximè avaris adulationibus obstructus est aditus. *Plin. Pan.* 41.

conque croyoit avoir à se plaindre des Agens & des Intendans de l'Empereur : & le a Fisc, dont la cause n'est jamais mauvaise, dit Pline, que sous un bon Prince, perdoit souvent son procès.

Vict. Epit. in Juliano.

On rapporte que Plotine sa femme l'aida à conserver sa gloire exemte de toute tache sur ce point. Pline assûre que les Intendans choisis par Trajan étoient si gens de bien, que dans les affaires qui regardoient les droits du Prince, souvent les particuliers ne demandoient point d'autres juges. Mais un bon Prince peut être trompé. Les distractions causées par les autres soins du Gouvernement, la pente même à la facilité & à l'indulgence donne lieu aux méchans d'obtenir, contre l'intention du Souverain, des places destinées à la vertu, & d'abuser du pouvoir qu'ils se trouvent avoir en main. Le cas, dit-on, arriva sous Trajan : & quelques-uns de ses Intendans tourmentérent les Provinces par des rapines odieuses. Averti par Plotine il punit les coupables, & il tint la main à prévenir dans la suite de pareils inconvéniens. Il avoit

a Sæpius vincitur Fiscus, cujus mala causa nunquam est, nisi sub bono Principe.

coutume de dire, que le Fisc est dans l'Etat [a] ce qu'est dans le corps humain la rate *, qui ne peut croître sans que les autres membres en souffrent & tombent dans l'amaigrissement.

Trajan ne craignit pas même de faire bréche à ses revenus en apposant de nouvelles restrictions au droit de vingtiéme sur les successions collatérales, établi par Auguste, & déja modéré par Nerva : & il voulut même que son Ordonnance eût un effet rétroactif par rapport aux dégrés de parenté qu'elle affranchissoit de cette imposition, & que ceux qui se trouvant dans le cas de la nouvelle exemption n'auroient pas encore payé, ne pûssent y être assujettis.

Il modére l'imposition du vingtiéme.

Plin. Par. 37-40.

Ce qui est bien remarquable, c'est qu'après toutes ces libéralités de différentes espéces que je viens de rapporter, Trajan se trouvoit dans l'abondance. La frugalité, la bonne œconomie, la modestie du Prince suffisoit seule, comme Pline a soin de l'observer, pour suppléer à la diminution de

Il est riche de sa frugalité.

41.

a Ut Fiscum lienem vocaret, quòd eo crescente artus reliqui tabescent.

* *Je ne sais si ce que Trajan dit ici de la rate est fondé en expérience. Il suffit que telle fût alors l'opinion commune.*

ses revenus, & pour faire face à toutes les dépenses qu'exigeoit de lui son inclination à soulager les peuples & à les combler de ses bienfaits.

Le mérite considéré & honoré par Trajan.

Plin. 42-44.

Il n'est pas besoin de dire que sous un si bon Prince les accusations de prétendus crimes de lése-majesté ne furent point écoutées. On étoit même délivré de toute crainte à cet égard. On ne [a] faisoit plus consister la sagesse à se laisser oublier, & à ensevelir ses talens dans les ténébres. Le mérite osoit se montrer, & au lieu d'attirer des périls & des disgraces, il étoit récompensé & honoré. Trajan aimoit dans les citoyens la fermeté & l'élévation d'ame. Loin d'humilier & d'abattre les courages vigoureux, il se faisoit un devoir de nourrir en eux la noblesse & la générosité des sentimens. C'étoit à eux qu'il donnoit les charges, les sacerdoces, les gouvernemens de Provinces: c'étoit pour eux qu'il prodiguoit les témoignages de son estime & de son

[a] Salva est omnibus vita, & dignitas vitæ: nec jam consideratus & sapiens, qui ætatem in tenebris agit..... Amas constantiam civium, rectosque ac vividos animos non, ut alii, contundis ac deprimis, sed foves & attollis.... His honores, his sacerdotia, his provincias offers: hi amicitiâ tuâ, hi judicio florent. *Plin.* 44.

amitié.

amitié. Il pensoit [a] avec raison que de même qu'il n'y avoit rien de plus différent que le despotisme & la puissance d'un Empereur, aussi nuls caractéres n'étoient plus disposés à aimer leur Prince, que ceux qui souffroient le plus impatiemment la servitude.

Il n'ouvroit donc point son cœur aux soupçons, aux craintes, aux ombrages. Sa vertu lui répondoit de la fidélité de ceux qui devoient lui obéir. Il prouva bien cette noble confiance, lorsque mettant Saburanus en possession de la charge de Préfet du Prétoire, il lui dit en lui donnant l'épée qui étoit la marque de sa dignité : » [b] Je » vous confie cette épée pour l'em» ployer à me défendre, si je gouverne » bien ; ou contre moi, si je me con» duis mal ». Parole magnanime, mais d'ailleurs propre à autoriser l'idée que nous avons donnée du Gouvernement de Rome sous les Empereurs, & à faire connoître que la constitution de l'Etat étoit toujours Républicaine au fond, & que la dignité Impériale doit

Mot célébre de Trajan à son Préfet du Prétoire.

Plin. 67. *Dio. Vict.*

a Scis, ut sunt diversa naturâ dominatio & principatus, ita non aliis esse Principem gratiorem, quàm qui maximè dominum graventur. *Plin.* 45.

b Tibi istum ad munimentum meî committo, si rectè agam : sin aliter, in me magis. *Vict.*

être regardée comme une simple Magistrature, comptable envers la République.

Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la régle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur.

Plin. 44.

Trajan avoit eu dans la tyrannie de Domitien une bonne leçon, dont sa modération étoit en partie l'effet & le fruit. » Vous [a] avez vécu avec nous, » lui dit son Panégyriste : vous avez » couru des risques, ressenti des allar» mes : telle étoit alors la condition » du mérite & de la vertu. Vous savez » & vous avez éprouvé combien déte» stent les mauvais Princes ceux mêmes » qui les rendent mauvais : vous vous » souvenez des souhaits & des plaintes » que vous partagiez alors avec nous : » & maintenant que vous êtes Empe» reur, vous vous conduisez par les » sentimens que vous avez pris n'é» tant que particulier ».

Pline en parlant ainsi ne faisoit que répéter le langage de Trajan lui-même, qui, lorsqu'on lui reprochoit de ne pas assez conserver une prétendue dignité dans sa conduite, de descen-

a Vixisti nobiscum, periclitatus es, timuisti : quæ tunc erat innocentium vita. Scis & expertus es quanto opere detestentur malos Principes, etiam qui malos faciunt. Meministi, quæ optare nobiscum, quæ sis queri solitus. Nam privato judicio Principem geris. *Plin.*

dre à une trop grande familiarité, répondoit : » [a] Tels que j'ai souhaité dans » l'état de particulier que les Empe» reurs fussent à mon égard, tel, de» venu Empereur, je veux être à l'é» gard des particuliers ». En effet, suivant l'exemple d'Auguste, il visitoit ses amis, sains & malades ; s'ils célébroient chez eux quelque fête domestique, il venoit se ranger parmi les convives ; il prenoit place souvent dans leurs voitures. Il se sentoit assez de mérite réel, pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. *Plin.* 85. *Dio ap. Val. Vict. Epit.*

Il [b] avoit des amis, parce qu'il étoit ami lui-même au sens le plus exact ; & il prenoit en eux une entiére confiance. On avoit voulu lui rendre suspect Licinius Sura, qui lui étoit très attaché, & qui paroît même avoir contribué à le faire adopter par Nerva. Trajan alla souper chez Sura : en entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde : il employa le ministére du Chirurgien de ce Sénateur pour quelques soins que demandoient ses yeux, il se fit raser par son Barbier : & après

a Talem se Imperatorem esse privatis, quales esse sibi Imperatores privatus optasset. *Eutrop.*

b Habes amicos, quia amicus ipse es. *Plin.*

avoir pris le bain & soupé, il dit le lendemain à ceux qui avoient tenté de faire naître dans son esprit des ombrages, » Si Sura eût eu dessein de me » tuer, il l'auroit fait hier. »

C'est ainsi que Trajan se rendoit digne d'être aimé de cœur & d'affection. Il savoit [a] que l'amour ne se commande pas, & qu'il ne s'obtient que par l'amour. » Un Prince, dit Pline, peut » être haï de quelquesuns, sans haïr » lui-même, mais s'il n'aime il ne peut » être aimé ». Bien loin de craindre de s'avilir par l'amitié, Trajan ne connoissoit rien de bas pour un Souverain que de haïr. Aimer lui étoit aussi doux que d'être aimé.

Dio. L'Histoire compte pour les principaux de ses amis Sura, dont je viens de parler, Sossius Sénécion, à qui Plutarque adresse plusieurs de ses traités moraux, Cornélius Palma, & Celsus. Trajan leur fit à tous dresser des statues, & il honora la mémoire de Sura, qui mourut avant lui, par de ma-

Vict. uterque.

a Neque enim, ut alia subjectis, ita amor imperatur. . . . Potest fortasse Princeps iniquè, potest tamen odio esse nonnullis, etiam si ipse non oderit : amari, nisi ipse amet, non potest. . . . Placeat tibi semper hæc secta, nec unquam persuadeatur humile esse Principi, nisi odisse. *Plin.*

gnifiques funérailles, & par un monument qu'il consacra à son nom. Il construisit des bains qu'il fit appeller les *bains de Sura*.

Il aimoit ses amis pour eux-mêmes, & sans intérêt propre, n'exigeant point leurs services, & se faisant une loi de leur laisser la liberté, soit de demeurer auprès de sa personne, soit de se retirer de la Cour, s'ils préféroient le repos. C'est de quoi Pline nous fournit un exemple remarquable. Un Préfet du Prétoire, qui avoit été mis en place par Trajan, sans avoir désiré ni recherché cet emploi, s'en dégoûta bientôt, & demanda la permission de le quitter, & d'aller passer le reste de ses jours à sa campagne. L'Empereur eût bien souhaité le retenir : mais il ne voulut point lui imposer de nécessité. Il céda à ses instances sans cesser de l'aimer. Il l'accompagna jusques sur le rivage de la mer : il l'embrassa tendrement au moment de la séparation, & en l'invitant à revenir il lui permit de s'en aller.

Il aimoit ses amis sans intérêt.

Plin. 86.-87.

Ses bontés ne se faisoient pas sentir à ses seuls amis. Elles éclatoient dans la facilité de ses audiences, auxquelles il admettoit tout le monde indiffé-

Facilité de ses audiences.

47-49.

remment. Nulle place publique, nul temple n'étoit plus ouvert ni plus accessible que le Palais de Trajan. Nerva avoit fait mettre sur le frontispice du Palais Impérial cette inscription, PALAIS PUBLIC. Trajan remplissoit toute l'étendue de ce terme. Il sembloit que la demeure du Prince fût la demeure de tous les citoyens. On n'y trouvoit nulle porte fermée, on n'y éprouvoit nul rebut, nulle difficulté de la part des gardes. Tout y étoit modeste & tranquille, comme dans une maison privée. Trajan faisoit accueil à tous, écoutoit tous ceux qui se présentoient. Humain, affable, occupé des affaires dont on venoit lui parler, comme s'il n'en eût eu aucune autre, il se prêtoit même aux conversations familiéres de ceux qui n'avoient point d'affaire à lui communiquer. On avoit pleine liberté de venir lui rendre des devoirs, pleine liberté de s'absenter. Vivant ainsi au milieu de ses citoyens comme un pere au milieu de ses enfans, il trouvoit dans l'amour des peuples une sûreté, que les gardes redoublées, la terreur & la cruauté n'avoient pû procurer à Domitien. Oui, dit Pline, nous apprenons par

expérience [a], que la meilleure défense d'un Prince est sa bonté & sa vertu. Nulle citadelle, nul rempart plus invincible, que de n'avoir besoin ni de citadelle ni de rempart. En vain s'environnera d'une garde redoutable celui qui ne sera point gardé par l'affection des siens. Les armes irritent & provoquent les armes.

Gaieté familiére dans ses repas.

Trajan savoit goûter les douceurs de la société, & elles étoient l'assaisonnement de ses repas. Il avoit toujours à sa table quelquesuns des premiers & des plus vertueux citoyens. La liberté, & même l'enjouement, régnoient dans ses entretiens. Il attaquoit, il répondoit. On n'admiroit point la vaisselle d'or & d'argent, ni la variété des mets, & la finesse des ragoûts. Une gaieté aimable, des propos familiers, quelquefois roulant sur des matiéres de Littérature, faisoient de la table de Trajan un vrai & agréable délassement & pour l'Empereur & pour ses convives.

a Discimus experimento fidelissimam esse custodiam Principis ipsius innocentiam. Hæc arx inaccessa, hoc inexpugnabile munimentum, munimento non egere. Frustra se terrore succinxerit, qui septus caritate non fuerit: armis enim arma irritantur.

Son goût pour la chasse.

81-82.

En général les maniéres de Trajan étoient simples, & ses divertissemens portoient ce caractére de simplicité. Il aimoit la chasse, & il s'y exerçoit sans faste & sans mollesse, allant lui-même lancer la bête, & la poursuivant à travers monts & vallées. S'il faisoit quelque promenade sur mer, il observoit la manœuvre, il s'y associoit lui-même, & manioit la rame, quand il s'agissoit de vaincre la violence des vents & des flots. Je ne me lasse point d'employer ce que je trouve de plus beau dans les réflexions de Pline. Voici de quelle maniére il raisonne sur la nature des amusemens de Trajan. » [a] Il » est, dit-il, des plaisirs qui rendent » témoignage à l'intégrité des mœurs » & à la tempérance de celui qui les » goûte. Quel est l'homme dont les » occupations n'aient pas au moins » une apparence de sérieux ? Le loisir » nous décéle. L'exercice de la chasse, » tout militaire, fait honneur à un » Prince, dont [b] les délassemens ne

a Sunt voluptates quibus optimè de cujusque gravitate, sanctitate, temperantia creditur. Nam quis adeò dissolutus, cujus non occupationibus aliqua species severitatis insideat? Otio prodimur. *Plin.* 82.

b Instar refectionis existimas mutationem laboris. 81.

» sont qu'un changement de travail. » Ce [a] n'est pas, ajoute Pline, que le » soin d'endurcir le corps & de le ren» dre robuste, doive être regardé par » lui-même comme digne de grands » éloges. Mais si ce corps plein de vi» gueur est gouverné par une ame en» core plus vigoureuse, si à la force » extérieure on joint un courage qui » ne se laisse point énerver, ni amollir » par les faveurs de la fortune & par » les voluptés qui environnent le trô» ne, c'est alors que je louerai un exer» cice où la fatigue plaît, & qui fait » acheter l'accroissement des forces » par des courses laborieuses ».

Fruits du bon exemple du Prince.

Plin. 83. 84.

L'exemple des vertus de Trajan influa dabord sur sa famille. Sa femme & sa sœur imitoient sa modestie : elles vivoient dans une parfaite union, & le rendoient aussi heureux dans son domestique, qu'il étoit grand au dehors. Au moins c'est ainsi qu'en parle Pline, dont peut-être les éloges souffrent

a Nec verò laudaverim per se magnopere duritiam corporis & lacertorum. Sed si his validior toto corpore animus imperitet, quem non fortunæ indulgentia molliat, non copiæ principales ad segnitiem luxumque detorqueant, tunc ego... lætum opere corpus, & crescentia laboribus membra mirabor. 82.

ici quelque restriction. Car la protection constante que Plotine accorda à Adrien contre l'inclination de Trajan, & la manœuvre qu'elle joua pour élever le même Adrien à l'Empire, ne donnent pas une fort bonne idée de la déférence de cette Impératrice pour les volontés de son époux.

Mais rien ne nous empêche d'ajou-
44-45. ter foi au témoignage de Pline, lorsqu'il assûre que les mœurs publiques se réformérent sur celles du Prince, & que sous un Empereur si vertueux on eut honte d'aimer le vice. » Telle est, » dit-il, la [a] force de l'exemple du Sou» verain. Nous sommes une cire mol» le entre ses mains : nous le suivons » par tout où il nous méne. Car nous » voulons mériter son affection & son » estime : & c'est de quoi ne peuvent » se flatter ceux qui ne lui ressemblent » pas. Ajoutez le puissant motif des » récompenses. En effet la vertu ou le » vice [b] récompensé font les bons ou » les mauvais. Peu d'hommes ont l'a» me assez élevée pour aimer le bien

a Flexibiles quamcumque in partem ducimur à Principe, atque, ut ita dicam, sequaces sumus. Huic enim cari, huic probari esse cupimus : quod frustra speraverunt dissimiles. 45.

b Præmia bonorum malorumque bonos ac ma-

» en lui-même, & pour ne pas se décider entre la vertu & son contraire » suivant le succès. Le très grand nombre est de ceux qui voyant le prix » du travail s'accorder à la nonchalance, & la folie de la débauche emporter les honneurs dûs à la sagesse » & à la bonne conduite, veulent parvenir par les voies qui réussissent aux » autres, & imitent les vices honorés. » Et réciproquement lorsque la vertu » attire la faveur du Prince, & les » graces qui en sont les suites, son éclat » naturel, secondé par la récompense, » reprend ses droits sur les cœurs ».

Le peuple lui demande l'expulsion des Pantomimes. 46.

La multitude même se montra docile aux leçons de vertu que Trajan lui présentoit. On sait quel étoit l'enthousiasme du peuple pour le jeu des Pantomimes. Domitien les avoit chassés: Nerva avoit été forcé de les rétablir. Le peuple demanda à Trajan la suppression d'un spectacle enchanteur, qui réunissoit tous les attraits du vice. Ainsi ce Prince eut la gloire de réfor-

los faciunt. Pauci adeò ingenio valent, ut non turpe honestumque, prout bene aut secus cessit, expetant fugiantve. Ceteri, ubi laboris inertiæ, vigilantiæ somno, frugalitatis luxuriæ merces datur, eadem ista, quibus alios artibus assecutos vident, consectantur. 44.

mer un abus pernicieux, sur la priére de ceux mêmes qui en avoient toujours été les protecteurs : & au lieu d'y employer la crainte [a], guide infidéle dans la route du devoir, il laissoit à ceux qu'il amenoit au bien l'honneur de paroître s'y être portés de leur propre mouvement.

Combats Gymniques supprimés à Vienne.
Plin. ep. IV. 22.

L'heureuse influence de l'exemple de la Capitale s'étendit aux Provinces. Le premier Magistrat de Vienne en Gaule, nommé Trébonius Rufinus, supprima par une Ordonnance des combats Gymniques, qu'un citoyen de la ville avoit fondés par son testament. L'affaire excita une contestation, & fut portée au Tribunal de Trajan, qui la jugea assisté d'un conseil choisi. Pline en étoit. Après que Trébonius eût plaidé lui-même sa cause, on alla aux voix, & Junius Mauricus opina pour confirmer la suppression ordonnée par le Magistrat de Vienne, & il ajouta : » Plût aux Dieux, que l'on » pût aussi abolir les mêmes spectacles » dans Rome ! » Son avis passa, & les combats Gymniques de Vienne demeurérent supprimés.

[a] Infidelis recti magister est metus. 45.

Trajan, sans être lui-même savant, témoigna beaucoup d'estime pour les beaux Arts, & pour ceux qui en faisoient profession. Son goût livré aux armes ne lui avoit pas permis de cultiver les Lettres. Mais en esprit supérieur, il ne laissoit pas de sentir tout le prix des connoissances qu'il ne s'étoit pas trouvé dans le cas d'acquérir. Il les aimoit, il se plaisoit à en entendre parler. Pour en faciliter la propagation, il établit des Bibliothéques. Il [a] rappella donc à la vie toutes les parties de la Littérature qui périssoient par la persécution qu'elles avoient soufferte sous Domitien. Il avoit raison de protéger l'étude de la Sagesse, & tous les Arts qui perfectionnent l'humanité, puisqu'il remplissoit dans sa conduite les devoirs qu'ils prescrivent. Leurs leçons faisoient son éloge, & pour l'honneur qu'ils lui procuroient, il leur devoit l'amour & la protection.

Trajan protége les Lettres & les beaux Arts. Plin. Pan. 47. Vict. Epit. Dio.

Pline nous administre encore plusieurs autres traits du bon Gouverne-

Sa modération à l'égard des posses-

a Ut sub te spiritum & sanguinem & patriam receperunt studia, quæ priorum temporum immanitas exsiliis puniebat!...... At tu easdem Artes in complexu, oculis, auribus, habes. Præstas enim quæcumque præcipiunt: tantùmque illas diligis, quantùm ab illis probaris. 47.

sions des particuliers.
50.

ment de Trajan, & je vais les rapporter dans l'ordre selon lequel il les présente. « [a] Vous nous rendez, lui dit-» il, participans de vos biens, de vo-» tre demeure auguste, de votre table : » & en même tems vous voulez que » nous jouissions de la propriété de ce » qui nous appartient. Vous n'enva-» hissez point toutes les possessions des » particuliers, comme ont fait plusieurs » de vos prédécesseurs. César voit » quelque chose qui n'est point à lui : » & enfin l'Etat se trouve plus grand » que le domaine du Prince ».

Il met en vente, ou donne une grande partie des maisons Impériales.

Trajan fit plus. Se trouvant surchargé de cette multitude de maisons de plaisance, de palais, de jardins superbes, que l'avidité des premiers Césars avoit envahis, il en fit mettre en vente une partie, il en donna une autre, ne croyant [b] posséder rien plus réellement que ce qu'il possédoit par ses amis.

Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magni-

Si par modestie & par libéralité il se défaisoit d'un grand nombre de bâtimens qui appartenoient à l'Empereur,

a Quum rebus tuis ut participes fruamur, quæ habemus ipsi quàm propria, quàm nostra sunt!... Est quod Cæsar non suum videat, tandemque imperium Principi, quàm patrimonium, majus est. 50.

b Nihil magis tuum credis, quàm quod per amicos habes.

on conçoit aisément qu'il étoit peu curieux d'en construire de nouveaux à son usage. Trajan aimoit la magnificence, mais par rapport aux édifices publics. Pline fait mention de portiques, de temples, élevés ou achevés par ses ordres, d'une augmentation importante faite au Cirque, dans laquelle il ne voulut point se dresser de loge séparée, content d'être assis au spectacle comme les simples citoyens.

ficence pour les ouvrages publics.

51.

Dans la suite de son régne il exécuta de plus grands ouvrages encore. Le plus célébre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, & qui porta son nom. Pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur. Il l'environna de galleries & de belles maisons, & il érigea au milieu la fameuse colonne qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom, destinée à lui servir de tombeau, & dont la hauteur marque, ainsi que le porte l'inscription [a], celle à laquelle s'élevoit anciennement le terrein qui a été applani. Cette place & cette colonne sont les ouvrages qui

Dio.

Amm. Marc. L. XVI.

a AD DECLARANDUM QUANTÆ ALTITUDINIS MONS ET LOCUS TANTIS OPERIBUS SIT EGESTUS.

frappérent d'une plus grande admiration l'Empereur Constance, lorsqu'il vint à Rome. Il les trouva inimitables, & désespéra de pouvoir jamais rien faire de pareil.

Vict. En embellissant Rome Trajan ne négligea point les Provinces. Il y établit diverses colonies : il tira un grand chemin dans toute la longueur de l'Empire d'Orient en Occident, à travers des nations Barbares, depuis le Pont Euxin jusqu'en Gaule. Il fortifia des camps & des châteaux sur les frontiéres, & dans tous les endroits qui

Ciaccon. de Col. Traj. pouvoient en avoir besoin. En Espagne, où il étoit né, un pont sur le Tage à Alcantara, ouvrage merveilleux, & de grands chemins que tant de siécles n'ont pû entiérement détruire, sont des monumens subsistans de sa magnificence. Je parlerai ailleurs du port qu'il construisit à Civita-vecchia, & du pont qu'il dressa sur le Danube.

Témoignages simples & vrais de la vénération publique envers Trajan.

Plin. 52-55.

Un Prince qui faisoit ainsi le bonheur de l'Univers, en faisoit pareillement les délices : & la reconnoissance publique se manifestoit envers lui d'une maniére aussi simple que vraie. On ne lui décernoit point les honneurs divins. Ses statues ne remplissoient point

la ville : il n'y en parciſſoit qu'un petit nombre,& du même métal dont étoient celles des Brutus & des Camilles, de qui il repréſentoit ſi bien les vertus. Ses éloges ne faiſoient point retentir le Sénat, à tems, à contretems. Les Sénateurs ne ſe croyoient & n'étoient point obligés, lorſqu'ils opinoient ſur des matiéres totalement étrangéres, d'offrir hors de propos leur encens au Souverain. Ils le louoient quand l'occaſion l'exigeoit, par effuſion de cœur, naïvement, uniment, ſans emphaſe, ſans exaggération. La ſincérité de leurs éloges les diſpenſoit du faſte dont la flatterie a beſoin pour couvrir ſes menſonges.

Il les préfére aux honneurs exceſſifs.

Par cette conduite ils entroient dans les intentions de Trajan, dont la modeſtie refuſoit tous les titres & tous les honneurs qui ſortoient de l'ordre commun. » [a] Vous ſavez, lui dit Pline, » où réſide la vraie gloire d'un Mo- » narque, gloire immortelle, & ſur » laquelle ne peuvent rien ni les flam- » mes, ni la durée des ſiécles, ni la ja-

a Scis ubi vera Principis, ubi ſempiterna ſit gloria, ubi ſint honores in quos nihil flammis, nihil ſenectuti, nihil ſucceſſoribus liceat. Arcus enim & ſtatuas, aras etiam templaque demolitur &

» louſe malignité des ſucceſſeurs. Les » arcs de triomphe, les ſtatues, les au- » tels & les temples ſont ſujets à périr » par vétuſté, à tomber dans l'oubli, » à éprouver la négligence de la poſ- » térité, & même à réveiller ſes cen- » ſures. Mais une ame élevée au-deſſus » d'une vaine ambition, & qui ſait don- » ner des bornes & un frein à l'or- » gueil d'un pouvoir illimité, voilà » ce qui aſſure des honneurs que le » tems ne peut flétrir, & auxquels il » communique au contraire une nou- » velle fleur & une nouvelle vie. On » loue plus volontiers un Prince qui ſe » gouverne par ces maximes, à pro- » portion que l'on y eſt moins obligé » par la néceſſité. Ajoutons que les » Souverains ſont certains par leur » état d'une Renommée qui peut être » bonne ou mauvaiſe, mais qui ne peut » finir. Ce qu'ils ont donc à ſouhaiter, » ce n'eſt pas qu'on ſe ſouvienne d'eux » à jamais, mais que leur mémoire ſoit

obſcurat oblivio, negligit carpitque poſteritas. Contrà contemptor ambitionis, & infinitæ poteſtatis domitor ac frenator animus ipſâ vetuſtate floreſcit, nec ab ullis magis laudatur, quàm quibus minimè neceſſe eſt. Præterea ut quiſque factus eſt Princeps, extemplo fama ejus, incertum bona an mala, cæterùm æterna eſt. Non ergo perpetua Principi fama, quæ invitum ma-

» honorée. Or c'eſt ce qu'ils obtien-
» dront par les bienfaits & par la vertu,
» & non par les images & les ſtatues. »

Trajan ne ſouffrit jamais de ſon vivant qu'on lui érigeât des temples. Pour ce qui eſt des trophées, des arcs de triomphe, il ne s'oppoſa point à cette ſorte de monumens lorſqu'il les eût mérités par ſes exploits. On l'a même accuſé de les avoir trop multipliés : & tout le monde ſait la plaiſanterie par laquelle on le comparoit à la Pariétaire, parce que ſon nom, ainſi que cette herbe, s'attachoit à toutes les murailles. Peut-être l'ivreſſe de ſa haute fortune & des proſpérités militaires apporta-t-elle dans la ſuite quelque altération à la noble ſimplicité de ſes premiers ſentimens. Mais dans les commencemens de ſon régne je ne vois rien qui nous empêche de penſer avec Pline, que les témoignages de la vénération publique que lui attira ſa bonté, étoient, non ſeulement dans la vérité, mais ſelon ſon goût, bien au-deſſus des monumens les plus faſtueux.

Amm. Marc. L. XXVII.

net, ſed bona, concupiſcenda eſt. Ea porrò non imaginibus & ſtatuis, ſed virtute ac meritis propagatur. 55.

On lui donne le surnom d'*Optimus*.

Plin. 2. & 81.

La nation lui donna le surnom d'OPTIMUS, *très bon* : [a] surnom nouveau, & dont l'arrogance des précédens Empereurs laissoit les prémices à Trajan. Ils avoient été curieux d'accumuler des titres superbes, & ils avoient négligé celui-ci, qui au jugement des justes estimateurs des choses, est sans contredit le plus beau dont puisse être décoré un mortel. Trajan en sentit toute la valeur, & par la continuité d'une bonne conduite soutenue pendant tout le cours de son régne, il s'en montra si digne, qu'il se le rendit propre en quelque façon. Ce nom devint son attribut spécial, son caractére distinctif : & dans les temps postérieurs, lorsque l'on prodiguoit aux nouveaux Princes les acclamations les plus flateuses, on leur souhaitoit qu'ils fussent plus heureux qu'Auguste, & meilleurs que Trajan : FELICIOR AUGUSTO, MELIOR TRAJANO.

Eutrop.

Tillem. not. 6. sur Trajan.

Il est probable que l'usage de ce titre pour Trajan ne s'établit que par succession de tems. On peut croire que ce ne fut point une délibération expresse, mais la voix publique qui le

a Quod peculiare hujus & proprium arrogantia priorum Principum fecit. 2.

lui donna dabord. Il s'accrédita peu à peu, & s'introduisit par dégrés dans les monumens & dans les actes. Ce n'est que vers la fin du régne de cet Empereur qu'on le trouve employé communément sur ses médailles.

Acclamations du peuple & du Sénat pleines de tendresse, & méritées par mille traits de sagesse & de bonté.

Plin. Pan. 2.

Outre ce titre durable, que l'amour du peuple & du Sénat consacra à Trajan, souvent des acclamations subites, & que l'on doit regarder comme l'expression impétueuse d'une affection qui ne pouvoit se contenir, remplissoient ce bon Prince de joie, & le couronnoient de gloire. On s'écrioit souvent en sa présence : » Heureux citoyens ! » heureux Empereur ! Puisse-t-il renouveller toujours les mêmes traits » de bonté ! Puisse-t-il entendre toujours sortir de notre bouche les mêmes vœux ! » Et [a] à de de si tendres paroles Trajan rougissoit & versoit des larmes de joie. Car il sentoit que c'étoit à lui qu'elles s'adressoient, & non à sa fortune.

Ce fut particuliérement à l'occasion de son troisiéme Consulat qu'il mérita ces sortes d'acclamations, si douces

a Ad quas ille voces lacrymis ac multo pudore suffunditur. Agnoscit enim sentitque sibi, non Principi, dici. 2.

Plin. 59-77. pour un bon Prince. Les circonſtances dont il accompagna l'acceptation de cette charge, ſa geſtion, ſa démiſſion préſenta aux Romains des ſujets d'admiration, & des motifs d'attachement.

Et dabord en conſentant à devenir Conſul pour la troiſiéme fois, il imita la modeſtie de Nerva, & il communiqua le même honneur à deux particuliers, auxquels il donna pareillement un troiſiéme Conſulat. Il les fit tous deux ſes collégues. Car il étendit pour lui juſqu'à quatre mois la durée du Conſulat, qui pour les autres ſe renfermoit dans la moitié de cet eſpace. *Tillem. not. 8. ſur Trajan.* L'un d'eux eſt Frontin, ou plus vraiſemblablement Fronto, dont nous *Plin.* avons parlé ſous Nerva. L'autre nous eſt abſolument inconnu. Mais ce que nous ſavons, c'eſt qu'il les choiſit ſur la recommandation de l'eſtime publique, & du cas ſingulier que le Sénat faiſoit de leur mérite. Ils étoient du nombre de ceux que cette Compagnie avoit nommé Commiſſaires ſous le régne de Nerva, pour aviſer aux moyens de diminuer les dépenſes de l'État. Trajan ſe fit un devoir d'honorer ceux que le Sénat honoroit, & dans le même ordre dans lequel le Sénat les avoit placés.

Pline tire avec raiſon de cette circonſtance un ſujet d'éloge pour ſon Prince, & il [a] l'exhorte à ſuivre toujours le même plan. » Jugez de nous, » lui dit-il, par la renommée : qu'elle » ſeule fixe vos regards & votre atten» tion. Ne prêtez point l'oreille aux » rapports ſecrets, aux délations ſour» des, qui ne tendent à perſonne des » piéges plus dangereux, qu'à ceux qui » les écoutent. Il eſt plus sûr de ſe ré» gler ſur le témoignage de tous, que » ſur celui d'un ſeul. Dans ces confi» dences particuliéres & myſtérieuſes » un ſeul peut tromper & être trom» pé. Mais jamais perſonne n'en a im» poſé à tous : jamais le rapport de » tous n'a trompé perſonne ».

Trajan déterminé à recevoir le Conſulat, ne ſe diſpenſa d'aucune partie du cérémonial uſité alors par rapport aux Candidats. Le peuple avoit encore quelque part dans les élections des Magiſtrats, au moins pour la forme.

a Perſta, Cæſar, in iſta ratione propoſiti, taleſque nos crede, qualis fama cujuſque eſt : huic aures, huic oculos intende. Ne reſpexeris clandeſtinas exiſtimationes, nulliſque magis quàm audientibus inſidiantes ſuſurros. Meliùs omnibus quàm ſingulis creditur. Singuli enim decipere & decipi poſſunt. Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. 62.

L'Empereur ſe tranſporta au champ de Mars, & tranquille au milieu de l'aſſemblée il attendit, comme les autres aſpirans, ſa nomination.

A ce grand trait de modération Trajan en ajouta auſſitôt un autre encore plus ſignalé. Dès qu'il fut nommé, il alla ſe préſenter au Conſul qui avoit préſidé à l'aſſemblée, pour prêter le même ſerment que prêtoient en pareil cas les particuliers. Il étoit debout, & le Conſul aſſis lui dicta la formule du ſerment dont l'Empereur répéta toutes les paroles. Conſéquent dans ſes principes il monta, ou le même jour, ou lorſqu'il prit poſſeſſion du Conſulat, à la Tribune aux harangues, & jura l'obſervation des Loix. Il fit une ſemblable démarche lorſqu'il ſortit de charge. Il reparut ſur la Tribune, dédaignée depuis ſi long-tems par ſes prédéceſſeurs, & il jura qu'il n'avoit rien fait contre les Loix.

Je ne ſais ſi jamais aucun Empereur, ſoit avant, ſoit après Trajan, s'eſt ſoumis à tout ce cérémonial. Mais il réſulte de ſa conduite ce que j'ai déja obſervé ailleurs, qu'il regardoit la République comme toujours ſubſiſtante; qu'il s'en croyoit, non le maître, mais

le

le Chef & le premier Magiſtrat ; & qu'il étoit perſuadé que la plénitude de la puiſſance ne réſidoit pas en lui, mais dans le corps de l'Etat.

C'eſt ce qu'expriment encore les termes de la harangue qu'il prononça dans le Sénat le premier Janvier. Il exhorta la Compagnie à rentrer en jouiſſance de la liberté, à prendre ſoin de l'Empire comme d'un bien commun, à veiller à l'utilité publique. Ce langage étoit uſité dans la bouche des Empereurs : mais de la part de Trajan il paſſa pour ſincére.

Ce qui n'étoit point du tout uſité, c'eſt la formule dans laquelle il voulut que fuſſent conçûs les vœux que la République fit pour lui le trois Janvier, ſuivant une coutume établie depuis Auguſte. Il appoſa lui-même aux vœux pour ſa conſervation & ſa proſpérité cette condition : [a] *Suppoſé qu'il gouverne bien & pour l'avantage de tous les affaires de la République.* C'étoit ſe rendre extrêmement populaire, & en même tems ſe montrer bien sûr de ſoi, que de ne déſirer la prolongation de ſes jours, que dépendamment du ſalut AN. R. 851.

[a] *Si bene Rempublicam & ex utilitate omnium rexerit.* 67. & 68.

de la République ; & de ne point souffrir que l'on formât pour lui des vœux qui n'eussent pour objet l'utilité de ceux qui les faisoient.

Vint ensuite le jour de la désignation des Magistrats inférieurs aux Consuls, c'est-à-dire, Préteurs, Ediles, Questeurs, &c. Car c'est ainsi, je pense, qu'il faut entendre les expressions générales de Pline, qui parlant de choses très connues de ses auditeurs, n'a pas eu besoin de s'expliquer d'une façon précise & déterminée. Cette nomination se faisoit par les suffrages du Sénat, & Trajan y présidoit comme Consul. On conçoit aisément qu'une élection, à laquelle on procédoit sous la présidence de l'Empereur, dépendoit principalement & presque uniquement de lui. Mais Trajan déclara aux Candidats, qu'ils ne devoient espérer du Prince les honneurs qu'ils désiroient, qu'autant qu'ils les auroient demandés au Sénat, & obtenus par les suffrages de cette auguste Compagnie, pour laquelle il les exhorta d'imiter son respect.

Dans le choix entre les Candidats, il considéroit beaucoup la noblesse des ancêtres. S'il restoit encore quelques

rejettons de ces anciennes familles, que les Césars travailloient depuis si longtems à détruire, il les encourageoit, il prenoit plaisir à les élever, & par un désintéressement bien louable, il honoroit en eux un avantage qu'il n'avoit pas lui-même. Il avoit aussi beaucoup d'égard aux services précédens: la bonne conduite dans une charge inférieure étoit la meilleure recommandation auprès de lui pour monter à un dégré plus haut. Il pesoit les témoignages rendus aux Candidats par des gens d'honneur & de probité. Il n'omettoit rien de ce qui pouvoit l'aider à découvrir le mérite, & à le mettre en place : le tout, sans employer la puissance Impériale, agissant presque comme un simple Sénateur, & donnant le ton par son exemple plus que par son autorité. Ceux qui se voyoient nommés d'une façon si honorable, étoient sans doute bien satisfaits : mais Trajan avoit l'art de ne point renvoyer mécontens ceux mêmes qui n'avoient pû être placés.[a] Les premiers se retiroient comblés de joie, les autres consolés par l'espérance.

a Alii cum lætitia, alii cum spe recesserunt. Multis gratulandum, nemo consolandus fuit. 69.

Ce n'est pas tout encore. A mesure que chaque Candidat avoit été nommé pour la charge qu'il demandoit, Trajan le félicitoit avec la familiarité d'un ami. Il descendoit de sa chaise curule pour aller au devant de lui & l'embrasser : en sorte que l'Empereur & le Candidat se trouvoient de niveau ; & le Sénat, témoin autrefois de l'orgueil dédaigneux de Domitien, qui à peine présentoit sa main à baiser aux premiéres personnes de l'Etat, voyoit avec ravissement l'inégalité disparoître entre celui qui donnoit la charge, & celui qui la recevoit. a Le Sénat ne fut pas maître de ses transports. On s'écria de toutes les parties de la salle d'assemblée : *Vous en êtes d'autant plus grand, d'autant plus digne de nos respects.* Et rien n'étoit plus vrai. » Qui est au faîte de la grandeur, » dit Pline, ne peut plus croître qu'en » s'abaissant par bonté. Et la majesté » de son rang ne court aucun risque. » Nul danger n'est moins à craindre

a Quod factum tuum à cuncto senatu quàm verâ acclamatione celebratum est! *Tanto major! tanto augustior!* Nam cui nihil ad augendum fastigium superest, hic uno modo crescere potest, si se ipse submittat : securus magnitudinis suæ. Neque enim ab ullo periculo fortuna Principum longiùs abest, quàm humilitatis. 71.

» pour un Souverain, que celui de l'a-» vilissement ».

Trajan le craignoit si peu, ce danger, que dans[a] la priére par laquelle il avoit commencé, selon l'usage, l'assemblée des élections, il n'avoit point fait difficulté de se mettre au troisiéme rang : » Je demande aux Dieux, avoit-» il dit, que les différens choix qui » vont se faire, tournent à votre avan-» tage, à celui de la République, & » au mien ». Et il ajouta aux vœux qui faisoient la clôture de la cérémonie, ces paroles non moins pleines de modestie, quoiqu'elles exprimassent en même tems une juste confiance en sa vertu : »[b] Puissent les Dieux exau-» cer mes priéres, autant & à propor-» tion que je continuerai de mériter » votre estime ».

Le Sénat répondit à ces admirables souhaits par des acclamations de tendresse. » Heureux[c] Prince ! s'écrioit-» on : ne doutez pas que vous ne soyez » aimé de nous à jamais. Croyez-en

a Precatus es, ut illa ipsa ordinatio comitiorum *bene ac feliciter eveniret nobis, Reipublicæ, tibi*, 72.

b *Ut ita precibus tuis Dii annuerent, si judicium nostrum mereri perseverasses*. Ibid.

c *O te felicem !* . . . . *Crede nobis ; crede tibi*. . . Precati sumus, ut *sic te*

» notre témoignage, croyez-en celui
» que vous rend votre propre vertu.
» Que nous sommes heureux nous-
» mêmes ! Puissent les Dieux nous ai-
» mer, puissent-ils aimer notre Prince,
» comme notre Prince nous aime ! »

L'usage de ces sortes d'acclamations subsistoit depuis longtems, comme je l'ai observé ailleurs. T. III. p. 204. Mais ce n'étoient communément que des paroles en l'air, qui ne partoient point du cœur, & qu'extorquoit la nécessité des circonstances. Aussi ne s'embarrassoit-on nullement d'en perpétuer le souvenir, & elles périssoient en naissant. Celles dont une affection sincére honoroit Trajan ne méritoient pas d'être traitées avec cette indifférence. Le Sénat ordonna, après avoir obtenu avec beaucoup de peine le consentement du Prince, qu'elles fussent gravées sur le bronze, afin qu'elles piquassent l'émulation des Empereurs qui lui succéderoient, & qu'elles leur apprissent à discerner les expressions du cœur d'avec la flatterie.

Dans les autres fonctions du Consulat Trajan se montra toujours le mê-

amarent Dii, quemadmodum tu nos; .... ut nos sic amarent Dii, quomodo tu. ... O nos felices! 74.

me. Il n'en regarda aucune comme au-dessous de lui. Il les remplit toutes avec la même assiduité & la même exactitude que s'il n'eût été que Consul. Il présidoit aux délibérations du Sénat : il montoit sur le Tribunal pour rendre la justice à tous ceux qui se présentoient. Il n'offusquoit aucune Magistrature, & laissoit à chacune le libre exercice de ses droits. Comme les Préteurs avoient toujours été traités de Collégues des Consuls, Trajan Consul les appelloit ses Collégues, n'ayant point égard au rang d'Empereur, qui l'élevoit si fort audessus d'eux.

L'affaire de Marius Priscus, qui se traita dans le mois de Janvier, donna lieu à Trajan de faire preuve d'attention & de patience dans l'exercice du ministére du Consulat. Priscus étant Proconsul d'Afrique, avoit pillé la Province : & il en disconvenoit si peu, qu'il se soumettoit volontairement à la peine portée par la Loi contre les concussionnaires, c'est-à-dire, à la restitution de tout ce qu'il avoit enlevé. Mais ce n'étoit pas là son seul crime. Il étoit devenu cruel par avidité, & il ne s'étoit pas fait un scrupule de recevoir de l'argent pour condamner &

Affaire de Marius Priscus.

Plin. Ep. II. 11. & Pan. 76.

faire périr des innocens. L'énormité de ces derniers forfaits attira la cause au jugement du Sénat. Pline & Tacite plaidérent pour les Africains. L'affaire fut discutée pendant trois jours consécutifs : & chaque séance dura jusqu'au soir. Trajan assista à tout, sans se rebuter d'une telle longueur, sans interposer son autorité pour gêner, en quelque façon que ce pût être, la liberté d'examiner & d'opiner. Sa bonté parut en ce que Pline ayant été obligé de parler pendant cinq heures de suite avec beaucoup de contention, l'Empereur inquiet sur le tort que pouvoit porter à une santé aussi délicate que la sienne cette violente fatigue, le fit avertir plusieurs fois de se ménager. Enfin Priscus fut condamné à l'exil, qui étoit la plus grande peine qu'imposassent les Loix Romaines. Mais [a] il avoit sauvé une partie de son injuste butin, & il l'emporta dans le lieu de son éxil. Là, selon l'expression du Satyrique, *il jouit du Ciel même irrité contre lui*, faisant bonne chére & gran-

[a] . . . . . . Damnatus inani
Judicio, (quid enim salvis infamia nummis ?)
Exul ab octava Marius bibit, & fruitur Diis
Iratis : at tu victrix Provincia ploras.
Juven. Sat. I.

de dépense, pendant que la Province, qui avoit gagné son procès, restoit gémissante & dépouillée.

Affaire de Classicus. Plin. Ep. III. 9.

Il paroît que l'on doit rapporter à cette même année une autre affaire de même genre, dans laquelle Pline s'employa encore pour venger une Province vexée par son Proconsul. Cécilius Classicus, Africain d'origine, avoit traité la Bétique, comme Marius Priscus, né dans la Bétique, en usoit dans le même tems à l'égard des Africains. Pline, qui avoit déja servi le juste ressentiment de cette Province contre Bébius Massa, ne crut pas pouvoir lui refuser son secours dans une nouvelle occasion où elle en avoit besoin. Mais Classicus fut soustrait au jugement du Sénat par une mort ou naturelle, ou volontaire. Ainsi l'accusateur n'eut à demander contre lui qu'un dédommagement sur ses biens en faveur des habitans de la Bétique : & il l'obtint. Il attaqua ensuite ceux qui s'étoient rendu les ministres des injustices de ce Proconsul. Ils étoient en grand nombre, & ils se défendirent sur la prétendue nécessité pour des Provinciaux d'obéir au Magistrat Romain. Leurs excuses parurent avec rai-

son insuffisantes : & ils furent condamnés à différentes peines selon la diversité des cas où ils se trouvoient. La Province avoit impliqué dans l'accusation la femme & la fille de Classicus. Il tomboit quelques soupçons sur la femme, mais il n'y eut rien de prouvé : & elle fut déchargée de l'accusation. Pour ce qui est de la fille, Pline la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettroit point en cause, & ne prêteroit point son ministére à une injuste persécution.

Il avoit été chargé des deux affaires contre Priscus & contre Classicus, par délibération du Sénat : & les mêmes Arrêts qui condamnoient les coupables furent remplis d'éloges pour le zêle, le talent, & la probité de l'Avocat.

Consulat & panégyrique de Pline.
Plin. Pan. 90-93.

Pline fut Consul la même année qu'il plaida ces deux grandes causes. Il géra le Consulat pendant les mois de Septembre & d'Octobre, & il y eut pour Collégue Tertullus Cornutus, dont il parle souvent dans ses Lettres, son ami de tous les tems, le compagnon de ses dangers sous la tyrannie de Domitien, & déja associé avec lui dans la charge d'Intendant du Trésor public. Ce fut pour l'un & l'autre une

douce satisfaction de se voir de nouveau réunis dans l'exercice de la suprême Magistrature. Chacun d'eux se crut obligé & pour soi même & pour son Collégue : & Trajan mit le comble à son bienfait par les louanges qu'il leur donna en les mettant en place, & par le témoignage qu'il leur rendit d'un amour pour la vertu & pour le bien public, qui les égaloit aux anciens Consuls.

Ce fut pendant son Consulat que Pline prononça ce fameux Panégyrique, dont j'ai tiré presque tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur Trajan. Quoique ce soit un éloge, & non pas un monument historique, j'ai crû pouvoir m'en servir avec confiance, parce qu'à très peu de chose près, l'Histoire parle de cet Empereur comme Pline en a parlé.

Largius Macédo, ancien Préteur, assassiné par ses esclaves. Plin. Ep. III. 14.

L'ordre dans lequel ses Lettres sont rangées invite à croire que c'est vers le tems où nous en sommes, qu'arriva la mort tragique d'un ancien Préteur, qui fut assassiné par ses esclaves. Il se nommoit Largius Macédo, fils d'un affranchi, maître dur & inhumain, & qui voyant [a] dans ses esclaves l'image

[a] Superbus dominus & sævus, & qui servisse pa-

de la condition où son pere avoit vécu, au lieu de se sentir engagé par cette considération à les traiter avec douceur, sembloit au contraire en être aigri, & porté d'autant plus à exercer sur eux toutes sortes de barbaries. Ils se vengérent : & plusieurs d'entre eux s'étant ligués, l'attaquérent pendant qu'il étoit dans le bain, l'assommérent de coups, & le laissérent pour mort sur le plancher. Il lui restoit pourtant encore de la vie : & d'autres esclaves plus fidéles lui ayant donné du secours, il reprit ses sens, & vécut assez pour voir le supplice de ses assassins. Il ne paroît point que l'on ait pensé en aucune façon dans l'occasion dont je parle, à exécuter cette loi terrible qui condamnoit à la mort tous les esclaves enfermés sous le même toît où leur maître avoit été tué : & l'on conçoit ici combien elle auroit été injuste.

Commencement de l'élévation d'Adrien, par son mariage avec Sabine petite-niéce de Trajan.
Spart. Adr. 1-4.

L'année du troisiéme Consulat de Trajan est la premiére époque de l'élévation d'Adrien, qui lui succéda dans la suite à l'Empire. Il épousa cette année Julia Sabina, petite-niéce de l'Empereur, & sa plus proche héritiére.

Bien des nœuds le lioient déja avec

rem suum parum, imo nimium meminisset. *Plin.*

Trajan. Il étoit né à Rome, mais originaire d'Italica, patrie de ce Prince. Son grand-pere Marcellinus avoit été le premier Sénateur de sa famille : son pere Ælius Adrianus Afer ne s'étoit pas élevé plus haut que la Préture : mais Afer étoit cousin germain de Trajan, & en mourant il le nomma tuteur de son fils, alors âgé de dix ans, avec Coelius Tatianus * Chevalier Romain. Quand Trajan fut adopté par Nerva, Adrien servoit comme Tribun dans l'armée de la basse Mœsie : & il fut député par cette armée pour aller féliciter son cousin & son tuteur sur une adoption qui lui annonçoit le rang suprême. Il vint, il reçut du nouveau César un emploi dans l'armée du haut Rhin : & à la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan dans la basse Germanie, & qui le salua Empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obstacles à vaincre, & il les surmonta par une activité singuliére. Servien son beaufrere, qui avoit le même objet, le traversa, le retarda, jus-

** Saumaise prétend que ce Chevalier Romain se nommoit Attianus, & non Tatianus. Mais c'est une différence peu importante.*

qu'à lui faire rompre sa chaise dans le chemin. Adrien acheva la course à pied, & prévint encore le courrier de son beaufrere.

Ce zêle empressé fait assez connoître les vûes qu'avoit dès lors Adrien, & qui n'étoient pas mal fondées, puisque Trajan étoit sans enfans. Mais ses dépenses, & les dettes qu'il contracta, prévinrent contre lui l'esprit de Trajan, qui d'ailleurs se sentoit peu d'inclination à l'aimer, sans doute parce qu'il découvroit en lui, parmi beaucoup de grandes qualités, des germes de vices qui pouvoient devenir dangereux. Ce qu'Adrien avoit de louable n'étoit pas une puissante recommandation auprès de Trajan. Adrien né avec les plus heureuses dispositions pour les belles connoissances, les embrassa toutes. Il cultiva l'Eloquence dans les deux langues, Grecque & Latine, il s'appliqua à la Philosophie, à l'étude des Loix. Ce genre de mérite n'étoit pas le plus capable de plaire à Trajan, Prince peu lettré. Adrien par une suite de son goût pour les Sciences & pour les Arts aimoit la paix : & il parut par la conduite qu'il tint durant son régne, que l'honneur d'étendre l'Empire par des

conquêtes le touchoit moins que celui de le bien gouverner. Trajan aimoit la guerre, & l'éclat des trophées & des victoires étoit sa plus forte passion. Mais surtout la légéreté & l'inconstance capricieuse de l'esprit d'Adrien, son caractére envieux, ombrageux, jaloux du mérite d'autrui, étoient des vices qui devoient inspirer de l'éloignement pour lui à un cœur aussi magnanime que celui de Trajan. Adrien, qui avoit beaucoup de pénétration, ne manqua pas de s'appercevoir de ces dispositions de l'Empereur si peu favorables à son égard, & il se tourna vers Plotine épouse de Trajan, & qui avoit un grand crédit sur l'esprit de son mari. Il gagna l'amitié de cette Princesse, il fut protégé par elle si constamment, que la malignité en conçut des soupçons contraires à la vertu de Plotine, & l'accusa d'être gouvernée, dans le bien qu'elle faisoit à Adrien, par une folle & criminelle passion. Dion l'assûre positivement. Quoi qu'il en puisse être, il n'est pas douteux que ce n'ait été Plotine qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner, presque malgré lui, Sabine sa petite-niéce en mariage à Adrien.

Dio, Liv. LXIX.

Spart.

Sabine étoit fille de Matidie, qui elle-même étoit fille de Marcienne sœur de Trajan.

Quatriéme Consulat de Trajan.
AN. R. 852.
Plin. Pan. 79.

Le Sénat avoit été si charmé de la conduite de Trajan dans son troisiéme Consulat, qu'il le pressa d'en prendre un quatriéme. Le Prince céda aux instances des Sénateurs, & se fit Consul pour la quatriéme fois avec Articuleius Pétus.

Adrien Questeur de l'Empereur.
Spart.

Il choisit cette même année Adrien pour son Questeur: & comme une des fonctions du Questeur de l'Empereur étoit de lui servir d'organe, & de lire dans le Sénat les discours du Prince, Adrien en s'acquittant de ce ministére, s'attira la risée par une prononciation rustique & provinciale. A l'âge de quinze ans il avoit voulu voir sa patrie & sa famille, & il s'étoit transporté en Espagne, où il fit un séjour de quelques années, qui lui donna le tems de prendre l'accent de la Province. D'ailleurs il s'étoit beaucoup plus appliqué jusques-là aux Lettres Gréques qu'aux Latines. Averti par l'événement dont je viens de faire mention, il se corrigea: il sentit la nécessité de se perfectionner dans l'Eloquence Latine: il y donna tous ses

soins, & il y réussit si bien, qu'il se rendit le meilleur Orateur de son tems.

Après sa questure il fut chargé de la rédaction des délibérations du Sénat. Mais il quitta bientôt cet emploi pour suivre Trajan à la guerre contre les Daces.

Guerre contre les Daces. *Dio.*

On se souvient que cette nation, & son Roi Décébale, avoient fait trembler Domitien, qui s'étoit estimé heureux d'acheter la paix par un tribut, quoique non moins vain que lâche il eût affecté de triompher de ceux qui lui avoient donné la loi. Les Daces de leur côté, fiers de leur avantage, augmentoient leurs troupes & insultoient les Romains. Ainsi la rupture du traité paroît devoir être attribuée en commun à Trajan & à Décébale. L'un ne pouvoit supporter une humiliation qui déshonoroit la majesté de l'Empire, & l'autre la faisoit trop sentir.

Nous sommes peu instruits du détail des exploits de Trajan dans cette guerre, sur laquelle nous n'avons d'autres mémoires que des abrégés assez informes de l'Historien Dion. Nous savons seulement qu'il ouvrit la campagne par une victoire signalée, dans laquelle il détruisit l'armée ennemie,

mais qui coûta du sang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand nombre encore de blessés. Et Trajan montra à l'égard des uns & des autres les sentimens d'un Prince plein de bonté. Comme la multitude des blessés étoit telle, que les bandages manquoient aux plaies, il abandonna pour cet usage sa propre garderobe. Il rendit aussi les derniers honneurs aux morts avec pompe, & voulut qu'on célébrât tous les ans leur mémoire par un sacrifice solemnel.

Trajan suivit sa victoire. Il partagea son armée en trois corps, dont il commandoit l'un en personne, & donna la conduite des deux autres à Lusius Quietus, Seigneur Maure, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, & à Maximus. Il poussa ainsi Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés sur de hautes montagnes, & enfin pénétra jusqu'à la capitale des Daces Zarmisegethusa, ville importante alors, mais dont on ne voit plus que les ruines dans un bourg de Transilvanie appellé Varhel.

Leur Roi demande la paix, & il ne l'obtient

Décébale avoit été effrayé dès les premiers mouvemens qu'il avoit vû faire à Trajan. Comme il étoit Prince

habile & entendu dans la guerre, il comprit tout d'un coup que ce n'étoit plus à Domitien qu'il avoit affaire, & que les Romains sous Trajan reprenoient toute leur supériorité, & redevenoient cette fiére nation à qui rien ne pouvoit résister dans l'univers. La bataille qu'il perdit n'ayant que trop bien vérifié ses craintes, il fit des démarches pour obtenir la paix. Il demanda une entrevûe, qui lui fut refusée : & Trajan envoya en sa place Licinius Sura & Claudius Livianus Préfet du Prétoire. Décébale ayant dédaigné d'entrer en conférence avec de simples Officiers de l'Empereur, ou n'osant se fier à eux, se contenta d'envoyer semblablement quelques personnes de sa Cour. Rien ne fut conclu. Mais lorsqu'il se vit pressé vivement, dépouillé de ses forteresses, presque assiégé dans sa capitale, ayant appris d'ailleurs que sa sœur avoit été faite prisonniére par Maximus, il se résolut à tout, & prit le parti d'une soumission pleine & absolue.

qu'aux conditions les plus dures.

Il accepta donc les conditions les plus dures. Il convint de livrer ses armes, ses machines de guerre, ses ingénieurs, de rendre les transfuges, & de n'en

plus recevoir ; de détruire ses forteresses ; d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites ; enfin d'avoir les mêmes amis & les mêmes ennemis que les Romains. Après ces articles réglés, il eut la permission de se présenter devant Trajan : & en l'abordant il se prosterna par terre, il jetta ses armes bas, pour marquer qu'il s'avouoit vaincu, il promit d'exécuter avec fidélité ses engagemens, &, ce qui me paroît bien remarquable, d'envoyer des Ambassadeurs au Sénat, afin que le consentement de cette Compagnie mît le dernier sceau à la paix. Au reste il paroît que ces Ambassadeurs ne vinrent à Rome qu'avec Trajan, qui laissant garnison dans Zarmisegethusa, & dans les autres postes importans de la Dace, repassa en Italie.

Lorsqu'ils furent introduits dans le Sénat, ils renouvellérent tout l'humiliant cérémonial que leur Roi avoit subi lui-même devant Trajan : ils jettérent bas leurs armes, ils croisérent les mains, comme des supplians qui attendoient de leurs vainqueurs la décision de leur sort, & ils obtinrent ainsi leur pardon, & la ratification du traité.

Trajan en conséquence de sa victoire triompha, & prit le surnom de Dacique. Philostrate débite sur ce triomphe une fable ridicule, qui s'assortit fort bien avec toutes les autres puérilités nées sous la plume de cet Ecrivain sans jugement. Il raconte que l'Empereur avoit avec lui dans son char triomphal le Sophiste Dion Chrysostome, & que se tournant souvent vers lui pendant la cérémonie, il lui adressoit ces doucereuses paroles : » Je » ne sais pas ce que vous dites : mais je » vous aime comme moi-même ». Avoir exposé une pareille misére, c'est l'avoir suffisamment réfutée.

Triomphe de Trajan.

Phil. Soph. l. 7.

Le triomphe de Trajan fut suivi de fêtes & de spectacles. Il donna des combats de gladiateurs, dans lesquels ce Prince guerrier se plaisoit à voir une image de la guerre. Il ramena aussi les Pantomimes, dont la populace de Rome ne pouvoit se passer. Enivrée de leur jeu séducteur, si par un mouvement passager de zêle pour la pureté des mœurs elle avoit demandé leur expulsion, elle revenoit bientôt par l'inclination du cœur à les regretter. Dion ajoute que Trajan les aimoit lui-même. Cet Empereur, si parfait

Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis.

Dio. Plin. Pan. 33.

modéle dans tout ce qui regarde le Gouvernement, n'étoit rien moins que réglé dans sa conduite personnelle. L'Histoire lui reproche les désordres les plus contraires à la nature. Et c'est, selon le témoignage de Dion, par un attachement de ce genre infâme au Pantomime Pylade, qu'il fut porté à rétablir un spectacle si justement proscrit par lui-même peu de tems auparavant.

Je place, d'après M. de Tillemont, la victoire de Trajan sur les Daces dans l'année de son quatriéme Consulat, & son triomphe sous la même année, ou sous la suivante, qui eut pour Consuls Licinius Sura, & un Suranus peu connu d'ailleurs dans l'Histoire.

Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement. Ans R. 853. & 854.

La paix avec les Daces dura deux ans, pendant lesquels Dion ne nous apprend rien sur Trajan, sinon que ce Prince, rendu aux soins du Gouvernement intérieur de l'Etat, s'y livroit avec application, & se faisoit un devoir de juger par lui-même les différends pour lesquels on recouroit à son autorité. Mais les lettres de Pline nous fournissent plusieurs faits, parmi lesquels je choisirai les plus intéressans.

Mort de

Pendant l'année du Consulat de

Sura, ou sur la fin de la précédente, Frontin mourut, personnage renommé de son tems par les grandes places qu'il remplit avec dignité, & célébre encore aujourd'hui par les ouvrages qu'il a laissés à la postérité. J'ai parlé de sa Préture au commencement du régne de Vespasien. Il fut sans doute élevé au Consulat par cet Empereur, qui l'envoya commander dans la grande Bretagne; & Tacite loue ses exploits dans cette Province. Nerva le fit Intendant des Aqueducs de Rome, emploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'étoit un esprit solide, judicieux, appliqué à ses devoirs, & qui aimoit à joindre à l'expérience les secours de la lecture & de l'étude. C'est à cette façon de penser que nous devons ses ouvrages, dont les principaux sont une collection de Stratagêmes, & des Mémoires sur les Aquéducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte Préface, qu'il a mise à la tête de ce dernier Traité. » Ayant été chargé, dit-il, » par l'Empereur Nerva, de l'intendance des Aquéducs, [a] j'ai crû que

Frontin. Son caractére & ses ouvrages.

Plin. Ep. IV. 8.

Tac. Agr. 17.

Frontin. de Aquæd.

[a] Primum ac potissimum existimo, . . . nosse quod suscepi. Neque enim ullum omnis actûs

» mon premier soin devoit être de » m'instruire de ce qui fait l'objet de » ma charge. Car en toute administra- » tion il faut poser pour fondement la » connoissance exacte de ce qu'il est » besoin d'y faire & d'y éviter. En ef- » fet, quoi de plus honteux & de plus » intolérable pour un homme de sens, » que d'être conduit dans ses fonc- » tions par les leçons des subalternes? » Leur ministére est nécessaire : mais » ils ne doivent être employés que » comme des aides & des instrumens » dirigés par les ordres du chef ».

Pline lui succéde dans la dignité d'Augure. *Plin. Ep. V. 1. IV. 8. X. 8.*

Pline loue la probité de Frontin, & le met au rang des personnages les plus estimables qui fussent dans Rome. Il lui succéda dans la dignité d'Augure, qu'il demanda & obtint de Trajan.

Un sacerdoce tel que l'Augurat, étoit comme le faîte de l'élévation pour les premiéres têtes du Sénat : & Pline en fut félicité par un ami, qui insistoit

certius fundamentum crediderim, quàm quæ facienda, quæque vitanda sint, posse decernere. Nam quid viro tam indecorum & intolerabile, quàm delegatum officium ex adjutorum agere præceptis? . . . quorum etsi necessariæ partes sunt, ut manus quædam & instrumentum agentis esse debent.

particuliérement

particuliérement ſur la conformité que ce nouveau grade mettoit entre lui & Cicéron, qui avoit auſſi été Augure. Pline répond à ce compliment avec une modeſtie, placée ſans doute, mais qui n'en eſt pas moins aimable. « a Plût » aux Dieux, dit-il, qu'ainſi que je » me vois devenu ſon égal par les hon- » neurs du Sacerdoce & du Conſulat, » auxquels je ſuis même parvenu bien » plus jeune que lui, je puſſe de mê- » me dans la plus grande maturité de » l'âge égaler la ſublimité de ſon gé- » nie ! Mais les décorations qui dé- » pendent de la volonté des hommes, » m'ont été accordées ainſi qu'à bien » d'autres. Le talent divin par lequel » il s'eſt illuſtré, eſt trop difficile à at- » teindre : il y auroit même de la pré- » ſomption à l'eſpérer : il faut l'avoir » reçû du Ciel ».

Un fait particulier, très louable dans un jeune homme, mérite de trouver ici ſa place. Egnatius Marcellinus étant

Trait louable d'un Queſteur. *Plin. Ep. IV*, 12.

a Utinam, ut ſacerdotium idem, & conſulatum multo etiam junior quàm ille, ſum conſecutus, ita ſenex ſaltem ingenium ejus aliqua ex parte aſſequi poſſim ! Sed nimirum quæ ſunt in manu hominum, ea & mihi & multis aliis contigerunt : illud verò ut adipiſci arduum, ſic & ſperare nimium eſt, quod dari non niſi à Diis poteſt. *Plin. Ep. IV*. 8.

allé dans une Province, qui n'eſt pas nommée par Pline, en qualité de Queſteur, le greffier qu'il avoit mené avec lui, mourut avant l'échéance de ſes gages. Le jeune Queſteur, qui avoit reçu du Tréſor public de quoi payer ſon Greffier, comprit que cet argent ne devoit pas reſter entre ſes mains. Il conſulta l'Empereur ſur l'uſage qu'il en devoit faire, & il fut renvoyé devant le Sénat. Là, s'éleva une conteſtation, qui fut plaidée & jugée en régle entre les héritiers du Greffier & les Intendans du Tréſor public. Le Sénat prononça en faveur de ces derniers. Mais ce qui attira le plus ſon attention dans cet événement, ce fut la nobleſſe du procédé d'Egnatius, qui fut univerſellement applaudi.

L'uſage des ſuffrages par ſcrutin, introduit dans les élections des Magiſtrats par le Sénat.

Les affaires qui ſouvent avoient excité de grands mouvemens au tems de la République, ſe décidoient avec une pleine tranquillité ſous le Gouvernement d'un ſeul : c'eſt de quoi nous avons un exemple dans ce qui regarde les ſuffrages par ſcrutin. On peut recourir à l'Hiſtoire de M. Rollin pour les anciens tems. Voici de quelle maniére ce même objet fut réglé ſous les yeux de Pline qui nous en rend un compte fort exact.

T. VIII. p. 523.

Plin. ep. III. 20. & IV. 25.

Les élections des Magistrats, depuis qu'elles avoient été réservées au Sénat, se faisoient de vive voix : & dabord les choses se passérent avec beaucoup de dignité & de décence. Chaque Candidat étoit cité par son nom. Celui qui avoit été cité se levoit, & exposoit briévement les motifs sur lesquels il fondoit ses prétentions : il rendoit compte de toute sa vie : il représentoit les témoignages des Généraux sous lesquels il avoit servi ; &, s'il étoit dans le cas, des Magistrats supérieurs dont il avoit été Questeur : il nommoit les personnages d'autorité qui s'intéressoient pour lui. Ceux-ci prenoient la parole, & d'un ton grave, sans emphase, sans sollicitations empressées, ils marquoient les bonnes qualités qu'ils connoissoient à leur Candidat, & les raisons qui les engageoient à l'appuyer de leur récommandation. Si le Candidat avoit quelque reproche à faire à un Compétiteur sur sa naissance, sur sa conduite, il l'alléguoit modestement, sans invective. Le Sénat écoutoit tranquillement tout ce que chacun avoit à dire, & faisoit ensuite son choix avec maturité.

Du tems de Pline tout ce bel ordre

étoit changé. Les assemblées du Sénat pour les élections imitoient, ou même surpassoient la licence des assemblées populaires. On ne savoit ni attendre son moment pour parler, ni se taire à propos, ni même demeurer en place. De toutes parts retentissoient des clameurs bruyantes : tous les solliciteurs s'avançoient au milieu de la salle avec leurs candidats ; & là ils formoient plusieurs pelotons, grand fracas, confusion universelle. Frappés de ces inconvéniens, les Sénateurs se réunirent tous à demander, soit sur la fin du troisiéme Consulat de Trajan, soit au commencement de l'année suivante, que l'on procédât aux élections par voie de scrutin. Le succès justifia ce nouvel arrangement ; de dignes sujets furent mis en place ; & chacun s'applaudissoit d'un reméde si heureusement imaginé.

Comme toutes les choses humaines ont deux faces, Pline craignit dès lors l'abus des suffrages secrets. « [a] Je ne » réponds pas, écrivoit-il à un ami, » que dans ce qui se passe ainsi sous le » voile du silence, ne se glisse peut-

a Est periculum, ne tacitis suffragiis impudentia irrepat. Nam quotocuique eadem honestas

» être bientôt le défaut de pudeur.
» Car où sont ceux qui respectent les
» loix de l'honnêteté dans le secret,
» comme sous les yeux du Public ?
» Plusieurs redoutent l'opinion que
» l'on aura d'eux : peu s'embarrassent
» du témoignage de leur conscience ».
Ce qu'il avoit prévû, arriva. A la première élection qui suivit, on trouva plusieurs bulletins remplis de plaisanteries, de badinages, de puérilités.
» [a] Telle est, dit Pline, la témérité
» qu'inspire aux mauvais esprits cette
» pensée, *Qui le saura ?* » Le Sénat témoigna une extrême indignation d'un jeu si indécent & si déplacé. Mais les coupables demeurérent inconnus, & l'on fut réduit à gémir de ce que les maux étoient plus forts que les remédes.

Un autre abus régnoit dans la poursuite des charges. Les Candidats envoyoient des présens, donnoient des repas, déposoient même des sommes d'argent en main tierce pour être distribuées après le succès, à ceux qui les

La brigue réprimée.
Plin. VI. ep. 19.

tis cura secretò, quæ palam ? Multi famam, conscientiam pauci verentur. *Plin. III. 20.*

a Tantum licentiæ pravis ingeniis adjicit illa fiducia, *Quis sciet ? Plin. IV. 25.*

auroient bien servis. Il en fut fait des plaintes dans le Sénat, qui chargea les Consuls de recourir à l'Empereur, & de le prier d'arrêter ces désordres par son autorité suprême. Il le fit, & par une Déclaration sur la brigue il obligea les Candidats à se comporter plus modestement.

Obligation imposée aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie.

Par la même Loi il statua que nul ne pourroit aspirer aux charges, qui n'eût au moins le tiers de son bien placé en fonds de terre, ou en maisons situées en Italie. Il jugeoit avec raison peu convenable, que des hommes qui aspiroient à exercer la Magistrature dans Rome, regardassent l'Italie comme un lieu de passage, où ils n'eussent aucun établissement.

Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties.

On avoit renouvellé peu auparavant les anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de recevoir de leurs cliens ni argent ni présent. Telle étoit la disposition de la loi Cincia portée sur la fin de la seconde guerre Punique. Cette loi avoit été remise en vigueur au commencement du régne de Nerva. Mais la cupidité forçoit toutes les barriéres, & l'abus renaissant donna lieu, dans le tems dont je parle, au Préteur Licinius

Népos, homme ferme & vigoureux, de signaler son zêle. Pline nous instruit dans trois de ses lettres des démarches de ce Préteur, mais d'une façon qui laisse pour nous quelque obscurité : & le détail des circonstances seroit peu intéressant aujourd'hui. Je me contente d'observer que l'autorité du Sénat & celle du Prince intervinrent dans la réforme entamée par Népos : & nous trouvons dans Pline le dispositif d'un sénatusconsulte, qui imposoit, non aux Avocats, mais, ce qui me paroît singulier, aux parties, la nécessité d'un serment sur cette matiére. Il falloit que quiconque avoit quelque affaire, jurât, avant que d'être admis à plaider, qu'il n'avoit rien ni donné, ni promis à l'Avocat qu'il chargeoit de sa cause.

Plin. V. 4. 14. & 21.

Pline, qui non seulement s'étoit toujours abstenu de toute convention, mais n'avoit jamais voulu recevoir de ses cliens ni aucune gratification, ni même de simples présens d'amitié, fut charmé de voir la loi qu'il s'étoit faite à lui-même, devenir une loi générale. On l'en félicitoit de toutes parts : & les uns lui disoient en plaisantant qu'il avoit été devin, les autres que le nou-

veau réglement mettoit ordre à ses rapines & à ses procédés avides. Il jouissoit ainsi d'une gloire, à laquelle il n'étoit que trop sensible; ce qui n'empêche pas que la noblesse de sa conduite ne soit très louable. J'ai remarqué ailleurs que la différence des tems & des usages a adouci parmi nous, à cet égard, la sévérité des Ordonnances Romaines, mais sans ébranler les principes d'humanité & de générosité, sur lesquelles elles étoient fondées, & qui conviennent essentiellement à une si honorable profession.

Cinquiéme Consulat de Trajan.
An. R. 854.

L'an de Rome 854. Trajan prit un cinquiéme Consulat avec Maximus, qui étoit lui-même Consul pour la seconde fois. Ce Maximus paroît être le même qui avoit étouffé la rébellion de L. Antonius sous Domitien, & ensuite exercé avec gloire un commandement important dans la guerre de Trajan contre Décébale. L'année du cinquiéme Consulat de Trajan fut encore une année de paix: & ce Prince continua d'y faire aimer son Gouvernement par des traits de bonté & de justice. En voici un, qui montre son zêle & ses lumiéres pour confondre la calomnie, & pour protéger l'innocence attaquée par une noire intrigue.

Lustricus Bruttianus avoit mené dans la Province dont il étoit Gouverneur, un certain Montanus Atticinus sur le pied d'ami, & il l'avoit employé en divers ministéres. Il eut lieu de s'en repentir. Celui en qui il mettoit sa confiance, étoit un scélérat qui se rendit coupable de toute sorte de crimes : en sorte que Bruttien se crut obligé d'en écrire à l'Empereur. Atticin outré & allarmé, se porta lui-même pour accusateur de Bruttien : & par une horrible perfidie, ayant trouvé moyen de se faire remettre furtivement entre les mains les regîtres du Magistrat, il en arracha un grand nombre de feuillets ; & il produisoit au procès le livre ainsi mutilé, comme une preuve des malversations de celui qu'il accusoit. L'affaire s'instruisit devant Trajan, & Pline étoit l'un des juges. Les parties plaidérent elles-mêmes leur cause sommairement, article par article : & Bruttien, sûr de son innocence, ne se contenta pas de repousser les accusations intentées contre lui, mais il développa tous les crimes de son accusateur, & il en fournit les preuves. Trajan, qui ne demandoit qu'à être éclairé, saisit le vrai qu'on

Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité & de lumiére par Trajan. *Plin. ep. VI.* 22.

lui présentoit. Il voulut que l'on commençât par prononcer sur l'accusateur, qui fut condamné à l'exil : & Bruttien sortit d'affaire glorieux & triomphant, avec un éclatant témoignage de son intégrité & de sa bonne conduite.

Trajan se faisoit un devoir de rendre lui-même la justice : & même pendant qu'il étoit dans ses maisons de plaisance, il ne se croyoit pas permis d'interrompre ce soin important du Gouvernement. Pline, qui passa trois jours avec lui à Centumcelles *, nous rend compte de trois affaires, qui remplirent chacune leur jour.

Plin. ep. VI. 31.

* *Civita. Vecchia.*

La premiére regardoit le plus illustre citoyen d'Ephése, Claudius Ariston, homme de mœurs magnifiques, & qui se rendoit populaire sans aucune vûe d'ambition criminelle. La splendeur dans laquelle il vivoit, lui avoit attiré l'envie, & un misérable délateur entreprit de le perdre. Ariston fut absous & vengé.

Le lendemain fut jugée une cause d'adultére. Galitta, femme d'un Tribun des soldats qui se disposoit à demander les charges, avoit souillé son honneur & celui de son mari par un commerce criminel avec un Centurion.

Le mari s'en étoit plaint au Commandant de l'armée dans laquelle il servoit, & celui-ci en avoit écrit à l'Empereur. Trajan commença par casser le Centurion, & même le bannir. Il étoit question ensuite de faire le procès à la femme : & son mari, amolli par une indigne foiblesse, ne s'empressoit pas de la poursuivre. Il l'avoit même gardée auprès de lui depuis ce grand éclat, comme s'il se fût contenté de se débarrasser d'un rival. On l'obligea de pousser jusqu'au bout l'action qu'il avoit entamée. Galitta fut condamnée, au grand regret de son accusateur, & soumise aux peines de la Loi portée par Auguste contre les adultéres. Comme cette affaire n'étoit pas par elle-même de nature à devoir être jugée par l'Empereur, & qu'il n'y avoit que la qualité des personnes intéressées qui l'eût mis dans le cas d'en prendre connoissance, il eut l'attention, en prononçant son jugement, d'exprimer cette circonstance, & de marquer qu'il s'agissoit d'Officiers de guerre, afin de ne pas paroître troubler le cours de la justice, ni évoquer à soi toutes les causes.

Le troisiéme jour on discuta une af-

faire qui traînoit depuis longtems, & dans laquelle étoit impliqué Eurythmus affranchi de l'Empereur. Le fond du procès rouloit sur un codicille suspecté de faux, & les héritiers du testateur avoient intenté action à ce sujet contre Eurythmus, & contre un Chevalier Romain nommé Sempronius Sénécio. Dabord ils s'étoient tous rendu parties : mais ensuite plusieurs, comme par respect pour un affranchi de César, demandérent à se désister de leur accusation. Sur quoi Trajan dit cette belle parole : « Pourquoi vous désister ? Mon affranchi » n'est point Polycléte, ni moi Né» ron. » Cependant il n'y eut que deux des héritiers qui se présentérent au jour où l'affaire devoit être jugée, & ils demandérent, ou que tous ceux qui avoient avec eux un même intérêt fussent obligés de se joindre à leur requête, ou qu'il leur fût permis à eux-mêmes d'abandonner leur poursuite. L'Avocat de Sempronius & d'Eurythmus s'opposa à cette demande, disant que ses parties demeureroient chargées d'un soupçon qui les déshonoroit. « Ce » n'est pas là ce qui me touche, dit » Trajan avec vivacité. Moi-même je

» deviens suspect de protéger l'injus-» tice ». Et s'adressant aux juges il ajouta : » Voyez quel parti nous de-» vons prendre. Car il semble que ces » gens-là veulent se plaindre de n'a-» voir pas eu la liberté de poursuivre » leur droit ». Il fut décidé que tous les héritiers se mettroient en cause, ou que ceux qui auroient des raisons de s'en dispenser les produiroient, afin que l'on pût juger si elles étoient valables : qu'autrement ils seroient assujettis à la peine des calomniateurs. Telle étoit la délicatesse de Trajan par rapport à sa réputation. Il ne vouloit pas y laisser la tache la plus légére sur l'article de la justice dûe à tous les citoyens.

Modestie & douce familiarité de Trajan dans ses repas.

Ainsi se passoit le tems de la journée à Centumcelles. Le soir on se rassembloit pour le souper, auquel le Prince appelloit toutes les personnes distinguées de sa Cour. La table étoit servie modestement & sans faste. Trajan donnoit à ses convives le divertissement de la Musique & de la Comédie ; ou bien une conversation familiére & enjouée faisoit durer agréablement le repas jusques bien avant dans la nuit. Le dernier jour l'Empereur en-

voya à ceux qui l'avoient accompagné dans ce petit voyage des présens d'hospitalité, suivant l'usage pratiqué entre amis.

Port de Centumcelles.

Il s'occupoit actuellement à Centumcelles d'un ouvrage très utile au Public. Il y bâtissoit un port, auquel il donna son nom, & qui est aujourd'hui le port de Civita Vecchia, où le Pape tient ses galéres. Trajan forma ce port en construisant deux jettées qui s'avançoient vers la mer, & à l'entrée desquelles il éleva un môle en forme d'isle, qui arrêtoit la violence des flots, & qui assûroit la tranquillité des vaisseaux dans le bassin.

Port d'Ancone.

Tillem. Traj. art. 23. Ant. Expliquée. T. IV. Part. II. p. 205.

Dans la suite il construisit aussi à ses frais un port à Ancone sur la mer Adriatique, voulant rendre l'accès de l'Italie commode & aisé de toutes parts. On voit encore dans cette ville le monument qui fut érigé en son honneur par le Sénat & le peuple Romain en reconnoissance de ce bienfait. L'inscription marque la dixneuviéme année de Trajan, que nous comptons 867. de Rome.

Pline va gouverner le Pont & la Bithynie.

C'est peu de tems après le séjour que fit Pline à Centumcelles, que M. de Tillemont place son départ pour le

Pont & la Bithynie. Trajan l'envoya gouverner ces deux Provinces comme son Lieutenant avec la qualité de Propréteur revêtu de la puissance consulaire. La Bithynie étoit Province du Peuple, & conséquemment avoit coutume d'être gouvernée par des Proconsuls tirés au sort. Mais Trajan écrit lui-même à Pline, qu'il s'y étoit glissé bien des abus qui demandoient une réforme. Tout récemment les Bithyniens avoient accusé & poursuivi comme concussionnaires deux de leurs Proconsuls, Julius Bassus & Rufus Varenus. On peut conjecturer que par ces raisons Trajan voulut mettre cette Province directement sous sa main, au moins pour un tems, & il choisit Pline comme très capable d'y rétablir le bon ordre.

Plin. ep. IV. 9. V. 20. VI. 5. & 13. VII. 6. & 10.

Pline entra dans son Gouvernement le dix-sept Septembre, & il y resta environ dix-huit mois. Nous avons les lettres qu'il écrivit pendant cet espace à Trajan, & les réponses du Prince. On y voit que Trajan souffroit qu'on lui donnât le nom de Seigneur, *Domine*, qu'Auguste avoit toujours rejetté. Mais les circonstances étoient changées, & l'usage avoit prévalu.

Plin. Ep. l. X.

Ce que l'on doit remarquer dans le commerce Epiſtolaire entre Pline & Trajan, c'eſt d'une part la fidélité du Magiſtrat à demander les ordres du Souverain ſur toutes les affaires tant ſoit peu douteuſes ; & de l'autre, la dignité, l'équité, le bon ſens qui régnent dans les réponſes de Trajan, avec mille témoignages de bonté qu'il prodigue à Pline comme à un ami. Mais rien ne nous intéreſſe de plus près, que la fameuſe Lettre de Pline au ſujet des Chrétiens. Quoiqu'elle ſe trouve par tout, elle fait une partie trop eſſentielle d'un ouvrage tel que celui-ci, pour qu'il me ſoit permis de l'ometttre. Je la rapporterai toute entiére avec la réponſe de Trajan. Pline écrit à l'Empereur en ces termes :

Lettre de Pline au ſujet des Chrétiens. *Plin. X. 97.*

» C'eſt ma pratique conſtante, Seigneur, de vous conſulter ſur tous » mes doutes. Car qui peut mieux que » vous, ou réſoudre mes difficultés ; » ou ſuppléer au défaut de mes lumiéres ? Je n'ai jamais été appellé à l'inſtruction ni au jugement d'aucun » procès pour cauſe de Chriſtianiſme : » & ainſi j'ignore ce qui mérite d'être » puni en ce genre, & juſqu'où l'on » doit porter, ſoit la rigueur de la pei-

» ne, soit l'exactitude des recherches. » Je n'ai donc pas été peu embarrassé » à me décider sur bien des chefs : s'il » convient de faire une différence en- » tre les âges, ou si ceux de l'âge le » plus tendre doivent être traités com- » me les personnes déja formées ; si le » repentir peut mériter le pardon, ou » si quiconque a été Chrétien ne ga- » gne rien à cesser de l'être ; si c'est le » nom seul qu'il faut punir, quand » même nul crime ne viendroit à sa » suite, ou les crimes qui accompa- » gnent le nom. Voici la conduite que » j'ai tenue par provision à l'égard de » ceux que l'on m'a déférés comme » Chrétiens. Je les ai interrogés s'ils » étoient Chrétiens. Sur leur aveu, » je leur ai réitéré une seconde & une » troisiéme fois la même question, en » les menaçant de la mort. Quand ils » ils ont persisté, je les ai envoyés au » supplice. Car, sans examiner si ce » qu'ils avouoient étoit criminel, je » n'ai point douté qu'au moins leur » opiniâtreté & leur obstination infle- » xible ne méritât punition. Parmi » ceux qui ont poussé la phrénésie jus- » qu'à cet excès il s'est trouvé quel- » ques citoyens Romains, que j'ai sé-

» parés des autres pour les envoyer à
» Rome. L'attention à suivre cette na-
» ture d'affaires en a multiplié le nom-
» bre, comme il arrive ordinairement,
» & m'a présenté de nouvelles espéces
» à décider. On m'a donné un mé-
» moire anonyme contenant une gran-
» de liste de noms. Mais ceux qui m'é-
» toient ainsi déférés, ont nié qu'ils fus-
» sent ou qu'ils eussent jamais été Chré-
» tiens. Et en effet ils ont répété d'a-
» près moi les formules de priéres que
» nous adressons à nos Dieux : ils ont
» offert de l'encens & du vin à votre
» image, que j'avois fait apporter ex-
» près avec les statues des Divinités :
» enfin ils ont maudit celui qu'ils ap-
» pellent Christ. Sur ces preuves j'ai
» crû devoir les décharger de l'accu-
» sation. Car on assûre que l'on ne peut
» forcer à rien de semblable ceux qui
» sont vraiment Chrétiens. Il s'en est
» trouvé d'autres qui ont d'abord avoué
» qu'ils étoient Chrétiens, & ensuite
» l'ont nié : d'autres encore, qui ont
» reconnu l'avoir été autrefois, mais
» qui ont déclaré ne l'être plus, de-
» puis trois ans, depuis un plus long
» espace, quelques uns depuis vingt
» ans. Tous ont adoré votre ima-

» ge & les ſtatues des Dieux : tous
» ont conſenti à maudire Chriſt. Au
» reſte [a]ils proteſtoient que tout leur
» tort ou leur erreur n'avoit conſiſté
» qu'en ce qu'ils s'aſſembloient en un
» jour marqué avant le lever du ſoleil,
» & là adoroient Chriſt comme Dieu,
» chantoient des hymnes en ſon hon-
» neur, & s'engageoient par ſerment,
» non à aucun crime, mais à ne com-
» mettre ni vols, ni violences, ni adul-
» téres, à ne jamais manquer à la foi
» promiſe, à ne point retenir les dépôts
» qui leur auroient été confiés : après
» quoi ils ſe retiroient, & ſe raſſem-
» bloient enſuite de nouveau pour
» prendre enſemble une nourriture
» commune & innocente. Ils ajou-
» toient qu'ils s'étoient même abſtenus
» de ces pratiques depuis la publica-
» tion de l'Edit, par lequel, confor-
» mément à vos ordres, j'ai défendu

a Affirmabant autem hanc fuiſſe ſummam vel culpæ ſuæ vel erroris, quòd eſſent ſoliti ſtato die ante lucem convenire, carmenque Chriſto quaſi Deo dicere ſecum invicem, ſeque ſacramento non in ſcelus aliquod obſtringere, ſed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depoſitum appellati abnegarent : quibus peractis, morem ſibi diſcedendi fuiſſe, rurſuſque coeundi ad capiendum cibum, promiſcuum tamen & innocuum.

» les assemblées. Pour m'assûrer plei-
» nement du fait, j'ai ordonné que
» l'on appliquât à la question deux
» femmes esclaves ; & je n'ai décou-
» vert d'autre crime qu'une supersti-
» tion pleine de travers & de folie.
» Par ces considérations j'ai suspendu
» mes recherches, & j'ai pris le parti
» de vous consulter, d'autant plus que
» le nombre de ceux qui se trouvent
» en danger à cette occasion est très
» grand, & embrasse des personnes de
» tout âge, de tout sexe, de toute con-
» dition. Car non seulement les villes,
» mais les bourgades & les campagnes
» sont infectées de la contagion de
» cette superstition. Le mal n'est pour-
» tant pas sans remède. Déja je vois
» les Temples, qui étoient devenus
» presque déserts, se repeupler ; les sa-
» crifices solemnels, longtems inter-
» rompus, reprendre leur célébrité. Il
» ne se trouvoit presque plus d'ache-
» teurs pour les victimes : aujourd'hui
» il s'en vend beaucoup. Delà il est
» aisé de conclure quelle multitude de
» personnes on peut ramener, si on
» leur ouvre la porte du repentir ».

Cette lettre nous est infiniment pré-
cieuse par le beau témoignage qu'elle

rend à la pureté des mœurs de nos premiers peres : témoignage auquel on ne peut pas se refuser, puisqu'il sort de la plume de celui qui les condamnoit à la mort. Elle atteste la multiplication prodigieuse des Chrétiens, si peu de tems après la naissance du Christianisme. Elle nous donne lieu de déplorer l'aveuglement d'un homme aussi éclairé & aussi judicieux que Pline, qui sans examiner le vrai ou le faux d'une doctrine, punit du dernier supplice quiconque y demeure constamment attaché. Trajan, si sage & si bon Prince d'ailleurs, ne montra pas plus d'équité que son Lieutenant. Voici sa réponse.

Réponse de Trajan.

» Vous avez agi comme vous de-
» viez, mon cher Pline, dans la dis-
» cussion des causes de ceux que l'on
» vous a déférés comme Chrétiens.
» Car il n'est pas possible d'établir une
» loi générale, ni une forme de pro-
» céder qui soit applicable à tous les
» cas. Il ne faut point faire de recher-
» ches pour les découvrir : s'ils sont
» amenés à votre tribunal & convain-
» cus, vous devez les punir : avec cet-
» te restriction néanmoins, que si
» quelqu'un nie qu'il soit Chrétien,

» & prouve sa déclaration par des ef-
» fets, c'est-à-dire, en adorant nos
» Dieux, quand même il seroit suspect
» pour le passé, son repentir doit lui
» procurer le pardon. a Pour ce qui
» est des mémoires anonymes, il ne
» faut y avoir égard dans aucun gen-
» re d'affaire. C'est une chose de trop
» mauvais exemple, & qui ne con-
» vient point à notre tems. »

Il étoit bien digne de Trajan d'interdire l'usage des délations anonymes. Mais dans la premiére partie de sa réponse quelle inconséquence, que de défendre d'une part que l'on recherchât les Chrétiens, & d'ordonner de l'autre qu'ils fussent traités en criminels, lorsqu'il se trouveroit quelqu'un qui les dénonçât ?

Persécution de l'Eglise sous Trajan. *Tillem.*

Telle est au reste l'idée que l'on doit se former de la persécution que souffroit l'Eglise sous Trajan. Quoique ce Prince animé peutêtre d'un zêle superstitieux pour sa Religion, ou plutôt trompé par une fausse politique, qui lui faisoit regarder indistinctement toute nouveauté en matiére de

a Sine auctore verò propositi libelli nullo crimine locum habere debent. Nam & pessimi exempli, neque nostri seculi est.

culte comme dangereuse pour l'Etat, haït les Chrétiens, & autorisât leurs supplices, il ne rendit point d'Edit général contre eux. Des émeutes populaires, le caprice & la cruauté des Gouverneurs de Provinces, la loi que Trajan s'étoit faite à lui-même de punir de mort la persévérance dans le Christianisme, voilà les causes qui firent sous son régne un grand nombre de Martyrs. Les plus célébres de ces généreux athlétes de J. C. sont S. Siméon de Jérusalem, & S. Ignace d'Antioche. Mais le récit de leur mort glorieuse appartient à l'Histoire Ecclésiastique. Je me renferme dans mon objet.

Mort de Pline.

Il ne paroît pas que Pline ait vécu longtems depuis son retour du Gouvernement de Pont & de Bithynie. L'Histoire n'en fait plus mention, & les événemens dont parlent ses lettres ne s'étendent pas beaucoup au delà.

Son caractère peint d'après ses Lettres par M. Rollin. *Hist. Anc. T. XII.*

On ne peut lire cet Ecrivain sans l'aimer, & je me ferois un devoir de tracer ici, par les faits que ses lettres nous administrent, un tableau de son ame & de toutes ses excellentes qualités, si ce dessein n'étoit déja exécuté par une main plus savante que la mien-

ne. M. Rollin s'est plû à peindre un caractére tout-à-fait semblable au sien, si ce n'est qu'en lui la Religion rehaussoit & sanctifioit des vertus, que Pline déprisoit par l'amour d'une gloire frivole, qui étoit sa derniére fin.

Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. *Plin. ep. V. 1.*

Comme M. Rollin n'a pas pû ni dû tout dire, il a laissé en arriére un fait, qui me paroît très intéressant dans toutes ses circonstances, & très honorable à Pline. Je crois que le Lecteur sera bien aise de le trouver ici.

Pomponia Gratilla, qui paroît avoir été veuve d'Arulénus Rusticus, & que Domitien relégua en même tems qu'il fit mettre à mort son mari, avoit d'un autre mariage un fils nommé Assudius Curianus, dont la conduite lui donnoit peu de satisfaction. Elle le déshérita par son testament, & institua Pline son héritier avec Sertorius Sévérus ancien Préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang distingués. Curianus résolu d'attaquer le testament proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre qui détruiroit l'effet de la donation. La vûe de Curianus étoit d'acquérir par cette voie un préjugé contre la validité

lidité du testament qu'il vouloit faire casser. Pline lui répondit qu'il ne convenoit point à son caractére de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret. » D'ailleurs, ajou-» ta-t-il, vous êtes riche, vous n'a-» vez point d'enfans : une donation » que je vous ferois seroit suspecte » d'intérêt. Enfin telle que vous la de-» mandez, vous n'en retirerez aucun » profit : au lieu qu'une renonciation » à mon droit en votre faveur vous se-» roit utile ; & je suis prêt à en passer » l'acte, si je suis persuadé une fois que » vous étes injustement exhérédé. Eh » bien, répondit Curianus, je vous » prens vous-même pour juge ». Pline hésita un moment : & après y avoir pensé, » J'y consens, dit-il. Car pour-» quoi aurois-je moins bonne idée de » moi, que vous ne témoignez l'avoir? » Mais je vous proteste, & souvenez-» vous en, que j'aurai le courage, si » votre cause est mauvaise, de confir-» mer le jugement de votre mere ». Il » en sera ce que vous voudrez, répliqua » Curianus : car vous ne voudrez rien » que de juste ». Pline se donna pour assesseurs les deux hommes les plus respectables de la ville, Corellius & Fron-

tin, & assisté d'eux, il prit séance dans son appartement. Curianus plaida sa cause. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvoit défendre l'honneur de la testatrice. Ensuite il se retira dans son cabinet avec ses assesseurs, & de leur avis il prononça le jugement en ces termes : » Curianus, votre mere a eu de » justes raisons, de vous déshériter «.

Un tel jugement, où Pline avoit fait les fonctions de juge, d'avocat, & de partie, fut respecté par celui contre lequel il étoit rendu. Curianus fit assigner au tribunal des Centumvirs les autres héritiers institués par le testament de sa mere, & il ne mit point Pline en cause. Déja le jour du jugement approchoit, & les cohéritiers de Pline en craignoient l'issue à cause du malheur des tems. Domitien vivoit encore : & comme quelquesuns d'entre eux avoient été amis de Rusticus & de Gratilla, ils appréhendoient que, selon qu'il étoit arrivé à plusieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ils témoignérent leur inquiétude à Pline, & le désir qu'ils avoient de proposer un accommodement. Pline se chargea de la négocia-

tion. Il offrit à Curianus ce que les Jurisconsultes appellent la quarte Falcidienne, c'est-à-dire, la quatriéme partie de la succession, assûrée aux héritiers du sang par la loi de Falcidius : & il s'engagea à y contribuer à raison de sa part. Curianus accepta la proposition : & ce qui montre combien une probité parfaite attire de considération & de respect, c'est que ce même Curianus, en mourant quelques années après, laissa à Pline [a] un legs, dont véritablement la valeur étoit médiocre, mais qui dans les circonstances lui devoit faire & lui fit plus de plaisir qu'une ample & riche succession.

Amitié de Pline & de Tacite.

Pline fut lié d'une étroite amitié avec Tacite, & le nœud de cette liaison fut autant la société des sentimens de probité & de haine contre la tyrannie, que l'amour des Lettres & la profession de l'Eloquence qui leur étoit commune. On les joignoit volontiers ensemble, comme les deux plus grands Orateurs qui fussent alors : & Pline en fournit la preuve dans une petite aventure qu'il raconte avec complaisance. Tacite à un spectacle se trouva assis à

Plin. ep. IX. 23.

a Legatum mihi obvenit modicum, sed amplissimo gratius. Plin.

côté d'un inconnu, qui après une conversation assez longue sur des matiéres de Littérature, voulut savoir à qui il parloit. » Vous me connoissez, lui dit » Tacite, & même par les Lettres : » Etes-vous Tacite, ou Pline ? » reprit avec vivacité cet inconnu. a L'idée de la Littérature & de l'Eloquence rappelloit tout d'un coup les noms de ces deux illustres amis, qui en étoient les Héros.

Il n'y avoit entre eux nulle rivalité, nulle jalousie. Ils s'envoyoient mutuellement leurs ouvrages, pour recevoir les avis l'un de l'autre, & ils se rendoient ce service réciproque avec cordialité, avec franchise. Pline étoit plus jeune que Tacite, & dès son premier âge son ambition avoit été d'imiter un tel modéle, & de le suivre immédiatement, quoiqu'à une grande distance, comme il s'exprime lui-même. Il parvint au point qu'il désiroit, & c'étoit pour lui le sujet d'une joie parfaite. » b Je suis charmé, écrit-il à Tacite, » de ce que si l'on parle d'Eloquence,

Plin. VII. 20.

a Exprimere non possum, quàm sit jucundum mihi, quòd nomina nostra, quasi litterarum propria, non hominum, litteris redduntur. *Plin.*

b Gaudeo quòd, si quis de studiis sermo,

» on nous nomme ensemble ; si l'on » fait mention de vous, mon nom » vient à la suite du vôtre. Il y a des » Orateurs que l'on nous préfére à » tous deux. Mais peu m'importe en » quel rang l'on nous associe : car c'est » pour moi la premiére place, que celle qui vous suit. Vous devez même » avoir remarqué, que dans les testamens, à moins que le testateur ne soit » ami particulier de l'un de nous deux, » on nous met de compagnie, on nous » fait les mêmes legs. Toutes ces observations ont pour objet de nous » engager à nous aimer l'un l'autre » avec encore plus d'ardeur, puisque » les Lettres, la ressemblance des » mœurs, la renommée, & enfin les » derniéres volontés des mourans nous » unissent par tant de liens. »

Il paroît que Tacite a survécu Pline. Car celui-ci, qui ne manque point

Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre

unà nominamur ; quòd de te loquentibus statim occurro. Nec desunt qui utrique nostrûm præferantur. Sed nihil interest meâ quo loco jungimur. Nam mihi primus, qui à te proximus. Quin etiam in testamentis debes adnotasse, nisi quis fortè alterutri nostrûm amicissimus, eadem legata, & quidem pariter accipimus. Quæ omnia huc spectant, ut invicem ardentiùs diligamus, quum tot vinculis nos studia, mores, fama, suprema denique hominum judicia constringant.

dans lequel il a écrit ses ouvrages.

de rendre compte dans ses Lettres & de faire l'éloge de tous les amis que la mort lui enléve, n'y parle en aucune façon de la mort de Tacite. On peut même conjecturer, par l'importance & l'étendue des ouvrages que Tacite a composés, qu'il poussa sa vie assez avant sous le régne de Trajan. En effet il ne commença à écrire l'Histoire que sous ce Prince. Le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'est-à-dire, la description des mœurs des Germains, est datté du second Consulat de Trajan, qui concourt avec la premiére année du régne de ce Prince. Tacite donna ensuite la vie d'Agricola. Et le succès de ces deux Ecrits, qui sont des chefs-d'œuvre, l'ayant sans doute encouragé, il entreprit ses Histoires, qui comprenoient un espace de vingt-huit ans, depuis le second Consulat de Galba jusqu'à la mort de Domitien. Il témoigne qu'il se proposoit alors de faire suivre l'Histoire des régnes de Nerva & de Trajan. Mais [a] quoiqu'il se félicite de pouvoir réserver pour sa vieillesse une si riche & si agréable matiére ; quoiqu'il loue le rare bonheur

Lips. ad Tac. Hist. & Tillem. Trajan, art. 21.

Tac. Hist. I. 1.

a Principatum divi Nervæ & imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam, senec-

du tems où il écrivoit, & dans lequel il est permis, dit-il, de penser ce que l'on veut, & de dire ce que l'on pense; je m'imagine qu'il convenoit peu à un caractére aussi libre que le sien d'écrire l'histoire d'un Prince encore vivant, quelque digne de louange qu'il pût être. Aussi, après qu'il eût achevé l'ouvrage que nous appellons ses Histoires, au lieu de descendre suivant l'ordre des tems, il remonta beaucoup plus haut, & composa ses Annales, qui commencent à la mort d'Auguste, & qu'il conduisit jusqu'à celle de Nerva. Il avoit même dessein, si la vie ne lui manquoit, de reprendre le régne d'Auguste, après qu'il auroit terminé ses Annales. Il faut croire que la mort ou les infirmités le prévinrent. Car il ne nous reste aucun vestige de ce travail qu'il projettoit. Ses Histoires & ses Annales jointes ensemble faisoient le nombre de trente livres. Mais nous en avons perdu treize; & des dix-sept qui ont échappé au naufrage des tems, quatre sont plus ou moins mutilés.

Tac. III. Annal. 24.

Tacite pouvoit être fils d'un Cor-

Ce que l'on sait de sa

senectuti sepofui: rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet. *Tac. Hist. I. 1.*

naissance & de sa vie. nélius Tacitus Chevalier Romain & Intendant de la Belgique, dont il est
Plin. Hist. Nat. VII. 16. Tac. Hist. I. 1. fait mention dans Pline le Naturaliste. Il entra dans la carriére des honneurs sous Vespasien : Tite l'éléva en dignité : il devint Préteur sous Domitien, l'année même que ce Prince donna ses jeux séculaires : Nerva le fit Consul. Il
Plin. ep. II. 11. plaida longtemps avec une éloquence dont le propre caractére étoit la noblesse & la majesté. Ses ouvrages historiques l'ont immortalisé. J'ai tâché de les fondre dans le mien : & après l'usage que j'en ai fait, mes Lecteurs le connoissent mieux que je ne saurois le peindre.

Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Plin. ep. III. 7. Un autre personnage moins illustre dans les Lettres, mais qui ne laisse pas d'y tenir un rang, Silius Italicus mourut dans les premiéres années du régne de Trajan. J'ai parlé de la bréche qu'il avoit faite à sa réputation sous Néron. Mais il se rétablit dans l'estime du Public par le bon usage qu'il fit de sa faveur auprès de Vitellius, & par la sagesse & l'intégrité de sa conduite dans le Proconsulat d'Asie. L'Eloquence & la plaidoirie avoient fait son occupation pendant la vigueur de l'âge : la Poësie fut l'amu-

sement de sa vieillesse. Pline remarque avec raison, que [a] dans ses vers on sent plus de travail que de génie. Quoique médiocrement favorisé des Muses, il les cultiva avec constance. Retiré du tumulte des affaires, il partageoit sa journée entre des entretiens littéraires, & la composition de son Poëme sur la seconde guerre Punique. Il vécut dans ce loisir pendant un grand nombre d'années, [b] considéré & honoré comme l'un des premiers de la ville ; sans crédit & sans puissance néanmoins, mais aussi à l'abri de l'envie. Les infirmités croissant avec l'âge, il alla s'enfermer dans les maisons de plaisance qu'il avoit en Campanie : d'où ne le tira pas même l'obligation de faire sa cour à un nouvel Empereur. Il resta à sa campagne pendant que Trajan faisoit sa premiére entrée dans Rome. [c] Trait de liberté, glorieux au Prince qui ne le trouva pas mauvais, glorieux au particulier qui osa se le permettre. Silius étoit curieux en ta-

a Scribebat carmina majore curâ quàm ingenio.

b Fuit inter principes civitatis, sine potentia, sine invidia.

c Magna Cæsaris laus, sub quo hoc liberum fuit ; magna illius qui hac libertate ausus est uti.

bleaux & en ſtatues, & il en raſſembla un très grand nombre qui repréſentoient les hommes les plus illuſtres de l'Antiquité. Il révéroit tous ces noms célébres : mais il ne témoignoit plus de vénération pour aucun que pour Virgile, dont il ſolemniſoit le jour de la naiſſance avec plus d'appareil que le ſien propre, & au tombeau duquel il alloit ſouvent rendre de religieux reſpects. A l'âge de ſoixante-&-quinze ans, il lui ſurvint un mal qui fut jugé incurable. Plutôt que d'en ſouffrir les douleurs, il aima mieux ſe laiſſer mourir de faim : & il exécuta ſa réſolution malgré toutes les repréſentations qu'on lui pût faire pour l'en détourner. Il mourut le dernier de ceux que Néron avoit fait Conſuls, de même qu'il étoit le dernier des Conſuls mis en place par ce Prince. Il laiſſa un fils, qu'il vit Conſulaire.

Mort de Martial. *Plin. ep. III. 20.*

La mort de Silius Italicus fut ſuivie de près de celle du Poëte Martial, dont tout le monde connoît les Epigrammes. Heureux ! s'il y eût mis autant de modeſtie & de retenue, que l'on y trouve quelquefois de ſel & d'enjouement. Martial avoit peu à ſe louer de ſa fortune : & les libéralités

de Domitien, souvent & bassement mendiées, l'aidoient à se soutenir dans Rome. Lorsque ce Prince ne fut plus, il fallut que Martial quittât le séjour de la Capitale, & se retirât dans sa patrie à Bilbilis* en Espagne. En partant il reçut une gratification de Pline, qu'il avoit loué dans ses vers. Il vécut encore environ trois ans : & à juger de sa datte de sa mort par l'ordre des lettres de Pline, il paroît qu'elle tombe sous l'an de Rome 851.

On croit que Juvénal a écrit sous le régne de Trajan la plûpart de ses satyres. Elles se ressentent beaucoup, comme M. Despréaux l'a observé, des cris de l'école dans lesquels leur Auteur avoit été élevé. On y trouve sans doute de grandes & belles maximes, de la noblesse, de l'énergie. Mais cette énergie est souvent poussée jusqu'à une impudence Cynique: & d'ailleurs il régne en général dans ces piéces un ton déclamateur, bien peu capable de plaire à ceux qui ont sçû goûter l'enjouement délicat, les graces légéres, & l'aimable négligence des satyres d'Horace. Je ne craindrai point

Juvénal a écrit sous Trajan la plûpart de ses satyres.

* *Il paroît que* Bilbilis *n'étoit pas loin du lieu qui est maintenant* Catalaiud *en Arragon.*

de dire que Juvénal me paroît même au dessous de Perse, qui est plus modeste sans comparaison, plus nourri de choses, & dont le style obscur, mais sans emphase, annonce un Ecrivain persuadé de ce qu'il dit.

Mort du délateur Régulus. Traits de son audace & de sa fourberie.

Plin. ep. II. 20. IV. 2. & 7. VI. 2.

A tant de noms plus ou moins recommendables dans la Littérature, je crois devoir joindre ici un de leurs contemporains, qui ne leur ressemblera qu'en laid, mauvais orateur, malhonnête homme, mais fameux, important, accrédité & enrichi par l'abus qu'il fit de l'art de la parole. C'est Régulus dont je veux parler. J'ai déja eu occasion d'en faire mention plus d'une fois: & Pline nous fournit sur son compte plusieurs anecdotes curieuses & intéressantes.

Régulus est un exemple de ce que l'audace & l'effronterie peuvent faire sans le secours d'aucun talent, & presque malgré la nature. [a] Il avoit la voix foible & mal articulée, la langue épaisse, très peu d'invention, nulle mémoire : & néantmoins il suppléoit en quelque façon à tout ce qui lui man-

[a] Imbecillum latus, os confusum, hæsitans linguâ, tardissima inventio, memoria nulla, nihil denique præter ingenium insanum : & tamen

quoit par une fougue impétueuse, qui imposoit au vulgaire, & qui le faisoit regarder comme Orateur par ceux qui ne s'y connoissoient pas. C'étoit un caractére ardent, & puissant en intrigues. S'il avoit une cause à plaider, il demandoit & obtenoit la liberté de parler autant de tems qu'il jugeroit nécessaire : il amassoit par ses brigues une foule d'auditeurs : en un mot, il savoit mettre en œuvre tous les moyens que le désir de briller & de faire du bruit substitue au mérite réel.

A l'ambition insensée il joignoit la passion des richesses : & toutes voies lui étoient bonnes pour en acquérir. Nous l'avons vû s'engraisser, encore jeune, du sang des innocens qu'il accusoit. Il reçut de Néron sept * millions de sesterces, pour l'avoir aidé à détruire la maison des Crassus. Il n'avoit pas moins d'ardeur à se faire mettre sur les testamens des riches, & il employoit pour y parvenir la ruse & l'audace tout ensemble. Voici quelques traits de ce genre, que Pline a réunis dans une Lettre.

T. IV. p. 464.

Tac. Hist. IV. 42.

** Huit cens soixante & quinze mille livres.*

Pison Licinianus, frere de Crassus

eâ impudentiâ ipsoque illo furore pervenit, ut à plurimis orator habeatur. *Plin. ep. IV. 7.*

dont Régulus avoit causé la perte ; & exilé lui-même à la poursuite, comme il est probable, de ce dangereux calomniateur, adopté depuis par Galba, & tué avec lui, avoit laissé une veuve nommée Vérania, qui vécut jusques sous Trajan. Cette Dame étant tombée dangereusement malade, Régulus, qui savoit combien il devoit lui être odieux, vient néantmoins la voir, s'assied auprès de son lit, & feignant de s'intéresser beaucoup à sa santé, il fait le personnage d'Astrologue. Il lui demande quel jour & à quelle heure elle étoit née. Sur la réponse qu'elle lui fit, il se compose le visage, il prend un air sérieux & appliqué, il remue les lévres, il compte par ses doigts : le tout pour tenir en suspens la malade, & lui faire attendre quelque chose de merveilleux. « Vous étes, » lui dit-il, dans votre année climaté» rique : mais vous reviendrez de cette » maladie. Et afin que vous en soyez » plus assûrée, je consulterai un Harus» pice, dont j'ai souvent expérimenté » le savoir ». En effet il offre un sacrifice, & il rapporte à Vérania que les entrailles des victimes sont d'accord avec les Astres. On croit volontiers

ce qu'on souhaite. La malade flattée par l'espérance de la guérison, demande son testament, & y ajoute un legs en faveur de Régulus. Peu de tems après le mal augmente : elle se sent défaillir, & en mourant elle se plaint amérement de la tromperie qui lui avoit été faite. Mais l'imposteur tenoit sa proie, & il se moquoit de cris tardifs & impuissans.

Il ne fut pas si heureux dans une autre batterie qu'il dressa contre Velléius Bléfus, riche Consulaire. Il lui faisoit la cour depuis quelque tems, lorsque Bléfus fut attaqué d'une grande maladie, & témoigna vouloir changer son testament. Régulus ne douta pas qu'il n'eût bonne part dans les nouvelles dispositions que le malade alloit faire de son bien, & il exhorta, pria, pressa les Médecins d'employer toutes les ressources de leur art pour lui prolonger la vie. Lorsque le testament fut fait & signé, il changea de langage. » Jusqu'à quand, disoit-il à ces mêmes » Médecins, tourmenterez-vous un » pauvre moribond ? Pourquoi lui en» viez-vous une mort douce, si vous » ne pouvez le faire vivre » ? Bléfus mourut, & comme si il eût entendu

tous les discours de Régulus, il ne lui laissa pas une obole.

L'impudence, comme je l'ai dit n'étoit pas en un moindre dégré chez lui, que la fourberie : le trait suivant en est la preuve. Une Dame illustre, nommée Aurélia, voulant faire signer son testament par sept témoins, ainsi que le Droit Romain l'exigeoit, pria Régulus d'être l'un de ceux qui lui rendroient ce service. Pour la cérémonie de la signature elle avoit pris de très beaux habits. Régulus témoigna souhaiter qu'elle voulût bien les lui léguer. Aurélia crut dabord qu'il plaisantoit. Rien n'étoit plus sérieux. Il l'en pressa avec des instances réitérées : il la força d'ouvrir son testament pour y insérer le legs qu'il demandoit : il l'observa pendant qu'elle écrivoit : après qu'elle eût écrit, il regarda & lut, afin de s'assûrer que ses intentions étoient remplies. C'est par de semblables manœuvres, qu'étant né sans biens, il s'enrichit si prodigieusement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avoit désiré de savoir par les entrailles des victimes quand il pourroit arrondir ses possessions jusqu'à la valeur de soixante millions* de sesterces, & que les présa-

*Sept millions cinq cens mille livres.

ges qu'il y avoit trouvés lui en promettoient le double.

Avec de si grands biens Régulus n'avoit qu'un fils, qu'il perdit presque encore enfant. Pline ne croit pas que le pere fût véritablement affligé de cette mort, & il doute beaucoup, si l'intérêt ne l'emportoit pas dans son ame sur les sentimens de la nature. Car il avoit fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de disposer de ses biens maternels, qui étoient considérables; & depuis ce tems il le flattoit servilement, dans l'espérance & dans la vûe d'engager l'enfant à le nommer par testament son héritier. Il gagnoit donc à cette mort. Mais moins il avoit de douleur réelle, plus il en affecta les semblans, avec un éclat, avec un fracas, qui décéloit l'artifice. Son fils avoit de petits chevaux de selle & de carosse, des chiens, des rossignols, des perroquets, des merles. Régulus fit égorger tous ces animaux autour du bucher. Il multiplia, de toutes les façons imaginables, les statues & les portraits de celui qu'il vouloit paroître pleurer. Il le fit représenter en bronze, en cire, sur la toile, en argent, en yvoire, en marbre. Lui-même il com-

posa un livre sur la vie de son fils, qui étoit mort enfant; & il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie & dans les Provinces: & il écrivit au Sénat de chaque ville, demandant que la Compagnie choisît entre ses membres celui qui auroit la plus forte & la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple assemblé.

Je terminerai ce morceau, peut-être trop long, sur Régulus, par une judicieuse réfléxion de Pline. a « Quelle vivacité! dit-il. Quel feu! Que de bien n'auroit pas pû faire Régulus, s'il eût tourné cette vigueur vers des objets louables! Je me trompe, ajoute Pline aussitôt. Les bons ont moins d'activité que les méchans: & de même que l'ignorance produit la hardiesse, & que la lumiére au contraire améne souvent la timidité; aussi les caractéres vertueux sont af-

a Hanc ille vim; (seu quo alio nomine vocanda est intentio quidquid velis obtinendi) si ad potiora vertisset, quantum boni efficere potuisset! Quanquam minor vis bonis, quàm malis inest: ac sicut ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει, ita recta ingenia debilitat verecundia, perversa confirmat audacia. *Plin. Ep. IV. 7.*

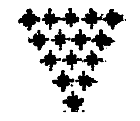
» foiblis dans leur marche par la mo-
» destie qui les retient, l'audace for-
» tifie les vicieux ».

J'ai observé ailleurs combien Régulus devint bas & rampant à la mort de Domitien. Il vécut encore quelques années. On peut juger par une Lettre de Pline, qu'il étoit mort avant l'an de Rome 853.

Après avoir parlé des hommes qui se sont fait un nom dans la Littérature, n'oublions pas un enfant célébre, Valérius Pudens, qui âgé de treize ans remporta le prix de Poësie aux Jeux Capitolins en 857.

Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poësie.
Tillem. Traj. art. 18.

Nous avons depuis longtems perdu Trajan de vûe. Il faut revenir à ce Prince, & raconter ce que nous savons de la seconde guerre qu'il entreprit contre les Daces.



§. III.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire assassiner Trajan. Il surprend par perfidie un Officier important, qui s'empoisonne lui-même. Trajan construit un pont sur le Danube. Décébale vaincu & en danger d'être pris vivant, se donne la mort. Ses trésors qu'il avoit accumulés, sont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dace, & dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan. L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Crassus conspire contre lui, & est simplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & se transporte en Orient. L'Arménie conquise par Trajan, & réduite en Province Romaine. Conquête de la Mésopotamie. Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres. Lusius Quietus Maure de naissance, l'un des plus illustres Gé-

néraux de Trajan. Peuples barbares au Nord de l'Arménie soumis par Trajan. Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865. pour renouveller la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan consulte l'Oracle d'Héliopolis, & en reçoit une réponse énigmatique. Trajan jette un pont de bateaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Ctésiphon & de Suse. Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités. Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique, & entre dans la grande Mer. Il s'empare d'un port sur la côte Méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rébellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un Roi aux Parthes. Trajan entreprend le siége d'Atra, & est obligé de le lever. Révoltes & désastres des Juifs à Cyrene, en Egypte, dans l'isle de Chypre, & dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les con-

quêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains. Projets & manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Trajan avoit de tout autres vûes, & ne pensoit nullement à adopter Adrien. Il meurt, & Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. Durée de sa vie & de son régne. Vertus & vices de Trajan.

Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture.

Dio.

C'EST sous l'an de Rome 855. que nous plaçons, d'après M. de Tillemont, le commencement de la seconde guerre de Trajan contre les Daces. La cause du renouvellement de la guerre est attribuée par Dion à Décébale, qui violoit ouvertement toutes les conditions du dernier Traité de paix. Il recevoit des déserteurs Romains, il fabriquoit des armes, il rétablissoit ses forteresses, il invitoit les nations voisines à former une ligue avec lui. On peut même inférer de quelques Lettres de Pline à Trajan, que Décébale entrètenoit des intelligences avec les Parthes. Il attaquoit & harceloit les peuples qui dans la guerre précédente avoient pris parti

Plin. Ep. X. 13-16.

Dio.

contre lui, & il s'empara à main armée d'un canton qui appartenoit aux Jazyges.

D'un autre côté on sait que Trajan étoit avide de conquêtes. Il comptoit n'avoir rien fait en forçant Décébale à se soumettre : il prétendoit le dépouiller. Son serment ordinaire, dans les choses qu'il vouloit assûrer énergiquement, étoit : » Ainsi puissé-» je réduire la Dace en Province Ro-» maine » ! Par ces raisons il est aisé de croire qu'il saisit avec joie l'occasion que Décébale lui présenta de le faire déclarer par le Sénat ennemi du peuple Romain.

Amm. Mart. L. XXIV.

Ce Décret, & les préparatifs que fit Trajan en conséquence pour aller conduire cette guerre en personne, comme il avoit fait la premiére, produisirent un grand effet. Les Daces furent effrayés, & abandonnérent en foule leur Roi pour passer dans le parti des Romains. Décébale allarmé d'une telle désertion, demanda la paix. Mais on ne lui offrit d'autres conditions que de livrer ses armes, & de se remettre lui-même à la discrétion de l'Empereur. Il avoit l'ame trop haute pour se soumettre à une humiliation si dure,

Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix.

& il préféra la guerre. Il assembla des troupes, il se fortifia par des alliances, & il se disposa à bien recevoir Trajan.

Il tente de faire assassiner Trajan.

S'il s'en fût tenu là, on ne pourroit que louer son courage. Mais il employa des voies pleines de lâcheté pour se défaire d'un ennemi, qu'il désespéroit de pouvoir vaincre. Il aposta des assassins pour tuer Trajan, qui toujours d'un abord facile, se rendoit surtout accessible en tems de guerre. Un de ces misérables fut soupçonné & arrêté, & ayant été mis à la question, il déclara ses complices. Ainsi le noir projet de Décébale avorta.

Il surprend par perfidie un Officier important, qui s'empoisonne lui-même.

Après avoir manqué son coup sur Trajan, il essaya de se rendre maître de la personne de quelqu'un qui lui fût cher, & il réussit à l'égard de Longinus, brave officier & Commandant d'une Légion. Ayant demandé & obtenu une entrevûe avec lui, comme s'il eût été enfin résolu de se soumettre, au lieu de se livrer entre ses mains, il le surprit par perfidie, le fit saisir, charger de chaînes, & amener dans son camp. Là il commença par l'interroger sur les projets de Trajan. Mais il ne tira rien du prisonnier, qui n'eut garde de révéler le secret de son maî-

tre.

tre. Décébale le traita néantmoins humainement, & se contenta de le faire garder à vûe, parce qu'il espéroit profiter du désir qu'avoit Trajan de recouvrer un excellent Officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'Empereur un Ministre, qui avoit ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, supposé que l'on voulût restituer au Roi des Daces tout le pays jusqu'au Danube, & les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien souhaité ne pas perdre Longinus, il n'étoit pas disposé à l'acheter un si haut prix. Il donna donc une réponse générale, qui laissant Décébale incertain, l'empêcha de se porter à aucune extrémité. Mais Longinus prit son parti. Ayant trouvé moyen d'avoir du poison par le ministére d'un affranchi qu'il avoit auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de priéres & de supplications pour tromper Décébale, il chargea son affranchi de cette lettre, & lorsqu'il l'eût mis ainsi en sûreté, il s'empoisonna pendant la nuit. Le Roi des Daces fut très irrité de ce que sa proie lui avoit échappé, & il désira de s'en venger sur l'affranchi. Il dépêcha à Tra-

jan un Centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le corps de Longinus & dix autres prisonniers. Trajan préféra avec raison la conservation d'un homme vivant à la sépulture d'un mort: & il garda dans son camp non seulement l'affranchi, mais le Centurion, qu'il craignoit d'exposer à la cruauté de Décébale.

Trajan construit un pont sur le Danube.

Le plan de Trajan étoit, comme je l'ai dit, de conquérir la Dace, & d'en faire une Province Romaine. Pour cela il résolut de construire un pont qui lui assûrât à demeure un passage sur le Danube. Rien n'est plus fameux dans l'Histoire que ce pont: & nous nous en formerions une grande idée, s'il nous étoit permis de nous fier à la description que Dion nous en a laissée. Suivant cet Ecrivain, Trajan choisit l'endroit où le fleuve est le plus resserré entre ses rives, & par conséquent plus rapide & plus profond. (C'étoit audessus de l'ancienne ville de *Viminacium* *, à peu de distance du lieu

* *Près de* Fetislau, *qui est sur la droite du Danube, & de* Zwerin, *qui est sur la gauche, à quatre petites lieues au dessus de* Rufzava, *ou* Orsova. *Viminacium étoit sur la droite du Danube, dans le fond d'un coude, que ce fleuve décrit vis-à-vis*

où est aujourd'hui Zwerin dans la basse Hongrie.) Trajan bâtit dans le fleuve vingt piles de pierre de taille, de cent cinquante pieds de hauteur sur soixante d'épaisseur : & il les couronna de vingt-&-une arches. Dion ne dit point si ces arches étoient de pierre ou de bois. La distance entre les piles étoit de cent soixante-&-dix pieds : ce qui avec l'épaisseur des piles, donne pour le pont une longueur de quatre mille sept cens soixante-&-dix pieds Romains, valant un peu plus de sept cens vingt-&-une de nos toises *. La tête du pont sur chacune des deux rives, étoit défendue par un fort château.

Dion admire la magnificence de cet ouvrage, qu'il éléve pour la difficulté de l'entreprise, & pour la grandeur de la dépense, au dessus de tous les autres monumens de Trajan. Il semble qu'il pouvoit encore nous faire admirer la célérité de la construction. Car

de Vi-palanka. *Le lieu se nomme aujourd'hui* Ram, *& il y a des vestiges d'ancienne construction. Ces positions m'ont eté données par M. d'Anville.*

* *Un Mémoire que M. d'Anville a eu la bonté de me communiquer, réforme ces mesures, & réduit le Pont à une moindre longueur. Je fais imprimer à la fin du Volume ce Mémoire, où l'on reconnoîtra la précision & l'exactitude ordinaires de ce savant Géographe.*

son récit induit à penser que le pont fut bâti en une campagne, qui est celle de l'an 855. & que l'année suivante Trajan le passa avec son armée.

Antiq. Expliquée, T. IV. Part. II. p. 185.

Deux circonstances, qui nous sont administrées, l'une par la Colonne Trajane, l'autre par les observations du Comte de Marsigli faites sur les lieux, diminuent notre admiration, mais nous dédommagent par une plus grande vraisemblance. La Colonne Trajane, sur laquelle est représenté le pont du Danube, nous apprend qu'il n'avoit que deux petites arches de pierre : tout le reste n'est qu'une grande & belle charpente. Le Comte de Marsigli, qui assûre avoir curieusement examiné l'endroit où le pont a été construit, & qui en a vû les piles encore subsistantes, dit que le Danube y est si peu profond en été, qu'il n'aura dû être nullement difficile d'y construire des piles de pierres, surtout dans un pays où les matériaux se trouvent en abondance : & il assûre que le pont du S. Esprit sur le Rhône est un ouvrage incomparablement plus merveilleux que n'étoit le pont sur le Danube.

Thes. Antiq. Sallengr. T. II. p. 989.

Décébale vaincu, & en danger d'etre

Trajan étant entré sur les terres de l'ennemi, conduisit les opérations de

la guerre avec non moins de circonspection que d'activité. Il ne précipita rien, il ne hazarda rien témérairement : il se donna le tems de profiter de tous ses avantages : & allant toujours en avant, mais avec sûreté, il força la ville royale de Décébale, il soumit tout le pays : en sorte que le Roi des Daces n'ayant plus d'asyle, & se voyant en danger d'être pris vivant, se tua lui-même de rage & de désespoir. Sa tête fut envoyée à Rome. pris vivant, se donne la mort. An. R. 856. *Dio.*

C'est à quoi se réduit tout ce que l'abbréviateur de Dion a jugé à propos de nous faire connoître touchant cette guerre, qui fut très importante. Au lieu de nous mettre devant les yeux le plan de campagne conçû & exécuté par Trajan, la marche & la liaison de ses desseins, comment un premier succès servoit d'acheminement à un autre ; il nous décrit l'action d'un soldat qui ayant été blessé dans un combat, se retira d'abord au camp ; & lorsqu'il sçut que sa blessure étoit mortelle, revint sur le champ de bataille employer pour le service du Prince & de la patrie le peu de vie qui lui restoit. Cette action est belle sans doute. Mais l'exposé du systême entier de la

pouvoit intéresser sa conquête. L'Histoire fait mention entre autres, d'une Nicopolis, ou *ville de la victoire*, d'une Marcianopolis, d'une Plotinopolis, ainsi appellées à cause de Marcienne & de Plotine, l'une sœur, l'autre femme de Trajan.

Second triomphe de Trajan.
Plin. Epist. VIII. 4. Dio.

De retour à Rome il triompha une seconde fois des Daces, & il solemnisa son triomphe par des Jeux qu'il donna au peuple pendant cent vingt-trois jours. Il paroît que ces Jeux consistérent principalement en combats contre les bêtes, & entre gladiateurs. Dion compte onze mille bêtes fauves qui y furent tuées, & dix mille gladiateurs qui combattirent.

Les victoires de Trajan sur les Daces firent un si grand éclat, qu'elles lui attirérent des ambassades de la part des peuples les plus reculés & les plus Barbares, & en particulier des Indiens, qui l'en envoyérent féliciter. Il subsiste encore aujourd'hui un monument bien fameux de ces mêmes victoires. C'est la Colonne Trajane, qui, suivant les explications de Ciacconius & de Fabretti, représente dans ses bas-reliefs les principaux exploits de Trajan dans ses deux guerres contre les Daces. Le

vainqueur en avoit lui-même écrit l'histoire, si nous en croyons une citation de Priscien. Mais il s'étoit si peu exercé dans l'étude des Lettres, qu'il ne nous est pas aisé de nous persuader qu'il ait voulu devenir auteur. Nous soupçonnerons plutôt, que quelqu'un lui prêta sa plume, & lui fit honneur d'un ouvrage, dont cet Empereur étoit plus capable de fournir la matiére, que d'arranger la composition. *Priscian. L. VI.*

Pendant qu'il étendoit les limites de l'Empire au delà du Danube, Palma, l'un de ses Lieutenans, qui commandoit les Légions de Syrie, subjuguoit l'Arabie Pétrée, qu'il réduisit en Province Romaine. C'étoit comme un essai & un gage des victoires que Trajan devoit bientôt remporter lui-même en Orient. *L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma.*

Le séjour qu'il fit à Rome entre la fin de la guerre des Daces & le commencement de celle qu'il entreprit contre les Parthes, ne fut pas long, & cependant il le signala par des soins & des ouvrages dignes d'un grand Prince. C'est dans cet intervalle que Dion place la construction d'une magnifique chaussée qui traversoit les marais Pomptins d'un bout à l'autre. Travail im- *Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome.*

menſe, mais infructueux. Malgré les tentatives perſévérantes que les Romains ont réitérées à diverſes repriſes pour deſſécher ces marais, ou pour les rendre pratiquables, la Nature, plus puiſſante que tout l'art & les efforts des hommes, a toujours ramené les choſes à leur premier état, où elles ſont encore aujourd'hui.

Trajan fit auſſi fondre toute la monnoie qui s'étoit uſée & avóit perdu ſon poids par vétuſté.

C'eſt dans ce même tems que fut commencée la magnifique place qui porte ſon nom.

Craſſus conſpire contre lui, & eſt ſimplement condamné à l'éxil.

Une conſpiration qui ſe trama contre lui, ne ſervit qu'à faire éclater ſa clémence. Craſſus, qui en étoit le chef, & qu'il faut ſans doute diſtinguer de Calpurnius Craſſus auteur d'une conſpiration contre Nerva, fut renvoyé par le Prince au jugement du Sénat, & condamné ſimplement à l'éxil. Il y paſſa des jours tranquilles pendant tout le régne de celui à qui il avoit voulu ôter le trône & la vie. Il vivoit encore lorſqu'Adrien parvint à la ſouveraine puiſſance.

Spart. Adr. 5.

Trajan entreprend la guerre contre les

Les ſoins de la paix ne ſuffiſoient pas à l'activité de Trajan. Il aimoit la

guerre jusqu'à la passion, & n'ayant plus d'occasion de la faire en Occident, il y chercha matiére du côté de l'Orient & des Parthes. L'Arménie lui fournit le prétexte qu'il souhaitoit.

Parthes, & se transporte en Orient.
Dio.

Nous ne pouvons point dire ce qui s'étoit passé dans cette contrée, depuis que Tiridate en avoit reçu la couronne des mains de Néron. Au tems dont je parle, Exédare étoit en possession du royaume d'Arménie, & il en avoit pris l'investiture de Chosroès actuellement Roi des Parthes. Trajan prétendoit qu'en cela les droits de l'Empire Romain étoient violés, & il résolut d'en tirer raison, ou plutôt de profiter de l'occasion pour s'aggrandir. Car il ne se proposoit pas de donner, comme avoient fait ses prédécesseurs, la couronne d'Arménie à un Prince qui la tînt de lui, mais d'en faire la conquête, & de la joindre à ses Etats. Pour exécuter ce dessein, il falloit avoir la guerre avec les Parthes : & cette idée le flattoit, comme lui annonçant des triomphes sur une nation qui jusques-là s'étoit maintenue dans une sorte d'égalité avec les Romains. Il doutoit d'autant moins du succès, que les Parthes étoient alors affoiblis par des di-

visions intestines, qui ne pouvoient manquer de donner de grands avantages à qui les attaqueroit dans cette position.

Nous ne savons ni l'origine ni les circonstances de ces divisions. Nous n'avons pas même avec certitude la suite des Rois Parthes depuis Vologése jusqu'à *Chosroès*. On trouve sous Tite un Artabane qui régnoit sur cette nation. Pacorus la gouvernoit au commencement du régne de Trajan. Chosroès, & Parthamasiris dont nous aurons bientôt lieu de parler, étoient fils * de Pacorus. Voilà tout ce que nos Auteurs nous fournissent d'instructions sur l'état des affaires de l'Orient, lorsque Trajan partit de Rome pour aller y porter la guerre. M. de Tillemont place ce départ au mois d'Octobre de l'année que nous comptons 857. de Rome.

Il paroît que Trajan, avant que d'employer la force, avoit tenté la voie de la négociation. Quelque passionné

* *C'est ce que porte expressément le texte de Dion, p. 778. de l'Edition de Wechel. Il est vrai qu'à la page suivante Parthamasiris est appellé neveu de Chosroès. Mais on doit supposer que c'est par erreur de Copiste, & qu'il faut lire* ἀδελφόν, *au lieu d'*ἀδελφιδοῦν.

qu'il fût pour les armes, il estimoit les bons procédés, & il ne vouloit point paroître violent ni injuste. Il s'étoit donc plaint à Chosroès de l'entreprise faite par lui sur les droits du peuple Romain au sujet de la couronne d'Arménie. Mais il en reçut une réponse fiére, qui le mit à l'aise, & lui donna pleine liberté de se satisfaire. En conséquence il fit tous les apprêts d'une guerre aussi importante, & il se mit lui-même en marche.

A peine étoit-il arrivé à Athénes, qu'il vit venir à lui une ambassade de Chosroès, à qui l'approche du danger avoit fait prendre d'autres pensées. Le Roi des Parthes lui envoyoit des présens, lui demandoit son amitié, l'informoit que ne trouvant point qu'Exédare convînt ni aux Romains ni aux Parthes, il l'avoit déposé. Enfin il prioit Trajan d'accorder à Parthamasiris son frere l'investiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avoit donnée à Tiridate.

Il auroit été peut-être difficile à Trajan de rejetter ces propositions, si elles lui eussent été faites dabord. Mais elles venoient trop tard. Il s'étoit mis en avances, & il se croyoit en droit de ne

point reculer. Il répondit donc aux Ambaſſadeurs de Choſroès, que l'amitié ſe prouvoit par des effets, & non par des paroles. Qu'il ſeroit bientôt en Syrie, & que là voyant les choſes de près il ſe détermineroit au parti le plus convenable.

L'Arménie conquiſe par Trajan, & réduite en Province Romaine.

AN. R. 858.

Le parti qui lui convenoit, étoit la guerre : & le ſuccès répondit au delà de ſes eſpérances. Tout plia devant lui. Les villes lui ouvroient leurs portes : les petits Rois de ces quartiers & les Satrapes venoient à ſa rencontre avec des préſens, proteſtant qu'ils ſe ſe ſoumettoient à ſes ordres, & le reconnoiſſoient pour arbitre de leur ſort. Bientôt toute l'Arménie fut conquiſe, & Parthamaſiris, qui s'étoit dabord mis en défenſe, revint, pour tenter une derniére eſpérance, au ſyſtême de ſoumiſſion qui avoit déja été propoſé à l'Empereur Romain.

Il lui écrivit une premiére fois, prenant le titre de Roi, & il ne reçut aucune réponſe. Il ſentit de quel nom il falloit qu'il ſe dépouillât, & il l'omit dans une ſeconde lettre, par laquelle il demandoit à Trajan une conférence avec M. Junius Gouverneur de la Cappadoce. Trajan lui envoya le fils de

Junius : & cependant il continua d'aller en avant, & poussa ses conquêtes. L'Abbréviateur de Dion ne nous instruit point de ce qui se passa entre Parthamasiris & le Député Romain. Ce que nous savons, c'est que le Prince Parthe prit une résolution qui l'exposoit, & qui lui réussit fort mal.

Il vint au camp Romain, près d'Elégie ville d'Arménie, sans sauf-conduit, sans autre assûrance que l'idée qu'il s'étoit faite de la générosité de Trajan, & qu'il portoit aussi loin que ses espérances. Il le trouva assis sur son Tribunal, & l'ayant salué, il ôta de son front le diadême, le mit aux pieds de l'Empereur, & se tint debout en silence, comptant que le diadême qu'il venoit de quitter alloit lui être rendu. L'armée Romaine accourut à ce spectacle, jetta de grands cris de joie, & proclama Trajan *Imperator*, se persuadant que d'avoir réduit un Arsacide, fils & frere de Rois Parthes, à se présenter comme captif, c'étoit une victoire d'autant plus estimable, qu'elle n'avoit point coûté de sang. Parthamasiris fut effrayé de ces cris : il les regarda comme une insulte & une menace, & il se retourna pour chercher le

moyen de s'enfuir. Mais se voyant environné de toutes parts, il demanda à Trajan une audience particuliére. Elle lui fut accordée. Trajan entra avec lui dans sa tente, l'écouta, mais lui refusa tout. Parthamasiris désespéré, confus, sortit de la tente, & même du camp.

Il semble que Trajan, qui n'avoit dessein ni de le retenir, ni de lui rien accorder, pouvoit le laisser se retirer en liberté. Il ne le fit point. Il voulut rendre toute l'armée témoin de ses réponses au Prince Parthe. Il ordonna donc que l'on courût après lui, & qu'on le ramenât : ensuite de quoi il remonta sur son Tribunal, & l'invita à s'expliquer en présence de toute l'assemblée.

Parthamasiris étoit outré du traitement qu'il souffroit : il ne savoit pas quelle en seroit l'issue. Ainsi entrant en indignation, il ne ménagea ni les plaintes, ni les reproches, & il protesta contre la violence qu'on lui faisoit. » Je n'ai été, dit-il, ni vaincu par vous, » ni fait prisonnier. Je suis venu ici » volontairement, & dans l'espérance » d'y être traité suivant que mon rang » l'exige, & de recevoir de vous la

» couronne d'Arménie, comme Tiri-
» date l'a reçûe de Néron ». Trajan lui répondit qu'il ne céderoit l'Arménie à personne. Qu'elle appartenoit aux Romains, & qu'elle seroit gouvernée par un Magistrat Romain. Qu'au reste Parthamasiris prenoit de vaines allarmes pour sa liberté, & qu'il lui étoit permis de s'en aller où il jugeroit à propos. Le Prince Parthe se retira donc avec ceux de sa nation qui l'avoient accompagné. Pour ce qui est des Arméniens, Trajan les retint comme sujets de l'Empire.

Parthamasiris voulut au moins périr en Roi, puisqu'il ne pouvoit conserver son royaume. Il tenta les derniéres ressources, il combattit, quoiqu'avec des forces étrangement inégales, & ayant été tué, il laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie. *Eutrop.*

Si Trajan n'eût eu en vûe que de venger la querelle de l'Empire Romain contre les Parthes, il avoit alors lieu d'être content. Mais la passion de la guerre & des conquêtes le dominoit. L'Arménie subjuguée ne fut pour lui qu'une amorce à pousser une entreprise qui lui lui réussissoit si bien. Il résolut d'attaquer le domaine propre des

Parthes, & laiſſant garniſon dans toutes les places importantes du pays qu'il venoit de ſoumettre, il entra dans la Méſopotamie, & s'approcha d'Edeſſe.

Conquête de la Méſopotamie.

AN. R. 859.

Le Roi d'Edeſſe Abgare avoit tenu juſques-là, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs de même nom, une conduite flottante entre les Romains & les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop foible pour réſiſter à ceux-là, il avoit bien voulu envoyer des préſens à Trajan, mais non pas venir le trouver en perſonne. Lorſqu'il vit l'armée Romaine dans ſon pays, ce fut pour lui une néceſſité de ſe décider, & il s'eſtima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ſes tergiverſations précédentes. Il avoit une puiſſante recommendation, mais bien honteuſe pour Trajan, dans la jeuneſſe & la beauté de ſon fils Arbandès. S'étant ouvert par cette indigne voie un accès favorable, & ayant tiré parole qu'il ſeroit traité en ami, il ſortit au devant de l'Empereur, il le reçut dans ſon palais, & lui donna un repas, pendant lequel Arbandès exécuta une danſe dans le goût des Barbares de l'Orient.

Trajan conquit la Méſopotamie. On marque en particulier comme réduites

par ses armes les villes de Batné, de Singare, & de Nisibe. C'est tout ce que nous savons de bien net sur les exploits des Romains dans ce pays. Il semble que la Providence ait eu dessein d'ensevelir dans l'obscurité les actions de Trajan, à proportion du désir immodéré qu'il avoit de faire du bruit dans le monde. Nul Empereur Romain n'a été plus grand homme de guerre : nul n'a agrandi l'Empire par de plus importantes conquêtes. Son Histoire a été écrite par un nombre considérable d'Auteurs. Et tout est perdu, hors quelques fragmens informes de Dion, & les minces abrégés d'Eutrope & d'Aurélius Victor. Ce dernier nous apprend que Chosroès fut obligé de donner des ôtages à Trajan : ce qui paroît supposer un Traité par lequel la guerre fut terminée alors, ou au moins suspendue. Le vainqueur reçut du Sénat le surnom de Parthique.

Tillem. Traj. art. 20.

On peut rapporter à ce même tems la réduction entiére de l'Arabie Pétrée en Province Romaine. Elle avoit été conquise par Cornélius Palma, comme je l'ai dit. Mais des révoltes réitérées obligérent Trajan d'y porter

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine.

Amm. Marc. l. XIV.

la guerre en personne. Il dompta enfin l'indocilité de ces peuples remuans, & il les força de recevoir un Gouverneur Romain, & de lui obéir.

Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres.

Dans toute la guerre, dont je viens de rendre compte, Trajan continua de maintenir l'exactitude de la discipline, non seulement par sa vigilance, mais par son exemple. Il marchoit à pied à la tête des drapeaux : il passoit à gué les riviéres, comme le dernier de ses soldats : il alloit de rang en rang, pour entretenir par tout le bon ordre, & ramener ceux qui cherchoient à s'écarter. Dion ajoute une pratique, qui, si j'osois en marquer mon jugement, me paroîtroit dangereuse en bien des occasions. Trajan répandoit quelquefois à dessein de fausses allarmes, pour tenir toujours ses troupes alertes, & les empêcher de s'endormir dans une molle sécurité.

Lusius Quietus, Maure de naissance, l'un des plus illustres Généraux de Trajan. *Dio ap. Val.*

Le principal ou plutôt le seul des Généraux de Trajan, qui soit nommé dans cette brillante expédition, est Lusius Quietus, qui avoit déja servi si glorieusement dans la guerre contre les Daces. Il étoit Maure de naissance, & ayant commencé par l'état de simple cavalier, il s'étoit élevé par son

mérite jusqu'à devenir commandant en chef de toutes les troupes auxiliaires de sa nation que les Romains entretenoient dans leurs armées. Convaincu de quelques malversations, il fut renvoyé ignominieusement. Mais lorsque Trajan entreprit la guerre contre les Daces, Lusius vint lui offrir ses services, qui furent acceptés. Il se signala par plusieurs belles actions, qui effacérent si bien la tache de ses fautes passées, qu'il mérita toute l'estime & la confiance de Trajan : il suivit cet Empereur en Orient, & c'est lui qui prit la ville de Singares. Trajan continua de l'employer jusqu'à la fin de sa vie & de son régne : il le fit Préteur, & ensuite Consul ; & on prétend qu'il eut la pensée de le nommer son successeur à l'Empire. *Thémist.*

On peut croire que ce fut la paix ou la tréve conclue avec les Parthes, qui permit à Trajan de tourner ses vûes ambitieuses vers les peuples Barbares qui habitoient au Nord de l'Arménie, & entre le Pont Euxin & la mer Caspienne. Il donna un Roi aux Albaniens. Il força les Rois de l'Ibérie, de la Colchide, & de plusieurs autres pays voisins, à se soumettre à sa puissance. Lu-

Peuples Barbares au Nord de l'Arménie, soumis par Trajan.

Eutrop.

Themist. sius sous ses ordres vainquit les Mardes. Enfin il paroît que toute la côte Orientale du Pont Euxin jusqu'à Sébastopolis ou Dioscurias, reconnut ses loix. Du moins est-il certain par Arrien, que sous le régne d'Adrien, qui succéda à Trajan, & qui ne fit point de nouvelles conquêtes, toute cette contrée obéissoit aux Romains, ou à des Rois dépendans & vassaux de Rome.

Arr. Perip. Ponti.

Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865. pour renouveller la guerre contre les Parthes.

Voyez Tillem. not. 17. 21. & 22. sur Traj.

Nous ne pouvons déterminer le nombre d'années que ces grandes opérations retinrent Trajan en Orient. Il est très probable qu'après les avoir terminées il retourna à Rome. On ne se persuadera pas aisément qu'il ait passé près de douze ans, savoir depuis son départ en l'an 857. jusqu'à sa mort arrivée en 868. sans revoir sa Capitale. Cependant aucun Auteur n'a parlé de ce retour : & on ne devine pas pourquoi, s'il est revenu à Rome, il n'a point triomphé des Parthes après de si glorieuses victoires. Mais malgré ces difficultés, le doute sur le fait du retour est levé par quelques médailles : & nous croyons devoir placer un séjour de Trajan entre ses premiers exploits contre les Parthes, & ceux qui

nous restent à raconter. Nous ne savons point ce qu'il fit pendant ce séjour : nous ignorons pareillement les nouveaux motifs qui le ramenérent en Orient. Mais nous croyons pouvoir assûrer avec M. de Tillemont, qu'il repartit de Rome vers l'an 865. Il arriva assez tôt à Antioche, pour y courir un très grand risque par un furieux tremblement de terre au mois de Janvier 866.

Furieux tremblement de terre à Antioche.
An. R. 866.
Eus. Chron.
Dio.

L'Asie, la Gréce, la Galatie avoient déja été affligées sous le régne de Trajan, en différentes années, d'un pareil fléau. Mais le désastre dont je parle, fut tout autrement funeste, parce que le séjour de l'Empereur à Antioche y avoit rassemblé des troupes, des Ambassadeurs avec leurs cortéges, une multitude de particuliers qui avoient des affaires en Cour, des marchands, des curieux : en sorte que le malheur d'une seule ville devint celui de tout l'Empire Romain. Les secousses, accompagnées de tonnerres dans l'air, de vents impétueux, de feux souterrains, furent si violentes, que tous les édifices sembloient prêts à quitter leurs fondemens, & la plûpart furent renversés. Trajan se sauva avec assez

de peine par la fenêtre de la chambre où il fut surpris par cet affreux accident, & il en fut quitte pour de légéres contusions. Dion, toujours amateur du merveilleux, dit que quelquun au dessus de l'homme pour la taille & pour la force, tira du danger ce Prince chéri du ciel. Ce qui est vrai, c'est qu'il échappa : & le reste du tems que dura le tremblement de terre, il le passa dans l'Hippodrome, loin de tout bâtiment. Le mal se fit sentir dans une grande étendue de pays : mais c'étoit Antioche qui en étoit le centre, & qui en souffrit de plus horribles ravages. L'Historien, sans marquer précisément le nombre des personnes qui y périrent, nous laisse à juger qu'il fut immense. Il ne nomme en particulier que Pédo, actuellement Consul. Lorsque le calme fut rétabli, on alla chercher dans les décombres & dans les masures ceux qui pouvoient être encore en état de recevoir du secours. On n'y trouva que deux enfans vivans, l'un avec sa mere aussi vivante, qui l'avoit nourri & s'étoit nourrie elle-même de son propre lait; l'autre, qui tettoit encore sa mere déja morte.

Trajan, avant que de se mettre en campagne,

campagne, fut exhorté & pressé par ses amis de consulter sur le succès de la guerre qu'il alloit entreprendre l'Oracle d'Héliopolis en Phénicie, dont la réputation avoit un grand éclat dans ces contrées. Trajan n'étoit pas crédule, & il voulut mettre le Dieu à l'épreuve, avant que de lui donner sa confiance. Il lui envoya un papier blanc bien cacheté, demandant réponse sur le contenu. Les Prêtres qui desservoient les Oracles, savoient parfaitement décacheter les papiers sans qu'il y parût. Ainsi la réponse à la consultation, ou plutôt à la dérision de l'Empereur, fut un papier semblable au sien, sans un seul mot d'écriture. Trajan ne soupçonna point la fraude, & se croyant désormais assûré de la divinité de l'Oracle, il lui adressa dans un papier cacheté comme le premier une consultation sérieuse, par laquelle il l'interrogeoit sur le sort qu'il devoit se promettre, & s'il retourneroit à Rome vainqueur des Parthes. Le Dieu prétendu n'en savoit pas assez pour satisfaire l'Empereur sur une semblable question, & il se tira d'embarras en lui envoyant pour réponse un symbole énigmatique, & susceptible de mille inter-

Trajan consulte l'Oracle d'Héliopolis, & en reçoit une réponse énigmatique. *Macrob. Sat. I. 23.*

prétations différentes. C'étoit une baguette de ſarment rompue en pluſieurs morceaux. Après l'événement, on ne manqua pas de juſtifier l'Oracle, & de trouver dans ſa réponſe une claire prédiction de la mort de l'Empereur. On prétendit que la baguette rompue repréſentoit le corps du Prince réduit en cendres, & reporté en cet état à Rome.

Trajan jette un pont de batteaux ſur le Tigre.

Trajan n'avoit pas aſſurément deviné cette interprétation, & plein des grandes eſpérances dont le flattoient ſes ſuccès précédens, il entama la guerre au commencement du printems, & dirigea ſa marche vers l'Adiabéne, qui faiſoit partie de l'Aſſyrie. Pour y entrer, il falloit paſſer le Tigre, & par conſéquent jetter un pont * ſur ce fleuve. Mais le pays ſe refuſoit à cette entrepriſe, parce qu'il étoit entiérement dénué de bois de conſtruction. Trajan trouva un expédient. Il fit conſtruire dans les forêts voiſines de Niſibe un très grand nombre de batteaux, dont les piéces pouvoient ſe démonter & ſe rejoindre à volonté. Ces piéces fu-

* *Le texte de Dion ne marque pas poſitivement que Trajan ait jetté un pont ſur le Tigre ; mais il ne dit pas le contraire, & la choſe en ſoi eſt très probable. Le paſſage du fleuve devient en ce cas d'une exécution bien plus aiſée.*

rent chargées sur des voitures, qui les portérent au bord du Tigre, vis-à-vis de la Cordyéne ; & là on en rétablit les assemblages pour reformer les batteaux. L'entreprise du pont ne put pas s'exécuter sans difficulté, parce que les Barbares s'étoient préparés à en empêcher le succès, & par de vives & continuelles attaques ils troubloient le travail des Romains. Mais les premiers batteaux qui se trouvérent en état, ayant été lancés à l'eau, & remplis de soldats légionaires & de gens de trait, arrêtérent aisément l'ardeur impétueuse des ennemis. D'autres bâtimens essayoient de passer au dessus & au dessous : & cependant on continuoit sans relâche à en dresser de nouveaux. Rien n'effraya plus les Barbares que cette multitude de batteaux, qui sembloit sortir de terre dans un pays où il ne croissoit point de bois. Ils prirent la fuite, & Trajan ayant construit tranquillement son pont passa le Tigre.

Méthode des Romains pour construire un pont de batteaux.

Nous trouvons dans un fragment d'un * ancien Auteur l'explication de la méthode, selon laquelle les Romains

* *Henri de Valois a pensé que cet Auteur étoit Dion lui-même : en quoi il y a assez de vraisemblance, mais non pas certitude.*

dressoient leurs ponts de batteaux : rien n'est plus simple. Les batteaux qu'ils destinoient à cet usage, étoient d'une largeur considérable : & ils les amassoient au rivage un peu au dessus de l'endroit où ils prétendoient faire le pont. Au signal donné, ils lâchoient un de ces batteaux, qui descendoit suivant le cours du fleuve le long du bord dont ils étoient maîtres : & lorsqu'ils le voyoient arrivé à l'endroit marqué, ils jettoient dans l'eau un grand panier rempli de pierres attaché à un cable, & qui tenoit ainsi lieu d'ancre pour fixer le bâtiment. En même tems qu'ils l'assujettissoient en cette façon par le bout qui regardoit l'eau, ils l'attachoient par l'autre côté à la terre avec de bons cordages : & pour remplir l'intervalle qui ne manquoit guéres de se trouver entre le rivage & l'extrémité du batteau, ils étendoient des planches de l'un à l'autre, & établissoient ainsi la communication : ensuite de quoi ils couvroient le fond du bâtiment dans toute sa longueur d'une matiére propre à faire un chemin solide & uni. Le reste de l'ouvrage n'étoit qu'une répétition de la manœuvre que je viens d'exposer. On faisoit descendre un se-

Apud Suidam in Ζεῦγμα.

cond batteau, que l'on joignoit au premier, puis un troisiéme, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût atteint l'autre bord. Le dernier batteau, qui touchoit à la rive ennemie, avoit une porte, des tours, & étoit garni de catapultes, ou de machines à lancer des traits.

Trajan fait la conquête de l'Assyrie.
Dio.

Trajan ayant passé le Tigre sur un pont de cette construction, soumit l'Adiabéne & toute l'Assyrie. Ce fut pour lui une grande joie de marcher sur les pas d'Alexandre, & de réduire sous son obéissance les villes d'Arbéle & de Gaugaméle, si fameuses dans l'Histoire du Conquérant Macédonien.

Il revient vers le pays de Babylone.

Après la conquête de l'Assyrie Trajan revint sur ses pas, repassa le Tigre, & descendit vers le pays de Babylone,[1] sans trouver aucun obstacle qui arrêtât sa marche. La puissance des Parthes étoit alors ruinée par les dissensions civiles qui les acharnoient depuis longtems les uns sur les autres, & que n'avoit pû faire cesser même la présence d'un si redoutable ennemi. Trajan voyageoit plutôt qu'il ne faisoit la guerre, & il visita la source du bitume qui avoit été employé pour la construction des murailles de Babylone.

Dion décrit cette source comme une espéce de puits, de l'embouchure duquel sortoit une vapeur mortelle pour tous les animaux qui s'en approchoient de trop près : en sorte que, dit-il, si par le bienfait de la nature cette exhalaison funeste n'étoit retenue dans un petit espace, si elle s'étendoit, soit en hauteur, *soit* en circonférence, à une distance considérable, le pays demeureroit nécessairement inhabité.

Trajan prend les villes de Ctésiphon & de Suse.

Trajan voyant quelle étoit la foiblesse des Parthes, crut pouvoir marcher vers la ville de Ctésiphon leur Capitale. Suivant ce plan il falloit qu'il passât de nouveau le Tigre : & pour voiturer plus commodément les matériaux du pont qu'il devoit construire, il résolut de profiter du Naarmalcha, ancien canal creusé par les Rois de Babylone pour recevoir une partie des eaux de l'Euphrate, & de le joindre par un nouveau canal à l'endroit du Tigre où il prétendoit dresser son pont. Mais on lui fit observer que le niveau de l'Euphrate, au lieu où il commençoit à travailler, s'élevoit beaucoup au dessus de celui du Tigre, & il craignit d'épuiser tellement le lit du premier de ces deux fleuves, que la navigation

Cellar. Géograph. Ant. III. 16.

Dio.

en devînt impratiquable. Il interrompit donc les travaux déja avancés, & il fit transporter par terre sur des traineaux les bois nécessaires à la construction du pont.

Se montrer devant la ville de Ctésiphon & la prendre, ce fut une même chose pour Trajan. Il s'empara aussi de Suse, siége autrefois de l'Empire des Perses : & c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces deux villes qu'il fit prisonniére la fille de Chosroès, & devint maître du trône d'or sur lequel les Rois Parthes recevoient les hommages de leurs sujets. Cette conquête lui confirma le titre de Parthique : & le Sénat lui décerna, non pas un triomphe, mais plusieurs, &, si nous nous en tenons à l'expression de Dion, autant que le vainqueur en voudroit : flatterie basse & misérable, si elle est vraie, & qui, supposé qu'elle fût assortie au goût de Trajan, marqueroit en lui un amour déréglé de la gloire, & une vanité peu digne d'un si grand Prince.

Lucian. Philop.

Spart. Adr. c. 13.

Dio.

Il faut avouer que les projets qu'il conçut & exécuta après la prise de Ctésiphon, fortifient le soupçon que nous venons d'exprimer. Il semble que la

Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités.

grandeur de ses succès l'eût ébloui, & eût causé une sorte d'ivresse à cette tête si forte & si solide. Il avoit acquis assez de gloire pour satisfaire son ambition, si l'ambition savoit se contenter. Les Parthes, jusqu'à lui souvent vainqueurs, & dont il n'avoit jamais été possible aux Romains d'entamer l'Empire par des conquêtes, se trouvoient réduits par ses armes à un prodigieux affoiblissement : il avoit conquis sur eux trois grandes Provinces, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie. La sagesse demandoit sans doute qu'il s'occupât du soin important d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver ; & d'accoutumer à la domination Romaine des peuples qui ne l'avoient jamais éprouvée, & dont les mœurs étrangement différentes de celles de leurs nouveaux maîtres, les disposoient à la révolte dès que l'occasion s'en présenteroit. Au lieu de cette vûe sérieuse & sensée, Trajan se laissa tenter par l'idée plus vaine encore que brillante, de pénétrer jusqu'à la grande mer.

Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique,

Il descendit le Tigre, & il soumit sans peine l'isle Mésené, formée par deux bras de ce fleuve à son embou-

chure, & par la mer. Mais dabord la tempête, la rapidité du fleuve, le reflux maritime le mirent dans un grand péril. Cette leçon ne suffit pas pour l'arrêter. Il traversa toute la longueur du Golfe Persique, passa l'isle d'Ormus, & s'avança jusqu'au grand Océan. Là voyant un vaisseau qui partoit pour les Indes, il dit : » Si j'étois plus jeu- » ne, assurément je porterois la guerre » chez les Indiens ». Il se rabattit au moins sur l'Arabie Heureuse, dont il fit ravager les côtes par une flotte, qui lui soumit la ville connue autrefois sous le nom d'Arabie, & fameuse encore aujourd'hui sous celui d'Aden, en deçà à l'Orient du Détroit de Babelmandel *. C'est apparemment cette

& entre dans la grande mer.

AN. R. 867.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

** *Arr. Peripl. Erythr.*

* *M. de Tillemont semble attribuer aux conquêtes de Trajan en Arabie un bureau de Douanne établi sur la côte Orientale de la mer Rouge, en un lieu appellé le* Bourg blanc, *où l'on envoyoit, dit Arrien,* (Péripl. Erythr.) *un Centurion avec des troupes, & où on levoit le quart sur les marchandises qui entroient dans le port. Mais il est plus naturel de penser que c'est par l'Egypte que les Romains, qui en étoient maîtres depuis longtems, avoient acquis le* Bourg blanc, *en traversant la largeur de la mer Rouge, qui n'est en cet endroit que de deux ou trois journées de navigation.*

** *Je suppose que le Périple de la mer Rouge, qui porte le nom d'Arrien, est véritablement de cet Auteur, quoiqu'il y ait sur ce point de la variété de sentimens entre les Doctes.*

expédition qu'a voulu déſigner Eutrope, lorſqu'il a parlé d'une flotte deſtinée par Trajan à ravager les côtes des Indes. Cet Abbréviateur peu inſtruit aura confondu les Indes & l'Arabie.

Il envie la gloire d'Alexandre.

Trajan ne s'y trompa pas. Il portoit envie au bonheur & à la gloire d'Alexandre, qui avoit pénétré juſqu'aux Indes : & néantmoins ſe conſolant par ſes exploits contre l'Arabie Heureuſe, où n'étoit jamais entré Alexandre, il ſe glorifioit d'avoir paſſé les limites de ce Conquérant ſi renommé. Il écrivoit ſur ce ton au Sénat, & il accumuloit dans ſes lettres les noms d'un grand nombre de nations Barbares & inconnues, qu'il ſe vantoit d'avoir ſubjuguées : & les Sénateurs étourdis par ces noms nouveaux pour eux & bizarres, qu'ils n'avoient jamais entendus, qu'ils ne pouvoient preſque pas répéter, ne ſavoient que multiplier ſans fin les acclamations, les titres d'honneur, les arcs de triomphe, & ordonner les préparatifs d'une magnifique réception pour le vainqueur, lorſqu'il reviendroit à Rome : mais la Providence en avoit décidé autrement.

Trajan après avoir ſatisfait ſa vaine

gloire par le voyage à l'entrée de l'Océan, vint regagner l'embouchure du Tigre, qu'il remonta. Il passa ensuite dans l'Euphrate pour aller visiter la fameuse ville de Babylone, autrefois la Reine de l'Orient. Il la trouva dans l'état de désolation prédit par les Prophétes au tems de sa plus grande gloire. Il n'y vit que des ruines, & les tristes vestiges de ce qu'elle avoit été. Sa vénération pour Alexandre le porta à honorer la mémoire de ce Héros par des sacrifices offerts dans la maison même où il étoit mort. Mais pendant qu'il s'amusoit à ces soins futiles, il reçut nouvelle du mauvais effet qu'avoit produit son absence imprudente & un voyage d'indiscrétion & de vanité.

Il visite les ruines de Babylone.

Toutes ses conquêtes s'étoient ébranlées, & avoient secoué le joug. Les troupes qui les gardoient, avoient été ou chassées ou taillées en piéces : & il fallut que Trajan recommençât la guerre tout de nouveau. Il envoya contre les rebelles Lusius d'un côté, Maximus de l'autre. Celui-ci, qui paroît être le même dont Trajan avoit tiré de grands services dans la guerre contre les Daces, ne réussit pas également dans celle dont il s'agit ici. Il

Rébellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les met de nouveau.

fut défait & tué dans un combat. Lusius fut plus heureux ou plus habile. Il reprit Nisibe : il emporta de force la ville d'Edesse, qu'il détruisit & brûla. Seleucie fut ramenée à l'obéissance par Erucius Clarus & Julius Alexander.

Il donne un Roi aux Parthes.

Ces avantages rétablirent la domination Romaine dans les pays nouvellement assujettis. Mais néanmoins Trajan, averti par le danger qu'il avoit couru de perdre toutes ses conquêtes, jugea nécessaire de mettre des bornes aux vastes projets qu'il avoit formés. Car il semble que son intention primitive étoit d'éteindre l'Empire des Parthes, & d'en soumettre les peuples directement à ses loix. Il renonça à cette idée, & résolut de se contenter de leur donner un Roi de sa main.

Chosroès vivoit encore, sans doute errant & fugitif. Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur un trône, que ce Prince n'auroit jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jetta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Il fit avec pompe la cérémonie de l'installation de ce nouveau Roi. Il se transporta à Ctésiphon,

& ayant assemblé tous les Romains & tous les Parthes qui étoient dans la ville & dans le pays, il monta sur un tribunal fort élevé, & après un discours magnifique sur la grandeur de ses exploits, il déclara Parthamaspatès Roi des Parthes, & lui ceignit le diadême.

Trajan entreprend le siége d'Atra, & est obligé de le lever.

La ville d'Atra *, habitée par des Arabes, & située non loin du haut Tigre, entre ce fleuve & Nisibe, persistoit encore dans la révolte. Trajan résolut de la réduire, & il alla en personne mettre le siége devant cette place. Mais il y perdit sa gloire, & la derniére campagne de sa vie fut la plus malheureuse.

Atra, sans être ni grande, ni riche, étoit défendue par sa situation au milieu d'un désert, où l'on ne trouvoit que peu d'eau, & d'une mauvaise qualité, point de bois, point de fourages. Les ardeurs du soleil dans une campagne aride se faisoient sentir violemment, & servoient d'une nouvelle défense à la place assiégée. Malgré de si

* *La position d'Atra souffre quelque difficulté. Je suis l'autorité d'Ammien Marcellin, qui a été sur les lieux. Dion la place en Arabie : ce qui ne peut avoir d'autre sens que celui que j'ai exprimé dans le texte, en disant que c'étoit une ville d'Arabes. Voyez Cellar. Géograph. Ant. III. 15.*

grands obstacles, l'habileté de Trajan secondée par la valeur d'une armée toujours victorieuse, poussa dabord le siége avec succès, & fit bréche à la muraille. Mais lorsqu'il voulut tenter l'assaut, il fut repoussé avec perte : & quoiqu'il courût à cheval par tout où sa présence sembloit nécessaire, il ne pût rallier ses troupes, ni arrêter leur fuite, & peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même tué ou blessé. Il avoit pourtant quitté les marques de la dignité Impériale, pour n'être point reconnu. Mais sa chevelure blanche & son air majestueux le décelérent : quelquesuns des ennemis l'ayant distingué à ces marques, tirérent sur lui, & un cavalier fut tué à ses côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs & les tonnerres se mirent de la partie ; & une prodigieuse quantité de mouches infectoient le manger & le breuvage des soldats. Il fallut céder à la nécessité. Trajan leva le siége, & se retira sur les terres de l'Empire en Syrie. Sa mort suivit de près. Mais avant que de la rapporter, je dois rendre compte ici des mouvemens furieux des Juifs, qui accompagnérent, ou même précédérent ceux des autres nations dont je viens de parler.

Révoltes & désastres des Juifs, à Cyrêne, en Egypte, dans l'isle de Chypre, & dans la Mésopotamie.

Dio & Euf. Hist. Eccles. IV. 2.

Dans l'espace de près de cinquante ans, qui s'étoient écoulés depuis la prise de Jérusalem par Tite, l'impression de terreur dont les Juifs furent dabord frappés dans le moment de leur affreuse disgrace, avoit eu le tems de s'effacer, & ils ne sentoient plus que la pesanteur d'un joug qui leur paroissoit contraire aux promesses & aux prédictions des Prophétes. La rébellion commença par ceux de Cyrêne, qui voyant l'Empereur éloigné & toutes les forces de l'Empire tournées vers l'Orient, crurent que l'occasion étoit favorable pour recouvrer leur liberté. Ils se soulevérent, ayant pour chef un d'entre eux que Dion nomme André, l'an de Rome 866, & il est incroyable à quels excès se porta leur fureur. Ils ne se contentoient pas d'ôter la vie aux Romains & aux Grecs, au milieu desquels ils habitoient. Ils leur faisoient souffrir les supplices les plus horribles. Ils les scioient suivant la longueur du corps en commençant par la tête : ils en exposoient d'autres aux bêtes, ou les forçoient à combattre comme gladiateurs : & poussant la rage plus loin que les animaux les plus féroces, ils mangeoient leurs chairs, & se frot-

toient le corps de leur sang, comme d'huile ou de parfum, ils les écorchoient & se revêtoient de leurs peaux. C'est de Dion que nous tenons ces affreux détails, auxquels j'avoue que j'ai peine à ajouter foi sur son autorité, d'autant plus qu'Eusébe, Ecrivain plus judicieux, ne dit rien de semblable. Je doute pareillement si Dion n'a point exaggéré le nombre de ceux qui périrent par les mains des Juifs. Il le fait monter à deux cens vingt mille têtes dans la Cyrénaïque, & à deux cens quarante mille dans l'isle de Chypre, où la contagion de la révolte s'étoit communiquée.

Quoi qu'il en soit, Lupus Préfet d'Egypte, ayant voulu, avec les forces qu'il avoit sous son commandement, réprimer les rebelles de Cyrêne, fut battu, & obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Là il se vangea sur les Juifs établis dans cette grande ville, dont il tua un grand nombre, & réduisit les autres en servitude.

Ce n'étoit pas simple vengeance, mais précaution néceſſaire. Les Juifs d'Alexandrie étoient d'intelligence avec ceux de Cyrêne, qui destitués du secours de leurs freres, & n'étant pas

assez forts par eux-mêmes pour assiéger la capitale de l'Egypte, se répandirent dans le plat pays, & y exercérent toutes sortes d'hostilités & de ravages. Ils marchoient alors sous les ordres d'un Roi qu'ils s'étoient donné, & qu'Eusébe appelle Lucua.

Sur ces nouvelles l'Empereur envoya en Egypte Martius Turbo avec des troupes de terre & de mer, d'infanterie & de cavalerie. Le nouveau Commandant savoit la guerre, & étoit homme d'une activité infatigable. Néantmoins ce ne fut pas sans difficulté qu'il vint à bout d'étouffer une si puissante rébellion. Il lui fallut un tems considérable pour y réussir, & plusieurs combats. Enfin il resta vainqueur, & il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avoient faits dans la Cyrénaïque & dans l'Egypte.

Il est à croire que Turbo pacifia aussi l'isle de Chypre, qui avoit beaucoup souffert, comme je l'ai dit, de la part des Juifs. Ils y avoient détruit la ville de Salamine, & en avoient massacré tous les habitans. On ne peut pas douter qu'ils n'aient porté la peine de leurs cruautés forcenées, quoique les monumens anciens ne nous apprennent

Eus. Chron.

rien de bien précis sur ce point. Ils furent même exterminés de toute l'isle : & Dion assûre que de son tems il n'étoit permis à aucun Juif d'y habiter, ni d'y mettre le pied : en sorte que ceux-mêmes qui y abordoient forcément & poussés par la tempête, étoient sans pitié mis à mort.

Depuis bien des siécles la Mésopotamie étoit remplie de Juifs : & Trajan les soupçonna, non sans fondement, d'avoir formé les mêmes projets que leurs freres d'Egypte & de Cyrène. Il chargea Lusius Quietus d'en purger la province : c'est l'expression d'Eusébe. Les Juifs se mirent en défense : il se livra une bataille, dans laquelle ils furent défaits. Lusius en extermina un très grand nombre, & s'étant ainsi acquitté de sa commission au gré de Trajan, il en fut récompensé par le Gouvernement de la Palestine.

Maladie de Trajan. AN. R. 868. *Dio.*

Ce Prince passa, comme je l'ai dit, l'hiver en Syrie. Il se proposoit de rentrer en Mésopotamie, à l'ouverture de la campagne, & d'achever d'établir la domination Romaine dans un pays qui avoit peine à s'y façonner. Mais la maladie dérangea son plan. Il eut une attaque d'apoplexie, qui dégénérant en

paralysie, le réduisit à un état de langueur & d'inaction. Il se résolut donc à reprendre le chemin de Rome, où le Sénat l'invitoit à venir goûter un repos si légitimement dû à ses travaux & à ses exploits. En partant, il laissa en Syrie son armée, dont il confia le commandement à Adrien.

Aurel. Vict.

Dio.

Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

Celui-ci n'avoit ni le zêle, ni peut-être la capacité nécessaire pour continuer une guerre si difficile. Ainsi l'éloignement du Conquérant fut la perte de toutes ses conquêtes. Les Parthes dédaignant le Roi que Trajan leur avoit donné, le déposérent, se remirent en possession d'être gouvernés selon leurs Loix, & rappellérent Chosroès, qui avoit été détrôné par les Romains. L'Arménie & la Mésopotamie retournérent à leurs anciens Maîtres. Et voilà à quoi aboutirent les grands & glorieux exploits de Trajan. Pour tant de dépenses, tant de dangers, tant de sang répandu, il ne resta aux Romains que la honte d'une entreprise manquée.

Projets & manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan.

Spart. Adr. 2. 3. 4.

Comme la maladie de Trajan dura plusieurs mois, elle donna le tems de dresser des batteries par rapport à sa succession qui devenoit incertaine, par-

ce qu'il étoit sans enfans. Personne n'y avoit des prétentions plus apparentes qu'Adrien son compatriote, son allié, son proche parent, & actuellement parvenu à un degré d'élévation, au dessus duquel il n'y avoit plus que l'Empire. J'ai dit qu'il avoit été Questeur, sous le quatriéme Consulat de Trajan, l'an de Rome *852.* Il fut fait Tribun du Peuple quatre ans après, en 856. Préteur en 858. Consul substitué en 860; & enfin désigné Consul ordinaire, & revêtu du commandement général de Syrie, la derniére année de Trajan.

C'étoient là bien des titres qui flattoient les espérances ambitieuses d'Adrien, & il avoit pris soin de les appuyer par une attention continuelle à plaire en tout à Trajan, & à tâcher de mériter son amitié & son estime, depuis le moment qu'il le vit adopté par Nerva. On peut se rappeller ici les premiéres démarches qu'il fit dans ce point de vûe. Il accompagna ensuite ce Prince guerrier dans la plûpart de ses expéditions: & Commandant d'une Légion dans la seconde guerre contre les Daces, il se signala par un grand nombre d'actions de bravoure, dont Trajan le récompensa en lui donnant le diamant

qu'il avoit lui-même reçu de Nerva: présent qu'Adrien regarda comme un gage de son adoption future. Entre sa Préture & son Consulat, ayant été fait Gouverneur de la basse Pannonie, il remplit avec un égal succès les fonctions de Général & de Magistrat. D'une part il réprima les Sarmates, & maintint dans son armée l'exacte observance de la discipline militaire : de l'autre il réduisit au devoir les Intendans, qui portoient leurs prétentions au delà de leurs droits véritables. C'est par cette bonne administration qu'il mérita le Consulat.

Pendant qu'il exerçoit cette souveraine Magistrature, il reçut par Licinius Sura, le plus intime des confidens de Trajan, des assûrances de son adoption. Il croyoit déja toucher au but auquel il aspiroit depuis si longtems; Mais Sura mourut peu après, & Adrien perdit en lui un puissant protecteur. Il est vrai qu'il le remplaça dans un emploi de confiance. Trajan, moins encore par incapacité, que par paresse, si nous en croyons Julien l'Apostat, ne composoit pas lui-même les discours qu'il avoit à prononcer. Il s'étoit servi de la plume de Sura; & lorsqu'il ne l'eut *Jul. Cæs.*

plus, il se reposa du même soin sur Adrien. Mais la grande affaire de l'adoption n'en fut pas moins arrêtée tout d'un coup, & elle n'avança plus jusqu'à la mort de Trajan.

Adrien avoit contre lui les principaux amis de ce Prince. Outre Servien son beaufrere, qui avoit tâché de le traverser dès les commencemens, qui l'avoit desservi en informant l'Empereur du dérangement de sa conduite & de ses affaires, Palma & Celsus étoient ses ennemis déclarés. Ce fut pour Adrien un nouveau motif de travailler de plus en plus à se rendre personnellement agréable à Trajan, en flattant jusqu'à ses vices. Trajan aimoit le vin : Adrien se fit une loi de lui tenir tête à table. Il eut même de serviles & d'indignes complaisances pour l'infâme penchant du Prince. Il faisoit sa cour aux jeunes gens qui plaisoient à Trajan, jusqu'à remplir auprès d'eux les plus bas ministéres, & à leur appliquer lui-même sur le visage les drogues qu'ils avoient coutume d'employer pour conserver la fraîcheur & la beauté de leur teint. Mais sa grande ressource, & sans laquelle tout le reste lui auroit été inutile, fut la faveur de

l'Impératrice. Elle le protégea constamment. C'étoit elle qui avoit négocié & fait réussir son mariage avec la niéce de l'Empereur. Elle lui procura de l'emploi & un commandement important dans la guerre contre les Parthes : elle lui obtint un second Consulat : & enfin n'ayant pû vaincre l'éloignement qu'avoit Trajan pour adopter Adrien, elle y suppléa par l'artifice & par la fraude.

Trajan avoit de tout autres vûes, & ne pensoit nullement à adopter Adrien.

J'ai déja remarqué que Trajan n'avoit jamais aimé Adrien ; & lorsqu'il lui parut nécessaire de prendre un parti par rapport à sa succession, il ne le fit entrer pour rien dans les différens projets qui lui passérent par l'esprit. Quelquesuns ont dit qu'il avoit eu la pensée d'imiter Alexandre, en ne se désignant aucun successeur : projet peu digne d'un bon Prince tel que lui, qui ayant fait le bonheur de l'Empire pendant sa vie, devoit se rendre attentif à en perpétuer la tranquillité après sa mort. Selon d'autres, il eut dessein d'écrire au Sénat, pour laisser cette Compagnie maîtresse de choisir un Empereur entre un certain nombre de sujets qu'il lui marqueroit dans sa lettre. Ce plan paroît avoir assez de rapport avec

ce que Dion raconte à l'occasion de Servien. Il témoigne que dans un repas Trajan exhorta ses convives à lui nommer dix sujets capables de l'Empire ; & qu'après un moment de réflexion, il se reprit : » Je ne vous en demande que neuf, leur dit-il ; j'en » tiens déja un. C'est Servien ». J'ai dit ailleurs qu'il pensa à Lusius Quiétus, quoiqu'étranger & Maure de nation. Spartien attribue encore à Trajan des vûes sur Nératius Priscus fameux Jurisconsulte, dont il prétend que le choix étoit goûté par les amis de l'Empereur. Et la chose alla si loin, qu'un jour Trajan dit à Priscus : » Si » les Destins disposent de moi, je vous » recommande les Provinces ». Expression que je crois devoir faire remarquer au Lecteur en passant, comme une preuve que Trajan se regardoit plutôt comme Généralissime de la République, que comme Monarque, & ne croyoit directement soumises à sa puissance que les Provinces & les armées.

Dio, Adr.

Spart.

Il résulte clairement de tous ces faits réunis, que l'intention de Trajan n'étoit point du tout d'adopter Adrien. Aussi Dion assûre-t-il, d'après le témoignage

Dio, Adr.

moignage de son pere Apronianus, qui fut Gouverneur de la Province de Cilicie, où Trajan est mort, qu'il n'y eût point d'adoption. Voici de quelle maniére fut conduite toute l'intrigue.

Il meurt, & Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée.

Dio, Traj. & Adr.

Trajan affligé d'une paralysie, à laquelle s'étoit jointe l'hydropisie, suite assez ordinaire des excès du vin, sembloit tombé dans un état où les impressions de ceux qui l'approchoient devoient prendre plus d'ascendant sur son esprit. Néantmoins il persista jusqu'à la fin dans la résolution de ne point adopter Adrien. Peut-être étoit-il entretenu dans la défiance par les soupçons qu'il avoit conçus sur la cause de sa maladie, & par l'idée de poison dont il s'étoit frappé, quoique sans beaucoup de fondement, à ce qu'il paroît. Il avoit pris la mer, pour s'en retourner à Rome. Mais arrivé à Sélinonte en Cilicie, il eut une * seconde attaque d'apoplexie, dont il ne revint plus. Plotine, secondée par Tatien, qui avoit été tuteur d'Adrien, se ren-

* *Selon Eutrope, Trajan mourut d'un flux de ventre. J'ai préféré l'autorité de Dion, qui dit que ce Prince fut emporté par une mort subite. Dans cette supposition on conçoit plus aisément comment Plotine put faire réussir l'intrigue d'une fausse adoption.*

dit maîtresse des derniers momens de son mari. Libre de feindre ce qu'elle voudroit, elle répandit dans le public une prétendue adoption d'Adrien par Trajan, & elle en envoya avis au Sénat. Mais la lettre, signée de Plotine, & non pas de Trajan, déceloit la supercherie. Elle auroit pû contrefaire la main de son mari, *comme elle lui avoit prêté le ministére d'une voix étrangére.* Car on assûre qu'elle joua une scêne comique, en apostant un fourbe qui fit le personnage de l'Empereur malade, & qui d'une voix foible & mourante déclara qu'il adoptoit Adrien. Pour donner une couleur de vraisemblance à la piéce, on tint la mort de Trajan cachée pendant quelque tems. Ainsi nous en ignorons la date précise. On sait seulement qu'Adrien, qui étoit à Antioche, reçut le neuf d'Août la nouvelle de son adoption, & le onze celle de la mort de Trajan.

Spart.

Ainsi ce grand Empereur, ce Conquérant redouté, qui avoit jetté des ponts sur le Danube & sur le Tigre, qui avoit conquis la Dace, & mis l'Empire des Parthes à deux doigts de sa ruine, mourut en laissant un successeur qui n'étoit pas de son choix;

& très mal intentionné pour sa gloire, comme il paroîtra par la suite.

Honneurs rendus à la mémoire de Trajan.

Adrien néantmoins affecta de montrer dabord un grand zéle pour honorer la mémoire de son prédécesseur. Il lui fit célébrer de magnifiques obséques à Sélinonte, qui de son nom fut appellée Trajanople. Ses cendres enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, & elles y entrérent en pompe sur un char triomphal, précédées du Sénat & suivies de l'armée. On les plaça sous la fameuse colonne qu'il avoit élevée dans la place bâtie par ses soins : & ce fut encore une distinction pour Trajan, que d'avoir sa sépulture dans la ville, où jamais personne n'avoit été inhumé. On le mit au rang des Dieux. On institua en son honneur des jeux qui furent appellés Parthiques, & qui après avoir été réguliérement exécutés pendant plusieurs années, tombérent enfin en désuétude & en oubli.

Durée de sa vie & de son régne.

Trajan avoit vécu près de soixante-quatre ans, & régné dix-neuf ans, six mois, & quinze jours, à compter jusqu'au onziéme jour d'Août, qui étoit celui duquel Adrien dattoit le commencement de son Empire.

Vertus & vices de Trajan.

Trajan n'eut aucun des vices qui nuisent directement à la société, & il posséda même en un haut degré les vertus contraires, la modestie, la clémence, l'amour de la justice, l'éloignement du faste, & une libéralité judicieuse, qui trouvoit des ressources intarissables dans la sagesse de son œconomie. Le genre humain, heureux sous son Gouvernement, lui a témoigné sa reconnoissance par une estime & une admiration qui subsistent encore aujourd'hui. Mais ce ne peut être que par une prévention aveugle, que quelquesuns aient entrepris de le canoniser en quelque façon, en avançant que S. Grégoire Pape obtint de Dieu le salut de cet Empereur cinq cens ans après sa mort. Outre l'absurdité d'une pareille fable, les vices honteux de la conduite personnelle de Trajan ne l'ont rendu que trop digne de la vengeance divine.

Aurel. Vict.

J'ai parlé plus d'une fois de sa passion pour le vin, qui l'obligea, selon un Auteur, à prendre la déshonorante précaution de défendre que l'on exécutât les ordres qu'il donneroit après de longs repas. Ses débauches contre nature doivent le couvrir d'un opprobre

éternel. J'oserai compter aussi parmi ses défauts son ardeur insatiable pour la guerre, dont les succès l'enflérent, & dont les disgraces jettérent de l'amertume sur les derniers tems de sa vie.

Tel est le vice de la nature humaine, lorsqu'elle est laissée à elle-même. Nulle vertu parfaite : & les plus vantées ont souvent les taches les plus horribles.

FIN.

MEMOIRE

DE M. D'ANVILLE SUR *le Pont construit par Trajan sur le Danube.*

LE Comte Marsigli n'a pas marqué avec assez d'exactitude la longueur du Pont construit par Trajan sur le Danube. Il fait cette longueur de 440. *colpher* de Vienne, qui selon lui équivalent des toises Françoises.

Le *klaffter*, & non *colpher*, est une mesure composée en effet de 6. *schuh*, comme la toise est composée de 6. pieds. *Schuh* signifie proprement *calceus*, & de même que le mot de *fuss*, il désigne le pied. La mesure du pied de Vienne est inférieure au pied de Paris d'un tiers de pouce. Donc le klaffter ne vaut que 5. pieds 10. pouces de la mesure Françoise.

Mais ce n'est pas par cet endroit seulement que la mesure donnée par le Comte Marsigli manque de précision. Le Baron Hingelhard, Officier habi-

le, & qui a commandé sur la frontiére de Hongrie pour la Cour de Vienne, a mesuré la longueur du Pont ; & prise du parement de l'une de ses culées au parement de l'autre, il l'a trouvée d'environ 535. klaffters, qui sont 520. toises Françoises.

Le Comte Marsigli régle le nombre des arches du Pont à 22. sans qu'il paroisse que ce nombre lui ait été indiqué positivement par la distinction & l'évidence actuelle des piles qui soutenoient les arches : & même dans la représentation qu'il donne en profil, on n'en compte que 21.

Selon un plan du Pont, dressé par le Baron Hingelhard, & que j'ai vû dessiné à la main, j'ai compté 19. piles, outre les culées. Ces piles, ou les parties qui en restent, sont comme des espéces d'islots dans le cours du fleuve ; & il n'en paroît ainsi que quelquesunes vers les deux bords, celles du milieu de son lit ayant été plutôt détruites & submergées. Il est à présumer, que c'est par l'intervalle des vestiges de piles subsistans, qu'on a déterminé le nombre complet des piles, à raison de l'espace donné entre les culées.

Le Comte Marsigli a pensé, que les dimensions du Pont de Trajan marquées par Dion-Cassius, ne méritoient aucune considération ; & en effet on n'y démêlera aucun rapport avec l'indication qu'il donne de la longueur de ce Pont. Cependant quand on fait attention que Dion avoit *gouverné la Pannonie, province située sur le Danube même*, & peu éloignée du Pont de Trajan, on n'est pas disposé à rejetter légérement & sans examen, le rapport d'un Historien, qui a pû connoître la chose par ses yeux.

Dion dit que le Pont étoit porté sur 20. piles. Le plan du Baron Hingelhard n'en admet à la vérité que 19. Mais le nombre de 20. arches, qui résulte de 19. piles, a pû faire compter 20. piles à Dion, en y comprenant la premiére des deux culées qui soutenoient le Pont. L'épaisseur des piles étoit de 60. pieds, selon Dion, & leur intervalle, ou l'ouverture des arches, de 170. Les 20. arches font 3400. pieds, les 19. piles 1140. le total est de 4540.

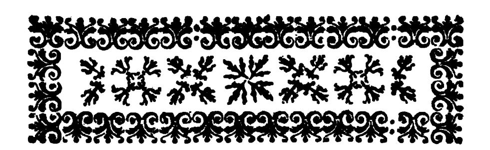
En prenant la mesure des pieds sur celle du pied Romain, comme il paroît tout naturel de le faire, & le pied Ro-

main s'évaluant 1306. parties du pied de Paris divisé en 1440. les 4540. pieds Romains font 4117. pieds 6. pouces 4. lignes de la mesure Françoise, ou 686. toises. Or ce calcul étant fort différent de ce que vaut la longueur actuelle, & prise sur le lieu même; comment concilier le rapport de Dion avec cette longueur bien mesurée, comme je l'ai rapporté? Je me flatte d'avoir reconnu le nœud de la difficulté, & j'indiquerai le moyen de la faire disparoître.

Il y a apparence que les Architectes Romains avoient plus à la main dans la construction des édifices, la mesure du palme que celle du pied: & même encore actuellement à Rome, le *palmo architettonico* est plus d'usage que le pied; ce qui s'est étendu même à la définition de la *catena*, & du *staiolo*, dont le mille actuel Romain se compose. Or le palme dont il s'agit, a toujours été réputé les trois quarts du pied. Et sur cet élément & cette considération, en lisant des palmes, au lieu de lire des pieds, dans l'Historien Dion, qui a bien pû prendre l'un pour l'autre; ce qui dabord paroît s'évaluer 686. toises, avec un pied 6. pou-

ces 4. lignes de plus, se réduit au vrai à 515. toises, ou environ. La mesure actuelle du Baron Hingelhard faisant compter 520. toises, je demande si l'on peut se flatter d'une précision plus parfaite dans une analyse de cette espéce ; & si la convenance n'est pas telle, qu'on soit assûré d'avoir reconnu la vérité, & de savoir *positivement* à quoi *s'en tenir sur* ce dont il est question ?

Fin du Mémoire de M. d'Anville.



TABLE

DU SEPTIEME VOLUME

DE L'HISTOIRE

DES EMPEREURS

ROMAINS,

SUITE DU LIVRE XVII.

DOMITIEN.

LIVRE DIX-HUITIEME.

NERVA.

TRAJAN.

Trajan

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier le septiéme Volume de l'*Histoire des Empereurs*, par M. CREVIER; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empecher l'impression. Fait à Paris, ce premier de Juillet 1752.

SECOUSSE.

Fautes à corriger.

PAG. 33. lig. 9. & la *lisez* & en la.
en marge *Suet. Dom. ajoutez* 9.
P. 67. cit. a. l. 4. tranfitus *lisez* tranſitus.
P. 75. l. 2. *ajoutez* *Discours d'Agricola à son armée.*
P. 122. cit. a. l. 1. Tranfigite *lisez* Tranſigite.
P. 131. l. 22. décideroit décidoit.
P. 136. l. 12 Les Ces.
P. 144. cit. a col. 2. l. pen. *ajoutez* ejus.
P. 212 not. a. l. dern. αἰθρώπον *lisez* ἀνθρώπων
P. 228. l dern. les Magiſtrats les Miniſtres.
P. 279. l. 11. dit-il,ce Prince dit-il à ce Prince.
P. 291. l. 8. qu'eſt-ce qui eſt-ce.
P. 294. cit. a l. dern. II XXI. II. XXII.
P. 301. l. 2. forme formes.
P. 309. l. 3. ſortit *ajoutez* alors.
P. 315. en marge. Mort *lisez* Mot
P. 323. cit. Tunc Tune
P. 327. en marge. *Sevilla Vera* *Sevilla Veja.*
P. 340. l. 8 Lasius Luſius,
P. 349. l. 21. les ſes
P. 359. cit. a. tabeſcent tabeſcant.
P. 439 l 14. Nerva Néron,
P. 444. l. 17. fonrnit. fournit.
P. 450. cit. a. l. 4. ſi ſi:
P. 452. l. 11. *ſes tréſors qu'il avoit accumulés* *ſes tréſors,qu'il avoit cachés.*
P. 473. l. penult. lui lui lui.
P. 484. l. 4. amaſſoient amarroient.
P. 489. en marge. *Arv.* *Arr.*
P. 505. l. 10. de ceux qui l'approchoient. étrangeres.
l. 15. dans la défiance *ajoutez* contre ceux qui l'approchoient.

